

PL-ISSN 0866-9708

INSTITUTE OF GEOGRAPHY AND SPATIAL ORGANIZATION
POLISH ACADEMY OF SCIENCES

CONFERENCE PAPERS 13

IMPACT DES MUTATIONS STRUCTURELLES
SUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
EN EUROPE

Actes du VIIIe Colloque franco-polonais de Géographie
Szymbark (Pologne), 4-9 septembre 1989

Volume rédigé par

ALINA POTRYKOWSKA, JERZY GRZESZCZAK ET MARCIN ROŚCISZEWSKI



WARSZAWA

1991

PL-ISSN 0866-9708

INSTITUTE OF GEOGRAPHY AND SPATIAL ORGANIZATION
POLISH ACADEMY OF SCIENCES

CONFERENCE PAPERS 13

IMPACT DES MUTATIONS STRUCTURELLES
SUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
EN EUROPE

Actes du VIIIe Colloque franco-polonais de Géographie
Szymbark (Pologne), 4-9 septembre 1989

Volume rédigé par

ALINA POTRYKOWSKA, JERZY GRZESZCZAK ET MARCIN ROŚCISZEWSKI



WARSZAWA

1991

Comité de rédaction

Teresa Kozłowska-Szczęśna (rédacteur en chef)
Marcin Rościszewski (rédacteur en chef adjoint)
Barbara Krawczyk, Roman Kulikowski, Jerzy Solon
Barbara Jaworska (secrétaire)

Adresse de la rédaction

Institut de Géographie et d' Aménagement du Territoire
Académie Polonaise des Sciences
Krakowskie Przedmieście 30, 00-927 Warszawa, Pologne

Skład i łamanie komputerowe: Akapit - DTP
Warszawa, ul. Skolimowska 4 m. 11

SOMMAIRE

Liste des participants	5
Marcin ROŚCISZEWSKI — Allocution d'ouverture du Colloque	7
<i>Problèmes régionaux du développement économique et social</i>	
Etienne DALMASSO — Déclin ou renouveau métropolitain	9
Julitta GROCHOLSKA — Du développement économique au développement intégral	15
Andrzej WRÓBEL — Effets régionaux des transformations de la structure de l'économie. Quelques observations sur les tendances actuelles en Pologne.....	23
Bohdan JAŁOWIECKI — La Pologne et l'Europe - le bilan de l'ouverture.....	33
<i>Transformations des systèmes agraires</i>	
Pierre BRUNET — Les transformations régionales de l'agriculture en Europe Occidentale	47
Jerzy KOSTROWICKI — Conditions extérieures du développement de l'agriculture en Pologne	55
Władysława STOLA — Transformations de la structure des apports de travail dans l'agriculture polonaise et en Europe.....	65
<i>Restructuration des vieilles régions industrielles</i>	
Jean-Marc HOLZ — L'avenir des vieilles régions industrielles	73
Andrzej KLASIK et Florian KUŹNIK — Restructuration de la Zone industrielle de Haute Silésie.....	81
Maria SOJA — Les effets du combinat sidérurgique "Lenine" de Nowa Huta sur la région de Cracovie	91
<i>Nouvelles tendances dans l'industrialisation</i>	
Jean-Pierre HOUSSEL — L'impact des mutations structurelles sur le développement territorial en Europe: l'exemple de l'industrie spontanée en Italie.....	101
Stanisław MISZTAL — Liaisons internationales de l'industrie polonaise.....	117
Roman MATYKOWSKI et Tadeusz STRYJAKIEWICZ — Aspects spatiaux et économiques de l'activité des entreprises étrangères en Pologne	127
Jerzy GRZESZCZAK — Les travailleurs polonais à l'étranger	141

Différenciation des processus de l'urbanisation

Bernard BARBIER — Villes et régions dans la CEE à la fin du XX^e siècle 149
Andrzej STASIAK — Caractéristique et statut formel des communes en Pologne 165
Zygmunt GÓRKA — L'urbanisation de la voïvodie de Nowy Sącz 179
Alina POTRYKOWSKA — Transformations de la structure de l'emploi
dans la région urbaine de Varsovie 187

Secteur tertiaire — ses problèmes et son évolution

Monique DACHARRY — Les nouvelles structures du transport aérien
dans l'Europe des années 90 et l'évolution du tourisme 197
Alain METTON — L'expérience française en urbanisme commercial:
perspectives d'évolution et de recherches géographiques 205
Marcin ROŚCISZEWSKI — Allocution de clôture du Colloque 213
Résolution 215

LISTE DES PARTICIPANTS

Français

Pierre BRUNET	Professeur à l'Université de Caen, Président de la délégation française
Bernard BARBIER	Professeur à l'Université d'Aix-Marseille II
Monique DACHARRY	Professeur à l'Université des Sciences et Techniques de Lille I
Etienne DALMASSO	Professeur à l'Université de Paris VII, Vice-président de l'UGI
Jean-Marc HOLZ	Professeur à l'Université de Perpignan
Jean-Pierre HOUSSEL	Professeur à l'Université de Lyon II
Alain METTON	Professeur à l'Université de Paris Val de Mame

Polonais

Marcin ROŚCISZEWSKI	Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie, Président de la délégation polonaise
Zygmunt GÓRKA	Professeur associé à l'Université de Cracovie
Julitta GROCHOLSKA	Maître de recherches à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie
Bohdan JAŁOWIECKI	Professeur à l'Université de Varsovie
Jerzy KOSTROWICKI	Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie
Andrzej KLASIK	Professeur à l'Académie d'Economie, Katowice
Florian KUŹNIK	Professeur associé à l'Académie d'Economie, Katowice
Andrzej MALINOWSKI	Maître de recherches à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie
Stanisław MISZTAŁ	Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie
Andrzej PIOTROWSKI	Directeur administratif de l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie
Maksymilian SKOTNICKI	Maître de conférences à l'Université de Varsovie
Maria SOJA	Maître de conférences à l'Université de Cracovie
Władysława STOLA	Professeur associé à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie
Andrzej WRÓBEL	Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Ont contribué à ce volume

Bernard BARBIER
Pierre BRUNET
Monique DACHARRY

Etienne DALMASSO
Zygmunt GÓRKA
Julitta GROCHOLSKA

Jerzy GRZESZCZAK

Jean-Marc HOLZ
Jean-Pierre HOUSSEL
Bohdan JAŁOWIECKI
Andrzej KLASIK
Jerzy KOSTROWICKI

Florian KUŹNIK
Roman MATYKOWSKI
Alain METTON
Stanislaw MISZTAL

Alina POTRYKOWSKA

Marcin ROŚCISZEWSKI

Maria SOJA
Andrzej STASIAK

Władysława STOLA

Tadeusz STRYJAKIEWICZ
Andrzej WRÓBEL

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille II

Professeur à l'Université de Caen

Professeur à l'Université des Sciences et Techniques de Lille I

Professeur à l'Université de Paris VII

Professeur associé à l'Université de Cracovie

Maître de recherches à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Professeur à l'Université de Perpignan

Professeur à l'Université de Lyon II

Professeur à l'Université de Varsovie

Professeur à l'Académie d'Economie, Katowice

Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Professeur associé à l'Académie d'Economie, Katowice

Maître de conférences à l'Université de Poznań

Professeur à l'Université de Paris Val de Marne

Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Maître de recherches à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Maître de conférences à l'Université de Cracovie

Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Professeur associé à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Maître de conférences à l'Université de Poznań

Professeur à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU COLLOQUE

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS.

C'est pour moi un grand honneur et en même temps un plaisir d'ouvrir notre VIII^e Colloque franco-polonais organisé par nos deux Comités nationaux de l'Union Géographique Internationale.

Je me permets de saluer nos amis français qui ont bien voulu participer à cette rencontre. Je viens saluer surtout Monsieur le Professeur Etienne Dalmasso, vice-président de UGI.

Je salue aussi les participants polonais au colloque qui représentent les divers centres scientifiques de la Pologne et surtout Monsieur le Professeur Jerzy Kostrowicki — président de notre Comité national de l'UGI et ancien vice-président de l'UGI.

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS.

En commençant les préparatifs de notre colloque il y a à peu près deux ans, j'avais l'intention d'initier entre les géographes français et polonais une discussion et une collaboration sur les problèmes de la dynamique et des changements de l'espace européen. Ce sont les amis français qui m'ont aidé à l'époque à formuler le titre de notre colloque. Le titre assez peu clair mais qui permettait dans le moment donné d'inclure cette idée d'espace européen non divisé. Aujourd'hui la formulation de ce titre serait sans nul doute beaucoup plus facile vu les transformations en cours qui se produisent en Pologne et ailleurs. Il me semble tout de même que les rapports présentés envisagent bien cette idée générale, en démontrant surtout les différences en ce qui concerne la formation et évolution de l'espace dans les deux systèmes socio-économiques et politiques différents — le système de l'économie du marché et le système de l'économie centralement dirigée.

Dans les rapports polonais on s'est efforcé de présenter certaines spécificités de notre situation actuelle. Cette situation se caractérise par une très grande accélération des changements économiques, sociaux et politiques. Je souligne surtout ce problème d'accélération car il me semble qu'il a déjà et il aura inévitablement dans le futur des conséquences fondamentales pour l'organisation de notre espace national. Il s'agit particulièrement d'une certaine appropriation nouvelle d'espace, due aux transformations actuelles des structures existantes occasionées par le passage du système socio-économique totalitaire et autarcique au système démocratique, au système du marché, au système intégré avec l'économie européenne et mondiale.

J'espère que la discussion qui va avoir lieu pendant notre colloque — discussion sur les rapports et dans les couloirs — va permettre de constituer une base solide pour un rapprochement des recherches futures et communes concernant les problèmes de l'espace vraiment européen; l'espace différencié mais commun, l'espace où on veut surmonter les divisions artificielles imposées par force. En Pologne, chez nos géographes, cette volonté a aujourd'hui un caractère décisif.

Je vous souhaite un séjour agréable à Szymbark.

Marcin Rościszewski

PROBLEMES REGIONAUX DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Etienne DALMASSO
Université de Paris VII

DECLIN OU RENOUVEAU METROPOLITAIN (REFLEXIONS SUR L'EVOLUTION URBAINE EN EUROPE OCCIDENTALE)

Les grandes villes des pays développés, et plus particulièrement celles de l'Europe Occidentale, ont connu pendant plusieurs décennies une croissance ininterrompue, vigoureuse, souvent chaotique. Or voici que, depuis quelques années, elles marquent le pas. On observe un peu partout un freinage de la croissance urbaine qui, par son importance, semble exprimer non plus un accident conjoncturel mais bien au contraire un point de retournement ("clean break") dans une évolution séculaire. Quel est le degré de pertinence d'une telle observation et quelles peuvent en être les causes?

DECLIN OU CYCLE URBAIN?

Le processus de freinage de la croissance urbaine est en acte, même s'il n'est pas apparent, dès les années 60 dans les grandes régions urbaines de l'Europe Occidentale. On note alors que le taux de croissance du nombre d'emplois est nettement inférieur à celui des espaces intermédiaires et périphériques. En chiffre absolu, toutefois, cela n'altère pas alors la position de ces régions en matière de création d'emplois (et, corrélativement, dans la croissance de la population). La diversité sectorielle des emplois métropolitains ("l'effet de composition"), en effet, crée un équilibre entre la stagnation des secteurs industriels traditionnels et la poussée des effectifs dans les secteurs industriels de pointe et les emplois tertiaires.

Mais à partir des années 70 le processus d'industrialisation non métropolitain s'accroît en Europe Occidentale (ainsi qu'aux USA) et il y a, à la fois, crise des agglomérations et crise des grandes entreprises du "centre". On n'évoquera que quelques aspects connus de ce déclin.

1) L'échelle spatiale pour mesurer ce déclin est celui de l'aire métropolitaine. Un bon instrument est celui élaboré par Paul C.Cheshire et Dennis G.Hay qui, dans l'Europe des 12, délimitent 229 "régions urbaines fonctionelles" (FUR: Functional Urban Regions) qui révèlent à l'analyse les caractères du déclin métropolitain.

2) Les principaux aspects de ce phénomène sont les suivants:

— Diminution de la croissance, voire diminution en chiffre absolu, de la population. Ainsi, par exemple, à Amsterdam, le taux annuel de variation de la population de 1975 à 1983 est constamment négatif.

— Diminution du nombre d'emplois industriels. De 1971 à 1981, Copenhague perd 49,3% de ses emplois manufacturiers, Berlin et Liverpool 39%, Dortmund 14%.

— Variations différentielles de la population du centre et de celle de la périphérie ("core" et "hinterland") avec l'accentuation de la crise du centre.

— Concentration spatiale des problèmes économiques, sociaux et d'environnement tels que des taux croissants de sous-emploi et de pauvreté absolue, détérioration des logements et des infrastructures urbaines, accroissement de la délinquance (à Amsterdam, le taux de criminalité augmente de 206% de 1971 à 1981).

Les causes de cette évolution sont multiples. Pour beaucoup elles sont d'ordre économique: coûts croissants de localisation, diminution des emplois avec les nouvelles technologies, conflictualité sociale. Mais d'autres relèvent de la modification des comportements: rôle de la motorisation privée, refus de l'univers de béton, aspiration à vivre au milieu d'espaces verts.

3) Face à cette situation, sur un plan théorique, il y a deux modèles d'interprétation possibles:

— on peut être persuadé qu'il y a là un déclin structurel, une mutation radicale de la tendance séculaire. Les avantages d'une localisation périphérique seraient définitifs ainsi que les attitudes de la population en faveur d'une résidence éloignée des centres, attitude

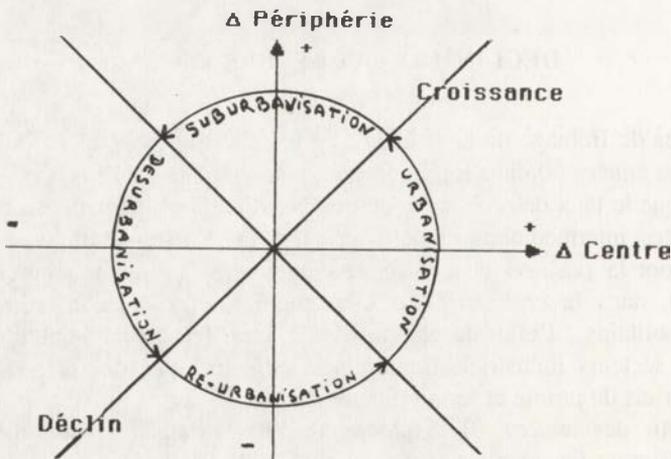


Fig.1. Les phases du cycle urbain

rendue possible par les possibilités de communications à distance (télécommunications, travail à distance...);

— on peut aussi, inversement, penser que ce déclin n'est qu'un moment d'un cycle urbain long présentant des alternances de concentration et de diffusion de la croissance urbaine. Sur la base des taux différentiels de variations de la population entre centre et périphérie, un modèle cyclique de croissance a été présenté, décomposé avec quatre phases: urbanisation, suburbanisation, désurbanisation, ré-urbanisation (éventuelle) (Fig.1). Ce mode de présentation correspond bien, au moins pour les trois premières phases à ce que l'on peut observer empiriquement. Il en a été fait une application sur le cas milanais (Fig,2), De 1861 à 1951, la population du centre de Milan grandit plus vite que la périphérie; de 1951 à 1971 la suburbanisation s'amplifie et de 1971 à 1981 le seuil de désurbanisation est atteint. La question est de savoir si le cycle se poursuivra par une phase de ré-urbanisation grâce à de nouveaux facteurs d'agrégation urbaine.

L'INNOVATION COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE URBAINE

Si ce modèle cyclique d'évolution urbaine est vérifié, il faut mettre en valeur les forces exogènes qui peuvent après une période de crise et de déclin, réactiver le cycle,

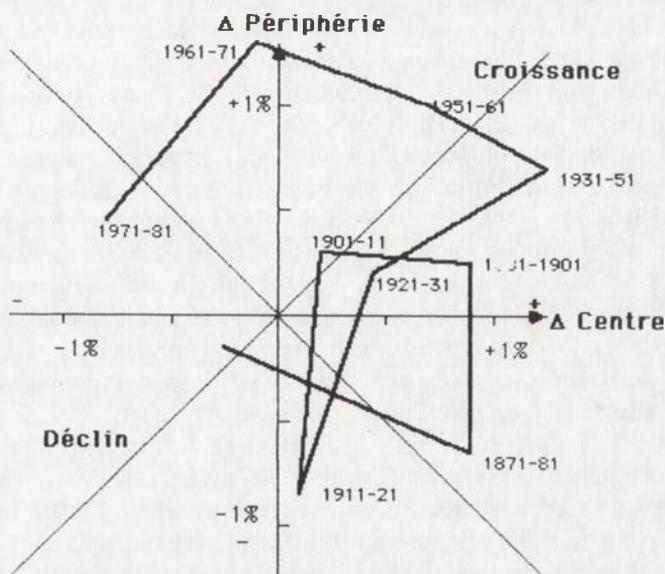


Fig.2. Le cycle urbain milanais 1861-1961

(in Progetto Milano: La trasformazione economica della città — IRER — 1988)

rompre l'état de désurbanisation et mettre en mouvement des mécanismes multiplicateurs, alimentant la croissance.

1) Ces forces prennent naissance dans l'innovation. Des changements technologiques, le lancement de nouveaux produits, la découverte de nouveaux marchés, l'adoption de nouveaux modes d'organisation, la mise en place de nouvelles formes de division technique et spatiale du travail, l'établissement de nouvelles infrastructures sont autant d'éléments qui, créant des opportunités de profit, déterminent des ondes d'investissement, des migrations interrégionales de population, des créations d'emplois. Alonso a déjà bien étudié les rapports innovation-ville et montré comment la présence d'infrastructures de communication et la possibilité d'accès à l'information spécialisée, la présence de services aux entreprises, l'abondance de travail qualifié, la concentration d'organismes de recherche, l'accumulation de capital financier faisaient de la ville le lieu naturel de l'adoption des innovations et, donc, le lieu où l'on est le mieux placé pour obtenir la plus grande partie des retombées de ces innovations.

2) Mais pourquoi, concrètement, la ville a-t-elle cette fonction de receptacle d'innovation? Pour le comprendre, il faut relier ce phénomène à la théorie du cycle de vie du produit. Selon cette dernière tout produit passe par une phase initiale au cours de laquelle les services de recherche et développement (études sur les perspectives d'évolution technologique, des marchés...) sont essentiels; puis vient une phase de développement pour laquelle les services de planification l'emportent (projets techniques, montages financiers, organisation des réseaux de vente...) qui est suivie par une phase de maturité faisant la part belle aux services de contrôle (contrôle de la production, de la commercialisation, de la gestion des stocks). Surtout dans les deux premières phases le besoin est très grand d'avoir à disposition des services permettant un "face to face contact". Le rôle de l'information est fondamental et pour être toujours apte à saisir la dernière unité d'information produite (celle qui a la plus grande valeur, contrairement aux autres produits), la localisation optimale est le centre-ville. Une contradiction subsiste néanmoins. En effet les coûts de localisation urbaine augmentent plus que proportionnellement à la dimension du "centre". Cela n'est-il pas, a priori, de nature à décourager l'implantation des firmes? La réponse à cette question est double. Les surcoûts de localisation doivent être comparés aux bénéfices liés à la production de biens et services obtenus par l'innovation. Si une ville produit toujours les mêmes biens et services alors les localisations des firmes trouvent une limite dans les surcoûts de localisation. Mais cette limite est déplacée si les agents économiques qui y résident sont en mesure d'attirer et de fournir des biens et services de qualité croissante. Autrement dit, quand une ville grandit, elle atteint un seuil au delà il y a stagnation et déclin, sauf si, par suite d'un processus innovatif, elle peut être réinsérée dans un nouveau cycle de développement.

3) Mais pour que l'innovation soit captée, il y faut encore des facteurs permissifs. Pourquoi à un moment donné, dans l'Histoire une ville devient-elle le lieu d'initiatives créatrices, comme ce fut le cas, en des périodes différentes, de Venise, Amsterdam ou Milan? Trois éléments semblent jouer, séparément ou étroitement mêlés, un rôle déterminant:

— une situation d'instabilité politique, économique ou culturelle ébranlant les structures existantes et lançant de nouveaux défis. Reprenons le cas milanais. Dans les années 50 le boom économique a entraîné graduellement des revendications sociales, un

accroissement des conflits sociaux ayant pour effet, à terme, un arrêt des investissements, une délocalisation des entreprises en dehors de l'aire milanaise. Le passage à d'autres formes de production plus modernes a diminué l'ampleur des affrontements sociaux et il y a eu reprise du développement à partir de 1984;

— des effets de synergie entraînant un processus cumulatif de croissance. On entend par là la présence simultanée d'un tissu diversifié d'entreprises, la coopération du secteur privé et public (avec des politiques d'accompagnement de l'investissement, la construction de nouvelles infrastructures, de grands projets de renouveau urbain), de nouvelles formes de relations travail-capital avec recherche d'un consensus (le cas de Turin est exemplaire à cet égard);

— l'existence d'un gisement de compétence par la présence de secteurs avancés de l'industrie et du tertiaire, une main d'oeuvre qualifiée, des entrepreneurs dynamiques.

Tout ceci permet l'épanouissement de nouvelles tendances de localisation des entreprises. Les nouvelles techniques sont difficiles et compliquées à mettre en oeuvre, elles réclament une haute qualification et leur diffusion spatiale est relativement lente. Elles se placent d'abord là où il y a la plus grande concentration de compétences, c'est à dire dans les grandes métropoles. Puis un véritable effet de conservatisme spatial joue en faveur de leur maintien au sein de ces aires urbaines d'autant plus qu'elles sont "labour-saving" et "floorspace-saving", réduisant par là les handicaps liés au surcoût de localisation du centre des agglomérations.

LES CONSEQUENCES D'UN RENOUVEAU

Rien ne permet de dire donc que le déclin urbain tel qu'on l'observe dans nombre de métropoles sera durable. Si les hypothèses avancées sont correctes, on peut au contraire imaginer un renouveau urbain avec trois séries de conséquences.

1) Le retour vers la ville, des entreprises et de la population, est tout naturellement la première de ces conséquences. Dans bien des cas cela semble déjà une réalité. Il est accentué par le vieillissement de la population soucieuse de retrouver des services urbains, l'aggravation du coût de l'énergie, un nouveau changement des mentalités accordant une plus grande place aux aménités urbaines. Bien évidemment seules catégories les plus aisées peuvent effectuer ce retour (en 5 ans le prix des logements n'a-t-il pas été multiplié par 2 à Paris), d'où la "gentrification" du coeur des métropoles.

2) Une deuxième conséquence est le renforcement de la hiérarchie urbaine établie. On avait pu croire que la désurbanisation pouvait s'accompagner d'une remise en cause du système urbain. Les travaux de D.Pumain et Th. Saint-Julien ont démontré qu'il y avait, en France, translation de la hiérarchie urbaine mais non remise en cause de celle-ci. Il en va de même en Italie où Milan se maintient au sommet du réseau urbain national. De 1971 à 1981, il y a bien eu stagnation de la progression des emplois dans l'aire milanaise, prolifération de petites industries dans la "troisième Italie", un certain glissement de sièges sociaux vers Rome, mais une analyse plus fine permet de nuancer ce constat. La stagnation est le résultat d'un double mouvement, diminution des emplois industriels d'une part, accroissement équivalent des emplois tertiaires d'autre part. Pour

la seule ville de Milan, durant cette période, l'emploi dans les établissements de crédit augmente de 50%, celui des services aux entreprises de 188%! La mutation opérée place Milan en position de force au moment où l'économie italienne retrouve son dynamisme à partir de 1982.

3) Enfin l'on assiste à une simplification du réseau urbain international avec émergence de pôles directeurs peu nombreux et concurrents. L'on voit bien se dessiner, comme l'explique B.Barbier, dans l'Europe des Douze un petit groupe de villes à vocation internationale, Francfort, Zürich, Milan, Londres, Paris... points d'appui d'une nouvelle phase d'urbanisation.

La logique des mécanismes économiques tend donc à renforcer les grandes métropoles pour lesquelles s'annonce une nouvelle phase du cycle urbain, marqué par la réurbanisation.

Bibliographie

Cheshire Paul C., Hay Dennis G., 1989, Urban problems in Western Europe, an economic analysis. Unwin Hyman, London.

Progetto Milano: une série d'ouvrages publiés par l'IRER (Istituto Regionale di Ricerca della Lombardia) et Franco Angeli et notamment "La trasformazione economica della città", 1988,

Julitta GROCHOLSKA

Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire
Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU DEVELOPPEMENT INTEGRAL

L'observation du monde contemporain et l'étude des processus qui y interviennent permettent de constater que le développement n'est pas un phénomène permanent ni de par sa nature extensible, donnant à l'humanité la possibilité de s'orienter vers un avenir incertain et brillant. Une telle conception mécanistique, pleine d'optimisme, est plus proche de l'idée de "progrès" dont se servait la philosophie des Lumières.

Comme on le sait, le temps se déroule au même rythme. A l'heure actuelle on a pourtant l'impression qu'il est soumis à un mouvement constamment accéléré. Cela résulte avant tout de la multiplicité et de la complexité des phénomènes du milieu dans lequel nous vivons.

Les sociétés qui se trouvent à un stade précoce de développement économique, aspirent à améliorer leur niveau de vie. Pour atteindre cet objectif, elles considèrent que la meilleure, sinon l'unique voie devant être suivie, est l'industrialisation intensive sans tenir compte de ses effets négatifs¹. Il n'est pas étonnant de constater que les gouvernements désireux de satisfaire cette demande sociale, s'efforcent de jouer un rôle actif dans le processus d'industrialisation de leurs pays.

Dans les Etats à économie planifiée dont fait partie la Pologne, la doctrine politique adoptée au lendemain de la IIe Guerre Mondiale a été déterminante pour le choix de la stratégie de développement. Cette stratégie reposait sur la croissance économique résultant du développement industriel, notamment de l'industrie lourde, valorisant les matières premières locales - mais pas seulement.

L'analyse du processus d'industrialisation de la Pologne durant la période de l'après-guerre² doit commencer par l'étude des principes qui étaient à l'origine des premiers plans économiques de cette période. C'est ainsi que dans le plan triennal déjà (1947-1949), en plus de la reconstruction du pays à la suite des destructions de la guerre, on préconisait le développement partiel des établissements industriels existants et la construction de nouveaux établissements. Les fonds les plus importants étaient destinés

¹ L'attitude des pays en voie de développement s'est notamment exprimée lors de la conférence "HABITAT 76", lorsque les représentants de ces pays avaient exigé des investissements industriels sur leur territoire, prétendant qu'ils ne seraient pas gênés par les fumées des usines, signes extrêmes de richesse. Cet exemple montre qu'il n'est pas facile d'empêcher la répétition des mêmes erreurs.

² T. Lijewski: *Uprzemyslowienie Polski 1945-1975. Przemiany strukturalne i przestrzenne* (Industrialisation de la Pologne. Transformations structurelles et spatiales). PWN, Warszawa 1978, p. 287.

à la construction de mines de charbon et de centrales électriques, aux industries métallurgiques et sidérurgiques et à l'industrie du transport. Un fait est intéressant et mérite d'être mis en exergue. En effet, ce projet initial du plan national élaboré en 1947, par l'Office Central de Planification et d'Aménagement du Territoire, recommandait, entre autres, la limitation du développement des centres industriels de Silésie et de la région de Łódź en raison du danger que cela risquait de représenter pour le milieu naturel et pour la salubrité de la population notamment en raison du déficit d'eau dans ces régions³. Adopté en 1950, le plan de 6 ans (1950-1955) prévoyait une industrialisation accélérée favorisant l'industrie lourde qui devait en constituer la force motrice. L'idée d'égalitarisme à outrance dans l'aménagement du territoire se traduisait par l'aspiration à ce que l'implantation des installations industrielles soit plus ou moins égale dans tout le territoire du pays. A cet égard, un accent particulier était mis sur la construction de nouveaux établissements dans les régions qui, jusqu'alors, en étaient privés. La réalisation de ce projet était perturbée par la répartition géographique inégale des ressources naturelles, aussi bien celles qui étaient exploitées depuis longtemps que celles qui étaient nouvellement découvertes et dont l'exploitation avait été déterminante pour la création de nouveaux centres industriels avec toutes les conséquences qui en découlaient. Dans les régions, où les prospections n'avaient donné aucun résultat positif se traduisant par la découverte de nouveaux gisements de matières premières, les responsables locaux faisaient le nécessaire pour créer de nouveaux emplois dans l'industrie (voïvodies d'Olsztyn, Suwałki, Łomża, Ostrołęka, etc.) estimant que c'était le meilleur moyen de sortir ces régions de leur retard économique et le remède à tous les maux et toutes les négligences commises jusque-là (migration de la population vers les régions industrialisées, niveau de vie peu élevé, marasme dans la construction de logements et dans l'infrastructure de l'habitat, etc.).

Malgré ces principes et orientations en matière de politique régionale, environ 30% des investissements industriels projetés dans le plan de 6 ans, n'ont pas été réalisées, principalement dans les régions faiblement industrialisées. Il s'est en effet avéré que les difficultés et le coût de la construction dans les régions faiblement développées étaient nettement plus élevés que dans les zones bénéficiant de forts investissements dans lesquelles le rendement des dépenses était également plus grand. Aussi, l'objectif initial d'atténuer les disproportions régionales et de rendre plus dynamiques les zones faiblement développées, n'a pas été atteint.

Au cours du quinquennat de 1956-1960, les investissements industriels étaient réalisés à un rythme moins rapide, pour ensuite être constamment intensifiées. C'est ainsi que dans les années 1961-1965, la part de l'industrie dans l'économie nationale s'est accrue de 45% alors que la plus grande concentration des dépenses a été enregistrée sur le territoire de l'actuelle voïvodie de Katowice - 22.2% des dépenses à l'échelon national⁴. Les slogans qui étaient lancés à cette époque et qui encourageaient à la décentralisation ne se sont pas traduits par une répartition plus égale des forces productives. Dans les années 1966-1970, l'industrie se développait plus rapidement que les autres secteurs de l'économie nationale (par ex. l'agriculture), et les investissements

³ T. Lijewski, op. cit.

⁴ T. Lijewski, op. cit.

dans l'industrie étaient réalisés à tout prix⁵. A la fin de ce quinquennat, les dépenses pour les investissements dans l'industrie étaient de 45% supérieures à celles de 1965. Dans le courant du quinquennat 1971-1975, la Pologne connaissait toujours un développement accéléré tandis que l'industrie continuait à jouer un rôle primordial. Aussi, sa part dans le revenu national a dépassé 52% en 1975. Les années 1971-1975 étaient caractérisées par un développement plus harmonieux des diverses branches industrielles implantées dans différentes régions de la Pologne. Toutefois, en raison du caractère trop ambitieux du programme des investissements, de nombreux projets réalisés au cours de ce quinquennat n'ont pas été achevés et leur réalisation a dû être reportée sur les années suivantes.

Le quinquennat 1976-1980 reprenait les orientations du quinquennat précédent qui accordait la priorité aux investissements industriels malgré des signes de crise qui apparaissaient par endroits (par ex. l'échec du programme de construction de logements, en dépit du mot d'ordre lancé pour "l'édification d'une seconde Pologne"). Les années 1976-1977 étaient caractérisées par les plus grandes dépenses en faveur de l'industrie. Cette période est marquée par les investissements clés, ne prenant pas en compte les plans d'aménagement ni les plans socio-économiques. Tous les investissements importants: les aciéries Huta "Katowice", Polkolor de Piaseczno, l'usine de câbles à Ożarów, le développement des usines Ursus, nécessitant des capitaux et des terrains importants ont été réalisés en dehors des plans adoptés. L'endettement pour la construction et le développement de toutes ces entreprises, faisait partie des pratiques habituelles. Rien d'étonnant qu'une telle politique d'investissements ait entraîné la crise qui s'était manifestée dans toute sa brutalité à la charnière des années 70 et 80.

Les premières années de cette nouvelle décennie étaient caractérisées par des phénomènes accentués de crise et l'on considère que l'année 1982 avait été celle, où la crise avait été la plus profonde. Pour cette raison, la tâche capitale du nouveau plan consistait à mettre fin à l'accroissement des phénomènes de crise dans l'économie. L'analyse des investissements industriels effectuée a permis de distinguer trois groupes: 1) les investissements prioritaires poursuivis malgré la crise (Huta Katowice, Polkolor, Ursus), 2) les investissements interrompus et repris dans les années 1984-1985, et 3) les investissements définitivement arrêtés. Pour ces derniers, on a essayé de modifier les orientations de certains établissements ou bien éventuellement, d'utiliser à d'autres fins les biens de l'Etat investis. Ainsi, la décennie des années 80 était caractérisée par un nombre infime de nouveaux investissements industriels (surtout dans les zones jusque-là faiblement industrialisées), tandis que l'accent majeur avait été mis sur la poursuite des réalisations qui avaient déjà été entreprises et qui étaient considérées comme prioritaires.

L'étude du développement économique de la Pologne au lendemain de la IIe Guerre Mondiale qui vient d'être faite, doit être complétée par des informations sur les conséquences, pour l'aménagement du territoire, qui relèvent du modèle d'industrialisation accélérée adopté après la guerre. Cette étude n'est pas facile et les informations relatives à la superficie des terrains industriels ne sont pas enregistrées de façon systématique à l'échelle du pays. L'une des sources dont nous disposons, est

⁵ A Karpiński: Rola uprzemysłowienia kraju (w:) 30 lat gospodarki Polski Ludowej [Rôle de la politique d'industrialisation du pays (dans:) 30 années d'économie en Pologne Populaire], Warszawa 1974.

constituée de documents provenant du Recensement Industriel datant de 1965. C'est à partir de ces données que M. Malecki a préparé son analyse⁶. En 1965, les terrains industriels occupaient 1022,9 km², ce qui représentait environ 0,33% de la superficie totale du pays. L'analyse de la répartition de ces terrains indique qu'environ 30% des terrains industriels étaient situées sur 3% de la superficie du pays et 50% sur moins de 10% de la superficie. La valeur du coefficient de concentration était de 0,624, ce qui peut être considéré comme une concentration modérée. Sur la base de ces mêmes documents du recensement, on peut affirmer que la superficie productive représentait en moyenne 6% de la superficie totale des terrains industriels et qu'il y avait des différences essentielles entre les diverses branches de l'industrie.

Une autre source d'informations sur la partie des terrains figurant sous la rubrique "utilisations minières", provient de documents du registre général des sols⁷. Dans ces documents, nous apprenons par exemple que pendant les 17 dernières années, de 1970 à 1988, leur superficie a augmenté pour passer de 27,7 mille ha en 1970 à 41,9 mille ha en 1988 (dans les villes de 5,2 mille ha à 7,7 mille ha et à la campagne de 22,5 mille ha à 34,2 mille ha).

En revanche, pour la période 1980-1985, c'est une publication de l'Office Central de la Statistique⁸ qui peut servir de source d'informations sur l'industrialisation et ses implications dans le cadre de l'aménagement du territoire. La méthode des "rangs" et la méthode taxonomique des standards qui a été appliquée ont permis d'isoler 6 groupes de voïvodies en fonction du niveau de leur industrialisation. C'est ainsi que le groupe I - des voïvodies les plus industrialisées - ne comprend qu'une seule voïvodie, celle de Katowice. Dans le groupe II - les voïvodies fortement industrialisées sont au nombre de 14, comprenant la voïvodie de Varsovie. Comparant la répartition des voïvodies en groupes et leur classification en 1985 par rapport à celle de 1980, on ne constate pas de changements considérables. En même temps, l'analyse des changements intervenus durant le quinquennat 1980-1985 fait apparaître un ralentissement substantiel du dynamisme de croissance dans les voïvodies les plus fortement industrialisées et une grande intensification des processus d'industrialisation dans les voïvodies jusqu'alors les plus faiblement développées.

Bien que ces informations soient fragmentaires, elles donnent pourtant une certaine idée de l'implication des processus qui interviennent dans le cadre de l'aménagement du territoire.

En présentant ces réflexions sur l'industrie comme force motrice de notre économie d'après-guerre, il faut constater que l'industrialisation à une grande échelle avait eu pour conséquence essentielle, la mise à l'écart des autres secteurs de l'économie. Le secteur des services en est particulièrement affecté, d'où son atrophie actuelle. Une autre conséquence qui en découle est l'apparition d'un fort lobby industriel, dont les actions entreprises dans le cadre de l'aménagement du territoire, de la gestion et dans d'autres

⁶ M. Malecki: Tereny użytkowane przez przemysł (Terrains utilisés par l'industrie) "Dokumentacja Geograficzna" 1976, 3, pp. 45-64.

⁷ Documents réunis par les services de géodésie. Les utilisations minières comprennent: les découvertes de lignite, de soufre, de gypse, de minerais métalliques et autres minerais utiles, les ballastières, les sablières, les mines d'argile de tourbe et les carrières.

⁸ Przestrzenne uprzemysłowienie kraju w latach 1980-1985 (Industrialisation de l'espace polonais dans les années 1980-1985). Opracowania analityczne, GUS, Warszawa 1987, p. 105.

domaines n'ont pas pu détruire les particularismes. Les interdits ont frappé la campagne. Cette situation avait entraîné un profond déséquilibre entre le secteur, en majeure partie privé de l'économie rurale et le puissant secteur de l'économie socialisée. Le système dirigiste adopté, dans lequel les biens ne sont pas répartis en fonction des mécanismes du marché, a limité, voire empêché, le fonctionnement du mécanisme sain de la concurrence. Les différentes initiatives locales étaient freinées, ce qui, à l'échelle globale, coupait la Pologne du système économique mondial.

De nos jours, lorsqu'on observe la volonté d'intégration internationale dans le système économique mondial, il est extrêmement important pour chaque Etat, et donc aussi pour la Pologne, de trouver sa place dans le cadre de la division internationale du travail.

Dans le champ de la politique locale, le diktat absolu exercé par l'industrie a entraîné une grande prodigalité dans l'aménagement du territoire. Faute d'une motivation fiscale pour l'utilisation parcimonieuse de l'espace, l'industrie interceptait de larges superficies de terrains créant ainsi des réserves considérables en vue de lointains projets, souvent très imprécis.

Il faut souligner que le pays détruit par la guerre, ayant un niveau de développement inégal issu de l'Entre-deux-Guerres, devait avant tout être relevé de ses ruines, reconstruit et retrouver son indépendance économique. Aussi, l'industrialisation intense et l'urbanisation constituaient les principaux objectifs. Dans ces circonstances, la question de savoir, si c'était l'unique et la meilleure voie choisie, restera sans réponse.

Pour mieux comprendre les priorités adoptées au lendemain de la guerre, il faut aborder un autre problème qui n'a pas encore été étudié. Il s'agit du diktat de l'industrie de l'armement, qui, dans le cadre des alliances militaires existantes et de la coopération au sein du CAEM, a laissé une empreinte durable dans notre économie d'après-guerre. La "guerre froide" et les menaces de guerre permanentes venant du bloc occidental, donnaient la priorité à l'industrie de l'armement. Cela touchait aussi bien la répartition des moyens financiers que le développement des différentes branches industrielles (par exemple les industries mécanique et chimique). On peut donc prendre le risque d'affirmer que notre politique d'industrialisation de l'après-guerre aurait été différente sans ces mesures de guerre.

La situation de la Pologne durant la seconde moitié des années 80 et la crise économique nécessitent la recherche de nouvelles orientations. L'une d'elles se traduit par la restructuration de l'économie, par une refonte complète, qui a d'ailleurs été entreprise avec succès dans de nombreux pays du monde⁹. Cette orientation est adoptée actuellement dans le souci de l'avenir. D'après A.Karpiński, après la guerre, le destin de la Pologne était extrêmement lié à son industrialisation, aujourd'hui il dépend totalement de la transformation complète de son économie - et non pas seulement de sa restructuration. Les remarques de l'auteur à propos des pays occidentaux, qui ont complètement réorienté leur économie à la suite de la crise de l'énergie en 1973 sont très intéressantes. La politique de restructuration réalisée dans les pays capitalistes dans le courant de la décennie 1973-1983, a apporté des résultats positifs étonnants.

⁹ A. Karpiński en parle dans son livre: *Restrukturyzacja gospodarki w Polsce i na świecie* (Restructuration de l'économie en Pologne et dans le monde). PWE, Warszawa 1986, p. 258.

Ces résultats se sont traduits par la réduction (souvent de 1/3) de la consommation des matériaux, une meilleure utilisation des matières premières allant de pair avec le développement des industries les plus modernes et l'application pratique du progrès scientifique et technique (par ex. la robotique).

D'une façon générale, le développement, jusqu'ici extensif, de l'économie des pays socialistes doit être réorienté en raison de l'épuisement des réserves disponibles et inexploitées de la main d'oeuvre et de l'espace libre pouvant être destiné à des utilisations industrielles, des ressources de matières premières faciles à exploiter, des ressources énergétiques et hydrauliques ainsi que du taux d'investissement, peu élevé au début de la période d'industrialisation, dans le revenu national¹⁰. Tout ceci plaide en faveur de la nécessité de changements. Karpiński propose des changements structureaux, qui, comme le prouve l'observation de l'économie des pays occidentaux, sont possibles même en périodes de recession économique. Si l'on adoptait la conception usuelle en Occident de la croissance zéro, la valeur des changements structureaux continuerait de toute façon de croître. Il semble important de rappeler ici les résultats des recherches des savants et des experts sur les pays du CAEM et de la CEE. Ces chercheurs arrivent de plus en plus souvent à la conclusion que la principale raison des échecs ou des succès en économie, ce ne sont pas les facteurs matériels appartenant au territoire comme la pauvreté ou l'abondance de matières premières mais surtout les facteurs sociaux qui sont enfouis dans "les structures sociales et dans la conscience collective"¹¹.

L'étude du processus historique du développement des pays en tête de l'économie mondiale permet de relever certaines régularités. C'est ainsi que nous observons un glissement dans la répartition des ressources de travail entre les secteurs I et II en faveur du secteur III, c'est-à-dire des services. D'après les futurologues, la phase suivante du développement se traduira par l'existence d'une société post-industrielle dans laquelle, l'industrie cèdera son rôle pilote au profit de la science et de la technique, qui se détacheront des autres secteurs pour former le IVe secteur économique.

En réfléchissant sur les futures voies du développement de la Pologne et sur l'orientation du monde contemporain, il faut, en dehors des problèmes relevant de la sphère matérielle, prendre aussi en considération le contexte non matériel. C'est ce à quoi incite le climat physique et moral des habitations de l'homme qui reste en contradiction frappante avec ses exigences physiques et spirituelles. Le nombre croissant des "maladies de civilisation" frappant les gens qui vivent excessivement entassés, témoigne du désaccord profond entre l'homme et son environnement. L'activité intense de l'homo sapiens porte les germes de la destruction de son espèce et de son environnement¹².

Au cours du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, les villes ont fasciné et attiré les habitants des régions les plus reculées. Dans la littérature, ce phénomène porte le nom de "processus d'urbanisation". A l'heure actuelle, l'attrait magique des métropoles a quelque peu pâli et leurs habitants ressentent davantage les difficultés de vivre dans de grandes villes. La fin de notre siècle et le XXIe siècle

¹⁰ A. Karpiński, op. cit.

¹¹ "The Economist", 31 juillet 1982, p. 84 ainsi que l'Encyclique de Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, "L'Osservatore Romano", no 1, 1988, pp. 7-15 et l'Encyclique de Paul VI, *Populorum progressio*.

¹² J. Dorst: *Zanim zginie przyroda* (Avant que ne meure la nature), Warszawa 1971.

connaîtront un très grand développement de l'électronique et de l'informatique. L'accès à la culture, à l'enseignement, à la science et aux évènements régionaux ou mondiaux se fera au niveau local. Il dépendra des moyens financiers engagés. C'est ce qui créera de nouvelles qualités dans la vie culturelle, sociale et spirituelle de l'homme. Les conséquences en sont difficilement prévisibles. Le progrès technique, comme nous l'apprend l'expérience des générations, génère autant de bien que de mal.

Toutes ces démarches peuvent être appelées recherche d'un nouveau "paradigme"¹³ et d'une nouvelle vision de la réalité, à laquelle ne correspondent plus les notions anachroniques de la vision d'un monde mécanisé offert par "la science des canons" issue de Descartes et de Newton¹⁴.

Les recherches actuelles, nées du ferment intellectuel en Occident à la fin des années 60, concernent notamment les notions telles que; le progrès, la croissance, le développement, et ce qu'il faut entendre par là. Au sens large du développement économique complexe, l'homme a été relégué à un rang peu élevé dans la hiérarchie des valeurs. Toutefois, comme le dit F. Capra, "à mesure que s'épuisent les ressources naturelles, il devient de plus en plus évident que nous devrions davantage investir dans les hommes, notre unique richesse, dont nous avons en abondance". C'est également pour cela que l'activité humaine devrait avoir pour objectif le développement de l'homme tout entier. Ce but devrait être subordonné à l'ensemble des valeurs économiques. Le développement de l'homme constitue la base du développement intégral de toute l'humanité et du monde. Le véritable progrès économique le libère en effet de la dépendance vis-à-vis de la matière et permet l'amélioration de sa personnalité. Il n'y a que l'homme qui puisse procéder à l'intégration de la sphère matérielle et non matérielle, contribuant à la satisfaction de tous les besoins vitaux de l'individu en matière de consommation et de création¹⁵. La tendance à donner des traits d'absolu au développement économique et d'autant plus au développement à tout prix, peut devenir dangereuse en raison de ses effets¹⁶. L'alternative qui s'offre, est le développement intégral.

¹³ Paradigme - terme de T.S. Kuhn, désigne le prototype de base accepté par la société scientifique d'une époque et considéré généralement dans la phase donnée de développement de la science comme propre à la période donnée (y compris les principes philosophiques qui en constituent la trame). Le changement de paradigme signifie un changement des valeurs ou le rejet des principes fondamentaux actuels, ce qui entraîne des conséquences variées pour la vision du monde sur lesquelles doit désormais s'appuyer la connaissance.

¹⁴ La littérature du sujet est particulièrement riche. Ici je désire citer uniquement des positions choisies et notamment l'ouvrage de J. Grzesica, *Ochrona naturalnego środowiska człowieka - problem teologiczno-moralny* (Protection de l'environnement naturel de l'homme - un problème théologique et moral), Księgarnia Św. Jacka, Katowice 1983, p. 175; *Raport Rzymski - granice wzrostu* (Rapport de Rome - limites de la croissance), PWE, Warszawa 1973, p. 212; l'ouvrage de E.J. Mishan, *Spór o wzrost gospodarczy* (Querelle pour la croissance économique), PIW, Série ±∞, Warszawa 1986, p. 269, et dans la même série ±∞, le livre de F. Capra, *Punkt zwrotny* (Point mort), PIW, Warszawa 1987, p. 572.

¹⁵ A. Paygert; *U progu światopoglądu ekologicznego* (Au seuil de l'idéologie écologiste). *Novum*, no 5, Warszawa 1974, pp. 56-70.

¹⁶ Un économiste de renommée mondiale - vulgarisateur des thèmes de la croissance et du développement économique a été interpellé par quelqu'un; La croissance est-elle le seul point de repère de votre théorie? - Naturellement, car chaque croissance mène à la prospérité; - N'est pas aussi ce que pensent les cellules cancéreuses? - questionna timidement l'auditeur. K. Wójtowicz; *Opowiastki* (Petits récits), Wyd. Wrocław. Księg. Archid., Wrocław 1988, p. 39. La citation de cette anecdote semble justifiée car de nombreuses personnes dans le monde le pensent vraiment.

Le développement intégral nécessite la croissance non seulement économique, mais aussi dans les autres domaines de la vie, et ce, non seulement dans les régions privilégiées. La croissance limitée à un seul domaine constitue un danger qui menace l'équilibre du développement et la hiérarchie des valeurs. Ainsi donc, les exigences de la nature humaine et même le mécanisme de la croissance plaident en faveur de son intégrité. Par ailleurs, la croissance dans d'autres domaines ne limite que virtuellement la croissance économique. A plus long terme, elle devient l'alliée de la croissance économique, garantit son développement et sa croissance rapide. Les auteurs du Rapport de Rome affirment que nous sommes confrontés à deux choix: soit continuer sur la voie déséquilibrée du développement qu'ils qualifient de cancéreuse, soit d'adopter la voie de la croissance organique. En optant pour la croissance organique, il faudrait renoncer à traiter la croissance en terme quantitatif mais l'apprécier en terme qualitatif.

Notre planète subit de telles transformations qu'en prenant conscience de ses limites, l'humanité perçoit celles de sa liberté économique et technique. Par le terme de "progrès", on définit souvent tout développement qui progresse dans le temps ou tout changement, sans demander quels sont leur signification et leurs limites. Le progrès est fréquemment assimilé au progrès technique. Cependant, celui-ci n'est un progrès véritable que lorsqu'il possède une dimension humaine et quand le bien de l'homme est son point de référence.

Le sous-développement dont nous sommes témoins, n'est pas uniquement un sous-développement économique mais il est aussi culturel, politique, et tout simplement humain. C'est pour cela, sans doute, que la tristesse de l'existence à notre époque résulte avant tout de la conception économique du développement. L'épanouissement véritable ne peut pas consister en une accumulation ordinaire de biens et en la jouissance des biens et des services. Cet épanouissement ne peut exister au prix du sous-développement des masses de population et sans tenir compte des dimensions sociales, culturelles et spirituelles de l'être humain.

EFFETS REGIONAUX DES TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE DE L'ECONOMIE (QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES TENDANCES ACTUELLES EN POLOGNE)

A l'heure actuelle, l'économie polonaise est soumise à des transformations structurelles particulièrement profondes. L'inévitabilité de ces transformations est évidente, notamment dans le domaine de l'industrie. La structure de l'industrie est dépassée, en étant l'effet du modèle d'industrialisation des années 1950. Ce modèle reflète aussi bien la dépendance extérieure que le faible rendement de l'économie (ainsi que la consommation importante de matériaux et d'énergie qui s'y rapporte).

Les actions actuelles visent à accroître l'efficacité de l'économie ainsi qu'à accélérer le développement par le rétablissement de l'économie de marché. Il est évident que l'économie nationale basée sur le système du marché devra plus largement s'ouvrir aux marchés de l'Europe de l'Ouest et du monde ce qui entraînera des changements structurels dans l'exportation et dans la production: les mêmes bouleversements affecteront le domaine de la coopération économique de la Pologne avec les pays socialistes européens, et notamment avec l'URSS.

Les deux facteurs susmentionnés, liés réciproquement, c. à d. la restructuration de l'industrie et l'élargissement de l'ouverture de l'économie, entraîneront sans doute des conséquences pour le développement économique des différentes régions de Pologne. Cet aspect des transformations futures de l'économie constitue l'objet de cette communication qui tente de définir des tendances de la différenciation régionale au cours des années futures.

Les analyses dont les résultats sont présentés ci-dessous, sont pilotes par rapport à une étude plus importante en préparation, et elles font appel à des principes simplifiés et à des limites d'observation plus restreintes par rapport à cette étude. Dans cet essai on a adopté deux genres d'approches:

- 1) estimation de l'influence directe des changements de la structure de l'industrie par branches d'activité à l'aide de la méthode "shift-share";
- 2) définition des tendances actuelles de localisation dans le secteur non-agricole privé.

"EFFETS STRUCTURELS" DANS L'INDUSTRIE

L'estimation de l'influence directe des changements de la structure de l'industrie par branches d'activité a été effectuée à l'aide du schéma conceptuel de la méthode "shift-share" et en se servant de l'effectifs de l'emploi.

Principes. Etant donné que les principes de cette analyse sont bien connus, je me limiterai à ne rappeler que certains de ses éléments qui me serviront de référence. Ainsi donc, le terme de "déplacement" ("shift") concernant l'économie d'une région, est utilisé pour déterminer la différence entre l'importance réelle du changement du nombre des actifs (éventuellement de la population, de la production ou d'autres valeurs), et le changement hypothétique de cette valeur, respectivement suivant l'indice national ("changement proportionnel").

Le changement total est donc la somme du "changement proportionnel" et du "déplacement total". Quant à ce déplacement total, il est la somme du déplacement différentiel ("effet différentiel") et du "déplacement structurel" ("effet structurel").

L'effet différentiel est la somme des différences positives et négatives entre les changements réels de l'emploi dans les différentes branches d'industrie d'une région et les changements qui résulteraient d'un taux d'accroissement des différentes branches égal à celui de ces branches à l'échelon national.

Le second effet, structurel, reflète la mesure dans laquelle le déplacement total a été le résultat d'une structure plus ou moins favorable d'une région donnée au début de la période analysée; une part plus importante d'activités dynamiques, celles qui se caractérisaient à l'échelon national, par un taux de croissance supérieur à la moyenne, permet à la région donnée d'obtenir un effet structurel positif qui peut largement compenser dans les différents cas l'effet différentiel négatif et d'atteindre une valeur positive du déplacement total.

Le fait de distinguer ces trois composantes du changement est une convention analytique, utile pour présenter différents aspects du processus de changements quantitatifs représentés par la valeur de l'emploi total dans l'industrie de la région. En distinguant ces trois éléments on assume que l'accroissement proportionnel est en quelque sorte normal, alors que les effets différentiel et structurel sont des écarts déterminés par rapport à ce taux de croissance normal (c.à d. moyen), ces deux effets étant des valeurs indépendantes l'une de l'autre.

Sans discuter ce dernier principe (critiqué par un grand nombre d'auteurs), dans cette étude on s'est limité à n'évaluer que les effets structurels pour les régions, en renonçant complètement aux effets différentiels - ce qui équivaut à adopter le principe simplifié que le taux de croissance d'un secteur d'activité est le même dans toutes les régions du pays. La valeur ainsi calculée de l'effet structurel présente ce que l'on peut appeler un effet direct des changements de la structure de l'emploi national par branches d'activité, et qui résulte du fait qu'au moment initial de l'analyse, la structure régionale par branches d'activité était plus ou moins "favorable" (c. à d. qu'elle comportait une part plus ou moins grande de branches croissantes à l'échelon national à un taux supérieur à la moyenne pour l'industrie en général).

Dans notre cas, la notion d'effet structurel a été employée pour estimer les valeurs futures de cet effet dans les régions de Pologne. Une telle estimation nécessite l'adoption des principes déterminés se rapportant aux changements futurs de la structure de l'industrie par branches d'activité à l'échelon national. La démarche la plus juste consisterait sans doute à évaluer ces changements sur la base d'une étude de la situation et des possibilités de développement des différentes branches de l'industrie, ce qui est toutefois une tâche très ardue et pour laquelle on manque à l'heure actuelle de données essentielles. D'autre part, comme les changements de la structure de l'industrie au cours des dernières années ont été très lents, il était exclu de baser le raisonnement sur l'extrapolation des tendances actuelles. Dans cette circonstance, on a pris pour principe que ces transformations seraient similaires à celles des pays très développés, dans la période écoulée, les pays de référence retenus étant la France et le Japon (le bien-fondé de ce principe sera discuté dans la suite de cette communication).

Données. Conformément aux principes susmentionnées, les calculs des effets structurels hypothétiques pour les différentes régions (voïvodies) de la Pologne, pour la période de 1986-1996, ont été effectués sur la base des données suivantes:

a) les données qui se rapportent à la moyenne réelle de l'emploi en 1986, dans les différentes branches de l'industrie, dans les voïvodies de la Pologne, selon la statistique de l'emploi dans l'industrie socialisée, ont été classées par branches d'activité, comparable à chaque fois au classement dans lequel les données étaient présentées pour la France ou le Japon;

b) les indices des changements de l'état de l'emploi pour les mêmes branches de l'industrie française, dans les années 1978-1983 (extrapolés pour la période de 1978-1988), suivant l'Industrial Statistics Yearbook, United Nations (New York, 1979, 1982), ainsi que pour le Japon des années 1973-1983, d'après une étude de K. Matsuhashi et K. Togashi (1986, p. 217)¹, sous la réserve que les données qui figuraient pour la branche de "l'industrie du matériel de transport" ont été divisées en deux branches, à savoir "l'industrie des chantiers navals" et "l'industrie automobile", sur la base des informations figurant dans l'annuaire de MITI (Census of Manufacture).

Projection - version I ("française"). Dans les années 1978-1985, l'emploi dans l'industrie française a baissé de 5765 à 5009 mille personnes, c.à d. de 13,3%: dans l'extrapolation linéaire de cette tendance, cela se traduit par une réduction de 18,2% durant la décennie de 1978-1988 (on a effectué une extrapolation identique des valeurs qui se rapportaient aux différentes branches de l'industrie).

Quel étalon des changements de la structure de l'industrie par branches d'activité, mesurée à l'aide des effectifs de l'emploi, la France constitue-t-elle pour la Pologne? Pendant la décennie de 1978-1988 une baisse de l'emploi a été constatée dans tous les secteurs de l'industrie française, excepté pour l'industrie alimentaire et polygraphique; il est à noter qu'une baisse supérieure à la moyenne, donc une baisse de la part dans la structure de l'emploi industriel, caractérisait de nombreux secteurs qui employaient au total 45,3% du nombre total des actifs dans l'industrie au début de cette période. Il s'agit des industries suivantes: 1) industrie des charbonnages, 2) sidérurgie, métallurgie des métaux non-ferreux

¹ K. Matsuhashi, K. Togashi, 1988, The Spatial Organization of Japanese Manufacturing Industry after the Oil Crisis, [in:] Regional Development in Japan and Poland, ed. T. Kawashima, Kokon-Shoin Co. Tokyo,

et industrie des métaux, 3) industrie du matériel de transport, 4) industrie minérale, 5) industrie polygraphique et, 6) industrie textile, du vêtement et du cuir).

Dans la structure de l'industrie polonaise, ces mêmes industries employaient en 1986, 54,5% de l'effectif total de l'emploi industriel. Du point de vue de l'évaluation des tendances françaises en tant qu'étalon pour l'industrie polonaise, ce qui importe particulièrement, c'est que 35% y reviennent aux industries qui, déjà en 1978, avaient en France une moindre part dans la structure de l'emploi dans l'industrie, en n'y occupant que 18,3% des actifs dans l'industrie (industries des charbonnages, des métaux, minérale, textile et du cuir), seule l'industrie des charbonnages n'occupait pendant cette période que 1,2% dans la structure de l'emploi dans l'industrie française, alors qu'en Pologne, en 1986, cette valeur se chiffrait à 11,1%. La tendance d'une baisse future de la part de l'emploi dans ces mêmes industries en Pologne, semble ne susciter aucun doute.

Il faut également souligner qu'en adoptant les indices français pour les branches de l'industrie, on obtient, dans le cas de la Pologne, une baisse générale plus importante de l'emploi, en raison de la part plus grande de ces branches dont l'importance en France est décroissante, dans la structure de l'industrie polonaise par branches d'activité.

En se servant de ces indices, définis comme ci-dessus, des changements de l'emploi dans les différentes branches, on a calculé les effets structurels hypothétiques pour toutes les voïvodies de la Pologne, pour la période de 1986-1996. Bien entendu, la somme de ces effets est égale à zéro, alors que la somme des effets négatifs pour les voïvodies se chiffre à 113 000 personnes ce qui correspond à un chiffre relativement bas par rapport à la somme des actifs dans l'industrie, dans l'année initiale (4,2 millions) ainsi que par rapport aux changements estimatifs dans l'effectif total de l'emploi industriel (900 000). Cela résulte en grande mesure de la caractéristique des changements de l'emploi industriel en France, adoptés pour étalon (baisse relativement importante de l'emploi dans l'industrie avec des changements plutôt faibles dans la structure par branches d'activité).

Quoique en somme peu importantes, les effets structurels ont une répartition régionale caractéristique (voir Fig. 1). On observe deux régions compactes de changements négatifs: l'une dont les centres sont situés à Katowice (charbonnages et métallurgie) et à Łódź (industrie textile), l'autre — celle de la Basse Silésie (voïvodies de Legnica, Jelenia Góra et de Wałbrzych - industrie du cuivre, charbonnages, industrie textile). Toutes les voïvodies comportant de grandes villes, à l'exception de celles susmentionnées, et la plupart des voïvodies de la Pologne du nord et de l'ouest, présentent des changements positifs.

Projection — version II ("japonaise"). L'industrie japonaise représente un étalon des changements de la structure de l'emploi par branches d'activité légèrement différent par rapport à l'industrie française. Alors qu'en France on a observé une baisse très importante de l'emploi dans l'industrie et des changements relativement faibles de la structure de l'emploi par branches d'activité, l'économie japonaise des années 1973-1984 se caractérise par une baisse relativement faible de l'emploi dans l'industrie en général (près de 5%) et des transformations structurelles assez rapides. Ces dernières résultaient d'un taux sensiblement différencié des changements de l'emploi dans les différentes branches.

Version I

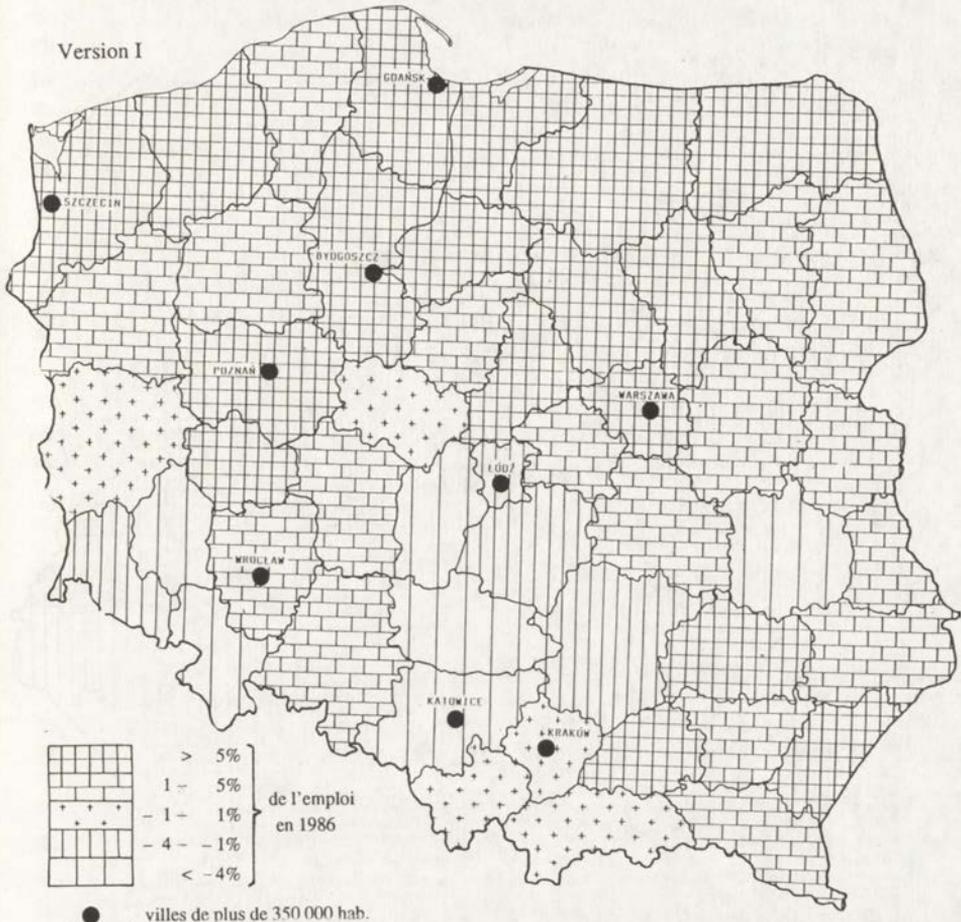


Fig.1. Effets structurels estimés. Industrie socialisée, changements de l'emploi 1986-1996

Ainsi, malgré une baisse de l'emploi dans toute l'industrie, sept secteurs ont manifesté une hausse de l'emploi; il s'agit des industries électriques et électroniques avec un indice de croissance de 1,29, et de l'industrie polygraphique (1,12). A cette même époque, neuf branches de l'industrie possédaient des indices de changements non seulement négatifs mais aussi inférieurs à la moyenne; on y remarque en particulier l'industrie navale (0,62), l'industrie textile (0,64) ainsi que l'industrie métallurgique et sidérurgique (0,76).

Les valeurs hypothétiques des effets structurels pour les voïvodies de la Pologne, pour les années 1986-1996, calculées suivant les indices susmentionnés pour les branches de l'industrie japonaise, donnent une somme des effets négatifs égale à 95 000 actifs. Comparé à la version I de la projection, cela constitue également un chiffre peu élevé par rapport à l'ensemble des actifs dans l'industrie en 1986, toutefois plus important qu'en France et par rapport à la baisse estimée de la part de l'emploi dans toute l'industrie (environ 250 000 personnes).

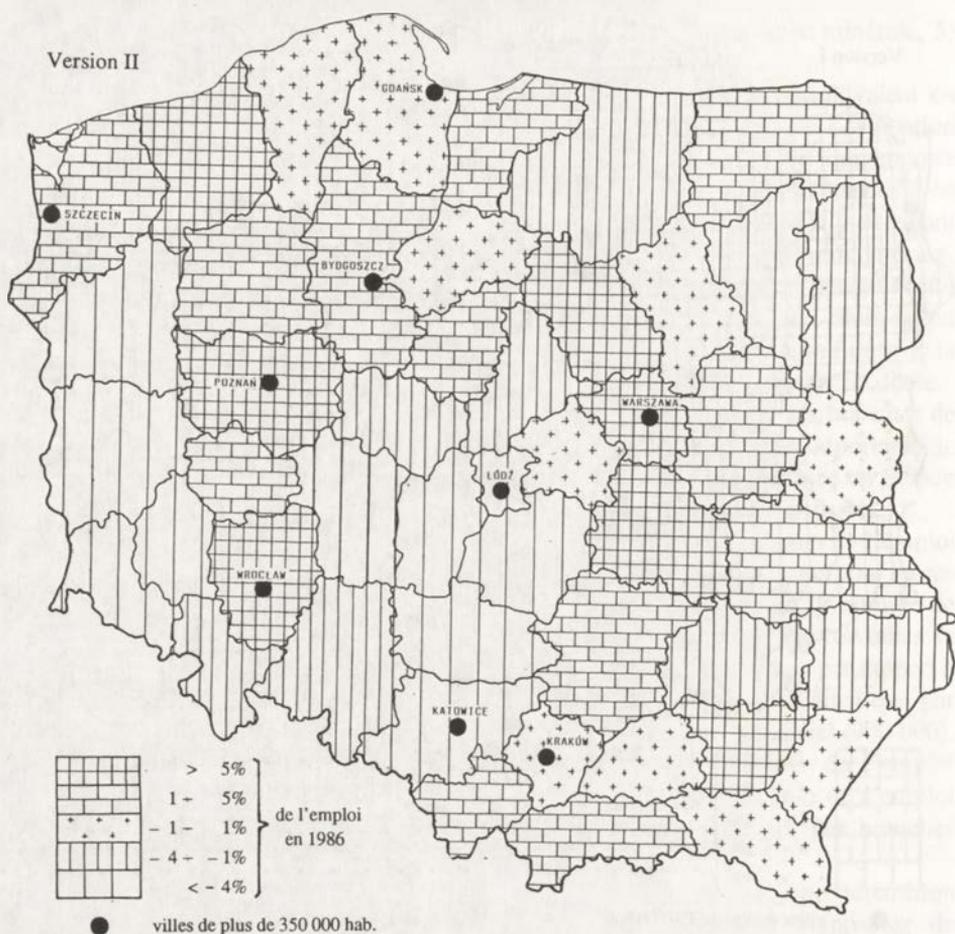


Fig.2. Effets structurels estimés. Industrie socialisée, changements de l'emploi 1986-1996

La répartition régionale des effets structurels, en valeurs se rapportant à l'emploi dans l'industrie en 1986, est représentée sur la Fig. 2. On remarque que les valeurs négatives extrêmes (inférieures à 10% de la valeur de l'emploi dans l'industrie de la voïvodie en 1986) sont celles de deux groupes de voïvodies, à savoir: 1) le groupe ayant pour pôles les villes de Łódź et Katowice, et 2) les voïvodies situées le long de la partie méridionale de la frontière occidentale, qui constituent une région continue englobant également la voïvodie de Walbrzych. D'autre part, un effet structurel si important qu'il donne en conséquence l'augmentation de l'emploi dans l'industrie (malgré une baisse générale de l'emploi dans l'industrie nationale de 5,9%), caractérise six voïvodies dont trois comportent de grandes agglomérations urbaines (Varsovie, celles de Poznań, et de Wrocław).

Conclusion. Les principes adoptés comportent deux modèles de transformations de la structure de l'emploi dans l'industrie par secteurs d'activité. Ces modèles représentent une division proche des branches de l'industrie en branches augmentant ou réduisant

leur part dans la structure totale de l'emploi industriel, semblable à l'image des changements s'opérant dans la structure de l'industrie par branches d'activité des pays plus développés (il faut considérer comme exceptionnelle la hausse de l'emploi dans la métallurgie du fer et de l'acier en France). Par contre, les pays qui représentent ces deux modèles diffèrent par la profondeur des transformations de la structure de l'emploi par branches d'activité et par le nombre d'actifs dans l'industrie. Alors que dans l'industrie française on constate une baisse relativement très forte de l'emploi dans presque toutes les branches, et un taux de changements assez peu différencié, au Japon, l'emploi industriel n'a baissé qu'insensiblement mais avec une différenciation importante des changements dans les différentes industries, et par là une vitesse élevée des changements accélérés de la structure par branches d'activité.

On peut prévoir avec une forte probabilité qu'au cours des années à venir, les changements de la structure industrielle polonaise par branches d'activité dans les catégories de l'emploi, seront délimités par ces deux modèles en question. On a effectué deux projections pour les voïvodies polonaises, en se servant du schéma de l'analyse "shift-share" et des valeurs numériques pris dans ces deux modèles de changements structurels. Ces projections montrent que les résultats directs de ces changements sous forme d'une valeur totale d'"effets structurels", d'après le principe d'analyse de "shift-share", sont relativement peu importants par rapport aux changements que subira l'industrie dans sa totalité. Par contre, ces effets en question sont localisés assez nettement, et de manière proche dans les deux cas de projection.

La majorité des effets négatifs, dans les deux projections, se manifeste sur deux territoires: 1) le territoire central et méridional, comportant les voïvodies de Łódź, Sieradz, Częstochowa et Katowice, et 2) le territoire de Basse Silésie, comportant les voïvodies de Legnica, Jelenia Góra et Walbrzych. Ces deux territoires regroupent, dans la projection "française" - 90%, et dans la projection "japonaise" — 77% de la somme nationale des effets négatifs. Les effets positifs sont légèrement moins concentrés et différemment localisés dans les deux versions. Toutefois, dans les deux cas, une partie considérable de ces effets reviennent aux voïvodies comportant de grandes agglomérations de la Pologne centrale et occidentale, telles que: Varsovie, Poznań, Bydgoszcz, Wrocław, Szczecin et Gdańsk (dans la version "française", elles regroupent près de 50%, et dans la version "japonaise" — près de 70% de la somme globale des effets positifs à l'échelon national). On constate que dans les deux projections, c'est l'agglomération de Varsovie qui est sensiblement favorisée.

LES ECONOMIES DE LOCALISATION

Comme on a pu le constater précédemment, dans les conditions polonaises, l'influence directe des changements de la structure par branches d'activité sur la différenciation régionale du taux du développement industriel, sera relativement faible (à l'exception des cas peu nombreux de voïvodies industrielles ou d'agglomérations de grandes villes, telles que Katowice, Łódź, ou Varsovie). D'autant plus grande sera l'importance des conséquences secondaires des changements qui s'opèrent dans la

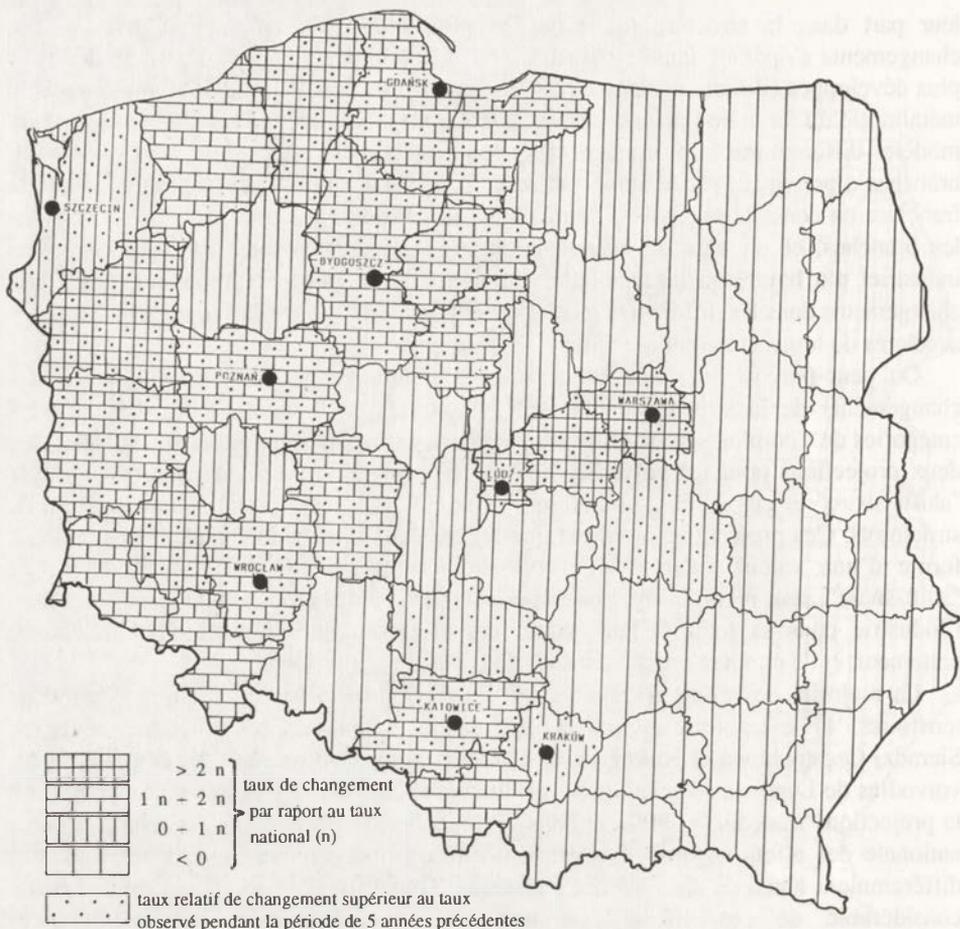


Fig.3. Changements de l'emploi 1980-1985 dans le secteur privé non-agricole

structure de l'économie et dans les principes de son fonctionnement, résultant des économies comparatives que les différentes régions proposent aux divers types d'activité économique. Dans l'analyse "shift-share", on analyse ainsi les valeurs des effets différentiels. Dans cette étude, on a décidé d'avoir recours à un autre indice défini par les conditions changeantes du développement des régions.

L'indice adopté est l'accroissement du secteur privé non agricole. Dans ce cas également, on a eu recours aux données sur l'emploi, les seules existantes voire exactes et comparables dans le temps. On a soumis à l'analyse la différenciation régionale de l'indice des changements de cette valeur au cours de la période de 1981-1986.

Cette analyse montre que durant ces cinq années, sur les 49 provinces (voïvodies) polonaises 19 possédaient un taux d'accroissement supérieur au taux national (voir Fig. 3), dont:

— des taux supérieurs, environ triplés, caractérisaient les provinces ayant pour

centre les plus grandes villes polonaises, Varsovie et Łódź, ainsi que la voïvodie de Skierniewice, située entre ces villes,

— toutes les 16 autres voïvodies de ce groupe sont localisées dans la partie occidentale, la plus développée de Pologne; le taux de huit d'entre elles a doublé par rapport au taux national (dont Katowice, Poznań et Wrocław).

Il est caractéristique que dans presque toutes les voïvodies du groupe en question, les différences relatives entre les taux de croissance régional et national ont augmenté par rapport aux cinq années passées (1976-1981).

Il est vrai que ces données se rapportent au secteur privé qui n'englobait en Pologne à cette époque que 10% d'actifs dans le secteur non agricole. Néanmoins, elles peuvent servir d'indice assez significatif des tendances contemporaines de localisation étant donné que, premièrement, le comportement (behaviour) de ce secteur est basé de manière évidente sur le principe du marché (c.à d. celui dont l'importance augmente dans l'économie polonaise), et deuxièmement, qu'en Pologne, ce secteur est composé de petites entreprises, donc de celles qui constituent dans le monde actuel la partie la plus dynamique de l'économie de marché.

Ces analyses démontrent que le fait de baser la reconstruction de l'économie sur le mécanisme du marché conduira à une plus grande différenciation interrégionale du développement économique. Cette différenciation favorise les territoires les plus développés, dont les infrastructures technique et sociale sont meilleures et qui sont plus accessibles au marché national et aux marchés européens très développés, autrement dit, les territoires qui présentent de meilleures opportunités de développement, particulièrement aux activités économiques qui auront le caractère le plus dynamique dans la nouvelle situation.

Comme on l'a constaté à l'introduction de cet exposé, ces analyses ne constituent que la trame initiale d'une étude plus importante. Toutefois, on a jugé utile de les présenter afin d'exposer les nouvelles orientations de la géographie économique polonaise.

...the first time that the volume of ...

LA POLOGNE ET L'EUROPE — BILAN DE L'OUVERTURE*

Un héros de l'une des pièces de Sławomir Mrożek, voulant déterminer la position de la Pologne, dit que c'est un pays situé à l'ouest de l'Est et à l'est de l'Ouest. Cette expression est très juste et montre brièvement toute l'indétermination de la situation de la Pologne, pays qui se trouve dans une zone transitoire entre deux mondes culturels distincts, entre deux civilisations. La ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest passait toujours à travers l'Etat polonais et était à peu près stable, indépendamment du fait que les frontières de notre pays se trouvaient plus à l'est ou plus à l'ouest.

LES TOURBILLONS DE L'HISTOIRE

Si l'on partage le territoire de la Pologne dans ses frontières actuelles en trois bandes dans le sens des méridiens et en trois bandes dans le sens des parallèles, on constate que la bande sud comporte au total 39 p. 100 des villes polonaises comptant aujourd'hui plus de 10 000 habitants, mais dont 49 p. 100 existaient déjà au XIIIe siècle. Ces chiffres sont respectivement de 31 et 23 p. 100 pour la bande centrale, et de 30 et 29 p. 100 pour la bande septentrionale.

A travers une partie de la Pologne passe l'extrémité d'une ligne invisible séparant l'Europe, que Fernand Braudel a tracé de Lyon à Cracovie, en passant par Genève, Bâle, Augsburg et Vienne.

Les différences sont encore plus grandes lorsqu'on examine les bandes partageant la Pologne dans le sens des méridiens terrestres. En effet, la bande ouest regroupe au total 42 p. 100 des villes, mais dont 68 p. 100 existaient déjà au XIIIe siècle. Dans la bande centrale, il y a également 42 p. 100 des villes de Pologne, dont 31 p. 100 seulement datent de la période ancienne en question. Enfin, la bande orientale ne comprend que 16 p. 100 des villes, avec moins de 2 p. 100 de cités dans les temps anciens; Ainsi donc, du point de vue géographique, le niveau relatif d'urbanisation n'a pas trop évolué depuis le XIIIe siècle, et, comme jadis, les villes sont aujourd'hui concentrées dans les territoires du sud-ouest et partiellement du centre-ouest de la Pologne; comme au XIIIe siècle, c'est toujours la Vistule qui délimite la frontière entre les niveaux d'urbanisation.

L'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud s'interpénètrent et se chevauchent en Pologne. Il en

* Abrégés faits par la rédaction

est de même à l'échelle de l'Europe où se constituent - selon Fernand Braudel - quatre "fuseaux historiques": l'isthme russe, l'isthme polonais, l'isthme de la Haute Allemagne et l'isthme français (F. Braudel 1982).

La christianisation de la Pologne par Rome, au Xe siècle, signifiait l'inclusion de notre pays dans l'orbite occidentale. Par la suite, l'union personnelle avec la Lituanie dirigea l'attention de la Pologne vers l'Est et la fit entrer dans l'orbite orientale. C'est ainsi que la Pologne devint un Etat aux multiples minorités ethniques, un creuset où se mélangeaient les influences de diverses cultures et de civilisations, un lieu où se heurtaient des intérêts politiques variés.

En adoptant le christianisme, la Pologne devint une partie intégrante de l'Europe d'alors, mais l'écart séparant les Polonais de la civilisation occidentale était déjà considérable. En témoignaient non seulement le niveau technique, la grandeur et l'aménagement artistique des ouvrages d'architecture, mais aussi les données caractérisant l'activité économique, tout particulièrement la niveau de la production agricole. Fernand Braudel indique que le rendement des quatre céréales de base était longtemps très faible: de 4,1 à 4,7 grains récoltés pour un de semé. Le rendement n'était pas le même partout: il était le plus élevé en Angleterre où l'indice 4,7 fut atteint le plus tôt, entre 1250 et 1499, puis vint la France avec un rendement de 4,3, qui ne fut enregistré en Allemagne et dans les pays scandinaves que beaucoup plus tard. La situation était la plus mauvaise en Europe orientale, où l'indice 4,1 ne put être atteint que pendant la période de 1550 à 1820. Or, entre 1750 et 1820, l'Angleterre et les Pays-Bas avaient déjà atteint l'indice de productivité 10, alors qu'en Europe orientale on n'obtenait que 40 p. 100 du rendement des pays les plus avancés. C'était déjà un véritable abîme (F. Braudel 1967).

Le retard de la Pologne n'est donc pas un problème issu des derniers siècles ni même des dernières décennies. Pendant au moins deux siècles, la Pologne fut une puissance européenne (XVe-XVIe siècles), mais elle ne fut jamais forte au point de vue économique, ce qui vient à dire qu'elle ne pouvait être ni un pôle de croissance ni un centre d'innovations techniques et de civilisation.

Pendant la période de démembrement, la ligne de délimitation traversant la Pologne, en particulier la frontière entre l'Ouest et l'Est s'est consolidée. Les territoires occidentaux, ayant été incorporés à la Prusse, se trouvèrent sous l'influence civilisatrice de l'Occident. Les terres méridionales, intégrées dans la monarchie austro-hongroise, furent également dans la mouvance occidentale, tandis que les parties centrale et orientale de la Pologne, occupées par Russie, furent soumises pendant presque un siècle et demi non seulement à la russification mais aussi à une orientalisation spécifique.

La Russie du XIXe siècle, quelque peu européanisée, restait cependant profondément ancrée dans son passé asiatique, ce qui se traduisait par la forme de gouvernement et par la structure sociale, aussi bien que par le niveau de civilisation. Ces éléments asiatiques, par la force des choses, non seulement pénétraient dans les terres polonaises, ce qui avait déjà lieu auparavant, mais étaient sciemment implantés par les occupants.

Pendant l'entre-deux-guerres, la Pologne indépendante continua d'être un pays à deux facettes. Les territoires orientaux, habités — à l'exception des villes — par des populations biélorusses et ukrainiennes, étaient séparés des terres occidentales, soit de la Grande-Pologne, de la Poméranie et de la Silésie, par un écart quant au niveau de civilisation. Le territoire de la Galicie et les terres occupées par les Russes étaient un peu

différenciés. Dans le même temps, cependant, les terres orientales de la Pologne constituaient la frontière de l'Europe, au delà de laquelle s'étendait l'inquiétant "empire bolchevique". A cette époque, l'Etat polonais se penchait vers l'Ouest, et l'Ouest considérait la Pologne comme un "cordon sanitaire" séparant l'Europe de l'Union soviétique. Le totalitarisme stalinien était un produit doublement inquiétant, non seulement parce qu'il était communiste, mais aussi à cause de sa nature asiatique. C'est aussi une des raisons pour laquelle le totalitarisme nazi paraissait pendant longtemps moins dangereux aux nations occidentales, car il se développait en Europe et devait donc être nécessairement civilisé par définition. Dans les tenailles des deux empires totalitaires qui finalement s'accordèrent, bien que pour peu de temps, la Pologne n'avait aucune chance.

La victoire de l'Union soviétique sur les Allemands, confirmée par les accords de Yalta, déplaça la zone d'influence de cette puissance vers l'ouest, au-delà de la Pologne. En 1945, la frontière politique de l'Europe fut établie sur l'Elbe, une grande partie de l'Europe centrale ayant été entraînée dans l'orbite orientale. Pendant les années de la guerre froide, c'était une frontière impénétrable qui, selon Edgar Morin, séparait l'Europe en deux demi-Europes. Le symbole de cette division, beaucoup plus significatif pour l'Ouest que pour l'Est, est le mur de Berlin, élevé en 1961, soit déjà pendant la période poststalinienne. Petit à petit, des fissures se firent dans les barbelés des frontières, qui rendirent possibles les relations entre les pays de démocratie populaire et l'Ouest, non seulement les relations officielles commerciales et culturelles, mais encore les contacts entre individus. Lentement, avec bien du mal, les portes de l'Europe commencèrent à s'entrouvrir.

En 1945, les frontières de la Pologne se sont déplacées considérablement vers l'ouest, ce qui lui donna donc une chance de mieux s'intégrer à l'Europe. Or, la frontière occidentale polonaise fut fixée à la ligne Oder-Neisse sous la pression de l'Union soviétique dans sa propre zone d'influence. Ceci empêcha évidemment l'ouverture de la Pologne à l'Ouest et provoqua — le stalinisme aidant — une augmentation du nombre d'éléments asiatiques dans de multiples domaines de la vie sociale et une régression du niveau de civilisation.

"L'Europe — écrit Edgar Morin — est une notion géographique dépourvue de frontières avec l'Asie et une notion historique à frontières variables" (E. Morin 1988, p. 19).

L'Europe est donc une notion qu'il est impossible de définir sans ambiguïté. La variabilité de ses frontières résulte des causes politico-militaires, mais indépendamment de celles-ci il existe des frontières entre les civilisations. De telles frontières traversent aujourd'hui encore la Pologne, et elles correspondent en gros aux "coutures des anciennes zones d'occupation", comme les définit Stefan Kurowski. De part et d'autre, les terrains diffèrent entre eux au premier coup d'oeil: une autre disposition des champs, un autre système d'aménagement des villes et des villages, des comportements humains différents, un autre style de vie, des systèmes de valeurs variés. Zamość et Przemyśl, villes situées à une centaine de kilomètres l'une de l'autre, diffèrent tellement comme si elles appartenaient à des cercles de civilisation différents.

LES FRONTIÈRES POLONAISES

Plus que toute autre nation, les Polonais sont des gens de zones frontalières. Des zones frontalières polono-lituanienne, polono-biélorusse, polono-ukrainienne, polono-slovaque et polono-allemande. La multiplicité et la disparité des populations voisines favorisaient l'interpénétration des cultures, et l'instabilité des frontières nationales renforçait parfois ces influences.

La polonisation de la Lituanie, de la Biélorussie et de l'Ukraine avait pour conséquence profonde la pénétration de la civilisation européenne plus à l'est. Toutefois, la russification de la Pologne rétrécissait les frontières européennes. La germanisation prussienne, porteuse de civilisation, avait pour but — tout comme la russification — de dépouiller l'élément polonais de son caractère national. Il subsistait cependant obstinément, conservant son identité nationale non seulement dans les territoires de l'Etat polonais d'avant le démembrement, mais aussi en Silésie et en Prusse-Orientale. La coexistence des populations des zones frontalières, variées sur le plan ethnique, créait des rapports et des liens complexes, et il arrivait souvent que les divisions nationales concernaient les membres d'une même famille. Durant l'entre-deux-guerres, de nombreux officiers supérieurs polonais étaient issus des armées prussienne, autrichienne et russe, et certains d'entre eux au début ne parlaient que très peu le polonais. Le contre-amiral Józef von Unrug, chef suprême de la marine de guerre polonaise, qui lutta en 1939 contre les agresseurs hitlériens, était un ancien officier de la "Kriegsmarine" impériale allemande.

En 1945, la population polonaise habitant la Silésie et la Prusse-Orientale se trouva dans les frontières de l'Etat polonais. Ce n'était cependant pas l'aboutissement du sort de la population de cette zone-frontière.

Il existe de nombreux exemples de perception des frontières des anciens Etats annexés par les habitants des zones frontalières. Par exemple, on peut encore observer le conflit existant entre les populations de la Silésie (récupérée) et du Bassin houiller (Zagłębie); ce conflit était spécifiquement orienté après la guerre par une politique d'équilibre particulier entre les deux groupes de population dans les organes directeurs de la voïvodie de Katowice. Le poste de premier secrétaire du Comité de Voïvodie du Parti Ouvrier Unifié Polonais était réservé, durant de longues années, à une personne originaire du Bassin houiller, tandis que la fonction de voïvode était toujours confiée à un Silésien. Ce conflit a une origine tant ethnique que culturelle. L'antagonisme entre les habitants de la Silésie et du Zagłębie s'aggrava pendant la Seconde Guerre mondiale et au cours des années qui suivirent la Libération.

Le sort des Polonais habitant l'ancienne zone frontalière germano-polonaise n'était pas à envier juste après la Seconde Guerre mondiale. Actuellement, ce problème a été le mieux étudié en Haute-Silésie et dans le pays d'Opole, mais des problèmes semblables sont apparus également en Warmie, en Mazurie et en Poméranie.

Une question capitale pour l'avenir de la population autochtone polonaise de l'ancienne zone frontière polono-allemande fut la manière d'agir des autorités centrales polonaises, pour résoudre, en dépit de l'avis négatif et des objections des autorités régionales, le problème de la "Volkliste" en Haute-Silésie. Contrairement au territoire du Gouvernement Général, l'inscription sur cette liste n'était pas facultative mais

obligatoire, avec cette précision que la répartition dans les catégories respectives (de la IVe à la Ire) était du ressort des autorités administratives du IIIe Reich. Au fil des années de guerre, diverses catégories de la population autochtone polonaise étaient déplacées vers les classes supérieures, ce qui était lié à l'incorporation dans la Wehrmacht ou au travail obligatoire dans des entreprises d'armement.

Le décret du KRN (Conseil National du Peuple) de février 1945 suspendait automatiquement les droits civiques de toutes les personnes faisant partie des catégories III et IV. Ces droits pouvaient leur être restitués à condition de présenter une déclaration écrite de fidélité à la nation et à l'Etat démocratique polonais, et après vérification que les personnes n'avaient pas collaboré de leur propre gré avec les Allemands. Les personnes inscrites dans la IIe catégorie avaient la possibilité de solliciter leur réhabilitation devant un tribunal. Dans l'attente de la sentence de réhabilitation, ces personnes étaient susceptibles d'une saisie de biens et d'un séjour dans un camp de travail forcé. Cette question s'est davantage compliquée après la mise en vigueur de la loi de mai 1945, en vertu de laquelle la présentation d'une déclaration de fidélité ne conduisait pas à l'octroi de droits civiques, mais seulement leur restitution conditionnelle pour une période de 1 an. Le décret de septembre 1945 régla finalement le statut personnel en matière de nationalité des personnes faisant partie des catégories III et IV, mais ne modifia pas la situation juridique des personnes de la catégorie II. Vers la fin de 1945 rentrèrent dans leurs foyers environ 10 000 soldats de l'armée polonaise du général Anders, recrutés en grande partie parmi les déserteurs de l'armée allemande, et qui en tant que tels se trouvaient auparavant inscrits dans la IIe catégorie. Conformément à la loi en vigueur, ils auraient dû être enfermés dans des camps de travail forcé, dépossédés de leurs biens et obligés de prouver leur innocence devant un tribunal. La situation, comme le constate W. Błasiak, était donc devenue totalement absurde. Il importe cependant d'ajouter que les personnes de la IIe catégorie de "Volkliste" n'étaient pratiquement pas envoyées dans des camps de travail forcé, car cela aurait pu causer des problèmes de main-d'oeuvre dans les industries nouvellement mises en activité. La situation juridique créait cependant des possibilités d'abus importants dans ce domaine.

Enfin, le décret de septembre 1946 déplaça la question de responsabilité pour l'appartenance à la "Volkliste" du plan collectif au plan individuel et à la nécessité de déterminer effectivement la nationalité. Néanmoins, pendant un an et demi, la population de Silésie connut des mesures discriminatoires et fut marquée, comme l'écrit l'auteur cité ci-dessus, d'un cachet dépréciatif d'infériorité nationale et civique, ce qui la fit se renfermer sur elle en conséquence d'une réaction défensive naturelle. Dans cette situation, on assiste à la consolidation des liens régionaux et locaux au détriment des liens nationaux (W. Błasiak 1988).

L'exemple cité montre quelles peuvent être les conséquences de décisions irréflechies du pouvoir central, décisions prises sans tenir compte de la diversité et de la spécificité régionale et locale.

La première vague migratoire vers la Silésie était constituée de pillards suivant de très près le front et souhaitant s'enrichir facilement. Ils inspiraient de la répugnance à la population silésienne qui ne voulait rien avoir de commun avec ces Polonais venus en Silésie

pour piller. Aussi, pour cela certains autochtones optaient pour la nationalité allemande. La deuxième vague de migrants était composée de personnes déplacées venant d'autres régions de la Pologne. N'ayant pas conscience de la situation complexe dans laquelle était placée la population de cette zone-frontalière, les nouveaux venus étaient convaincus qu'ils étaient arrivés dans une région habitée par des Allemands. Ils occupaient arbitrairement des habitations et des exploitations agricoles, sans se demander si elles avaient appartenu auparavant à des Allemands ou à des Silésiens. Les rapatriés des anciennes terres polonaises orientales se trouvaient dans une situation beaucoup plus difficile, car, contrairement aux personnes déplacées des régions avoisinantes, ils ne savaient pas où revenir, aussi s'opposaient-ils à toute vérification de l'appartenance nationale, qui pourrait les priver de demeures et d'exploitations dont ils avaient déjà pris possession. Comme l'écrit Z. Rykiel, il s'était alors créé une image d'autochtone, identifié à un Allemand, voire à quelqu'un de pire, à un Allemand caché, ce qui servait de justification morale aux personnes durement éprouvées par la guerre, pour leur comportement envers la population locale. D'autre part, pour les Silésiens un type particulier de Polonais était apparu: le pillard, l'Ukrainien, le barbouze (Z. Rykiel 1988).

En outre, tous les principaux postes - dans les territoires nouvellement récupérés - étaient occupés par des représentants d'une population récente, ce qui ne faisait qu'aggraver les conflits existants. Après une période de transferts intensifs de populations, en vertu de la politique d'homogénéisation nationale de l'Etat, la situation s'était apparemment normalisée, alors qu'en réalité, la population autochtone des zones frontalières ne s'était pas intégrée pleinement dans la société polonaise. Cela venait tant des épreuves subies juste après la Libération que d'un sentiment spécifique d'identité de ce groupe dont la conscience nationale était indéterminée, ni allemande ni polonaise, seule existait une conscience régionale, exprimée par un sentiment d'union avec la terre, le lieu, le milieu local, traduit, comme le constate Z. Rykiel, par "la transition entre la polonité et la germanité était tout à fait floue, et non pas par à-coups, et c'était beaucoup plus une question de degré de participation qu'une question d'appartenance" (Z. Rykiel 1988).

Lorsque se présentèrent des possibilités de départ en République fédérale d'Allemagne, dans le cadre "de l'action de jonction des familles", de nombreuses personnes en Silésie, en Warmie et en Mazurie profitèrent de cette occasion, attirées par la qualité de la vie ainsi que par la possibilité d'obtenir des pensions, des retraites et des indemnités relativement élevées. Cependant, il y a eu aussi des Polonais parmi les partants, des personnes ayant fait preuve de civisme — des anciens insurgés de 1919-1921 et des militants ethniques.

Dans l'ouvrage déjà évoqué de Z. Rykiel, nous trouvons d'intéressants renseignements sur cette tendance à l'émigration. En résultat des investigations menées à Bytom, en 1981, il apparaît que 100 p. 100 des personnes interpellées désiraient quitter la Pologne lorsque les parents (le père et la mère) étaient originaires de la ville de Bytom; 50 p. 100 quand l'un des parents était originaire de Bytom et l'autre de la Silésie; 50 p. 100 également lorsque l'un des parents seulement provenait de la Silésie; seulement 40 p. 100 souhaitaient émigrer lorsque les deux parents n'étaient pas originaires de la région.

"Comme on demandait aux migrants - écrit Rykiel - d'abandonner la nationalité

polonaise, on donnait l'impression que c'était une émigration à caractère ethnique. Cela favorisait la renaissance de sentiments antisilésiens dans la région de Katowice, sentiments fondés sur la conviction de la position privilégiée des Silésiens, car eux seulement avaient la possibilité d'émigrer pour améliorer leur niveau de vie. La conséquence fut une recrudescence des attitudes germanophiles, car les groupes socio-territoriaux non silésiens de la région de Katowice étaient persuadés qu'un tel comportement facilitait, voire rendait possible l'émigration économique" (Z. Rykiel 1988).

Le problème du caractère distinctif et de la spécificité des populations des zones frontalières était passé sous silence durant de longues années. Dans les années soixante-dix, période d'émigration très poussée vers la R.F.A en vertu d'un accord intergouvernemental, il était interdit dans la voïvodie de Katowice de publier une information quelconque à ce sujet. Dans le monde de la fiction magique, il ne peut exister de problème sur lequel rien n'est écrit. Il paraît que dans les années quatre-vingt encore, les autorités de la voïvodie de Gdańsk étaient mal disposées envers le mouvement régional de la population kachoube.

A la suite d'une politique de nationalités déplorable juste après la Seconde Guerre mondiale, puis d'une activité d'homogénéisation nationale empêchant les populations des zones frontalières de cultiver leur spécificité et de conserver leur identité, on a vu apparaître le problème de la minorité ethnique allemande en Pologne, qui n'existait pas depuis 1945. C'est là sans nul doute, un exemple amer d'ironie de l'histoire.

Après la guerre, il avait été dit à maintes reprises que la Pologne était devenue un pays homogène sur le plan national et ethnique, ce qui devait être avantageux. Cette affirmation n'était cependant pas tout à fait vraie, ni sur le plan des faits réels ni sur le plan des valeurs. En comparaison avec la situation d'avant la guerre, les minorités ethniques sont devenues un phénomène marginal du point de vue numérique, bien qu'elles existent toujours. W. Markiewicz avait par contre raison lorsqu'il affirmait, il y a plusieurs années de cela, que les minorités ethniques dans la Pologne d'avant-guerre, outre les problèmes qu'elles posaient, étaient un facteur de dynamisation de la société polonaise et de développement de sa culture.

Les minorités ethniques ont marqué leur existence d'une manière plus visible après 1980, date à laquelle se sont présentées des possibilités d'action d'organisations et d'associations régionales et locales. Il existe en Pologne aussi bien des minorités nationales, telles que les minorités biélorusse, lituanienne, ukrainienne et juive, que des minorités ethniques: kachoube, lemke, etc., et aussi des minorités régionales dont le sentiment de distinction est varié, comme par exemple les Silésiens ou les montagnards du Podhale. Elles devraient avoir la possibilité de cultiver pleinement leur caractère spécifique.

En raison du recouvrement des territoires occidentaux et du changement des frontières, la limite de civilisation de la Pologne s'est déplacée vers l'ouest, ce qui a été accompagné d'immenses transferts de populations. Les territoires occidentaux absorbèrent des colons venant des régions limitrophes et de la Pologne centrale, des rapatriés des anciens territoires polonais de l'est, des rapatriés de nombreux pays européens: France, Allemagne, Roumanie, Yougoslavie, des réfugiés politiques grecs, ainsi que des Lemkes qui furent forcés de quitter leurs foyers subcarpathiques. Ces populations, se sont établies à la campagne ou dans les villes, se sont mélangées, car il

était plutôt rare qu'un seul village soit peuplé par une communauté homogène du point de vue ethnique. Transférées dans des conditions différentes, dans des sites et des entourages sociaux étrangers, elles étaient obligées de s'adapter à la nouvelle situation. Cette adaptation était souvent rendue difficile en raison de la différence entre le niveau de développement peu élevé de certaines communautés, surtout des rapatriés d'au-delà du Boug, et l'aménagement relativement moderne des villes, des habitations et des exploitations agricoles. La capacité d'adaptation aux nouvelles conditions d'existence variait selon les groupes de colons, mais l'adaptation est un processus présentant un double aspect: d'une part les nouveaux venus devaient s'habituer à la nouvelle situation, mais d'autre part, ils adaptaient leur entourage à leurs coutumes et à leurs besoins. Rien donc d'étonnant à ce que l'on ait assisté à la destruction d'une grande partie des équipements techniques qui semblaient être inutiles et dont on n'arrivait pas à s'en servir. C'est ainsi que s'ensuivit une certaine orientaliation de ces territoires.

Les grandes exploitations agricoles dans les territoires occidentaux recouverts étaient en général partagées entre deux ou plusieurs familles, ce qui ne facilitait guère l'adaptation et causait de multiples conflits. Pendant de nombreuses années, les autorités n'étaient pas disposées à régler le problème de la propriété des terres, car — ayant pour objectif la collectivisation — elles considéraient que c'était inutile, voire que cela pourrait être un obstacle important à la création de coopératives agricoles. Cela accentuait l'aspect provisoire et rendait difficile l'acclimatation au nouveau milieu.

Les disparités culturelles entre les divers groupes de nouveaux venus, qui se manifestaient parfois très fortement dans les relations quotidiennes, ne pouvaient s'exprimer institutionnellement en raison de la politique d'homogénéisation nationale de l'Etat, et comme elles étaient étouffées, cela ne favorisait guère l'adaptation des groupes concernés de la population. En revanche, un facteur de stabilisation des nouveaux venus, en particulier des rapatriés des anciens territoires de l'Est, était la prise de conscience qu'ils ne savaient pas où se situer.

Ces processus n'ont pas été présentés dans les publications scientifiques ni dans les oeuvres littéraires. Dans les années cinquante, ces thèmes n'étaient peut-être pas interdits, mais au moins étaient-ils très démodés. La suppression de la sociologie a empêché par ailleurs l'étude des processus sociaux dans les territoires occidentaux recouverts. Ce n'est que vers la fin de la même décennie que les sociologues purent entreprendre l'étude de ces problèmes, mais il était déjà alors impossible d'intercepter certains phénomènes en raison du temps passé. Nombre de questions ne pouvaient être abordées, car la censure bloquait toutes les publications traitant de phénomènes négatifs intervenant dans les territoires occidentaux recouverts, vu que ces informations pouvaient être mises à profit par les "revanchards" ouest-allemands. Dans cette circonstance les ouvrages sociologiques traitant de l'adaptation et de l'intégration des populations dans les terres retrouvées se distinguaient par une optique spécifique, qui consistait à mettre en évidence et à évaluer le mieux possible les facteurs d'homogénéisation, tout en passant sous silence l'importance des facteurs de diversification en matière de formation des communautés des territoires occidentaux recouverts par la Pologne.

Or, la propagande accentuait avec exagération le caractère polonais dans l'histoire de ces territoires, alors que plusieurs siècles de germanisation avaient réussi à éliminer la

plupart des manifestations matérielles de la présence polonaise. Dans cette situation, il était difficile de faire une distinction entre les monuments historiques polonais et allemands, et l'assimilation par les nouveaux habitants de la substance matérielle culturelle en place était donc aussi bien sélective qu'accidentelle. De nombreux monuments secondaires non-classés ont subi une détérioration naturelle, comme p. ex. les cimetières, c'est justement, sur ces pierres tombales que l'on peut découvrir des vestiges polonais. Sous prétexte de faire disparaître les vestiges de la présence allemande, on a détruit dans les années soixante-dix - les vieux moulins "Sainte-Claire", à Wrocław, tandis qu'à Katowice a été démolie une grande partie de l'ensemble urbain de Giszowiec, qui était un exemple unique de cité-jardin minier en Europe.

En dépit des progrès considérables de l'intégration des populations dans les territoires occidentaux recouverts et de l'intégration de ces terres dans le reste de la Pologne, le caractère distinctif de ces dernières se dessine toujours avec netteté. Il suffit de jeter un coup d'oeil, par exemple, sur la carte présentant la structure démographique de la population pour voir la limite distincte des terres occidentales. Les réseaux routier et ferroviaire montrent également le caractère spécifique de cette région. Les données sur l'infrastructure technique, le caractère de l'aménagement, la dépréciation du patrimoine durable, etc., dévoilent la spécificité des terres en question.

Homogène en apparence, la Pologne est donc en réalité un pays aux multiples frontières, aux multiples visages. Le creuset polonais situé à la périphérie de l'Europe et son incidence sur l'économie nationale et sur la conscience sociale sont des phénomènes trop rarement pris en compte dans les analyses sociologiques.

L'IDENTITE POLONAISE

Les Polonais se trouvent dans un état de privation très poussée, ce qui découle entre autres de la crise qui dure depuis une dizaine d'années. La pénurie des produits et services indispensables, la nécessité de faire partout la queue, l'obligation d'arranger diverses affaires en bénéficiant de la protection de connaissances ou en remettant des pots-de-vin, tout cela est la source d'un sentiment d'inconfort continu, qui ne fait que se renforcer à la suite des comparaisons faites avec les pays qui sont des points de référence pour les Polonais. Les privations et le manque de confort créent un sentiment de désavantage non mérité, ce qui influe sur l'état d'esprit de la société. Un autre facteur déterminant cet état d'esprit est le sentiment croissant de distance séparant notre pays, des nations industrialisées. Dans cette situation sont entièrement compréhensibles et évidentes les tentatives d'amélioration de la disposition d'esprit de la population, consistant dans des actions de remplacement variées, tant sur le plan individuel que sur le plan social. En faveur de l'amélioration de l'état d'esprit de la société oeuvre également, ce qui est tout à fait compréhensible, l'appareil de propagande. Parmi les actions les plus fréquentes, il faut citer, par exemple, la valorisation des visites de divers hommes d'Etat étrangers en Pologne, qui constituent un indice marquant l'importance du rôle de la Pologne dans l'arène internationale. Toutefois, du point de vue général, la véritable position de la Pologne en Europe et dans le monde est traduite par les files d'attente humiliantes devant

diverses ambassades, en vue de la délivrance de visas, les difficultés que rencontrent les Polonais lors du franchissement des frontières étrangères, ainsi que leur sentiment de pauvreté non méritée lorsqu'ils sont de l'autre côté de la frontière.

Plus que les visites de courtoisie, la position internationale de la Pologne s'exprime par la participation de nos exportations dans le commerce mondial et par la manière dont sont vendus les produits polonais à l'étranger. De nombreux produits de l'industrie polonaise, qui jouissent d'une qualité tout à fait honorable, sont commercialisés sur les marchés étrangers sous des marques de firmes occidentales connues. C'est pour le moins humiliant, car même des pays comme Taïwan ou la Corée du Sud vendent leur matériel électronique ou leur confection sous leurs propres marques nationales. Nombre de produits polonais exportés sont réalisés en Pologne, c'est-à-dire que les matières premières sont fournies aux entreprises de notre pays, qui ne procurent qu'une main-d'oeuvre anonyme.

Une autre action de substitution ayant pour objet de nous remonter le moral est la présentation exagérée des réussites polonaises dans le domaine de la culture. Les représentations de chaque ensemble artistique ou de chaque soliste sont présentées comme un grand succès, et des expressions du genre "Untel a fait la conquête de Paris... de New York" font partie du répertoire habituel. Sans vouloir contester le niveau artistique de la production culturelle polonaise à l'exportation, il importe cependant de remarquer que sur ces grands marchés culturels notre production dans ce domaine n'occupe guère beaucoup de place et ne touche qu'une clientèle très restreinte. Dans ce contexte une information faisant état qu'environ 80 p. 100 des enseignants britanniques ignoraient que la capitale de la Pologne était Varsovie, information publiée dans la presse polonaise, est significative.

L'attitude des Polonais envers l'Europe est ambiguë. D'une part nous considérons, avec justesse, que notre pays a apporté beaucoup au patrimoine européen commun et qu'il fait partie de la même aire culturelle, d'autre part ne cesse de se renforcer notre prise de conscience de la distance qui nous sépare au moins de l'Europe occidentale. Notre attitude vis-à-vis des pays respectifs est marquée de sentiments assez forts. Comme cela a lieu ordinairement dans ces cas- là, la sympathie ou l'animosité n'ont pas toujours un fondement rationnel.

Un autre trait caractéristique de notre attitude envers le monde environnant est son caractère revendicatif spécifique. Selon les sympathies politiques professées, on peut rencontrer assez souvent des phrases telles que: "L'Ouest ne permettra pas... il nous aidera", ou "L'U.R.S.S. ne permettra pas... elle nous aidera". La justification de ce genre de phrases réside dans la conviction du rôle central de la Pologne dans la politique internationale en qualité de sujet. Or, n'oublions pas, ce que l'histoire nous rappelle d'une manière convaincante que très rarement, que la Pologne n'est plus depuis des siècles le sujet de politique européenne, mais est par contre l'enjeu du jeu politique mené souvent au-dessus de nos têtes.

Cette extériorité particulière quand il s'agit de résoudre les problèmes polonais est lié à l'attitude d'une partie des Polonais envers leur propre Etat. Comme maintes fois auparavant dans l'histoire de la Pologne, nous avons eu dernièrement de nouveaux exemples d'appel à l'intention de pays étrangers pour qu'ils résolvent nos problèmes

internes. Un exemple aberrant d'une telle attitude se traduit par l'apparition de panneaux avec l'inscription "Reagan notre président", que les étudiants de l'Université de Varsovie avaient présentés quelques années plus tôt.

Les Polonais se distinguent également par une attitude spécifique, qu'ils traitent souvent d'une manière instrumentale, en tant qu'alibi ou en tant que sujet d'autosatisfaction. De tels comportements sont incompréhensibles non seulement pour les étrangers, mais aussi pour la plus jeune génération de Polonais. Le rappel continu de la dernière guerre, la célébration constante — parfois inopportune — de divers anniversaires, le rappel trop fréquent du martyre enduré pendant la guerre, voilà autant d'interventions révélant des aspects d'actions de substitution, qui donnent souvent des résultats contraires à ceux qui étaient espérés par les auteurs de ces campagnes de propagande. On peut donc avoir des doutes bien fondés que des initiatives telles que la célébration solennelle du 50^e anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale et la proclamation de l'année 1989, année des Polonais, puissent contribuer véritablement à l'amélioration de notre état d'esprit.

Les Polonais ont donc de grandes difficultés en ce qui concerne l'appréciation de leur propre situation, et la prise de conscience de notre identité révèle un caractère tortueux. Une certaine tentative de limitation de cette dissonance est un polonocentrisme particulier, c'est-à-dire un ensemble de convictions fondées sur la foi de la place exceptionnelle ou particulière de la Pologne en Europe et dans le monde. Nous regardons les phénomènes et les processus qui se déroulent en dehors de notre pays de notre propre perspective provinciale, mais nous exagérons l'importance des problèmes polonais. En conséquence, notre pensée a un caractère local, ce qui limite les possibilités de compréhension des problèmes globaux, augmentant de la sorte la distance psychologique qui nous sépare du reste de l'Europe.

DES ASPIRATIONS EUROPEENNES

Krzysztof Kieślowski, lorsqu'on lui remettait un prix européen du film, déclara: "J'espère que la Pologne est située en Europe". Ce doute mais aussi cet espoir sont partagés par de nombreux Polonais. En effet, d'une part nous avons toujours deux demi-Europes dans les orbites des deux grandes puissances mondiales à systèmes politiques différents, d'autre part, la limite de civilisation traverse quelque part le territoire polonais. Les Polonais ont donc du mal à déterminer leur appartenance à une entité plus grande que la nation. L'émigration des dernières années, à caractère plus souvent économique, n'est pas comme celle d'avant-guerre une émigration pour cause de misère. C'est une échappée vers l'Europe, qui résulte du sentiment d'éloignement du retard culturel et de l'absence de possibilité de développement personnel. Le sentiment d'appartenance et d'identité européenne est un problème inhérent avant tout aux intellectuels, mais il est également perçu instinctivement par les autres couches de la société.

L'Ouest, souvent l'Europe tout simplement, nous apparaît comme un champ illimité pour la réalisation des aspirations de consommation de la société polonaise, qu'il est impossible de satisfaire sur place. Les citoyens sont convaincus à juste raison que c'est

le système économique inefficace et gaspilleur du socialisme stalinien qui est responsable de ce vif sentiment de pénurie et de non-réalisation, tout en oubliant la distance qui séparait déjà auparavant la Pologne de l'Europe occidentale.

La notion d'Europe dans l'esprit du Polonais moyen ne concerne pas la partie de l'Europe qui se trouve dans la sphère d'influence de l'Union soviétique. L'Europe commence à partir de l'Elbe. Les quarante années de formation de la "communauté socialiste" se sont soldés par un échec complet. Outre la création d'un bloc militaire sous le commandement de l'Union soviétique, on n'a pas obtenu de progrès notables dans le domaine de l'intégration économique, et rien de positif n'a été noté sur le plan des relations humaines. Les possibilités de libre circulation des citoyens, comme cela était possible auparavant, ont été fortement réduites.

Les aspirations européennes des Polonais ne peuvent souvent compter sur la réciprocité. Une émigration économique relativement importante et les voyages en masse vers les pays occidentaux y sont accueillis avec des sentiments partagés. Sont donc appliquées toutes sortes de restrictions administratives: obligation de posséder une somme déterminée en monnaies convertibles et/ou une invitation légalisée par les autorités locales.

L'éducation européenne des Polonais est en général assez particulière et incomplète: elle se borne à la connaissance pratique des possibilités de trouver un travail au noir et d'acheter ou de vendre des produits variés. Les Polonais ne sont pas consommateurs de services touristiques, et il est plutôt rare de les voir en train de visiter des monuments historiques et des musées, même lorsque cela est gratuit. La connaissance des langues étrangères par les Polonais est très faible. Ceci découle en partie du manque de motivations car les activités commerciales et l'exécution de travaux manuels peu compliqués n'exigent guère une connaissance parfaite de la langue. Le manque de possibilités de profiter de l'information, de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que d'entretenir des relations avec la population locale, fait par ailleurs, que la connaissance du pays dans lequel on séjourne, même assez longtemps, et de ses problèmes est très faible et extrêmement superficielle. Le manque de possibilités de communiquer librement fait également que les Polonais ne sont pas en mesure de fournir des renseignements sur leur pays ni sur eux-mêmes, aussi apparaissent-ils souvent, sans toujours le mériter, comme des individus primitifs.

La Pologne, en butte constamment à des problèmes économiques et secouée par des crises variées, qui ne sont pas bien claires pour le monde, et représentée de surcroît par un flux de trafiquants et d'amateurs de travail illicite, a malgré tout une réputation meilleure traduite par des réalités existantes. Dans de nombreux milieux occidentaux, en particulier dans les cercles intellectuels, notre pays jouit d'une certaine sympathie, qui s'accompagne parfois d'un peu d'ironie et de condescendance. Même pour ceux qui connaissent relativement bien notre pays, nombre de phénomènes et de situations qu'ils observent sont totalement incompréhensibles et très difficilement explicables, d'autant plus que nous-mêmes parfois n'arrivons pas à les comprendre. On n'arrive pas à comprendre qu'en Pologne rien ne rapporte à personne, et que les gens n'y ont pas envie de travailler en dépit du bas niveau de vie, que des entreprises pouvant être rentables soient déficitaires. Lorsqu'ils sont en Pologne, les étrangers sont réellement stressés et inquiets par le manque de possibilités de communiquer par téléphone avec le monde

extérieur n'importe quand et à n'importe quel lieu. De ce point de vue, tout séjour en Pologne est comparable à une expédition dans des contrées exotiques du monde, éloignées de toute civilisation.

Les problèmes et les dilemmes polonais, qui font par exemple leur apparition dans des conférences sociologiques internationales, semblent assez exotiques et bizarres aux étrangers. J'ai eu l'occasion dernièrement de participer à un symposium où les Polonais lançaient l'idée de la nécessité d'instaurer une autonomie locale et s'en rapportaient aux valeurs à caractère local, alors que les Allemands de R.F.A. s'intéressaient à l'Europe et aux problèmes globaux. Ils étaient si éloignés de notre manière de penser qu'ils ont traité nos interventions comme des tentatives d'échapper aux principaux problèmes de nos temps et comme un retour à la problématique de clocher. Ce n'est qu'après une longue discussion qu'il a été possible de préciser qu'il s'agissait là de questions de première importance pour le développement de la Pologne. Ils nous ont alors proposé leur aide, comme si les sociologues étaient en mesure d'aider des sociologues à créer la réalité.

L'Ouest traite la Pologne avec plus ou moins de condescendance, mais que cela ne nous indigné pas, bien qu'il faille le remarquer, ce que nous voudrions souvent ne pas voir.

LES CHANCES EUROPEENNES

Caractérisant la situation des derniers temps, Edgar Morin constate: "Les superpuissances s'affrontent en Europe même. L'Est de l'Europe est devenu un protectorat, l'Ouest un satellite. A l'Ouest, il s'agit de se défendre contre l'ennemi éventuel, et, obtenant l'indépendance, de se protéger au moins un peu contre le protecteur" (E. Morin 1988, p. 87).

Morin voit donc certaines analogies entre la situation de l'Europe occidentale et celle de l'Europe centrale. Actuellement, la situation semble changer. La "piérestroïka" soviétique signifie également une nouvelle approche des relations internationales, ce qui peut avoir des conséquences sérieuses pour l'Europe. Les élections parlementaires de 1989 en Pologne ont créé une situation nouvelle et permettent de penser à un rapprochement européen. L'avenir est évidemment inconnu et incertain, et toutes prévisions peuvent se révéler trompeuses. Il vaut cependant la peine, en ces temps confus de réfléchir à certaines possibilités. Au début, il importe cependant d'établir deux hypothèses essentielles. Premièrement, que l'Union soviétique renoncera rapidement au totalitarisme; deuxièmement, ce qui est lié à la première hypothèse, qu'il n'y aura pas d'aggravation de la situation internationale, en particulier sur la ligne Moscou-Washington.

Pour la Pologne, serait avantageuse, la conception d'une coopération plus étroite en Europe centrale.

La conception de la "Mitteleuropa" doit cependant être traitée avec la précaution indispensable afin qu'elle ne devienne une carte marquée dans une vieille partie. Au cours du symposium au sujet de "L'Europe centrale - une illusion ou une chance", qui s'est tenu dernièrement à Cracovie, Timothy Gordon Ash compara l'Europe centrale à un navire transbordeur qui vient de quitter la rive est pour aller vers la rive ouest, mais le brouillard est

épais, les vagues sont fortes et l'équipage est ivre (R. Hajnicz 1989). Cette comparaison, pas trop aimable et pas trop juste, renferme toutefois une nouvelle conception du rôle de l'Europe centrale dans la politique de l'Ouest envers l'Union soviétique.

Les perspectives européennes de la Pologne dépendent cependant tout d'abord de la capacité des structures nationales et sociales à surmonter la phase la plus grave de la crise qui se trouve encore devant nous, ainsi que de la stabilisation de la situation économique et de l'entrée dans la voie du développement progressif.

La carte européenne est une chance pour la Pologne. Mais elle dépend avant tout de nos partenaires éventuels qui souhaiteraient s'asseoir avec nous pour jouer cette carte.

"L'Europe s'est rétrécie - écrit Edgar Morin - ce n'est plus qu'un fragment de l'Ouest, alors que pendant quatre siècles l'Ouest était un fragment de l'Europe. Elle ne se trouve plus au milieu du monde, elle a été rejetée sur la périphérie de l'histoire. L'Europe est devenue provinciale par rapport aux gigantesques empires non seulement dans le cadre du monde occidental, mais aussi dans le cadre de l'ère planétaire. Or, l'Europe ne peut se reconcilier avec son provincialisme que lorsqu'elle cessera d'être divisée et atomisée en Etats disposant chacun d'une souveraineté absolue. Cette provincialisation justement nécessite paradoxalement de dépasser le stade des nations, d'établir un droit supranational, ceci précisément pour préserver ces nations" (E. Morin 1988, p. 122).

Le bilan de l'ouverture européenne est chargé de l'héritage de l'histoire ancienne et récente de la Pologne, de la récession des processus de civilisation dans notre pays et des comportements revendicatifs des Polonais, qui s'extériorisent entre autre, par la thèse de la place qui est due à la Pologne dans l'Europe. Aussi longtemps que nous ne nous rendrons pas pleinement compte du fait que rien ne nous est dû par le seul fait de l'existence de 40 millions de Polonais, il ne peut être question d'une ouverture psychologique en direction de l'Europe. La Pologne n'occupera en Europe que la place qu'elle réussira à se faire elle-même. Il faut donc espérer que la Pologne, située à l'ouest de l'Est et à l'est de l'Ouest, se trouve toujours en Europe.

Varsovie, juillet 1989

Bibliographie

- Blasiak W. et al., 1988, Ewolucja kultury lokalnej społeczności Śląska (Evolution de la culture locale de la société de la Silésie). Texte dactylographié, Arch. CPBP 09.8.
- Braudel F., 1967, Civilisation matérielle et capitalisme. A. Colin, Paris.
- Braudel F., 1982, L'Europe. Paris.
- Hajnicz R., 1989 (in:) "Tygodnik Solidarność" no 8.
- Morin E., 1988, Myśleć: Europa (Penser: l'Europe). Wyd. "Wola", Warszawa.
- Rykiel Z., 1988, Struktury i mechanizmy społeczne w regionie katowickim (Structures et mécanismes sociaux dans la région de Katowice), (in:) B. Jaluwiecki, éd. Problemy rozwoju regionalnego i lokalnego (Problèmes du développement régional et local). Wyd. UW, Warszawa.

TRANSFORMATIONS DES SYSTEMES AGRAIRES

Pierre BRUNET
Université de Caen

LES TRANSFORMATIONS REGIONALES DE L'AGRICULTURE EN EUROPE OCCIDENTALE

L'Europe occidentale a réalisé une évolution agricole considérable depuis 40 ans. De nombreuses productions ont doublé ou même triplé (orge, maïs), rares sont celles comme la pomme de terre qui ont diminué. En même temps, les exploitations agricoles, et encore plus la population agricole ont diminué d'une manière radicale. La moitié des exploitations ont disparu au Danemark, les deux tiers aux Pays-Bas. Un accroissement prodigieux de la productivité par homme a donc été effectué. Mais il ne s'est pas réparti géographiquement de façon égale. Quels sont les facteurs structurants qui ont eu le plus d'influence sur cette différenciation géographique?

On pense à la Communauté Economique Agricole qui a créé un marché unifié et protégé, très étendu, ce qui rappelle, mutatis mutandis, l'élargissement international des marchés agricoles à la fin du XIXe siècle. Est-il exact de privilégier ce facteur, comment a-t-il été un agent de cette différenciation géographique dans le domaine agricole?

LES CAUSES DE L'EVOLUTION RECENTE

L'Europe occidentale, à l'exception de la Suisse et de l'Autriche, est entrée progressivement dans le Marché Commun avec des héritages historiques assez différents. Ils étaient particulièrement marqués dans la structure de leurs exploitations agricoles: très grandes fermes du Royaume-Uni, latifundias du Sud-Ouest de la péninsule ibérique et du Sud de l'Italie, grandes fermes du Bassin parisien ou de Lombardie, et à l'opposé petites exploitations de Rhénanie, des Pays-Bas, des montagnes alpines, minifundias de Galice, du Portugal ou des huertas méditerranéens.

Un autre héritage lourd de conséquences est celui des politiques douanières antérieures. Seuls les Pays-Bas et le Danemark ne protégeaient pas leur agriculteurs de la concurrence internationale, à l'exception de quelques mesures très limitées. Ceux-ci

avaient donc dû, depuis le début de ce siècle, choisir les productions qui leur convenaient le mieux, réduire leurs coûts de production, rechercher les approvisionnements les moins onéreux, s'adapter aux clientèles étrangères, acquérir un état d'esprit offensif avec l'aide de leurs organisations professionnelles. Les agriculteurs des autres pays, protégés par des droits de douane ou par des deficiency payments, n'avaient pas l'expérience d'une réelle concurrence.

Un dernier héritage réside dans la volonté d'auto-approvisionnement national. L'Allemagne fédérale amputée de ses territoires orientaux, surtout agricoles, et surchargée de 14 millions de réfugiés a dû réaliser un prodigieux effort d'intensification pour limiter ses importations de produits alimentaires. La désorganisation des circuits commerciaux pendant la deuxième guerre mondiale a obligé le Royaume-Uni et la Suisse à des efforts qu'ils n'ont pas abandonnés après 1945. A l'opposé, l'Italie ou l'Espagne n'ont suivi ni l'accroissement, ni l'évolution qualitative de leur consommation intérieure.

Les structures foncières ont évolué dès les lendemains du dernier conflit avec des conséquences localement importantes. Ainsi deux réformes agraires ont affecté l'Italie et le Portugal. La première, dès 1950, n'a pas tenu toutes ses promesses d'expropriation et du partage des grands domaines supérieurs à 200 ou 300 ha, puisque 700 000 ha seulement ont été redistribués à 110 000 familles et que le mouvement s'est arrêté après 1960. Mais dans les régions affectées, cette action foncière s'est accompagnée d'une oeuvre de bonification par drainage, irrigation, construction d'infrastructures qui y a transformé les conditions de l'agriculture. L'exemple le plus accusé est sans doute celui de la plaine de Metaponte. Par contre, la réforme agraire portugaise de 1975 à 1977 qui a changé des latifundias du Sud en domaines d'exploitation coopérative a été un échec accompagné d'une extensification économique.

En Italie, la résistance des métayers sanctionnée par une loi de 1964 a sonné le glas de la mezzadria qui maintenait en Italie centrale (Toscane, Ombrie, Emilie-Romagne) une polyculture manifestée dans le paysage de la coltura promiscua. Le passage au fermage ou la reprise des propriétés en gestion directe ont conduit à des spécialisations qui ont profondément bouleversé l'agriculture de ces régions.

Ailleurs, des remembrements réalisés par les services des Etats ont amélioré les conditions du travail agricole et diminué les coûts: en France dans les pays d'openfield et en Bretagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne, en Allemagne où ces techniques appliquées aux vignobles ont empêché la disparition de certains d'entre eux et facilité un développement marqué des vignes et de la production du vin (vallées du Main et de la Moselle).

De grands aménagements conduits par des organismes d'Etat ont également modifié certaines régions agricoles depuis 1950. Citons en France les Compagnies d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc, du canal de Provence et de la Corse qui ont apporté les possibilités d'irrigation dans ces trois régions, l'Emslandplan en RFA qui a drainé près de 50 000 hectares dans la Plaine du Nord, le Plan de Badajoz et le Transvase du Tage en Espagne. Si les deux premières opérations n'ont pas entraîné de bouleversements spectaculaires l'eau ayant surtout été utilisée pour les villes et le tourisme, la troisième a suscité un nouveau vignoble, la quatrième a permis de créer 6 000 exploitations légumières nouvelles, la cinquième a été la base d'une zone de

colonisation le long de la vallée du Guadiana et la dernière soutient l'extension des regadíos nuevos des régions de Murcia et Valencia.

D'autres exemples de mise en valeur ont été l'oeuvre de groupes d'agriculteurs comme en Champagne crayeuse et dans les Landes de Gascogne où 200 000 hectares de pinèdes ont été défrichés pour y développer de grandes exploitations céréalières.

L'urbanisation accélérée a également pesé sur l'évolution agricole depuis les années 1950. L'effet de proximité a évidemment joué le long de l'axe rhénan prolongé par le Bassin de Londres.

L'urbanisation accrue et le travail féminin en dehors de l'habitation ont développé de nouvelles habitudes alimentaires qui n'ont pas ensuite épargné certaines régions rurales. A côté de la diminution de la place du pain, des pommes de terre, des féculents et de la croissance des viandes, des laitages, des légumes verts et des fruits, phénomène banal dans les sociétés des pays industrialisés, se sont développés d'une part la restauration collective et la restauration rapide et d'autre part l'usage des aliments déjà préparés (laitages, soupes, produits surgelés, desserts). L'utilisation des produits agricoles alimentaires devient de moins en moins directe. Entre le consommateur et l'agriculteur, s'intercalent de plus en plus les industries de transformation, les industries agro-alimentaires dont l'essor a été prodigieux au cours des trente dernières années.

Or la fabrication des produits de conserves et surtout de produits surgelés conduit à des exigences croissantes de qualité, de quantité et de calendrier de livraison car la préparation industrielle doit être effectuée très rapidement pour des raisons sanitaires. Pour une usine, est-il plus facile et plus sûr de faire respecter ces exigences à travers de très nombreux contrats avec un grand nombre de petites exploitations ou bien grâce à un nombre limité de contrats avec de grandes fermes? La seconde solution est évidemment la meilleure et on a constaté le recul des cultures légumières de plein champs dans les régions de petites exploitations (Bretagne) et leur concentration dans des pays de vastes fermes (East-Anglia, Brabant, Hesbaye, Picardie orientale, Soissonnais, Beauce).

Sans atteindre un tel degré, le rôle de ces industries est manifeste dans de très nombreux exemples d'extension de cultures: sucreries en Champagne, laiteries dans la plaine littorale portugaise au Nord de Lisbonne, conserveries de tomates près de Béja, de Valencia, en Emilie-Romagne et en Campanie, fabriques d'aliments du bétail autour des ports d'importation pour les élevages hors-sol, essor du soja en Vénétie et Frioul par le groupe Feruzzi, etc...

Mais les transformations de la consommation urbaine ne s'arrêtent pas là. Le caractère saisonnier de l'alimentation disparaît et accroît la demande en légumes de contre-saison produits sous serres si on ne veut pas laisser le marché aux pays tropicaux ou de l'hémisphère Sud. Depuis 1980, on constate une relative saturation du marché européen, une stagnation des achats de légumes frais qui déclenche la recherche de produits de substitution (légumes consommés crus, poivrons multicolores, tomates charnues, courgettes, etc...) dont seuls les agriculteurs ouverts aux innovations, étroitement associés à la recherche agronomique, et bien encadrés techniquement par leurs organisations peuvent bénéficier comme les Néerlandais.

Les structures de la distribution commerciale des produits agricoles ont été transformées après 1970. Malgré la vitalité de certaines formes traditionnelles du

commerce (vente sur marchés de détail, magasins spécialisés), ce sont les entreprises du commerce intégré (hyper et super-marchés) qui conquièrent une place croissante. Cette grande distribution monopolise ainsi 85% du commerce des fruits et légumes en République fédérale allemande. Cette situation affecte l'agriculture de deux manières. D'une part, par la concentration des circuits en centrales d'achat, celles-ci imposent plus facilement leurs prix; d'autre part leurs nouvelles techniques de vente en libre-service et en distribution de masse entraînent des exigences d'homogénéité, de qualité précise et de présentation des produits achetés. Les agriculteurs capables de comprimer leurs coûts et de répondre à ces exigences l'importent sur les autres. Le phénomène est particulièrement accusé dans le domaine des légumes et des fleurs où quelques régions des Pays-Bas ont progressivement occupé une place prépondérante. La modernisation des serres qui a réalisé une économie d'énergie de 30%, l'abaissement des coûts de main-d'oeuvre par kg de légumes au-dessous de celui de régions aux salaires 5 ou 6 fois inférieurs, l'organisation en marchés aux enchères décroissantes (veilingen), leur concentration radicale, puisque deux assurent les trois quarts des ventes de fleurs ornementales et cinq les deux tiers des ventes de légumes, ont assuré à la Randstad Holland un peu élargie la suprématie européenne.

On assiste même à une concentration du commerce de gros. Grâce à la suprématie renforcée du Sud-Ouest des Pays-Bas et de la Flandre. Face à la concurrence de régions méditerranéennes ou tropicales, le négoce de l'horticulture qui reste totalement (légumes) ou partiellement (fleurs) dans un cadre interprofessionnel aux mains des agriculteurs, s'efforce de faire de cette région la plaque tournante du commerce horticole européen. La création du World Flower Trade Center de Leiden en 1984, le système des ventes simultanées (televeiling), la centralisation des informations répondent à ce dessein.

LE RÔLE DE LA C.E.E.

Quoique la Politique Agricole commune comprenne à la fois l'organisation des marchés et l'amélioration des structures foncières, le premier objectif l'a emporté à cause de la nécessité d'harmoniser les prix agricoles très différents qui existaient dans les divers pays lors de leur entrée dans le Marché Commun. Le coup de fouet a été le plus vigoureux pour les pays qui pratiquaient les prix les plus bas (les Pays-Bas et le Danemark pour le lait et les porcs, la France pour les céréales et la viande bovine, le Royaume-Uni pour les céréales et les produits animaux). Les prix garantis furent établis chaque année en fonction des résultats de l'exploitation moyenne européenne. Ils constituèrent donc une rente de situation pour les agriculteurs déjà les plus productifs qui en retirent les revenus les plus grands et ceux-ci réinvestis leur permirent d'accroître leur productivité et leur production. Le système a tendu à accentuer les disparités régionales déjà existantes, sauf pour les produits aux prix non garantis (fruits, légumes et fleurs). Une concurrence incontestable a donc été ouverte. La pomme de terre, qui a reculé partout, s'est ainsi concentrée aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

D'autre part, la P.A.C. créant un climat économique de sécurité pour les

agriculteurs, ceux-ci ont été encouragés à adopter les nouvelles technologies, à intensifier leur travail et à spécialiser leurs productions. Ce phénomène très général a été accentué par des prix garantis très supérieurs à ceux du marché mondial et par une politique d'intervention qui permettait de produire plus que la demande et d'exporter dans des conditions artificielles pour les céréales, le sucre, les graines oléagineuses, les produits laitiers, les viandes de boeuf, mouton et porc, l'huile d'olive, le vin et le tabac. Aussi dans tous ces pays observe-t-on des spécialisations régionales accentuées: ainsi au Danemark lait dans le Jutland Ouest, céréales et betterave sucrière dans le Jutland Est et les îles, lait en Irlande Sud et élevages industriels à cheval sur la frontière de l'Ulster, etc... Ces effets ont cependant été modulés entre les différents états de la C.E.E. par les coûts inégaux des intrants (engrais, matériels, aliment du bétail, crédit) et par les taux d'inflation différents des monnaies. Et le système très compliqué des montants compensatoires instauré en 1969 en rétablissant des sortes de droits de douanes intérieurs à la C.E.E. a maintenu les inégalités des prix agricoles nationaux. La concurrence interne à l'ensemble de la C.E.E. n'a pas joué pleinement et les spécialisations régionales se sont révélées surtout dans les cadres des États.

Certains effets ont même été indirects et surprenants. La P.A.C. maintient des prix très supérieurs à ceux du marché international et protège par des droits de douane les produits européens. En élevage, qui est une transformation de matières végétales en produits animaux, il était donc tentant de substituer à l'herbe et aux céréales européennes (maïs, orge, avoine, blé fourrager) des produits étrangers échappant à la taxation douanière pour abaisser les coûts et s'imposer sur le marché européen. Mais ces produits de substitution aux céréales (manioc, patate douce, pulpe d'agrumes, sous-produits de l'isoglucose) sont importés par les grands ports où se concentre le trafic maritime, et profitent d'abord aux régions proches d'Anvers, Rotterdam et Hambourg. Il ne faut d'ailleurs pas chercher un déterminisme strict car le Cheshire et le Lancashire, proches de Liverpool, n'ont pas tiré parti d'une tradition pourtant longue, et la Bretagne sans grands ports a conquis une place de premier plan grâce à la volonté et l'esprit d'initiatives de ses petits agriculteurs.

Des transformations très importantes ont affecté les exploitations agricoles. Un mouvement général a conduit à une diminution considérable des agriculteurs. Depuis 1960, et sauf en Irlande, la disparition des fermes a atteint un rythme annuel égal ou supérieur à 2% par an. Les petites, inférieures à 10 hectares, ont payé le plus lourd tribut sauf en Italie où proportionnellement elles conservent la même importance. Partout les grandes, supérieures à 50 hectares, ont progressé beaucoup. Un nouvel ordre social agricole émerge peu à peu qui associe de grandes fermes capitalistes, des fermes familiales à plein temps et des fermes économiquement marginales gérées par des agriculteurs âgés ou à temps partiel. Selon les régions, l'équilibre est plus ou moins bien réalisé, tantôt comme en Grande-Bretagne, en Lombardie ou dans le Bassin parisien les grandes exploitations l'emportent, tantôt comme dans les régions irriguées méditerranéennes ou l'Allemagne rhénane ce sont les plus petites qui prédominent. La P.A.C. a certes encouragé l'agrandissement des fermes, même si certaines orientations très accentuées, comme le plan Mansholt, ont été édulcorées dans la pratique. On peut même considérer que la fonction sociale de la P.A.C. a conforté les petites et moyennes

exploitations et ralenti les évolutions géographiques. Si la diminution des exploitations a souvent été encouragée par certains Etats, comme en France à l'aide de l'indemnité viagère de départ, elle résulte largement d'une évolution démographique très négative de la population agricole.

Enfin, après une dizaine d'années, la C.E.E. s'est inquiétée des inégalités régionales. En 1975, une directive sur les régions défavorisées a manifesté la volonté de sauvegarder les activités agricoles des régions à handicaps naturels permanents, de maintenir une certaine densité de peuplement et de conserver les paysages. Ces mesures furent renforcées en 1981 et 1985. La protection de l'agriculture est ainsi associée à une conservation de l'environnement dont le souci est un fruit de la civilisation des loisirs qui promeut une certaine conception citadine de la nature. La C.E.E. rejoignait ainsi la politique des pays alpins qui par des prix différentiels ou des compléments de revenus aidaient leurs agriculteurs montagnards et s'efforçaient de freiner leur disparition.

Au terme de cette recherche des causes majeures de la redistribution géographique de l'agriculture ouest-européenne, force est de conclure que les coûts de production antérieurs, la répartition des climats et des sols, les situations géographiques, les différentes structures des exploitations agricoles ont eu au moins autant d'influence que la Communauté Economique Européenne dans les différenciations qui se sont accusées.

LA NOUVELLE CARTE AGRICOLE EUROPEENNE

Le résultat de toutes ces évolutions est une opposition croissante entre quelques régions agricoles qui concentrent l'essentiel de la production de l'Europe occidentale et les autres régions dont la part décline. Et parmi ces dernières, certaines ne survivent que grâce à l'assistance économique.

1. LES REGIONS AGRICOLES ASSISTEES

Elles englobent presque toutes les régions de montagne dont la part dans la production agricole européenne est très modeste malgré leur étendue considérable. Quelques-unes conservent un équilibre économique, soit par l'association harmonieuse avec l'activité touristique (Tyrol), soit grâce à la très grande dimension de leur exploitations extensives (Highlands, Pennines), soit grâce à quelques productions de qualité (fromage de Roquefort pour le Sud du Massif Central, ou de Beaufort dans les Alpes du Nord), soit grâce à leur proximité de très grandes agglomérations urbaines et à leur organisation coopérative (Massif schisteux rhénan).

L'Ouest irlandais qui associe sols rares et méfaits du climat océanique frais, et la zone frontalière orientale de la RFA pour des causes géo-politiques relèvent aussi de cette catégorie.

2. LES REGIONS À PRODUCTION AGRICOLE MODESTE

Elles regroupent des cas très variés mais qui ont en commun de n'avoir pas renforcé leur place relative. On y trouve de nombreuses régions d'élevage laitier qui sont restées largement répandues (Jutland occidental, Midlands et Angleterre occidentale, Irlande du Sud, Normandie et Lorraine, Jura, Piémont bavarois), des régions céréalières à rendements relativement médiocres (Vicille et Nouvelle Castille, Alentejo), des zones de polyculture non spécialisée aux structures foncières minuscules (Galice et Portugal littoral).

3. LES FOYERS DE LA PRODUCTION AGRICOLE EUROPEENNE QUI SERAIENT CAPABLES À EUX SEULS DE SATISFAIRE LA DEMANDE EXISTANTE. ON Y TROUVE:

— les zones de grande culture céréalière (blé, orge, maïs) associée à la betterave à sucre et aux plantes oléagineuses (colza, tournesol) ou protéagineuses (pois fourragers, soja), ainsi qu'aux légumes de conserverie ou de surgélation. Rendements records, grandes exploitations, association à l'industrie agro-alimentaire les caractérisent. Elles s'étendent des Bordes de Basse-Saxe au Berry et au Sud-Est du Royaume Uni;

— les zones à valorisation extrême de surfaces agricoles réduites grâce aux élevages hors-sol et à la sericulture: Pays-Bas occidentaux et Flandres, région de Hambourg, Bretagne, qui fournissent lait, viandes de porc et volailles, légumes, fleurs et plantes ornementales;

— des régions qui juxtaposent grande culture intensive, vignoble, verger et élevages industriels: la Plaine du Pô (40% en valeur de la production italienne avec l'essor tout particulier de l'Emilie-Romagne et de la Vénétie), la Catalogne orientale;

— les huertas méditerranéennes (légumes, fruits tempérés, agrumes avec irrigation): plaines de Murcie, Valence, Castellon, Roussillon, Bas-Rhône, Campanie, Métaponte, Catane et Palerme, même si certaines souffrent d'une main-d'oeuvre excessive et d'exploitations trop petites;

— les vignobles, de masse ou de cru, ces derniers en croissance représentent un cas particulier car leur géographie s'est peu modifiée à l'exception des vignobles d'Allemagne, des Charentes, d'Emilie-Romagne et de Vénétie.

* *
*

Aujourd'hui, deux données nouvelles interviennent avec un poids croissant. D'une part, la charge financière du FEOGA est devenue insupportable pour le budget de la C.E.E. Celle-ci renonce à prendre en charge les surplus agricoles et depuis 1984 s'est orientée vers des mesures de limitation de la production agricole par les quotas de production assortis de pénalités (lait) ou la baisse des prix (céréales) ou même l'encouragement au gel des terres c'est-à-dire à la réduction de la superficie cultivée. En dépit des correctifs nationaux, ces mesures devraient avantager à nouveau les régions

favorisées par leurs conditions naturelles et leur compétitivité antérieure. D'autre part, les atteintes à l'environnement sont de plus en plus difficilement acceptées par les sociétés d'Europe occidentale. Les protestations se renforcent contre la pollution par les fertilisants, les pesticides, les lisiers des élevages industriels, contre le débocagement, le drainage des zones marécageuses ou la mise en valeur des landes. L'intensification forcenée de l'agriculture est donc remise en cause. Mais comment l'Europe occidentale où la valeur de la terre est élevée peut-elle basculer vers des systèmes extensifs? Tel est le défi auquel son agriculture est affrontée. Les réponses qui se dégageront peu à peu entraîneront de nouvelles conséquences sur la répartition géographique.

CONDITIONS EXTERIEURES DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN POLOGNE

Les conditions ou facteurs extérieurs influant sur le développement de l'agriculture peuvent être groupés en deux catégories: les conditions naturelles et les facteurs humains.

A. CONDITIONS NATURELLES DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Le climat et les sols peuvent être qualifiés de plus importants pour le développement de l'agriculture parmi les conditions naturelles. Le premier est moins différencié en espace, mais évolue dans le temps, tandis que les sols changent très peu dans le temps, mais leur variabilité dans l'espace est considérable.

Les conditions climatiques sont généralement favorables à la culture de la plupart des plantes propres à la zone de climat modéré, à laquelle appartient la Pologne.

En ce qui concerne le climat, la température et les précipitations - leurs dimensions et répartition dans le temps, sont les plus importantes pour l'agriculture.

La plupart des plantes herbacées ne résistent pas aux températures négatives. Même celles qui les supportent, les plantes d'hiver périssent aux températures de -5° à -20°C (selon l'espèce) si elles ne sont pas couvertes de neige.

Les cultures durables plantées en Pologne (les arbres et arbustes), n'étant pas protégées par la neige, résistent aux différents froids au-dessous desquels elles périssent ou deviennent endommagées.

Le nombre annuel de jours de froid (avec une température maximale de moins de 0°C) varie en Pologne de moins de 30 jours dans la Plaine de Silésie, dans le sud de la Plaine Wielkopolska (de la Grande ou Majeure-Pologne), le long de l'Oder, ainsi que sur le littoral de la Mer Baltique, à 60 jours dans l'Est du pays, sur le Plateau Małopolska (de la Petite ou Mineure-Pologne), ainsi que dans les parties les plus élevées des collines lacustres en Poméranie et dans la montagne.

L'hiver (ou le nombre de jours aux températures moyennes au-dessous de 0°C) est le plus court (moins de 60 jours) dans la partie centrale de la Plaine de Silésie et le long de la Nysa et de l'Oder, jusqu'à son estuaire, et le plus long (plus de 100 jours) dans la montagne, dans les régions Nord-Est du pays et sur les parties les plus élevées des

collines lacustres de la Poméranie, allant jusqu'à plus de 120 jours dans la partie Nord des collines lacustres de Suwalki (Nord-Est du pays) et dans la haute montagne.

En dehors des températures, pour l'agriculture la période de végétation est également importante. On l'exprime habituellement par le nombre annuel des jours aux températures moyennes de plus de 5°C. Ce nombre varie de moins de 190 jours dans la montagne et sur la plupart des collines lacustres de Masurie ou dans les parties hautes de celles de Poméranie, jusqu'à plus de 220 jours par an dans la Plaine de Silésie, le long du cours moyen de l'Oder et dans les parties occidentales du Bassin Sous-Karpatique.

Cette durée de la période de végétation est favorable à la plupart des cultures. Cependant seulement dans certaines régions de la Pologne la période de végétation permet la culture des plantes plus exigeantes, cultivées dans les pays voisins, comme le piment, la courge, les melons, et parmi les plantes durables - les pêchers, les abricotiers, la vigne. On peut les cultiver en Pologne uniquement dans les conditions particulièrement favorables du climat local, ou bien à l'abri. Sinon, même si on obtient les fruits, leur récolte est mauvaise, tant qu'à la qualité qu'en quantité.

Cependant, les cultures durables, même celles qui généralement supportent l'hiver polonais, sont parfois endommagées par les vagues irrégulières de grand froid.

La période de végétation caractéristique pour chaque culture est, bien entendu, différente. Grâce au progrès de l'agronomie on peut sélectionner les variétés à plus courte période de végétation. La culture du maïs-grain peut servir d'exemple. Son ancienne limite il y a quelques décennies s'est située beaucoup plus au sud par rapport à la limite actuelle. La culture des herbacées plus sensibles au froid peut être pratiquée dans des serres et de cette façon dépasser leurs limites climatiques.

Généralement, dans les montagnes et sur les collines lacustres de Masurie on trouve les conditions thermiques les moins favorables de toute la Pologne. Les moissons y ont lieu plus tard, ce qui entraîne l'accumulation des travaux et rend difficile voire impossible la culture des plantes dérobées. La situation est aggravée dans ces régions par les gelées de printemps et d'automne, ainsi que par les froids hivernaux forts et fréquents, dangereux en particulier quand les cultures d'hiver ne sont pas suffisamment recouvertes de neige.

Ces conditions thermiques occasionnent moins de limitations en culture dans le Sud-Ouest du pays, notamment sur la Plaine de Silésie, où on peut cultiver sans problèmes presque toutes les plantes de la zone du climat modéré.

Les besoins thermiques des plantes peuvent être mesurés aussi par la somme annuelle de températures journalières. Sauf en haute montagne ces sommes varient en Pologne de 2400°C sur les collines lacustres de Suwalki à 2850°C dans la partie occidentale du Bassin Sous-Karpatique, dans la Plaine de Silésie et le long de l'Oder, tandis que les besoins de la plupart des cultures pratiquées en Pologne (comme le seigle, l'orge, l'avoine, le blé d'été, les pommes de terre, le lin et la plupart des plantes fourragères) varient entre 1400 et 2200°C.

Les limites plus élevées (2200-2500°C) concernent le blé d'hiver, le maïs en grain, les betteraves sucrières, le tournesol, le soja, et les moins élevées (1000-1400°C) concernent le sarrasin et certaines plantes fourragères.

Les précipitations jouent un rôle important pour les cultures. Sur la plupart du

territoire de la Pologne elles varient de 500 à 700 mm par an. Elles sont plus faibles sur certaines parties de la Plaine Wielkopolska, plus abondantes sur les collines lacustres, dans les bassins sous-montagneux et dans la montagne. Mais pour l'agriculture notamment les précipitations durant la période de végétation sont les plus importantes. Ces dernières sont basses (300-400 mm) sur toutes les Grandes Plaines de Pologne, plus élevées (400-500 mm) sur les collines lacustres, sur la plupart des plateaux du Sud du pays, dans les bassins sous-montagneux et les montagnes. Cependant les précipitations trop élevées en période de végétation limitent la culture de certaines plantes ou réduisent leurs rendements.

Les précipitations maximales ont lieu en Pologne en été (juin, juillet, août), ce qui est favorable pour les plantes sarclées et défavorable pour les céréales. Les pluies printanières sont pour ces dernières plus importantes, tandis que les pluies en été rendent difficiles la maturation et la moisson.

Quant aux précipitations et leur répartition dans le temps, l'écart est important entre les moyennes pluriannuelles et les données réelles pour chaque année. Les variations particulièrement grandes sont observées pour les mois aux températures les plus élevées, c'est-à-dire pendant la période de végétation de la plupart des cultures. Les précipitations durant cette période dans de différentes régions peuvent être de 100% plus abondantes ou de 50% moins abondantes que l'année précédente.

Le type de pluie a également son importance pour l'agriculture. Les pluies rares mais très intensives, la grêle en particulier, peuvent endommager les plantes dans les champs et dans les vergers.

Très importants et agissants de plus en plus sur l'agriculture sont les changements du milieu naturel, conséquences de l'activité humaine. Il s'agit ici surtout de la pollution et même de l'empoisonnement de l'atmosphère et des eaux par les fumées et les poussières industrielles, par les gaz d'échappement et par les égouts. Autour de certaines agglomérations ou des grands centres industriels et le long des routes à trafic dense, il ne devrait pas y avoir de plantes cultivées ou de pâturage à cause de l'accumulation des substances toxiques, surtout dans les feuilles et dans les tiges des plantes comestibles ou destinées comme fourrage aux animaux.

Selon les données de l'Inspection Sanitaire d'Etat (datant déjà de 1971), parmi les produits alimentaires d'origine végétale 25% dépassaient toutes les normes de concentration de substances chimiques nocives.

Le trait caractéristique du climat de la Pologne est la variation du temps due aux passages sur le territoire national de différentes masses d'air. Le plus souvent il s'agit de masses d'air polaire, maritime, venant du Nord et du Nord-Ouest, apportant en été le temps froid et humide, mauvais pour la récolte. On peut citer en exemple l'année 1980, quand les pluies fréquentes du mois de juillet jusqu'à l'arrière-saison abaissaient considérablement les rendements. Inversement, les masses d'air sèches et chaudes, dues à l'anticyclone régnant en Europe de l'Est, venant en Pologne apportent parfois la sécheresse, avec pour conséquence l'abaissement plus ou moins notable du volume des récoltes. En hiver les masses d'air arctiques apportent les froids intenses, endommageant surtout les arbres fruitiers et en cas d'insuffisance de neige, aussi les cultures d'hiver. Les vagues de grands froids ont beaucoup endommagé nos vergers en 1929, en 1947 et en 1987.

L'impact des différents facteurs climatiques dépend aussi des stades de croissance

des plantes. En Pologne les rendements sont satisfaisants pour les céréales quand les précipitations en hiver sont peu abondantes, quand le mois de mars ou d'avril sont secs et quand au mois de mai, pendant la floraison et l'épiage des céréales, les pluies sont suffisantes, mais pas trop abondantes.

Les rendements des plantes sarclées, eux, dépendent beaucoup du volume des précipitations et des températures pendant la floraison. Les plus hauts rendements sont obtenus surtout quand les précipitations aux mois de juin-août sont suffisantes. Plus l'été est chaud, sec et tardif, moins bons sont les rendements des plantes sarclées. Les betteraves sucrières donnent de bons résultats quand l'automne est doux et ensoleillé. C'est pourquoi les années peu favorables pour les céréales s'avèrent souvent favorables pour les plantes sarclées et inversement. Sur une longue période on constate que pendant cinq ans, il y a deux années propices aux céréales, deux années propices aux plantes sarclées et une année favorable ou défavorable à la fois à ces deux groupes de cultures.

On peut constater généralement que le climat polonais est propice à l'agriculture. Cependant il est peu favorable à certaines cultures, surtout pour les cultures fourragères, par rapport au climat de l'Europe occidentale, avec son climat doux, aux précipitations plus abondantes. Par rapport au climat sec et ensoleillé de l'Ukraine ou des pays du Danube notre climat est moins favorable pour les céréales et en particulier pour le blé. En revanche, dans plusieurs régions du pays, le climat en Pologne favorise particulièrement la culture des pommes de terre, ainsi que la culture des betteraves sucrières.

La période de végétation plus longue dans les pays situés plus à l'Ouest et au Sud par rapport à la Pologne, permet de plus, une meilleure répartition des travaux agricoles et la culture généralisée des plantes dérobées. Les pâturages sont plus fertiles et durent plus longtemps. La période de végétation plus courte contraint l'agriculture polonaise à concentrer les travaux, ce qui se traduit par une concentration des impôts de main-d'oeuvre, de machines et outils agricoles. Par exemple: l'agriculteur polonais du Nord-Est du pays commence plus tardivement les travaux (de 45 à 50 jours) que l'agriculteur de la région rhénane, mais tous les deux doivent terminer la moisson des céréales en même temps, vers le 15 — le 20 juillet. En automne, les travaux sont interrompus un mois plus tôt.

Les sols constituent le deuxième élément le plus important pour l'agriculture.

La répartition géographique des sols en Pologne est très variée. Les sols représentent une mosaïque bien compliquée, en rapport avec les fonds géologiques (les différents sédiments glaciaires et postglaciaires, ou les roches plus anciennes, noncouvertes de sédiments glaciaires).

Les sols moyens ou faibles dominent en Pologne. Les sols fertiles sont peu nombreux. Il y a peu de très bonnes terres labourables de 1ère catégorie (il existe 6 catégories selon la classification polonaise), riches en éléments nutritifs pour les plantes et faciles à cultiver, ne demandant pas de régulations techniques (de drainage etc.). Ces terres occupent 0,5% de la superficie totale et se trouvent surtout dans le Sud du pays, dans la zone de loess et de tchernoziom de steppes, dans la Plaine de Silésie, ainsi que dans le delta de la Vistule (Żuławy), en Cuyavie (Centre-Ouest du pays), sur le Plateau de Kutno (Centre) et sur la Plaine de Pyrzyce (Nord-Ouest).

Les bonnes terres (de la seconde catégorie) sont également peu nombreuses (3,2%). Elles accompagnent souvent celles de la 1ère catégorie, et parfois on les trouve dans

d'autres régions. Leur bon entretien permet d'obtenir des rendements dans la culture du blé, des betteraves sucrières, du colza, du trèfle etc. presque identiques à ceux obtenus dans les terres de la Ière catégorie.

Les terres de IIIème catégorie occupent environ 24% de la superficie arable. Ce sont des terres moyennes, surtout les podzols et les sols bruns, formés d'argil ou de sables argileux, ainsi que les limons, les rendzines et les terres noires marécageuses. Bien cultivées, ces terres peuvent donner des rendements élevés de seigle, d'avoine et de pommes de terre, mais cependant faibles pour le blé, les betteraves sucrières ou d'autres plantes plus exigeantes.

Les terres de IVème catégorie occupent presque 40% de la superficie arable totale. Nous avons ici surtout les glèbes podzoliques formées sur les sables argileux, ainsi que les rendzines ou les terres marécageuses de qualité médiocre. Elles sont fréquentes sur presque tout le territoire national. En fonction des travaux de l'hydraulique agricole, de l'application d'engrais minéraux (d'amendement calcaire), ces terres, surtout adaptées à la culture du seigle et des pommes de terre, peuvent donner des rendements faibles ou moyens.

Plus de 20% de la superficie arable occupent les sols de Vème catégorie. Il s'agit ici de terres composées surtout de sables argileux. On peut obtenir des rendements moyens pour la culture du seigle et des pommes de terre à condition d'utiliser des engrais minéraux en abondance et d'avoir des précipitations en volumes importants pour la croissance de ces cultures. Ces terres sont fréquentes sur les Grandes Plaines de la Pologne centrale et sur les Plateaux lacustres du Nord du pays.

Les terres de la VIème catégorie (dernière catégorie du système de classement polonais), les plus faibles, occupent 12,3%. Elles se sont surtout formées des sables pierreux. On obtient des rendements dans la culture du seigle ou des pommes de terre si les précipitations sont suffisantes.

En résumé on peut constater que les terres de moyenne et de faible teneur dominant en Pologne et qu'il y a peu de bonnes terres. Les meilleurs se trouvent sur les Plateaux: Staropolska (de la Vieille Pologne) et en particulier Sandomierska (de Sandomierz) et Lubelska (de Lublin), sur la Plaine de Silésie et dans les bassins sous-karpatiques, ainsi que dans le delta de la Vistule. Les terres particulièrement faibles se trouvent principalement sur les sables dans le Nord du pays. Les sols de moindre qualité sont d'ailleurs couverts le plus souvent de forêts.

Autres éléments du milieu géographique, telles que la structure géologique, le relief du terrain, les eaux superficielles et profondes - ne jouent pas de rôle prépondérant dans l'agriculture polonaise ou bien leur rôle est secondaire.

La structure géologique se traduit par le type de roches constituant le fond du sol, dont on vient de parler, ainsi que par le relief. La plupart du territoire polonais étant plat ou légèrement ondulée, le relief ne présente pas de difficultés sérieuses à l'agriculture. Seuls les sols des plateaux, les sols riches en loess, soumis à l'érosion, exigent des soins particuliers.

Dans la montagne, où les terres arables n'occupent que de petites surfaces dans les vallées, l'utilisation agricole consiste surtout en pâturage ou en production de fourrage pour les animaux (dans les prairies). Récemment les cultures agricoles disparaissent de plus en plus dans les régions montagneuses; on observe ce phénomène en particulier dans les Sudètes.

Le régime hydrographique est une des conditions principales de la culture des plantes. L'eau joue aussi un rôle très important pour l'élevage.

Les plantes ont de l'eau grâce aux précipitations. L'irrigation artificielle est très rare, quoique dans certaines régions agricoles, aux précipitations trop faibles, elle pourrait contribuer à augmenter les rendements de nombreuses cultures plus importantes. Par contre plusieurs sols connaissent un excès d'humidité. Le drainage, réussit parfois à éliminer cet excès d'humidité. Le drainage limité à l'assèchement du sol, surtout dans le cas des prairies, entraîne souvent leur dégradation. L'aménagement du régime hydrographique, comprenant à la fois l'assèchement et l'irrigation des sols, est actuellement rare en Pologne.

Chaque élément du milieu géographique pris à part ne peut pas être considéré comme la base du développement de l'agriculture. Seule la combinaison de tous ces éléments, liés les uns aux autres, forme cette base naturelle de l'agriculture.

C'est pourquoi depuis longtemps, on essayait d'évaluer globalement les conditions naturelles de l'agriculture, mais jusqu'ici avec peu de succès.

Parmi les évaluations les plus connues on peut citer, les "Complexes d'utilité agricole des sols", selon la méthode élaborée à l'Institut d'Agronomie, d'Engraisement et de Pédologie (I.U.N.G.) de Puławy.

Comme critères de ces complexes on a pris tout d'abord les types et les propriétés des terres, ensuite le régime d'hydrographie, le relief et la facilité de culture de la terre.

Neuf complexes ont été distingués pour les terres labourables et trois complexes pour les terres toujours en herbe. Les plantes auxquelles ces différents complexes sont les plus aptes, leurs ont donné les noms. En réalité la nature de culture et la fertilisation des terres peuvent modifier ces complexes, surtout dans le cas des plantes plus exigeantes. Les conditions climatiques n'ont pas été inclus à ces critères, c'est pourquoi il y a p. ex. des complexes "blé" là où le blé ne peut pas être cultivé en raison du climat.

Le même Institut, en poursuivant ces recherches, a élaboré une "Valorisation de l'espace productif de la Pologne". Cette analyse des conditions naturelles a été évaluée en points (de 30 à 110). Cette méthode, comme la précédente, prend tout d'abord en considération la qualité des sols, mais aussi l'agroclimat, le relief et le régime hydrographique. La carte (par voïvodies) présente une gamme allant de moins de 50 points (voï. de Nowy Sącz: 46,1 p., celle de Ostrołęka: 48,2 p.) à plus de 80 points (voï. de Elbląg: 81,2 p., celle de Wrocław: 82,0 p., Opole: 82,8 p., Zamość: 85,3 p., Cracovie: 85,4 p.). La moyenne nationale étant de 66,6 points.

B. FACTEURS HUMAINS DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Les facteurs humains influant sur l'agriculture sont constitués d'éléments formant l'entourage institutionnel, économique et social, le niveau du développement économique du pays, l'impact des autres secteurs de l'économie nationale sur l'agriculture et la politique agricole de l'Etat.

On sait généralement que l'économie polonaise a été détruite à l'issue de la IIème Guerre mondiale. L'agriculture polonaise a également été touchée non seulement par la

guerre, mais aussi par les changements politiques, et surtout par la réforme agraire, reposant surtout sur la parcellisation de grands domaines privés au profit de petites exploitations paysannes ou leur transformation en fermes d'Etat ou en fermes collectives. La reprise progressive par l'Etat, de l'approvisionnement de l'agriculture en moyens de production, et de la commercialisation des produits agricoles, influait sur le développement de l'agriculture.

L'agriculture a connu un développement tout assez rapide après la guerre, malgré de nombreuses difficultés. Toutefois, cette période fut courte. En effet, la collectivisation forcée, mettant à l'écart les grandes exploitations agricoles privées (surtout appartenant aux "koulaks"), a constitué une menace pour l'agriculture familiale. Le résultat de cette politique se traduit, d'une part, par l'élimination de quelques dizaines de milliers d'exploitations agricoles performantes, orientées au marché, et d'autre part par une stagnation affectant les moyennes et les petites exploitations agricoles morcellées. Cette politique provoquait l'insécurité. L'imposition des exploitations agricoles sous forme de livraisons obligatoires de produits agricoles à des prix fixes, a entraîné une baisse de la production agricole.

Les Entreprises Agricoles d'Etat, gérées d'une façon très centralisée et les Coopératives Agricoles de Production, organisées sous surveillance étroite, généralement très peu performantes, ne pouvaient pas compenser la diminution de la production du secteur agricole privé. Après 1956, la collectivisation n'était plus forcée, la plupart des coopératives agricoles de production ont été dissoutes.

Cependant, les privilèges en faveur des Fermes d'Etat et des Coopératives Agricoles de Production ont été maintenus. Indépendamment de ce dernier fait, une certaine reprise de la production agricole s'est faite grâce aux changements survenus, et en particulier grâce à l'augmentation des prix agricoles décidée par l'Etat. Toutefois, en 1969 et 1970 en raison des conditions atmosphériques défavorables, la production végétale et animale a baissé.

Au début des années 1970 le système de livraisons obligatoires des produits agricoles a été supprimé et les prix agricoles ont été augmentés, ce qui a entraîné une augmentation rapide de la production agricole. Mais en même temps, au lieu de développer l'industrie axée sur les besoins de l'agriculture on a lancé en Pologne l'élevage industriel avec les aliments de bétail importés à crédit. Par conséquent l'équilibre entre la production végétale et animale a été rompu. Par la suite, en raison des difficultés de remboursement des crédits étrangers et de la limitation de l'importation, la production animale a rapidement décliné.

En même temps, la politique de développement des Entreprises Agricoles d'Etat et des Coopératives Agricoles de Production, a été poursuivie sans tenir compte de ses conditions et de ses coûts. Ce secteur de l'agriculture (dit "socialisé"), occupant en 1977 environ 1/4 de la superficie agricole utile nationale, employait 40% d'engrais minéraux, environ 75% d'aliments de bétail, 72% d'investissements en agriculture.

Durant cette période, l'inefficacité économique de ce secteur s'accroissait, malgré son équipement en moyens de production meilleur par rapport au secteur privé. On constate deux spécificités dans le domaine de la politique agricole: le secteur "socialisé" pouvait acquérir davantage de moyens de production, à un meilleur prix mais vendait ses

produits à des prix plus élevés et avait l'accès plus facile aux crédits alors que son volume de production par superficie agricole était inférieur à celui des exploitations agricoles privées.

Les années 1979 et 1980 ont été très mauvaises à cause des conditions atmosphériques. Aussi l'importation des aliments de bétail devait être limitée. C'était inévitable en raison des restrictions imposées par les pays occidentaux concernant l'exportation et l'importation, ainsi que du manque de devises étrangères. La Pologne n'était plus capable de rembourser ses dettes sans cesse accrues. En conséquence, une nouvelle crise est intervenue.

Pendant toute la période d'après-guerre la politique agricole a été réalisée d'une façon sommaire et irrationnelle, était hésitante et présentait un aspect varié. Aussi, on avait l'impression d'un manque de sécurité, si nécessaire particulièrement dans ce secteur de l'économie où les rapports avec l'environnement devraient être étudiés et planifiés à long terme.

Pendant presque toute cette période d'après-guerre la position de l'agriculture était tout à fait inégale par rapport aux autres branches d'économie nationale et dans le cadre de l'agriculture — la position du secteur privé par rapport aux autres secteurs. L'agriculture englobait surtout le secteur privé qui a été traitée comme une branche secondaire, de seconde catégorie, pouvant se contenter d'apports très restreints de moyens de production.

On sous-estimait également le développement de l'industrie destinée à couvrir les besoins de l'agriculture et de l'industrie de transformation de produits agricoles. Par conséquent une bonne partie des matières premières était gaspillée, surtout quand les récoltes étaient plus abondantes.

Enfin, une mauvaise organisation de l'approvisionnement et de la commercialisation décourageait les agriculteurs de développer la production destinée au marché, d'autant plus qu'il n'était pas difficile d'obtenir des revenus comparables ou supérieurs en travaillant en dehors du secteur agricole.

En conséquence l'agriculture polonaise, représentant près de 20% du revenu national, ne consommait que 6% de l'énergie et seulement 4% du potentiel industriel était engagé dans la production pour le secteur agricole. Ce secteur ne pouvait pas acheter de charbon en quantité suffisante, d'engrais minéraux, de machines, d'outils ou de pièces détachées, même aussi simples que les socs. Le développement insuffisant de l'industrie de transformation et de l'infrastructure de commercialisation entraînait un gaspillage d'une partie importante de la production agricole dans les champs et dans les centres de commercialisation et de transformation. De plus, les institutions de services indispensables pour l'agriculture étaient tellement centralisées et monopolisées que pour les agriculteurs, cela se traduisait par une perte d'une partie importante de leur énergie. Cela constituait un des freins aux changements positifs dans le domaine de l'agriculture.

Cette situation poussait la population jeune et dynamique à quitter le secteur agricole, contribuant au phénomène massif d'exode rural. La structure d'âge de la population rurale a changé. On constate, une augmentation du pourcentage de gens âgés, fatigués, n'étant plus en état de maintenir et d'améliorer leurs exploitations. La structure de la population agricole par sexe a également évolué en particulier durant la dernière

période, l'exode rural touchant les jeunes femmes. Parmi les raisons les plus importantes de cette migration on peut indiquer la mécanisation presque non existante de l'élevage, qui reste dans les exploitations traditionnelles le domaine des femmes. La mécanisation de la production végétale est plus développée, mais les jeunes hommes, ne pouvant pas se marier ("pénurie de fiancées"), partent pour les villes, parce qu'une petite exploitation agricole ne peut fonctionner sans femme. Le dépeuplement de nombreuses régions rurales est une conséquence de l'abandon des exploitations agricoles.

Il est vrai que les principes de la politique agricole ont été modifiés ces dernières années, et la durabilité de l'exploitation agricole familiale a été confirmée (un article spécial à ce sujet a été adopté dans la Constitution). L'égalité des conditions du développement de différents secteurs de l'agriculture a été déclarée. Le système de gestion dans le secteur "socialisé" a été modifié. L'importance de l'agriculture toute entière a été officiellement confirmée. Toutefois, une déclaration officielle indiquant que la part de l'agriculture et de l'industrie alimentaire dans les investissements globaux devait s'élever à 30%, n'a pas été réalisée. Au contraire, elle a baissé à 20%. De même, que le pourcentage de 8% déclaré comme la part de la production industrielle destinée à l'agriculture, n'a pas été réalisé.

Le développement insuffisant de l'agriculture, sa position par rapport aux autres branches de l'économie nationale, pendant toute une période depuis la IIème Guerre mondiale ont été les facteurs de tensions plus ou moins importantes dans le cadre du marché des denrées alimentaires. Un déséquilibre permanent persiste depuis le milieu des années 1970.

Le développement lent de l'agriculture, ses techniques et sa technologie dépassées par rapport aux autres pays européens, sont dues non seulement aux politiques agricoles inconséquentes, aux orientations sinueuses mais surtout à la mésestimation de l'agriculture et de tout le complexe alimentaire dans la politique de développement du pays.

En conséquence, l'espace séparant l'agriculture polonaise au niveau moyen de l'agriculture européenne ne cesse de croître.

Notre pays est absolument capable de couvrir les besoins de la population en produits alimentaires essentiels. Mais il faut que l'agriculture dispose de moyens de production nécessaires, en particulier de machines agricoles et d'engrais minéraux. Il est nécessaire dans les différentes régions du pays, de mettre en place des systèmes de production appropriés et d'adopter les capacités de transformation conformes aux matières premières agricoles. Ce n'est que dans ces conditions que l'approvisionnement de la population en produits alimentaires, sains et non- pollués, pourra être assuré en Pologne.

TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE DES APPORTS DE TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE POLONAISE ET EN EUROPE

Aux transformations de la structure économique de l'Europe correspondent des mutations de la structure socio-professionnelle de la population. Il s'agit avant tout de changements de la part relative de population vivant du travail dans l'agriculture et des professions non-agricoles. La demande de main d'oeuvre issue des secteurs non-agricoles de l'économie, et notamment de l'industrie d'une part, et d'autre part - le progrès dans les modes d'exploitation agricole (augmentation de l'équipement en tracteurs et en machines, installations d'infrastructure technique, etc.) ont favorisé l'accroissement de la productivité du travail dans l'agriculture, l'extension de la superficie des exploitations et leur spécialisation et, par suite, l'abandon de l'activité agricole. Il s'est produit des transformations dans le volume et la structure des apports de travail dans l'agriculture. En général, son intensité a augmenté avec l'accroissement des investissements, compensant largement les pertes de main d'oeuvre. Ces processus se sont étendus à presque tous les pays d'Europe bien que leur déroulement ait été différencié dans le temps et dans l'espace, sans doute en relation avec le niveau de développement socio-économique des différents pays, leur système politique, leur politique économique, etc.

Les apports de main d'oeuvre dans l'agriculture sont habituellement mesurés par nombre d'actifs pour 100 ha de superficie agricole utilisée (S.A.U.). L'homme et son travail constituent un des facteurs fondamentaux de la production. Toutes les relations entre la terre et les biens de production sont définies par l'homme.

Les transformations de la structure socio-professionnelle de la population, résultat du développement économique, dont celui de l'agriculture, se sont d'abord manifestées par la réduction de la part relative de la population agricole, puis par la réduction de ses effectifs.

Cette réduction tant de la part que du nombre des personnes vivant de l'agriculture s'est traduite plus tôt dans les pays industrialisés de l'Europe occidentale, p.ex. en Grande Bretagne déjà au début du XIXe s. (années 1820), en Suède (années 1880) vers la fin du XIXe s., et en Allemagne, au Danemark et en Italie — un peu plus tard — dans les années 1920. Par contre, la longue période de partages et de destructions de guerre a réduit le développement de l'économie polonaise et on observait encore dans les années 1930 une croissance des effectifs de la population agricole, même si leur part dans la

population totale se réduisait (environ 60%). Sur de vastes territoires de la Pologne, c'était un des facteurs du surpeuplement agricole (Srokowski 1939).

Suivant Muszyński (1978), les transformations fondamentales de l'importance de la main d'oeuvre dans l'agriculture européenne, particulièrement en Pologne, se sont produites après la IIe Guerre mondiale. Le développement de l'industrialisation et de l'urbanisation a accru les perspectives d'emploi pour la population qui a délaissé l'agriculture. La collectivisation de l'agriculture a également été un facteur important de changements durant cette période dans la plupart des pays socialistes (en URSS, la collectivisation a été accélérée dans les années 1930).

Pendant les années 1950-1970, le nombre de population vivant de l'agriculture (sylviculture comprise) a diminué en Europe (sans la partie européenne de l'URSS) de 128 millions à 89 millions, c'est à dire de près de 1/3 (33%) à moins de 1/5 (19%) du nombre total d'habitants (Fierla 1983). Plus de la moitié de la population agricole (48 millions) a résidé dans les pays capitalistes occupant environ 1/3 de la superficie du continent, et la moitié incomplète restante (41 millions) - dans les pays socialistes européens.

En Pologne, suite au processus d'urbanisation et d'industrialisation, la part relative de la population agricole a fortement baissé pendant cette période, passant de 50% en 1950 à 30% en 1970 et à 18% en 1986, c'est à dire à peu près au niveau européen moyen de 1970.

La part de la population agricole en Pologne est très différenciée spatialement et varie entre 4-5% dans les voïvodies de Katowice, Varsovie et Łódź, moins de 20% dans les voïvodies occidentales, et plus de 40% au nord et au centre-est de la Pologne, régions caractérisées par une densité relativement faible de la population (Fig. 1).

Malgré une forte émigration de la population rurale (7,8 millions de personnes, d'après les estimations de Mazurkiewicz), qui a touché particulièrement les agriculteurs, et le transfert de main d'oeuvre agricole vers d'autres branches d'activités sur place dans les campagnes, le nombre d'actifs dans l'agriculture polonaise n'a pas beaucoup changé. Converti en actifs à plein temps, ce nombre s'élevait à 5,5 millions en 1950 et à près de 4,9 millions en 1986. Durant cette même période, la S.A.U. a très fortement baissé, de près de 1,6 millions d'hectares. Ainsi en 35 ans, la part de la population agricole a baissé de moitié et elle représente moins que 1/5 des habitants de la Pologne, le nombre des actifs dans l'agriculture n'ayant baissé que d'environ 10%. A titre d'exemple, le nombre d'actifs dans l'agriculture en Belgique a presque été divisé par trois passant de 625 000 à 230 000 en deux décennies (1950-1970), et par 2,5 dans l'agriculture française passant de 5,1 millions en 1954 à 2 millions en 1975.

Conséquence du rythme inégal des transformations, la part des actifs dans l'agriculture (et la sylviculture) en Europe varie beaucoup dans l'espace. Au début des années 1980, cette part demeurait relativement élevée dans les pays de l'Europe méridionale, surtout en Grèce, au Portugal et en Espagne où elle se situait respectivement à environ 30, 24 et 16%, ainsi que dans le centre-est de l'Europe. La part relative des actifs dans l'agriculture était la plus élevée en Pologne, en Yougoslavie et en Roumanie (environ 30%) et en Bulgarie (23%). Par contre, dans les pays très développés du nord-ouest de l'Europe, cette part n'atteignait p.ex. qu'environ 3% en Belgique et en Grande Bretagne, 5% dans les Pays Bas, en RFA et en Suède, 8% en France (baissant de 26% en 1953 à 15% en 1968 et 11% en 1973).

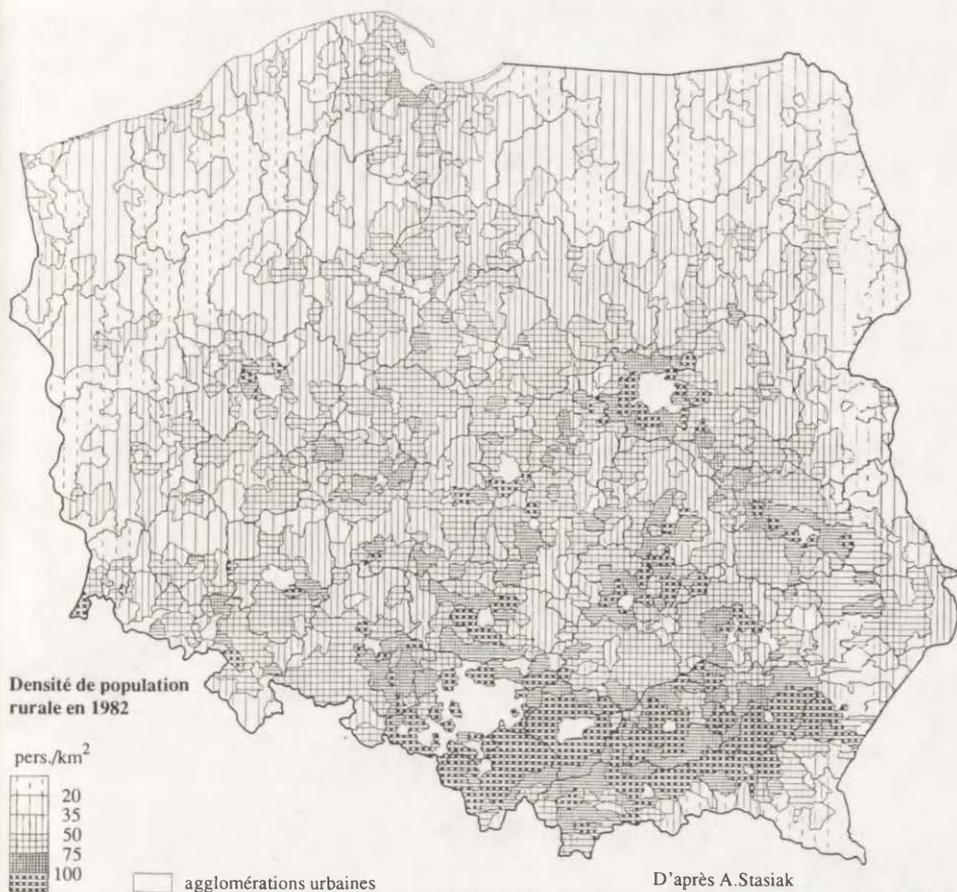


Fig.1. Densité de population rurale en 1982

Le pourcentage de la population active dans l'agriculture ne traduit pas les apports de main d'oeuvre dans cette branche et les évolutions des pourcentages et des effectifs ne sont pas obligatoirement corrélés.

Néanmoins, la réduction de ce pourcentage est liée à celle de l'indice de l'emploi agricole pour 100 ha de S.A.U., ainsi qu'à sa différenciation spatiale (Fig. 2). Ainsi en Belgique, en 1950, cet indice variait selon les régions entre 30 et plus de 50 personnes; en 1970, conséquence de l'accroissement de la surface des exploitations et de leur mécanisation, les apports de main d'oeuvre variaient entre 8 et près de 25 pers./100 ha de S.A.U. pour ne s'élever qu'à 6 pers./100 ha en 1985. En France, entre 1960 et 1985, l'effectif moyen est passé de 13 à 5 pers./100 ha de S.A.U. Dans ces pays, de même que dans d'autres pays fortement développés, c'est le résultat du passage vers une politique active de transformations structurelles dans l'agriculture dans lesquelles la politique démographique a joué un rôle très important (cela s'est entre autres exprimé dans le plan Mansholt). Ces transformations se sont ensuite étendues aux autres pays capitalistes européens: p.ex. en Espagne, dans les années 1960-1985, l'emploi s'est réduit de 14 à 6 pers./100 ha.

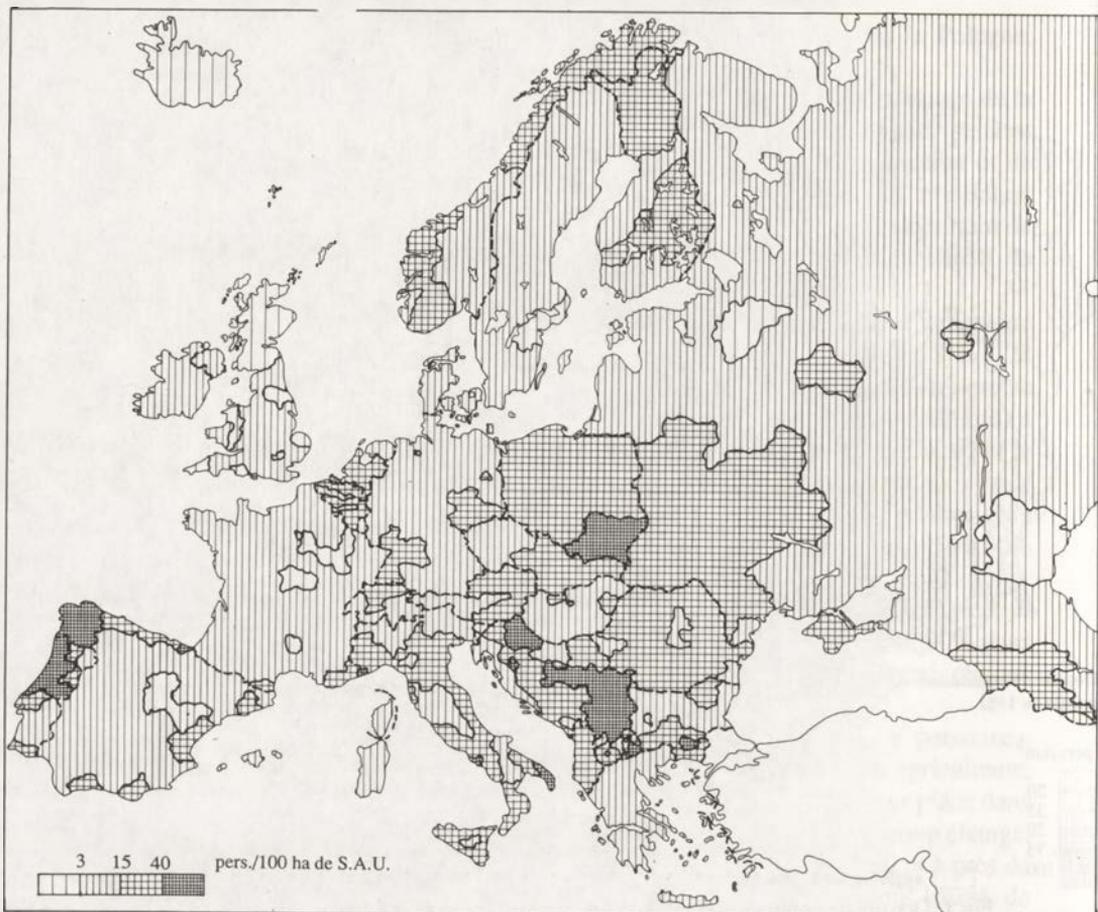


Fig.2. Emploi dans l'agriculture

Par conséquent, sur la plupart des territoires de l'Europe occidentale, l'agriculture est caractérisée par des dépenses relativement faibles de travail (de l'ordre de 3 à 10, plus rarement de 10 à 15 pers./100 ha), et de fortes dépenses de capital d'exploitation, un niveau élevé de spécialisation des exploitations et un secteur de services à l'agriculture bien développé.

Les pays où prédominent les exploitations socialisées, sont aussi caractérisés par un taux d'emploi relativement faible pour 100 ha de S.A.U. (inférieur à 15 personnes), à l'exception de la Roumanie (17/100 ha), de la Slovaquie, de l'Ukraine occidentale et de la Biélorussie où ces dépenses sont plus élevées. Ces apports relativement bas résultent non seulement de la prédominance de grandes exploitations plus extensives et d'une productivité relativement faible, ce qui s'exprime par une basse productivité du travail malgré un faible emploi, mais également par un taux important de motorisation et d'équipement en machines.

Les fortes densités de main d'oeuvre agricole (supérieures à 40 pers./100 ha) se concentrent plutôt dans le nord-ouest du Portugal et de l'Espagne ainsi qu'en Serbie, en

Croatie et dans le sud-est de la Pologne. C'est le résultat d'un fort morcellement des exploitations, de leur orientation vers la polyculture et de l'importance des exploitations à temps partiel d'ouvriers-paysans pratiquant l'autoconsommation.

Suivant les données de la FAO, en 1985, pour 100 ha de S.A.U., les apports de travail dans l'agriculture étaient les plus élevées en Albanie, parmi les pays européens, s'élevant à 63 personnes pour 100 ha avec une tendance à l'augmentation (41 personnes en 1960), ainsi qu'au Portugal (26 pers./100 ha), puis en Pologne, avec 24 pers./100 ha de S.A.U.. Même l'agriculture yougoslave dont la structure agraire est très morcelée, est caractérisée par des dépenses moins élevées de la main d'oeuvre (18 pers./100 ha) que l'agriculture polonaise. Sans doute, c'est la conséquence de la part relativement élevée des prairies et pâturages non cultivés en Yougoslavie, et notamment en Slovénie et en Macédoine.

Le taux d'emploi dans l'agriculture polonaise est très diversifié aussi bien selon les différents modes de propriété (individuelle, socialisée) qu'au sein de chacun de ces modes, notamment dans les exploitations individuelles.

Les exploitations d'Etat sont caractérisées par des apports relativement faibles en main d'oeuvre. Elles emploient 14 pers./100 ha (contre 23 pers./100 ha dans les coopératives), alors que les exploitations individuelles avec 27-25 pers./100 ha se maintiennent presque au même niveau depuis 1950, bien qu'au sein des actifs agricoles il a ait eu des transformations notables quant à la structure par âge et par sexe. On peut donc constater que ce sont là des dépenses "qualitativement" différentes. Dans l'agriculture individuelle, l'effectif total des actifs a baissé (de 5,04 millions à 3,288 millions) entre 1960 et 1980; il a augmenté dans l'agriculture socialisée - passant respectivement de 330 000 à 643 000 personnes. Cela résulte du transfert de S.A.U. de l'agriculture individuelle (baisse de 20% par rapport à 1960) vers l'agriculture socialisée (accroissement de 60%) et de la transformation de superficies agricoles en espaces non-agricoles.

La différenciation spatiale du taux d'emploi agricole pour 100 ha de S.A.U. pour l'ensemble des modes d'exploitation est représentée par la Figure 3. En 1986, il était le plus bas (inférieur à 15 personnes, rarement inférieur à 10 personnes pour 100 ha), principalement dans les territoires recupérés et dans les Bieszczady, c'est à dire dans des régions où la part de l'agriculture socialisée est importante.

Par contre, on trouve le taux de l'emploi le plus élevé (supérieur à 35 pers./100 ha), dans le sud-est du pays, à l'exception des régions frontalières, et particulièrement dans la partie méridionale du Plateau de Petite Pologne (Wyżyna Malopolska), du Plateau de Lublin (Wyżyna Lubelska), dans les pré-Carpathes, ainsi que dans la zone suburbaine de Varsovie.

Dans le nombre total des actifs de l'agriculture, près de 80% de personnes travaillent dans les exploitations individuelles, occupant environ 75% de la S.A.U. de la Pologne, ce pourcentage étant sensiblement plus bas dans les régions du nord-ouest où la part des exploitations d'Etat est importante. Dans ces régions ainsi que dans la Grande Pologne (Wielkopolska), l'emploi dans l'agriculture individuelle est aussi relativement faible, ne dépassant pas en général de 15 à 20 pers./100 ha de S.A.U. Par contre, dans les régions où prédomine l'agriculture individuelle présentant une structure d'exploitation très morcelée, le taux d'emploi est relativement plus élevé, dépassant 40 personnes pour 100 ha.

Les différences des apports de main d'oeuvre entre les différents secteurs agricoles résultent avant tout d'un équipement technique beaucoup plus important dans

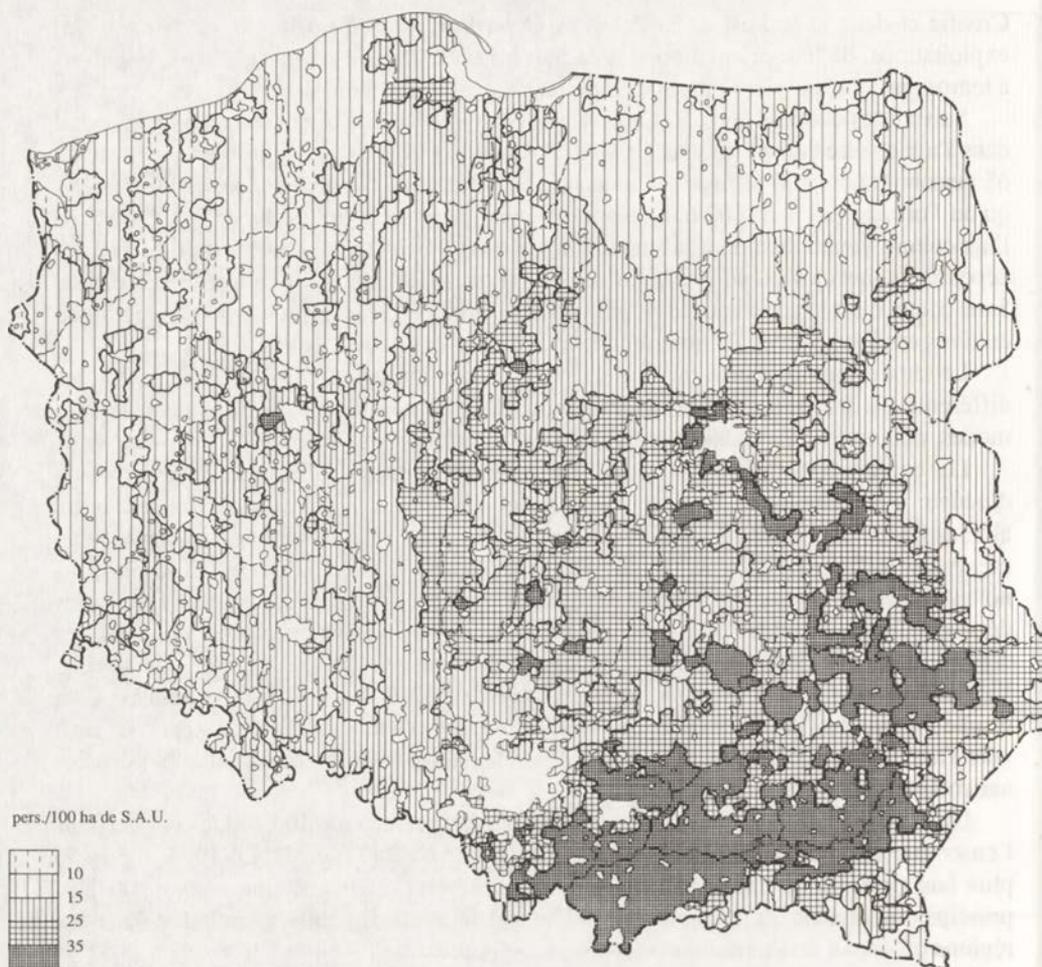


Fig.3. Emploi dans l'agriculture

l'agriculture socialisée. Au début des années 1980, l'indice de motorisation des travaux s'y élevait à 95% contre seulement 63% dans l'agriculture individuelle; l'indice d'équipement énergétique du travail dans les exploitations individuelles (5,5 kW) était 4 fois moins élevé que dans les exploitations d'Etat.

En outre, la composition de la population agricole des exploitations d'Etat, se caractérise par la prédominance d'hommes d'âge actif, tandis que l'agriculture individuelle emploie plus de personnes ayant atteint l'âge de la retraite et plus de femmes.

Cela concerne également les différences dans le volume de l'emploi dans le cadre de l'agriculture individuelle. D'ailleurs, ce problème est strictement lié à la taille des exploitations individuelles. Là où les exploitations sont plus grandes et plus mécanisées, l'emploi pour 100 ha est plus faible, et là où il y a plus de petites exploitations, il y a aussi plus de doubles-actifs, travaillant à la fois dans l'agriculture et dans une autre

branche; la part des femmes et des personnes âgées y est également plus importante. Les exploitations les plus petites, de moins de 2 ha, emploient 70 pers./100 ha, et celles de 10 hectares et plus - environ 13 pers., se situant au même niveau que les exploitations d'Etat.

La part des hommes et des jeunes augmente avec la superficie des exploitations. En 1986, dans les exploitations de 15 ha et plus, on comptait dans le groupe d'âge de 20 à 29 ans, 68 femmes pour 100 hommes, et 87 femmes pour 100 hommes dans le groupe d'âge de 30 à 44 ans; dans les exploitations de moins de 2 ha, dans les mêmes groupes d'âge, pour 100 hommes on comptait respectivement 91 et 96 femmes.

Dans les territoires où les possibilités d'emploi dans les branches de l'économie offrant les plus hauts salaires, notamment dans l'industrie, sont peu nombreuses sur place ou à proximité, à cause de l'enclavement, par exemple dans les territoires du nord-est, la population agricole quitte la campagne. Et par suite du départ des jeunes de l'agriculture, la proportion des personnes âgées augmente, et avec elle celle des exploitations traditionnelles et peu productrices.

70% des exploitations individuelles appartiennent à des personnes âgées de plus de 45 ans, dont 25% à des exploitants de 65 ans et plus, et seulement un propriétaire sur 20 est âgé de moins de 29 ans.

Depuis 1950, la part de la population de plus de 60 ans employée dans l'agriculture a doublé en moyenne — de 9,3 à 18,6%. Dans les territoires du centre-est, cette part est souvent supérieure à 30%, alors qu'à l'ouest et au nord de la Pologne, elle est inférieure à la moyenne nationale.

Le problème suivant, lié à la qualité des personnes actives, est leur niveau de formation. Là encore la situation est plus favorable dans les exploitations d'Etat où les actifs ayant reçu une formation secondaire constituent presque 60% des effectifs, contre 22% seulement parmi les personnes travaillant principalement dans leur propre exploitation agricole. Et de plus, parmi les actifs des exploitations individuelles une personne sur 5 n'a pas terminé l'école primaire; dans les territoires orientaux et centraux, comprenant une part importante de personnes ayant atteint l'âge de la retraite, une personne sur deux n'a pas achevé le cycle primaire. De même, dans les territoires récupérés, avec une population qui est originaire des régions orientales, la part des personnes travaillant dans leur propre exploitation et qui n'ont pas terminé l'école primaire, est aussi relativement élevée (30-50%). Par contre, dans la Grande Pologne, en Silésie, dans la Petite Pologne Occidentale, seulement une ou deux personnes sur 10 n'a pas terminé l'école primaire.

Bien entendu, parmi les jeunes la situation est plus favorable. Néanmoins, par rapport aux autres domaines de l'économie nationale, l'agriculture est caractérisée par le niveau peu élevé de formation de la main d'oeuvre ce qui influe sans aucun doute sur la productivité et le niveau de l'exploitation.

La composition du nombre des actifs pour 100 ha de S.A.U. est importante ainsi que l'âge de ces personnes, leurs qualités, etc.

Par rapport à l'emploi dans l'agriculture dans d'autres pays européens, on peut dire qu'en Pologne on a mis en oeuvre des mécanismes, des processus activant l'exode rural, notamment celui de la population agricole, la réduction de la part de cette population,

principalement d'âge actif, dans le volume total de la population polonaise, alors que peu d'efforts ont été faits pour remplacer la diminution de main d'oeuvre dans l'agriculture individuelle par le développement de mécanisation. Dans une partie des exploitations, les apports de travail se composent du travail de personnes âgées et enfants. Il a manqué un climat politique approprié, des conditions fiscales et économiques avantageuses pouvant favoriser l'accroissement et la spécialisation des exploitations ainsi que l'amélioration des conditions de travail. Au cours des quatre dernières décennies, on a sousestimé le rôle du développement de l'agriculture dans la vie socio-économique de la Pologne. Si l'on ne réalise pas les transformations essentielles annoncées dans ce domaine, les résultats des recensements agricoles successifs et les travaux d'étude sur le terrain montrent que l'avenir de l'agriculture polonaise, et principalement de l'agriculture privée, est loin d'être brillant.

Bibliographie

- Fierla I. (ed.), 1983, *Geografia ekonomiczna kapitalistycznych krajów Europy* (Géographie économique des pays capitalistes européens). PWN, 469 pp.
- Galczyńska B., 1987, *Nakłady pracy żywej i uprzedmiotowionej w rolnictwie* (Apports de main d'oeuvre et de capital dans l'agriculture). Texte dactylogr., 14 pp.
- Mazurkiewicz E., 1987, *Stan i kierunki przemian gospodarki chłopskiej* (Etat et orientations des transformations de l'économie paysanne). *Wiś Współczesna* 10, p.67-79.
- Muszyński M., Kowalewski T., 1978, *Tendencje zmian w zasobach siły roboczej w rolnictwie rozwiniętych krajów kapitalistycznych* (Tendances des changements dans les réserves de main d'oeuvre dans l'agriculture des pays capitalistes développés). *Wiś i Rolnictwo* 1, p.31-44.
- Srokowski S., 1939, *Geografia gospodarza Polski* (Géographie économique de la Pologne). Warszawa, 588 pp.
- Stasiak A., 1987, *Wiś polska się wyludnia* (La campagne polonaise dépeuplée). *Wiś Współczesna* 6, p.39-58.
- Stola W., Szczęsny R., 1982, *Geografia rolnictwa Polski* (Géographie de l'agriculture de la Pologne). Wyd. Szkolne i Pedagogiczne, 159 pp.
- Zalewski L., 1987, *Rolnictwo indywidualne w przekroju* (Aperçu de l'agriculture individuelle). *Wiś Współczesna* 11, p.34-47.

RESTRUCTURATION DES VIEILLES REGIONS INDUSTRIELLES

Jean-Marc HOLZ
Université de Perpignan

L'AVENIR DES VIEILLES REGIONS INDUSTRIELLES

La fin du XXe siècle est marquée par la rapidité et la gravité des mutations qui affectent l'économie. Mutations technologiques, qui renouvellent les processus de production et les produits, sapant les positions acquises sur les marchés nationaux ou internationaux; mutations sociales et démographiques qui précipitent des millions de personnes dans l'émigration ou le chômage tout en accélérant l'avènement d'une main d'oeuvre nouvelle plus mobile et plus qualifiée; mutations géographiques ou territoriales enfin, qui remodelent la carte des régions industrielles.

Dans cet ébranlement général, les vieilles régions industrielles¹ semblent particulièrement souffrir. Leur essor depuis la fin du XIXe siècle jusqu'au milieu des années 60 est brisé net; pourtant leur contribution au relèvement économique de l'après-guerre fut primordial: la Ruhr, la Wallonie, la Lorraine n'ont-elles pas servi de point d'appui à la construction européenne (CECA)?

Brosser aujourd'hui l'affligeant paysage économique et social des vieux bassins industriels ne peut incliner à l'optimisme: érosion de l'emploi et extension corrélative du chômage, structurel et durable; émigration des jeunes qualifiés et vieillissement résiduel de la population, résignation générale et révolte sociale, désaffection d'équipements surdimensionnés, atonie du marché immobilier et extension des friches industrielles. Cette brutale déprise humaine n'est pas sans rappeler le déclin des campagnes françaises au début de ce siècle.

Dans ce contexte général, on ne peut nier la réalité d'un basculement territorial, qui a fait migrer la croissance économique vers d'autres espaces. Les vieilles régions industrielles occupent aujourd'hui, dans le cadre de cette concurrence territoriale

¹ Nous retenons ici la définition de A. Fischer: "Régions dont l'industrie a été trop longtemps dominée par des branches d'activités traditionnelles aujourd'hui en crise, et qui, du fait même de cette spécialisation sectorielle et spatiale, connaissent tout à la fois une accumulation de crises multiples, et une amplification cumulative des effets locaux et régionaux de ces crises" (Fischer 1989).

généralisée, une position intermédiaire. Plutôt que de souscrire au dyptique habituel Nord-Sud, popularisé par R. Brunet et R. Urich (1987) en France et connu en RFA sous l'expression de clivage Nord-Sud (Nord-Süd Gefälle), la différenciation spatiale actuelle, très complexe dans le détail, semble s'organiser selon un schéma ternaire. On peut ainsi distinguer: les aires métropolitaines, captant l'essentiel de la croissance, notamment tertiaire, et organisées pour faire face à la concurrence internationale; les vieux bassins, au potentiel affaibli en reconversion; les espaces ruraux périphériques, au potentiel limité, frappés de sous-peuplement (en France notamment) ou de chômage (RFA, Pays-Bas).

De quels atouts bénéficient les vieilles régions industrielles, pour reconstruire une économie et une société sinistrées? Sans doute la mutation de facteurs de localisation industrielle comme leur centralité insuffisante, ne sauraient rendre ces régions suffisamment attractives pour de nouvelles industries de pointe, sans compter les établissements du secteur tertiaire supérieur (centres de recherche, sièges sociaux). On peut raisonnablement penser, cependant, que les vieux bassins industriels ne sont pas totalement désarmés dans la compétition économique actuelle. Sans méconnaître l'ampleur de la saignée depuis vingt ans, on peut retenir trois atouts, susceptibles de jouer un rôle positif à l'avenir: le choc salutaire de la crise, la genèse d'un nouveau "milieu" géographique, la situation géographique au coeur de l'Europe.

Tout d'abord, *l'effet destructurant de la crise a des retombées positives*. J'ai développé ce thème de la "rupture créatrice" ailleurs (Holz 1989). L'ébranlement des situations acquises, dans les domaines économiques (monoindustrie dominante) et social (paternalisme et pouvoir syndical, rigidité des comportements) crée les conditions objectives d'une véritable renaissance. Mieux vaut, en définitive, une crise destructrice mais salutaire, qu'une insidieuse érosion vidant un territoire de ses forces comme un blessé se vide de son sang. Le séisme politique et social des crises successives dans les vieux bassins industriels a mobilisé les élus, dans une sorte d'union sacrée, tout en accélérant la prise de conscience par la population, d'un nécessaire changement radical. Certes, la révolution psychologique est encore inachevée (on a encore, en Lorraine, "des hauts-fourneaux dans la tête"); l'identité régionale retrouvée peut servir de puissante levier au développement futur.

Le second atout découle du premier. *Un nouveau "milieu" propice à une croissance nouvelle* (bien que modeste et encore aléatoire) *se met peu à peu en place*, dans le cadre du double essor d'un développement par le bas et d'une économie concurrentielle internationale. A la base, l'impulsion multiforme donnée par les pouvoirs publics locaux nous paraît essentielle. Les collectivités territoriales sont dans l'impérieuse nécessité d'attirer les activités nouvelles capables d'assurer leur développement, et à cette fin, mettent tout en place pour rendre attractif l'environnement local. Jusqu'alors, le développement régional dans les vieux bassins industriels était assuré surtout par les firmes dominantes (charbonnage, sidérurgie); leur repli massif cède la place à de nouvelles institutions et de nouveaux agents: régions et villes, ainsi que leurs antennes (conseils régionaux, comités d'expansion), mais aussi les universités et leurs centres de recherche, les entreprises locales, les banques et institutions financières régionales. Ainsi se génère une économie mixte décentralisée, en prise directe avec le territoire

dont elles ont la charge. Les exemples ne manquent pas: songeons au rôle de structure portante joué par les Länder en RFA dans la reconversion de la Ruhr ou de la Sarre (Holz 1988); en Belgique, la Région wallonne a créé la société régionale d'investissement de Wallonie (SRIW) qui est le fer de lance de la reconversion régionale; en France, les sociétés de développement régional, puis les collectivités locales après les lois de décentralisation de 1982, les instituts de participation (comme l'Institut Lorrain de Participation ILP créé en 1984 qui a créé ou consolidé 16 000 emplois dans la région et favorisé 52 créations endogènes d'entreprises). De multiples institutions européennes (FEDER, BEI) concourent également à cet objectif. Il en résulte une grande complexité et une mixité généralisée des projets et de leur financement. Parmi les combinaisons les plus fréquentes, citons les aides à l'investissement ou à la création d'entreprises, les participations publiques au capital de firmes privées ou d'économie mixte (ainsi la SONACA à Gosselies, près de Charleroi, 1 400 emplois dans l'aéronautique: la Région wallonne détient 50 puis 90% du capital, des industries privées 10%); les aides à l'innovation technologique (Technologie-Programm en Rhénanie-Westphalie, ANVAR en France); les effets de synergie entre universités et entreprises (Parc technologique de Dortmund, où s'associent l'Université, la Ville de Dortmund, la Caisse d'Épargne de Dortmund ainsi que des centres de recherche nationaux); les anciennes firmes dominantes ont développé des sociétés de conversion propre, qui apportent un soutien matériel - en locaux par ex. - et financier aux projets de création d'entreprise, ainsi que des primes au reclassement des salariés licenciés et un appui à l'essaimage; ainsi SACILOR/USINOR ont créé sept sociétés de ce type depuis 1977 à 1982, sur le modèle de la SOFIREM des Charbonnages de France (cette dernière a entraîné 1 000 entreprises et créé 80 000 emplois dans les bassins houillers français depuis 1967). Des combinaisons plus complexes existent dans le cas de coopération transfrontalière, dont le Pôle Européen de Développement (PED) près de Longwy en France. Né en 1985, il couvre une zone de 400 ha à cheval sur trois pays: Ebange (150 ha) en Belgique, Pétange (100 ha) au Luxembourg et Mont-St- Martin/Longwy/Longlaville (150 ha) en France. Ces trois bassins sidérurgiques ont été durement touchés par la crise, et l'objectif est d'y créer 8 000 emplois en dix ans: 5 500 en France, 1 500 en Belgique et 1 000 au Luxembourg. Un Parc International d'Activités bénéficiant d'un régime fiscal spécifique (aides à l'investissement portées à 37%, facilités douanières, utilisation future de l'ECU pour les transactions, harmonisation des tarifs européens etc.) qui en fait un véritable "laboratoire de l'Europe sans frontières". Pour améliorer l'environnement global de ces trois "culs de sac", on a créé un Collège Européen de Technologie, coordonnant et renforçant les formations initiales et de conversion des établissements frontaliers existants (Arlon, Longwy, Virton, Luxembourg); il occupera les locaux dans l'ancien siège d'Usinor à Longwy, Le démarrage du PED est prometteur, puisque 500 emplois industriels côté belge et près de 900 côté français existent déjà (cf Tabl. 2).

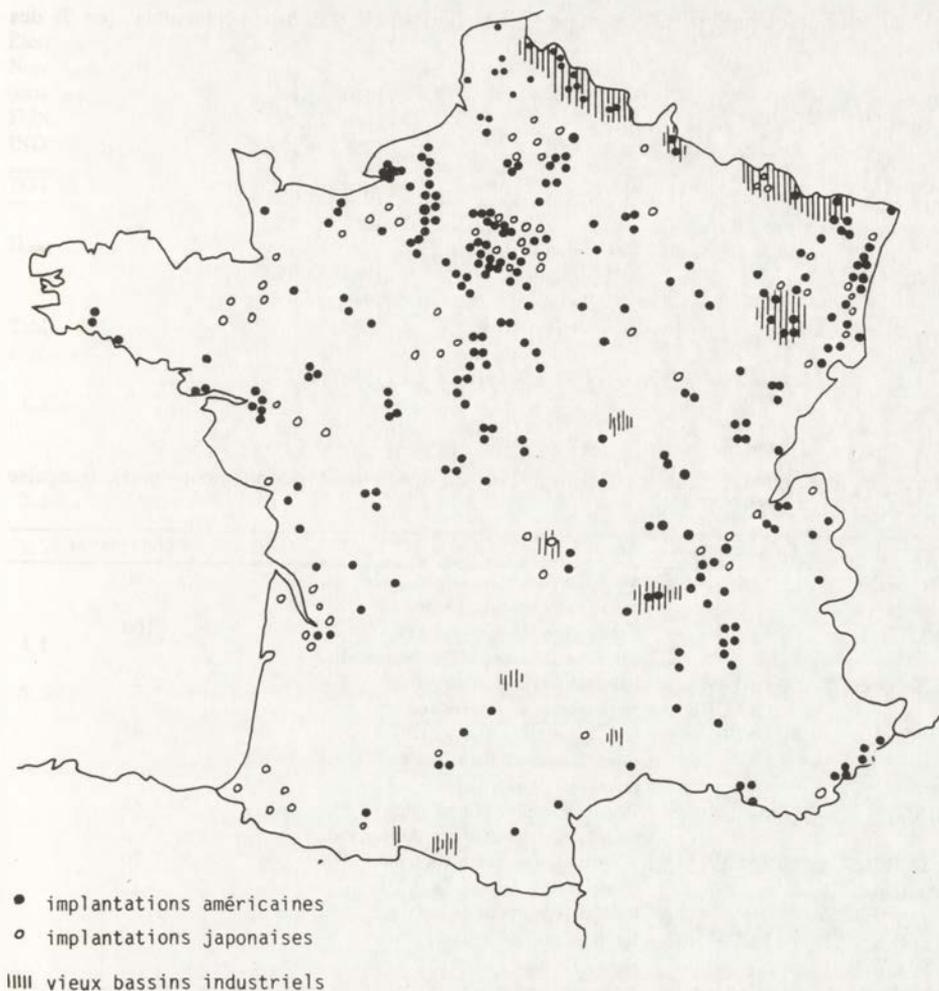
Le troisième atout conditionne largement le succès du précédent. Il s'agit de la position centrale, au coeur de l'Europe occidentale, qui confère aux vieux bassins un avantage comparatif essentiel. C'est autour d'eux que l'Europe s'est construite, sur les sillons charbonniers en lisière des massifs hercyniens; c'est encore sur cet axe vital, de Londres à Milan, que se forge l'Europe de demain. Les réseaux TGV et le tunnel sous la

Manche (Hommes et Terres du Nord 1988) vont accélérer l'intégration entre les villes, enserrant les bassins industriels dans une grille métropolitaine associant Londres, Paris, Bruxelles et Cologne. L'enjeu est d'importance, ces relations rapides pouvant être une arme à double tranchant; déjà Lille construit un centre international d'affaires en plein coeur de la ville sur 70 ha de friches, sur le site de la future gare du TGV-Nord, qui verra passer 54 trains rapides chaque jour dans chaque sens.

La densité du réseau urbain de l'Europe du Nord est un atout majeur pour la conversion des vieux bassins. Les villes sont aujourd'hui, Rémy le rappelait dès 1965 dans son ouvrage "La ville, phénomène économique", les moteurs de la croissance économique contemporaine. La ville, en tant que bloc d'équipements tertiaires de haut niveau et qu'entité politico-administrative de plus en plus autonome, la ville est l'avenir des vieux bassins industriels. C'est poser tout le problème de l'insuffisante centralité de ces derniers (Holz 1988), de leur structure d'habitat et d'administration encore trop émiettée. A divers titres, La Ruhr dispose là d'un avantage comparatif remarquable, grâce à la politique de façonnement de la "Großstadt" dès les début du siècle. Tous les bassins de vieille industrie ne bénéficient cependant pas des mêmes atouts. On peut déjà opposer les grands bassins (Ruhr, Borinage, Nord-Pas-de-Calais, Sarre, Limbourg, etc...) du coeur de l'Europe, où les mouvements sociaux ont déclenché le foisonnement des aides publiques et des procédures dérogatoires, aux poches plus réduites, d'industrialisation ancienne et diffuse dans des espaces ruraux excentrés, où, malgré des taux de chômage élevé et une dépendance sociale croissante, la crise ne déborde pas sur la voie publique. Dans ces "territoires anonymes", c'est le déclin sans la conversion (Micheau 1987).

Le Tableau 3 n'a qu'une valeur indicative; établi sur des bases purement empiriques, il vise simplement à établir un premier tri dans les chances futures des vieux bassins industriels.

On peut s'assurer que tous les bassins ne sont pas, par nature, condamnés au déclin, sinon à la sclérose. Les signes d'une embellie ne manquent pas; aux USA par exemple, la mutation spectaculaire de Pittsburgh laisse présager un avenir moins sombre à la Ruhr ou au Nord français. Divers signes témoignent d'un infléchissement des tendances: ainsi les investissements industriels étrangers sont loin de négliger la Lorraine ou le Nord (cf. Fig 1); en 1988, pour la première fois, on a créé plus d'emplois (2 260) dans le bassin houiller lorrain qu'on en a supprimé (1 516); le tissu industriel local s'enrichit aussi par créations endogènes; le NPC a le coefficient de création le plus élevé de France à cet égard. Les chances d'un avenir meilleur sont cependant très inégalement réparties, tout au moins en France, entre les divers bassins; n'est-ce pas là un éternel problème d'aménagement de notre territoire?



Source: DATAR

Fig.1. Investissements industriels étrangers (situation en 1988)

Tabl. 1. Taux du chômage dans les vieux bassins industriels d'Europe occidentale (en % des actifs)

Wallonie:	1981 8,0%	Ruhr:	1979 5,1%
	1985 12,7%		1986 15,2%
	1988 12,0%		1988 16,1%
Lorraine:	1983 8,6%	Nord/Pas de Calais:	1984 11,9%
	1986 10,7%		1987 14,0%
	1988 10,4%	Bassin de Roubaix-Tourcoing:	1984 11,9%
			1987 13,8%
Bassin de Longwy:	1983 10,8%	North-West (Merseyside, Great Manchester):	1986 17,0%
	1987 11,7%		

Tabl.2. Les implantations industrielles sur le Pôle Européen de Développement - partie française (situation au 30.9.1988)

Société	Origine	Activité	Emplois prévus
PANASONIC	JAPON	Montage de tuners et de magnétoscopes Panasonic-Technics I	80
INNOLITH	FRANCE	Fabrication plaques offset en acier doux chromé et photosensibilisé	100
CAPEBOARDS	GRANDE-BRETAGNE	Fabrication plaques de vêture en polyester + graviers marbre	21
TECNIMECA	FRANCE	Usinage-rectification métallisation grandes dimensions en prestation de service	44
SAIAG	ITALIE	Fabrication équipement automobile vulcanisé (joints, durites, etc...)	65
OUTIPRESS (extension)	FRANCE	Conception — fabrication par électro-érosion d'outillage de découpage et de presse	10
TULIP INDUSTRIES (extension)	FRANCE	Fabrication équipements para-médicaux en latex	10
JVC*	JAPON	Montage lecteurs laser et autres matériels hi-fi video	223
DAEWOO	COREE	Fabrication et montage fours micro-ondes	150
ANDRIN	FRANCE	Fabrication électro-aimants. Remise en état moteurs et transformateurs	30
PANIFRANCE (extension)	FRANCE	Boulangerie industrielle, pâtisserie	27
PERROQUET PATISSIER	FRANCE	Pâtisserie industrielle, madeleines	43
EMCA	FRANCE	Unité de réparation de sous-ensembles informatiques	26
Société Gorceënne d'électronique (extension)	FRANCE	Conception et fabrication électronique	10

Electronique Nord Lorraine (extension)	FRANCE	Conception et fabrication circuits imprimés	10
FUN INDUSTRIE	FRANCE	Unité de fabrication préservatifs	27
TOTAL			876

D'après: Economie Lorraine 1989, no 73, p. 13. Source: Mission Interministérielle de Développement.

Tabl.3. Classement des meilleurs perspectives d'avenir des vieux bassins industriels (au regard des trois critères retenus)

1. RUHR: Gros potentiel démographique et économique. Forte urbanisation polynucléaire en grandes villes.
Localisation centrale en Europe
2. NORD-PAS DE CALAIS: Mêmes caractéristiques, à un degré moindre
3. WALLONIE, SARRE, NORTH-WEST: Urbanisation dense, mais moins concentrée. Potentiel diversifié d'envergure moyenne. Localisation péri-centrale, avec bon raccordement à l'axe majeur européen
4. LORRAINE DU NORD: Mêmes caractéristiques, à un degré moindre
5. SAMBRE, ST-ETIENNE: Faible potentiel. Situation excentrée, mais proximité relative d'une grande ville (Lyon, NPC)
6. CARMAUX, ALBI, DECAZEVILLE, ALES: Isolement géographique. Potentiel infime, dans le bassin même et les environs

Bibliographie

- Fischer A., 1989, Les vieilles régions industrielles et la planification de la relance: essai de bilan (in: "Milieux, villes et régions", 112e Congrès national des Sociétés Savantes, section de Géographie, 1987, Lyon, CTHS, Paris, p.111-118.
- Holz J.-M., 1989, Les vieux bassins industriels: La dialectique ternaire sclérose/rupture créatrice/renouveau (in: "Milieux, villes et régions", p.119-128.
- Holz J.-M., 1988, La Ruhr. Crise, reconversion et dynamique régionale. Thèse d'Etat, Metz, 1410 pp.
- Hommes et Terres du Nord, 1988, no spécial 1-2, Tunnel sous la Manche et développement régional en Europe du Nord-Ouest. Lille.
- Micheau M., 1987, Crises locales et formes de chômage dans les territoires anonymes en déclin: le cas de Chauny. Les Annales de la Recherche Urbaine no 35-36, p. 10-20.
- Uhrich R., 1987, La France inverse? Les régions en mutation. Economica, Paris.

2013
12/31
PLN
1000000000

1000000000
1000000000

1000000000
1000000000

TOTAL

TOTAL

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

1000000000

RESTRUCTURATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE HAUTE SILESIE

UNITES STRUCTURELLES DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE HAUTE SILESIE

La Zone industrielle de Haute Silésie (abrév. GOP = Górnośląski Okręg Przemysłowy) constitue la partie centrale de la voïvodie de Katowice qui est en elle-même la plus grande agglomération urbaine de la Pologne. La création et le développement de la GOP relèvent des mêmes processus qui ont donné naissance aux plus grandes régions industrielles contemporaines d'Europe. Toutefois, par la suite, et particulièrement au cours des cinq dernières décennies, la GOP n'a pas subi une telle transformation structurelle qui s'est opérée dans les anciennes régions industrielles d'Europe occidentale. Dans la GOP, on voit toujours prédominer les secteurs industriels traditionnels où les premières places reviennent à l'exploitation des mines, à la métallurgie, à l'énergétique et à l'industrie du coke.

L'analyse morphologique de la GOP (Klasik et al. 1988), présentée par la Fig. 1, a permis de délimiter ses unités structurelles fondamentales. La GOP est constituée de groupements industriels et de centres industriels situés en dehors de ces groupements. Les unités structurelles diffèrent selon la nature de leurs activités, la longévité des établissements industriels, le mode d'exploitation des ressources régionales (ressources humaines, énergétiques, d'eau et de terrains), les dangers de l'industrie pour le milieu naturel et la spécialisation de la production.

L'ensemble des groupements industriels comporte les éléments suivants:

A. Le groupement industriel de la Zone industrielle de Haute Silésie - GOP-Centre, à prédominance minière et métallurgique, situé sur le territoire des villes de Bytom, Zabrze, Ruda Śląska, Katowice, Siemianowice et Sosnowiec.

B. Le groupement industriel à prédominance métallurgique et minière, localisé sur le territoire des villes de Chorzów et Świętochłowice, qui constitue une enclave dans le groupement de GOP-Centre et qui le complète.

C. Le groupement industriel du sud-est, à forte prédominance houillère, situé sur le vaste territoire des villes de Tychy, Myslowice, Jaworzno, et s'étendant au delà des limites de la GOP.

D. Le groupement industriel de Knurów-Gieraltowice, également à forte

prédominance houillère, rejoignant géographiquement le centre industriel de Leszczyny qui fait déjà partie de la zone houillère de Rybnik (Rybnicki Okręg Węglowy).

E. Le groupement industriel de Tamowskie Góry — Tworóg, aux activités diversifiées, où prédominent les activités représentant un taux de transformation élevé dans le domaine des biens de consommation et des investissements.

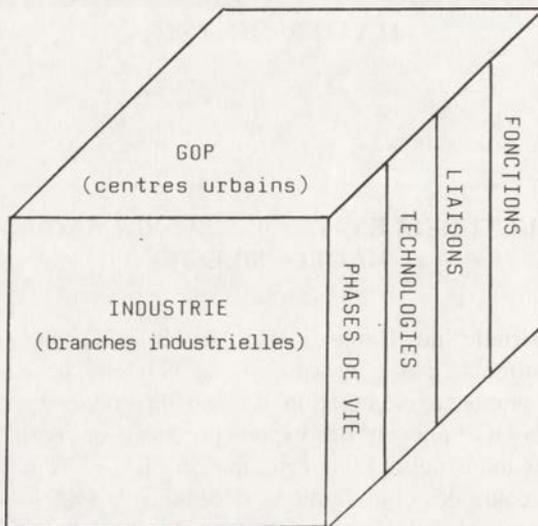


Fig. 1. Schéma d'analyse morphologique de la GOP

Dans l'ensemble des centres industriels situés au delà des groupements, il y a lieu de mentionner:

A. Les centres industriels aux activités diversifiées - Gliwice, Będzin.

B. Les centres miniers — Piekary Śląskie, Czładź, les centres miniers et métallurgiques - Łaziska Górne, les centres métallurgiques et miniers — Dąbrowa Górnicza. Les centres mentionnés sont caractérisés par une prédominance d'activités proches du groupement industriel de la GOP- Centre.

C. Les autres centres industriels qui sont des centres spécialisés — Mikołów, Orzesze et Pyskowice.

La GOP regroupe plusieurs caractéristiques négatives qui, prises ensemble, présentent l'image d'une structure industrielle techniquement et technologiquement désuète dont les erreurs de fonctionnement apparaissent au niveau des relations extérieures et intérieures, cet ensemble industriel s'opposant aux milieux naturel, social et urbain.

En analysant la durée de vie des entreprises industrielles, on a pu tirer les conclusions suivantes:

— le groupement monostructurel (minier) du sud-est se trouve relativement dans la meilleure situation (phase d'expansion),

— en général, les centres industriels se trouvent dans une meilleure situation par rapport aux groupements industriels (phase de maturité ou de déclin),

— la phase actuelle de vie de la structure industrielle est la cause d'une régression

successive de civilisation de l'ensemble de la GOP et constitue une menace potentielle due à sa décomposition progressive.

Le développement défavorable de la situation s'est aggravé en raison de l'épuisement des gisements de charbon et de l'augmentation des obstacles infrastructurels, tels que l'obstacle des transports, de l'eau et de l'énergie. Le fonctionnement erroné de la structure industrielle se traduit avant tout par le développement excessif des activités extérieures et par le faible développement des échanges industriels à l'intérieur des différents groupements et centres. Les activités extérieures sont principalement liées aux exportations hors de la région et du pays, des matières premières dont surtout du charbon, ainsi que des produits semi-finis, d'un taux de transformation relativement bas, notamment des produits métallurgiques. Il faut ajouter à cela l'exportation de l'énergie et du coke. La GOP est devenue en conséquence une sorte de "colonie interne" et une zone de concentration excessive d'industries lourdes, facteurs du désastre écologique.

Les secteurs des matières premières et des produits semifinis, orientés principalement sur la demande extérieure, influent fortement sur l'immigration massive de la main d'oeuvre non qualifiée et peu qualifiée dans cette région, ce qui se traduit par un effet négatif sur le fonctionnement de l'économie de l'habitat, de l'infrastructure technique, favorisant le faible développement du secteur des services. La GOP est ainsi devenue une région du sous-développement social et une région soumise au phénomène de périphérisation culturelle. Le retard de cette région dans le développement du secteur des techniques de pointe, constituant dans les pays avancés, le fer de lance de toute innovation et de tout échange, devient une menace pour son essor. Une telle situation suscite des craintes croissantes pour l'avenir de la GOP et de sa collectivité. Présentant des symptômes de plus en plus accentués du conflit social, elle devient la source de la résurgence du régionalisme. Et enfin, ce qui est particulièrement dangereux, elle amplifie les décisions, notamment celles de la collectivité autochtone, concernant l'émigration économique.

PRESENTATION DU PROBLÈME DE RESTRUCTURATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE HAUTE SILESIE

Le territoire de la GOP comporte un grand nombre de problèmes devant être résolus. Toutefois, le problème le plus urgent et le plus important est celui de la structure industrielle, c'est à dire de la restructuration. C'est un problème crucial dont les solutions peuvent résoudre les autres problèmes de cette région. Deux d'entre eux méritent d'être mentionnés. Il s'agit des problèmes suivants: la concentration géographique de la population et de l'économie, ainsi que la protection et le renouvellement du milieu naturel. Le problème de restructuration de l'industrie de la voïvodie de Katowice se traduisant en fait par la restructuration de la GOP, est un problème particulièrement difficile. Ce ne sont pas telles ou telles technologies ou installations qui sont défectueuses, ni tels ou tels secteurs d'activité. Bien plus, c'est toute la structure industrielle, prise dans son organisation, ses dimensions et son étendue,

qui est défectueuse. Ce sont les grandes entreprises qui ont le plus besoin d'une restructuration dans les domaines de la technologie, de la production et du marché.

La GOP est devenue une structure industrielle d'une faible capacité d'adaptation et d'innovation. C'est une structure à forte prédominance de grands groupements houillers. Les organismes économiques détenant le monopole des marchés sont constitués de communautés et de divers groupements de production disposant avantageusement de différents secteurs de production qui freinent volontairement le processus des changements structureaux, désorganisent le marché du travail et du capital, expriment une volonté d'expansion géographique permanente, en limitant ou en interdisant le développement des autres activités économiques concurrentielles. Dans l'avenir, cette région ne pourra, pour les raisons sus-mentionnées, entreprendre de profondes transformations endogènes, ni présenter des progrès d'innovation de grande envergure.

La présentation du problème de restructuration de la GOP a été rendue possible grâce à l'étude des plans effectués à partir du plan régional de la voïvodie de Katowice et grâce aux analyses de diagnostic mentionnées précédemment (Cele i koncepcje rozwoju... 1989). L'analyse critique de la structure industrielle existante, ainsi que ses faiblesses et les dangers que constituent les orientations actuelles du développement de la GOP ont mis en avant le problème de sa restructuration.

Afin de présenter le problème de restructuration de la GOP, il est indispensable de définir, au moins en grandes lignes, l'objectif fondamental à la réalisation duquel ce processus sera soumis. Le processus de restructuration doit tenir compte de trois facteurs: l'efficacité, l'écologie et la culture. La restructuration en fonction de l'efficacité traduit:

- une économie des ressources régionales particulièrement restreintes, telles que les ressources du travail, de l'eau, de la terre;
- un accroissement des revenus régionaux, dont notamment les revenus de la population ainsi que les revenus des budgets locaux;
- la création de la concurrence sur les marchés et dans les domaines techniques et un renforcement stratégique des places occupées par les entreprises;
- une réduction au minimum des coûts et des pertes extérieurs, transmis à l'environnement au niveau régional, principalement par les grandes entreprises.

Le processus de restructuration doit prendre en compte l'environnement, la région de la GOP étant considérée comme zone sinistrée. Aussi, les unités de production des différents secteurs de l'industrie réduiront le taux d'émission de produits polluants l'air, les eaux et le sol.

Le processus de restructuration basé sur la culture se traduira par: la création de postes de travail nécessitant des qualifications élevées, la promotion de nouvelles orientations en matière de formation, l'édification de la prospérité sur une tradition de production datant de plusieurs générations, et l'action culturelle au niveau des collectivités locales.

Les problèmes posés par la restructuration de la GOP sont définis en détail dans le Tableau 1.

Tableau 1. Problèmes de restructuration de la GOP

- Approvisionnement de la population de l'agglomération urbaine.
- Déficit des facteurs de production régionaux et de capital.
- Monostructure productive de l'industrie.
- Perte des capacités d'adaptation et de développement des entreprises.
- Faiblesse des centres d'innovation de la région.

Le problème d'approvisionnement de la collectivité de la GOP concerne en grande partie l'industrie agro-alimentaire. D'une part, ce problème résulte de l'irrégularité des sources d'approvisionnement en matières premières. De plus, les matières premières agricoles extérieures ne subissent aucun contrôle sanitaire. D'autre part, dans les domaines de l'industrie agro-alimentaire, on remarque un déficit général des capacités de production par rapport à l'importance du marché régional de vente. Un autre problème spécifique se traduit par le caractère non viable des filières de distribution alimentaire et un faible réseau des surfaces de distribution pour le commerce en gros et en détail.

Le problème du déficit des facteurs de production affecte principalement les ressources régionales. Cette question porte sur les points suivants: manque de main d'oeuvre qualifiée et non qualifiée pour une implantation géographique importante de la population, faible dynamisme du marché du travail dans le secteur des services, forte consommation d'énergie par l'industrie et notamment par la métallurgie. En plus, les terrains à bâtir et les aires de stockage font défaut alors qu'il existe de grandes superficies de terrains post-industriels, dont d'aires de stockage d'une très grande quantité de déchets. On observe dans la GOP une forte demande de ressources financières, particulièrement sous forme de crédit d'investissement en raison de processus très avancés de décapitalisation des biens durables.

Le problème défini par le terme de "monostructure de production" est particulièrement important. Cette notion se traduit par une déformation profonde des secteurs d'activité. Dans la GOP, plus de 50% des ressources de travail sont absorbées par les charbonnages et la métallurgie. Les terrains industriels sont utilisés de la même manière. La déviation structurelle concerne également la taille des entreprises. Le secteur des petites et moyennes entreprises (employant moins de 500 personnes) constitue moins de 15% du potentiel industriel. La structure spatiale de l'industrie est dominée par des groupements homogènes de l'industrie d'extraction. Pratiquement, l'ensemble du territoire de la GOP fait l'objet de l'exploitation minière aussi, les ressources matérielles de surface dans la région en question sont fortement menacées.

Le problème de la perte des capacités d'adaptation et de développement de l'industrie est lié à la décapitalisation sus-mentionnée et très avancée des biens de production. Dans les conditions d'une désorganisation économique croissante, on observe dans la GOP une baisse du taux d'exploitation des capacités de production, l'aggravation de la situation financière des entreprises, les effets du phénomène de non-rentabilité des entreprises et de plusieurs secteurs d'activité. Un grand nombre d'entreprises sont menacées de faillite et peuvent faire l'objet de décisions de fermeture en raison du caractère néfaste exercé sur l'environnement ainsi que leur mauvais

fonctionnement. Un grand nombre d'entreprises doivent être réimplantées et restructurées, et leurs produits modifiés.

La restructuration de la GOP est en quelque sorte entravée par l'inexistence de centres de recherche. La structure industrielle de cette région ne comporte pas d'industries de pointe. Aucun centre industriel important n'a encore été créé, regroupant des industries de pointe. Bien que la GOP fasse partie de l'ensemble des cinq premiers groupements scientifiques et universitaires polonais, près de 60% du potentiel scientifique et de recherche est consacré aux domaines traditionnels tels que les charbonnages et la métallurgie. Le système de formation est dominé par l'enseignement professionnel alors que les indices de scolarité concernant l'enseignement secondaire et supérieur sont sensiblement inférieurs à la moyenne nationale. Le pourcentage de la population de la GOP ayant terminé des études supérieures est aussi sensiblement inférieur à la moyenne retenue pour les agglomérations urbaines. Pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, la mise en oeuvre du processus de restructuration de la GOP ne se fera pas sans difficultés, celles-ci venant du potentiel scientifique et technique de cette zone ainsi que de l'intelligentsia régionale.

AVENIR DE LA GOP — STRATEGIES DEPLOYEES DANS LE CADRE DES CHANGEMENTS DE STRUCTURE

Afin de définir l'ensemble des stratégies mises en place dans le cadre des changements de structure et présentées en fonction de la restructuration de la GOP, la zone en question a été l'objet d'une étude stratégique. Grâce à une étude de type TOWS/SWOT, on a pu faire une estimation de l'ensemble des possibilités de développement de l'industrie de la GOP ainsi que des transformations structurelles de cette zone en tant qu'ensemble fonctionnel et spatial (Ocena możliwości rozwojowych... 1988).

Aussi bien au niveau de l'analyse industrielle que de l'analyse régionale, il s'est avéré que les facteurs déterminant les changements structurels sont en majeure partie des facteurs externes, issus du système politique et économique (Tabl. 2). Dans la GOP, les changements structurels sont limités par les rapports de propriété, les rapports d'intégration de monopole, l'attribution centrale des ressources, le blocage des mécanismes du marché, l'absence du marché du capital, etc. Les stratégies des changements structurels de la GOP (Cele i koncepcje rozwoju... 1989) dépendent en grande mesure du franchissement de la barrière énergétique par l'économie polonaise, ainsi que de la politique structurelle de l'Etat. Tant que la pression que les matières premières et l'énergie exercent sur la GOP ne sera pas réduite, le processus de restructuration de la zone sera freiné.

Face à ces pressions, la collectivité et les autorités régionales doivent adopter une attitude de défense plus conservatrice. Elle a pour l'objet de garantir le maintien de la nature et de la collectivité de la région. Le critère fondamental de cette stratégie repose sur le principe de la sécurité au sens large (sécurité écologique, technologique et sociale). Cette stratégie englobe les orientations tendant à réduire le volume d'extraction du charbon et l'afflux dans cette région d'une main d'oeuvre non qualifiée. Elle a

Tableau 2. Facteurs déterminant des situations

Ensembles des facteurs	Industrie de la GOP	GOP en tant qu'ensemble
Facteurs internes et externes	1. Politiques et de conscience	
	2. De recherche et développement et organisationnels	
	3. Economiques et techniques	
	4. Naturels et écologiques	
		1. Socio- culturels
		2. De décision et de régulation
		3. De ressources et d'infrastructure
		4. Ecologiques

également pour objectif l'élimination successive des anciennes installations de production, des établissements et secteurs technologiques des industries traditionnelles. Les nouvelles orientations porteront sur la restructuration de l'organisation et de la technologie des grandes entreprises ainsi que l'élimination de liens d'intégration obligatoires, contrôlés par le Ministère de l'industrie et financés par le budget d'Etat.

La stratégie de reconversion conservatrice a pour objet la réduction de l'exploitation des matières premières de la région, notamment de ses ressources naturelles. Elle vise à protéger la culture et l'identité de cette région ainsi que le potentiel matériel constitué par les générations et menacé par l'exploitation minière. En particulier, cela concerne les ressources de l'habitat et l'infrastructure sociale et technique de la GOP. Cette stratégie comprend de manière limitée les processus d'innovation ainsi que la constitution d'un climat social favorable à la restructuration de la GOP et d'une nouvelle manière de penser sur son avenir. Le développement des petites et moyennes entreprises permet une bonne mobilisation des économies internes et du capital étranger. La stratégie de reconversion est réponse à la projection négative donnant la priorité aux matières premières et à l'énergie dans le cadre du développement de la Pologne au cours de la décennie des années 90.

La stratégie la plus réaliste des changements structurels de la GOP est celle de la compensation fonctionnelle. Dans l'ensemble des facteurs déterminant des situations, elle se présente sous la forme d'une combinaison d'opportunités et de faiblesses ainsi que de forces et de dangers. Elle consiste pour la collectivité et les autorités locales à éliminer le surdéveloppement des fonctions exogènes (principalement dans le secteur primaire et dans les phases initiales de transformation) et le sous-développement des fonctions endogènes. Le sous-développement des fonctions endogènes frappe le secteur des services et le marché des biens de consommation. Il est aussi nécessaire d'établir un équilibre fonctionnel entre les groupements et les centres urbo-industriels de la GOP dans la plupart desquels nous avons affaire à la surconcentration de la production et de la population ainsi qu'à une faible qualité de vie en conséquence du désastre écologique, de la désintégration sociale et de la lacune technologique et infrastructurelle.

La stratégie de la "compensation fonctionnelle" est une stratégie à moyen terme, prévue pour la décennie des années 90. C'est une stratégie active et offensive par rapport à celle de la reconversion. Le critère essentiel de cette stratégie privilégie la santé au sens large (l'environnement, les hommes et l'économie). Les principales orientations de

la GOP devraient assurer le rétablissement de l'équilibre écologique, social et économique.

La stratégie de la "compensation fonctionnelle" repose sur deux processus fondamentaux: le développement endogène et la rationalisation des fonctions externes. Le développement endogène de la GOP nécessite le rétablissement de l'autogestion locale et l'instauration de liens intercommunaux. Les autogestions locales et les liens intercommunaux peuvent constituer des centres de promotion du développement et de l'intégration des collectivités locales. Autour des autogestions locales, on peut voir naître des initiatives et des innovations, des actions spontanées de développement, un développement ascendant, un développement sans croissance. Le rétablissement des autogestions locales constitue une garantie juridique et de régime pour la protection de l'environnement et des intérêts des collectivités locales. Il crée aussi la possibilité de lier la prospérité des entreprises au développement des villes et permet aux autogestions locales de mener une politique d'implantation de l'industrie plus favorable aux habitants. La rationalisation des fonctions externes de la GOP est possible si l'on surmonte les problèmes énergétiques à l'échelle nationale. Le succès des actions d'économies et des modifications technologiques dépend toutefois de l'efficacité des mécanismes du marché et de celle de la politique structurelle de l'Etat. La rationalisation de l'exploitation des ressources grâce à un fonctionnement efficace des mécanismes du marché et la promotion du développement des industries de pointe à l'échelle nationale, constituent des facteurs favorables pour la restructuration de la GOP et permettent aux autorités locales et régionales d'entreprendre des actions en vue du redressement de la Zone industrielle de Haute Silésie.

La troisième stratégie des changements structurels de la GOP, qui semble plus intéressante du point de vue social, c'est la stratégie du "développement intégral" qui repose sur le développement des aspects culturels et de civilisation de la GOP, initié par des opportunités issues de l'environnement et par des forces externes, se basant sur la tradition et la culture, le potentiel scientifique et intellectuel, sur les ressources techniques et matérielles. Cette stratégie réside dans la création de conditions propices au développement de la collectivité régionale. "La qualité de la vie" est le critère dominant de cette stratégie de développement intégral. La notion de développement intégral recouvre toutes les dimensions fondamentales, à savoir l'éco-développement, le développement technologique et économique ainsi que le développement social et culturel. La notion de qualité de vie sous-entend l'environnement, le milieu culturel et le tissu social. La stratégie du "développement intégral" a pour objectif:

— l'application à la GOP du processus de restructuration réalisé dans les anciennes régions industrielles d'Europe occidentale;

— la spécialisation dans le secteur des industries de pointe, en fonction des changements technologiques et organisationnels dans l'exploitation des mines, de l'énergie, de la métallurgie et de l'industrie mécanique;

— l'élimination du sous-développement dans le secteur tertiaire et particulièrement par la transformation de l'enseignement secondaire et par la création d'écoles supérieures et de nouvelles orientations d'enseignement supérieur;

— la formation des élites intellectuelles politiques et économiques de la région pour la défense des valeurs et des intérêts de la collectivité régionale.

La stratégie de "développement intégral" est une stratégie à long terme, visant à exploiter au maximum les conditions et les possibilités de développement de chaque région, créées à l'échelle nationale et résultant des réformes socio-politiques, politiques et économiques. Elle prévoit parallèlement une exploitation optimale de l'activité des collectivités locales, des capacités d'innovation du personnel qualifié, de l'absorption des technologies modernes, et le démarrage de la coopération avec des centres scientifiques, économiques et culturels étrangers. La réalisation de cette stratégie dépend en grande partie de la participation à ce processus de restructuration de l'élite politique et économique ainsi que du potentiel scientifique et technique jusqu'à présent rattachés aux industries traditionnelles. De ce potentiel important dépendrait le succès de l'ensemble des actions socio-politiques entreprises pour la restructuration de la GOP.

EN GUISE DE CONCLUSION

Il est évident que les processus de restructuration de la GOP vont s'opérer sous l'influence d'un grand nombre de forces. Il est utile de rappeler les trois aspects de ces forces, traduites par: le mécanisme du marché influant sur l'économie mondiale, les entreprises en tant qu'acteurs principaux de la scène économique, ainsi que les organismes financiers, les autorités publiques, gouvernementales et les organismes d'autogestion rattachés à ces entreprises et adoptant une politique structurelle définie. Si dans le système de ces forces, nous nous sommes efforcés de mettre en valeur les organismes d'autogestion, principalement régionaux, et de leur adresser des propositions de changements structureaux, nous l'avons surtout fait afin de souligner la nécessité pour ces autorités, d'entreprendre une politique régionale efficace. La Zone industrielle de Haute Silésie est une région d'Europe présentant de nombreux problèmes. Elle constitue également une valeur de la culture et de la civilisation européennes qui méritent d'être conservées et développées. Aussi, cette région doit être retenue dans les projets européens d'études régionales et dans le cadre d'une coopération internationale tendant à sa dynamisation et à l'ouverture de nouvelles possibilités.

Bibliographie

- Klasik A., Kuźnik F., Szczupak E., 1988, *Struktura wytwórcza województwa i jej ocena (Structure de production de la voïvodie et son évaluation)*, in: *Studia nad Ekonomiką Regionu*, t. 17, Śląski Instytut Naukowy, Katowice.
- Cele i koncepcje rozwoju. Projekt planu regionalnego województwa katowickiego (Objectifs et conceptions du développement. Projet du plan régional de la voïvodie de Katowice), 1989. Biuro Planowania Przestrzennego, Katowice.
- Ocena możliwości rozwojowych regionu. Regionalna analiza sytuacyjna (Évaluation des possibilités de développement de la région. Analyse situationnelle régionale), 1988. Biuro Planowania Przestrzennego, Katowice.

LES EFFETS DU COMBINAT SIDERURGIQUE "LENINE" DE NOWA HUTA SUR LA REGION DE CRACOVIE

La localisation du Combinat Sidérurgique "Lénine"¹ près de Cracovie en 1949 suscite même aujourd'hui des prises de position variées sur les raisons de son implantation. On pense que le choix de Cracovie résultait des conditions favorables permettant la construction de cette usine. Par ailleurs, selon un avis très partagé, mais non écrit, cette localisation résultait d'un choix politique. Je partage aussi cette opinion générale. A cette époque, le choix de cette implantation était déterminé par la politique que l'Etat menait en vue d'une répartition des industries et de l'essor de l'économie dans le Sud-Est de la Pologne. On voulait transformer la structure sociale dans les endroits où le pourcentage de la classe ouvrière était bas. Dans les années 1940, Cracovie, selon le gouvernement, présentait une structure sociale très "défavorable", la population étant composée en grande partie d'intellectuels.

La localisation du Combinat dans la ville de Nowa Huta (incorporée en 1951 à Cracovie), devenait un facteur décisif d'industrialisation de la ville de Cracovie après la II^{ème} Guerre mondiale. Les 40 années de l'histoire du Combinat "Lénine" - de sa construction, son fonctionnement, et son expansion - peuvent être présentées en 3 phases. Le niveau de production annuelle d'acier pendant la première phase (1949-1959) se chiffrait à 1,5 mln tonnes, pendant la seconde phase (1960-1966) à 3,5 mln tonnes, et pendant la troisième phase (de 1967) à 5,5 mln tonnes. Il faut souligner que toutes les décisions concernant le Combinat, son développement ou sa limitation, étaient toujours prises par le pouvoir central, sans consultation des autorités ou des habitants de Cracovie. Elles étaient toujours motivées par les "besoins actuels de l'économie nationale".

En analysant les phases de développement du Combinat (de 1,0-1,5 mln tonnes d'acier selon le plan initial, à 7,0 mln tonnes en 1977), on peut dire que les objectifs du Ministère de la Sidérurgie étaient réalisés — plus que ceux du Combinat. La capacité de production des départements des matières-premières ne correspondait pas à celle des départements de transformation des usines de traitement (peu développées). Le Combinat était sous-équipé, sa technologie dépassée (Fig.1). Le retard technologique avait des effets négatifs sur le fonctionnement de l'usine (des perturbations dans son activité) et sur son environnement, et entraînait une surcharge de l'infrastructure sociale et technique de Cracovie (Fig.2).

Dans l'analyse des effets du Combinat sur son environnement, je privilégie les

¹ En 1990 le nom du Combinat a été changé en Combinat Sidérurgique "Tadeusz Sendzimir".

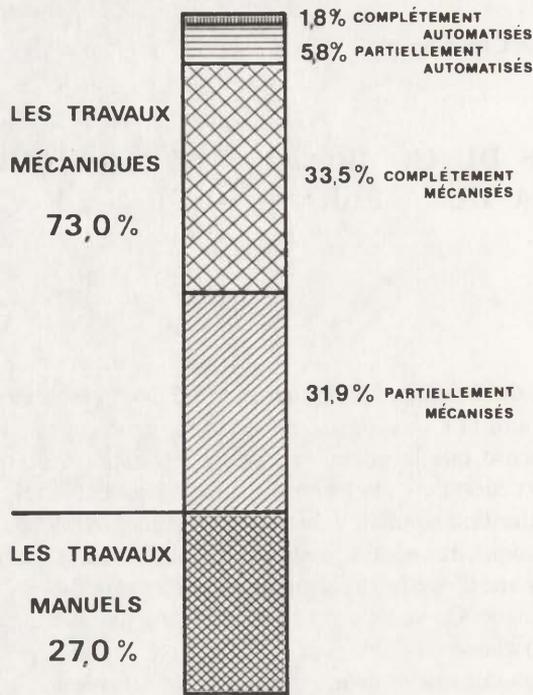


Fig.1. Pourcentage de l'automatisation dans les chaînes de production du Combinat
 Source: Soja M., 1988.

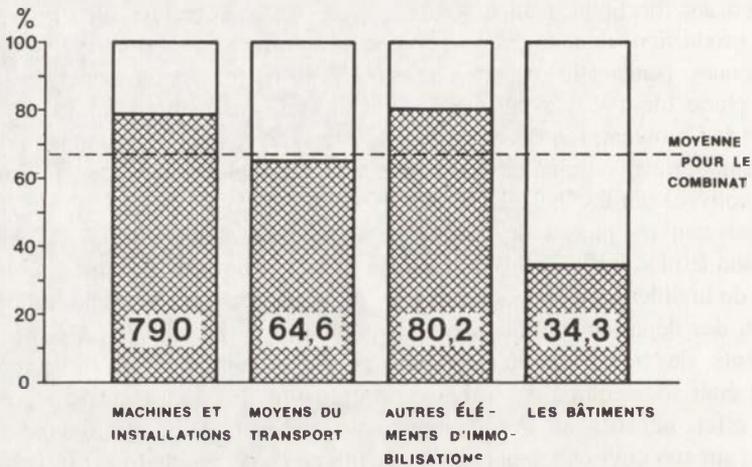


Fig.2. Degré des amortissements des biens permanents du Combinat "Lénine"
 Source: Soja M., 1988.

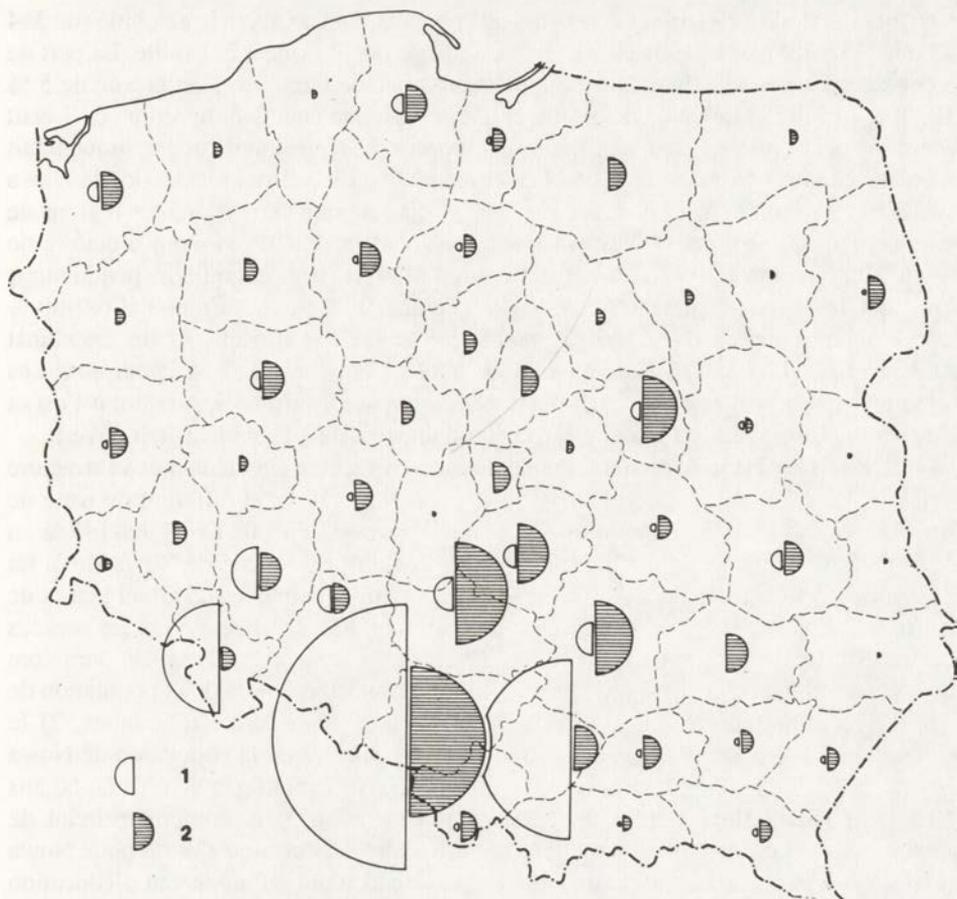


Fig.3. Relations nationales de production du Combinat, en fonction des voïvodies
 1. approvisionnement, 2. vente. La superficie des diagrammes est proportionnée au volume de l'approvisionnement et de la vente, en tonnes.

Source: Soja M., 1983.

échanges de production et les aspects sociaux et spatiaux de son implantation et de son fonctionnement dans la région de Cracovie.

Concernant les échanges de production (approvisionnement et vente), la particularité du Combinat en tant que facteur d'industrialisation de Cracovie est, que cette ensemble a peu de rapports avec les autres usines de la ville. La voïvodie de Cracovie achète seulement 3,6 % des produits du Combinat (celle de Katowice - 32,0%). Ce fait est dû au manque de coopération industrielle, au faible contact entre les usines de la ville de Cracovie et le Combinat en matière d'échanges et de ventes de produits. La même situation prévalait pour l'approvisionnement, malgré la participation de la voïvodie de Cracovie dans l'approvisionnement du Combinat qui s'élevait à 26,0 % (Fig. 3).

La construction du Combinat et ses usines annexes à Nowa Huta entraînait des changements considérables dans toute la structure socio-économique de Cracovie.

Pendant la période 1950-1987, le nombre de la population de Cracovie a doublé (de 344 mille à 745 mille), et celle de Nowa Huta est passée de 19 mille à 221 mille. La part de la population de Nowa Huta dans la population totale de Cracovie s'est élevée de 5 % (1950) à 30 % (1987). Ce développement démographique était disproportionné. Il était déterminé par celui du Combinat, traduit par phases. L'explosion démographique allait de pair avec la construction du Combinat et la création du quartier résidentiel de Nowa Huta. Pendant la décade 1950-1960, sur les 211 000 migrants de différentes régions de Pologne, 85 000 sont restés à Nowa Huta. Le grand marché de la main d'oeuvre de Nowa Huta constituait la cause de l'immigration et des migrations pendulaires. Toutefois, les migrants quotidiens ne constituent que 10 % pour le Combinat (40-60 % pour les autres usines de Cracovie), parce que 85 % des travailleurs du Combinat habitent Cracovie, dont 93 % le quartier de Nowa Huta construit juste pour eux. Les migrations quotidiennes élargissaient la zone d'influence de Cracovie, surtout à l'est et au nord-est, vers la ville de Bochnia, où en 1968 une filiale du Combinat était ouverte.

Grâce au Combinat, le nombre de population de Cracovie augmentait et sa structure sociale se transformait, surtout dans le quartier de Nowa Huta, si différent du reste de Cracovie. Un nombre important d'ouvriers parmi les travailleurs du Combinat (85 % en 1985) caractérisait pendant 40 ans la structure socio-professionnelle de Nowa Huta. La population de Nowa Huta composée presque par moitié d'employés du Combinat et de leur familles diffère de celle de Cracovie pour le sexe, l'âge, l'éducation et les sources d'entretien. Les migrations vers Nowa Huta ont une incidence sur la structure socio-économique de la population locale. Les traits caractéristiques de la population de Nowa Huta sont les suivants (Fig. 4): 1) le nombre prépondérant d'hommes, 2) le nombre élevé d'enfants et de jeunes de moins de 16 ans (1/3 de la population de Nowa Huta et 1/4 de Cracovie) et le pourcentage peu élevé des gens âgés de plus de 60 ans (6 % pour Nowa Huta et plus de 12 % pour Cracovie), 3) le nombre restreint de personnes accédant au niveau supérieur et secondaire d'éducation (38 % pour Nowa Huta et 47 % pour Cracovie); la majorité de personnes n'ont qu'un niveau d'éducation des cycles secondaires (classes professionnelles et classes primaires), 4) 70 % de la population s'entretiennent de l'industrie et du bâtiment; par contre, à Cracovie la source principale de revenus provient des professions du tertiaire.

Les effets sociaux de l'industrie se manifestent par la création de l'infrastructure de son environnement. Le Combinat "Lénine" représente 2,1 % de la valeur de production industrielle polonaise, dont le pourcentage de l'emploi à Cracovie s'élève à 31 % et celui de la PNB - à 50 %. Ce Combinat considéré comme le plus grand producteur d'acier en Pologne (avec 30 % de production en 1985), a un potentiel de production et de main d'oeuvre très important. L'augmentation de la production et de l'emploi ne correspondait pas au développement de l'infrastructure technique et sociale, entrepris par le Combinat à Cracovie et dans sa région. La politique d'investissement du Combinat était telle, que l'usine n'utilisait que l'infrastructure existante dans la ville, chargeant ses installations et réduisant leur accès, entraînant la détérioration des conditions de vie des habitants de Cracovie. Cette politique, engagée dans les années 1950 et 1960, est la cause du sous-développement de l'infrastructure et du tertiaire à Cracovie et de la prépondérance d'industrie. Dans les années 1970, des efforts,

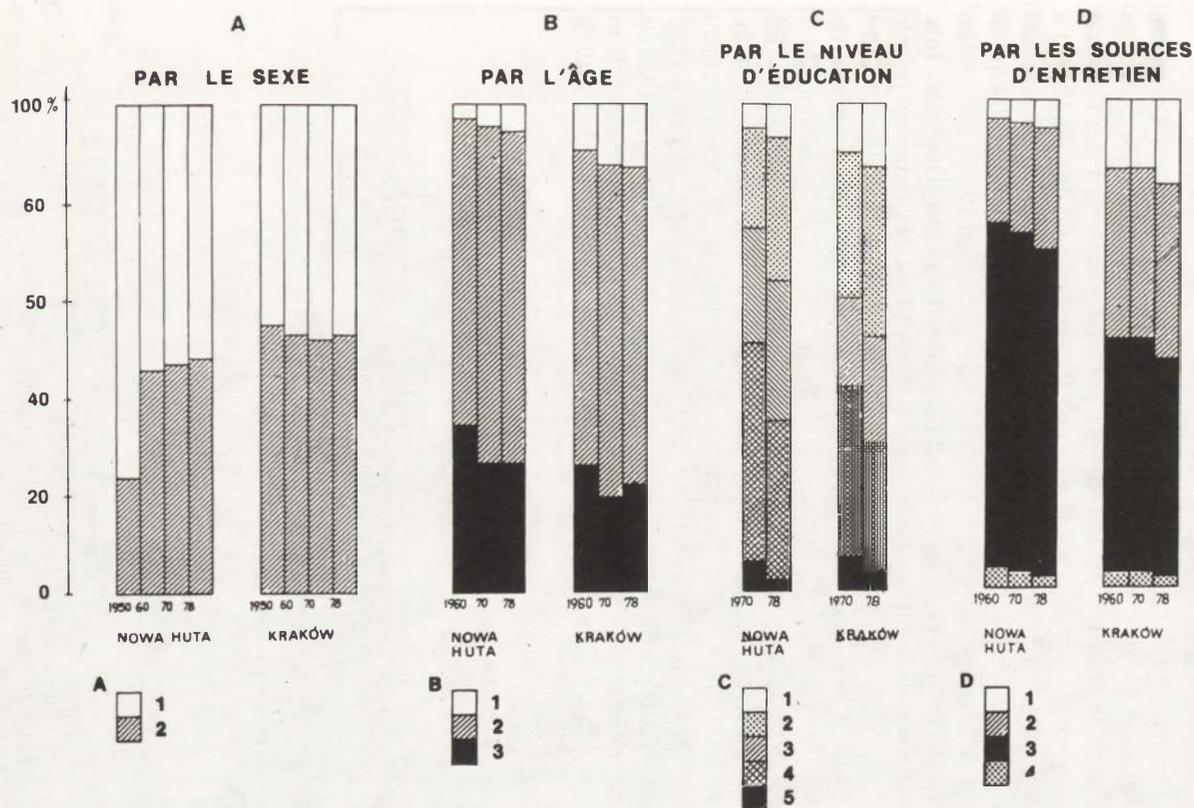


Fig.4. Structure de la population de Nowa Huta par rapport à celle de Cracovie dans la période 1950-1978

A - par sexe: 1. hommes, 2. femmes; B - par âge: 1. moins que 16 ans, 2. 16-59 ans, 3. plus que 60 ans; C - par niveau d'éducation: 1. supérieure, 2. supérieure incomplète, secondaire générale, 3. secondaire incomplète, professionnelle, 4. primaire, 5. inconnus ou sans éducation; D - par sources d'entretien: 1. agriculture, économie forestière, 2. industrie, bâtiment, 3. tertiaire, 4. sources d'entretien non-salariales.

Source: Soja M., sous presse depuis 1987.

insuffisants, tendant à l'amélioration de l'infrastructure sociale ont été entrepris. En raison de cette politique, engagée depuis longtemps, qui ne prenait pas en compte la protection sociale et celle d'environnement, Cracovie a vu son développement freiné dans ces domaines. La ville doit supporter de plus grand frais pour son développement. Par exemple, à cause du Combinat, les nouveaux quartiers résidentiels seront situés sur des terrains non- équipés, loin du Combinat.

Le nouvel ensemble situé à l'est de Cracovie, celui de Nowa Huta et son Combinat, causait des modifications dans le plan de la ville, son étendue, ses directions du développement et de la structure d'utilisation des sols. Le plan spatial de "Cracovie actuel" a été défini pendant plusieurs siècles, mais la décision politique de 1949, l'a totalement modifié. Pendant la période 1949-1986, par le développement du potentiel productif du Combinat et de son extension géographique (6 km² en 1960 et 20 km² en 1980), le territoire de Cracovie a doublé de volume — de 165 km² en 1949 à 230 km² en 1951, 322 km² en 1973 et 330 km² en 1986. Celui de Nowa Huta s'élargissait deux fois. L'emplacement choisi pour la ville de Nowa Huta, à 10 km à l'est de Cracovie et pour le Combinat, à 12 km, représentait initialement une superficie de 76 km², composée de 14 villages avec 13 mille d'habitants. En 1951, Nowa Huta devenait un quartier nouveau de Cracovie. En 1973 son territoire avait augmenté jusqu'à 106 km² (annexion de 7 villages), et en 1986 par deux localités encore. En somme, Nowa Huta occupe les emplacements de 23 villages - 114 km², soit 35 % de la superficie de Cracovie (Fig. 5). En raison de la localisation et de l'expansion de Nowa Huta, le développement géographique de Cracovie a été modifié - du nord- sud vers est-ouest, et plus à l'est. C'est une orientation défavorable du point de vue des conditions bioclimatiques (Kortus 1968, 1982). La part des sols réservés aux implantations de bâtiments résidentiels et industriels, aux terrains du transport, etc., augmentait à Cracovie de 33 % en 1960, à 49 %

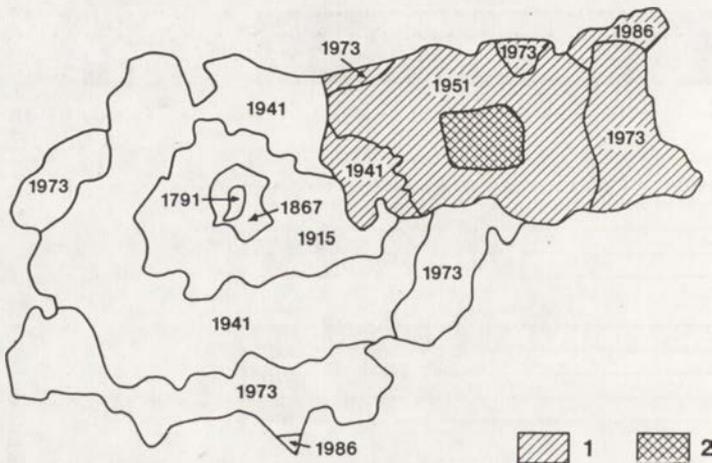


Fig.5. Modifications des limites administratives de Cracovie 1791-1986

1. Quartier de Nowa Huta, 2. Combinat "Lénine".

Source: Soja M., Górka Z., 1988.

en 1984 (à Nowa Huta - de 35 % à 55 %), et la part des terres agricoles diminuait. Après 1963, la fermeture de l'aéroport de Czyżyny, situé entre Cracovie et Nowa Huta, dans la zone séparant ces deux villes (actuellement 10 mille d'habitants y vivent) et le développement du transport urbain provoquaient l'extension des ensembles résidentiels de Nowa Huta vers Cracovie et ceux de Cracovie vers Nowa Huta. Les ensembles occidentaux de Nowa Huta construits après 1960, ont deux fois plus d'habitants que la partie plus ancienne du quartier (125 mille et 75 mille en 1980). Cette nouvelle grande concentration de population à Nowa Huta (221 mille en 1987) transformait Cracovie en structure urbaine bipolaire.

Le Combinat "Lénine" est un des complexes industriels les plus durs de la Pologne: son emplacement situé à proximité des ensembles urbains et des villages, est très défavorable au bien-être de la population. Il n'y a aucune zone de protection autour du Combinat, sauf celle constituée par la vallée de Dlubnia à l'ouest, 0,5-1,0 km large

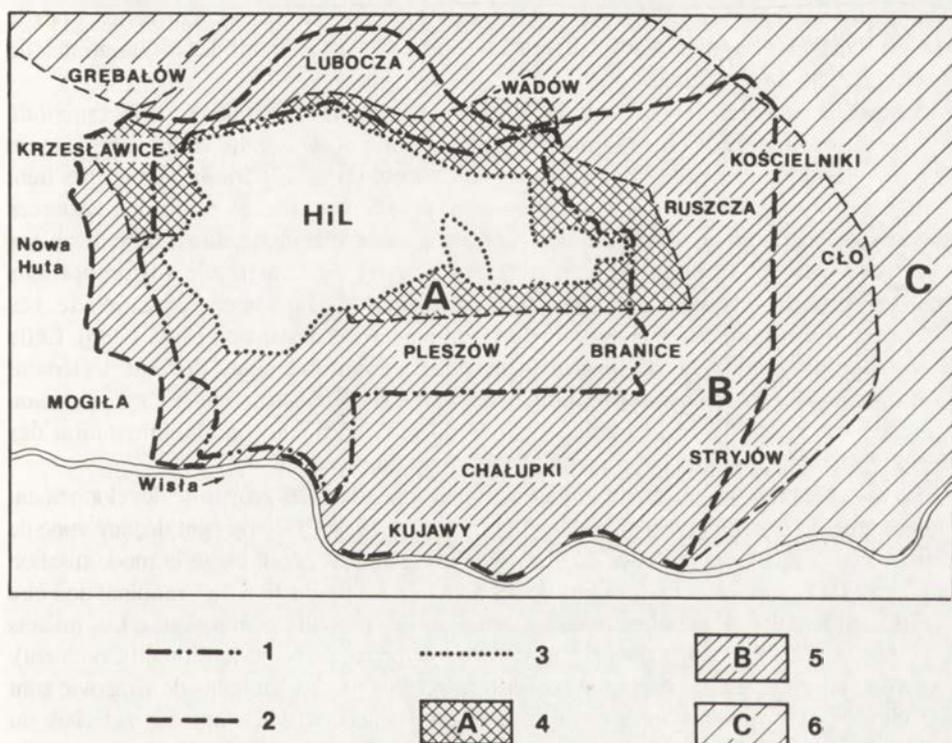


Fig.6. Zones de cultures autour du Combinat et de l'usine de ciment de Nowa Huta, en fonction du taux admissible de pollution liée aux métaux et leur durée d'absorption par le sol.

1. Limite de la zone de protection I étape, 2. limite de la zone de protection II étape, 3. limite du Combinat; Zones: 4. zone la plus couverte de poussière, où la culture des légumes, des arbres et des arbustes fruitiers doit être interdite, 5. zone intermédiaire, pour les légumes de racines, les concombres et les tomates, 6. zone des autres légumes (p.ex. le chou et le chou-rave).

Source: Gańsca E., 1985.

seulement. C'est à cet endroit qu'ont été créés les plus grands jardins ouvriers destinés aux employés du Combinat, ainsi que les aires de jeux de Nowa Huta (Fig. 6). Le milieu naturel peu propre constitue un frein au développement de toute l'agglomération urbaine de Cracovie. C'est un résultat de l'expansion incontrôlée et excessive par rapport aux conditions locales (techniques, spatiales, sociales et écologiques) d'industrie à Cracovie et de sa concentration. L'équilibre entre les ressources et leur répartition, entre la dimension et l'implantation des installations urbaines était détruit. L'industrie dominante entravait le développement des autres activités, aussi capitales pour Cracovie.

Tous les effets négatifs du Combinat sur la région de Cracovie résultaient des fausses orientations politiques pour le développement de cette usine et le manque de coopération entre les pouvoirs centraux et les autorités de Cracovie. Cette situation existe dès les débuts du Combinat et c'est un conflit fonctionnel. Le Combinat était localisé hors du plan d'aménagement de Cracovie - le premier plan de ce type était accepté en 1967, quand le Combinat était à sa troisième phase de développement. Les plans proposés dans les années 1950 par les autorités de la ville étaient refusés par le pouvoir central par suite des changements constants concernant les orientations du développement du Combinat.

La situation actuelle est presque identique, parce que les plans de développement du Combinat sont modifiés ou méconnus. Le plan le plus récent, celui du développement socio-économique et spatial de la voïvodie de Cracovie pour la période 1986-1995 tient compte des barrières de développement suivantes: 1) écologique, 2) celles de ressources des eaux, 3) énergétique, 4) technique et technologique (celle de dévalorisation des biens d'investissement et manque de technologie moderne), 5) structurelle (disproportions entre les activités secondaires et tertiaires), 6) financière. Dans le cas de Cracovie, ces facteurs sont surtout liés avec l'activité du Combinat et son expansion (Soja 1986). Cette usine, la plus grande et la plus néfaste pour l'environnement, devient l'élément déterminant pour la répartition de nouveaux terrains de construction à Cracovie. Son influence sur les zones résidentielles était frappante, entraînant une augmentation des frais de fonctionnement de la ville, et l'abaissement du niveau de vie.

En résumé, l'avenir de Cracovie et de sa région dépendent des projets de développement à long terme du Combinat. En considérant le fait qu'en 1980 Cracovie était déclaré zone de "sinistre écologique", les autorités de cette ville et ses habitants ont exigé la modernisation immédiate du Combinat et la réduction de ses activités. La production du Combinat doit être modifiée en fonction d'une transformation profonde des produits sidérurgiques. Les intérêts de la ville de Cracovie s'opposent à ceux de l'économie nationale (extension du Combinat). Toutefois, je pense que les dépenses sociales supportées par les habitants de Cracovie sont trop élevées et disproportionnées par rapport aux bénéfices découlant des activités du Combinat "Lénine". Il est nécessaire de choisir un projet nouveau de développement du Combinat, favorable à Cracovie et à ses habitants.

Bibliographie

- Garścia E., 1985, Czego nie wolno uprawiać? (Quelles sont les plantes défendues de cultiver?). Z badań w strefie ochronnej wokół Huty im Lenina, *Aura*, nr 1.
- Kortus B., 1968, Kraków jako ośrodek przemysłowy. Rozwój i struktura przemysłu wielkiego miasta (Cracovie comme centre industriel. Développement et structure industrielle d'une grande ville). *Zeszyty Naukowe UJ*, z.184, *Prace Geograficzne*, z.19. Kraków.
- Kortus B., 1982, Próba oceny procesów industrializacji i urbanizacji w gospodarce przestrzennej województwa miejskiego krakowskiego (Essai d'évaluation du rôle des processus de l'industrialisation et de l'urbanization dans l'économie spatiale de la voïvodie urbaine de Cracovie), (in:) *Konflikty polskiej przestrzeni*, *Biuletyn KPZK PAN*, z.120. Warszawa.
- Soja M., 1983, Przestrzenne powiązania informacyjne Huty im. Lenina w Krakowie (Relations spatiales d'information du Combinat Sidérurgique "Lenine" à Cracovie). *Zeszyty Naukowe UJ, Prace Geograficzne* z.56. Kraków.
- Soja M., 1986, W sprawie oceny perspektyw rozwojowych Huty im. Lenina w Krakowie (A propos de l'évaluation des perspectives de développement du Combinat Sidérurgique "Lenine" à Cracovie). *Folia Geographica, Series Geographica-Oeconomica*, vol.XIX. Kraków.
- Soja M., sous presse depuis 1987, Social and spatial aspects of location and functioning of the Lenin steel works in Cracow. *Bochumer Geographische Arbeiten*. Bochum.
- Soja M., 1988, Problemy zatrudnienia w zakładzie przemysłowym (Problèmes d'emploi dans un établissement industriel). Zakład przemysłowy w akademickim kształceniu nauczycieli geografii. Materiały z ogólnopolskiego seminarium naukowego, Kraków 15-17 XII 1986, *Materiały i Sprawozdania* nr 16. Wydawnictwo Naukowe WSP, Kraków.
- Soja M., Górka Z., 1988, Wpływ Huty im. Lenina na rozwój przestrzenny Krakowa (L'influence du Combinat Siderurgique "Lenine" sur le développement spatial de Cracovie), *Folia Geographica, Series Geographica-Oeconomica*, Vol. XXI, Kraków.

NOUVELLES TENDANCES DANS L'INDUSTRIALISATION

Jean-Pierre HOUSSEL
Université de Lyon II

L'IMPACT DES MUTATIONS STRUCTURELLES SUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN EUROPE: L'EXEMPLE DE L'INDUSTRIE SPONTANEE EN ITALIE

LE CADRE: UN MILIEU INTERMEDIAIRE ENTRE PAYS D'INDUSTRIALISATION ANCIENNE ET SOUS-DEVELOPPEMENT

L'ITALIE, PAYS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL RECENT

Tenue à l'écart depuis la Renaissance des foyers d'économie moderne, l'Italie a commencé sa croissance économique avec un siècle de retard sur les PDA. Ceci explique qu'à la veille de la guerre, le produit brut par habitant n'est que la moitié de celui de la France, et qu'en 1981, on compte encore plus de la moitié des actifs dans l'agriculture.

Il n'y a qu'un petit nombre d'entreprises capables de mettre en oeuvre les technologies modernes et les disponibilités en main-d'oeuvre sont telles qu'il reste de la place pour les entreprises à faible productivité: agriculture paysanne sur les exploitations de petite taille et extensive sur les grands domaines du Sud; artisanat ou industrie aux techniques traditionnelles, très faible concentration du commerce de détail. En fait fonctionne une *économie duale*, partagée entre entreprises modernes et prémodernes, ce qui entraîne des différences de rémunération.

Or, les PDR sont confrontés à l'*effet de démonstration* que représente le revenu des pays riches et que n'ont pas connu les PDA à ce stade de leur croissance. Les salaires élevés et une meilleure productivité deviennent l'objectif de la population, qui a tendance à abandonner l'économie prémoderne par exode rural et émigration.

La politique des pouvoirs publics est de privilégier les entreprises les plus modernes. Or, le rattrapage ne peut être obtenu en utilisant les formules des PDA, car elles sont très coûteuses pour chaque emploi créé et que les rigidités pour l'adoption des techniques qui y sont pratiquées sont fortes. La solution passe par des solutions alternatives, qui

s'efforcent de tirer parti de la capacité de production existante, en admettant que l'inégalité des salaires est inévitable et en ne se fixant pas des objectifs immédiats trop ambitieux.

Ces solutions ne sont pas imaginées par les pouvoirs publics, mais elles vont être mises en oeuvre par la population de "l'Italie du milieu" ou "troisième Italie", cette Italie intermédiaire, située entre le triangle industriel Turin-Milan-Gênes, qui se rattache aux PDA par l'importance qu'y revêt l'économie moderne et le Mezzogiorno qui connaît une situation proche du sous-développement. En effet, autant que la faiblesse de la productivité et du revenu, *les inégalités territoriales* caractérisent les PDR.

L'ITALIE DU MILIEU OU LA TROISIÈME ITALIE

On parle aussi de l'Italie du Centre-Nord-Est pour l'Italie du milieu, car elle comprend la Toscane, la Plaine du Pô moyenne et orientale et leurs bordures montagneuses. C'est une région intermédiaire, car si l'économie prémoderne domine, la population manifeste un niveau d'instruction, de culture et un sens de la responsabilité personnelle et collective qui n'ont rien à envier à ceux des PDA. Aussi leurs habitants considèrent-ils comme une injustice leur pauvreté matérielle et sont prêts à adopter la modernité.

Les critères économiques se situent dans la moyenne nationale. En 1951, il y a 56% d'actifs agricoles dans la province de Modène. Le revenu net par habitant y est de 108 contre 200 dans la province du Turin et 37 en Sicile.

Les structures sociales sont fort différentes du Mezzogiorno. Le territoire est constellé d'un réseau hiérarchisé de villes, dont les plus grandes — Florence, Bologne, Venise — ont été des centres de commerce international jusqu'à la Renaissance. Les classes moyennes sont bien représentées grâce à la place tenue par le négoce, l'artisanat et les professions libérales. Les campagnes sont certes surpeuplées parce que l'agriculture reste la ressource dominante, mais le plus souvent la terre est minutieusement mise en valeur par de petits exploitants, propriétaires ou métayers, en rapports constants avec la ville. Le contraste est manifeste avec la société féodale du Sud, fortement hiérarchisée entre grands propriétaires absentéistes et salariés agricoles.

L'encadrement par les services publics, tant pour les moyens de communication, l'enseignement et la santé est fort convenable. De plus, ces régions sont caractérisées par une forte intégration sociale et la tradition de participation à la communauté: c'est "l'Italie des communes", avec des pratiques anciennes d'administration locale démocratique, qui ont développé le sens de la dignité de chaque homme. On voit s'accuser le contraste avec le Sud, qui jusqu'en 1870 a été gouverné par l'autocratique royaume de Naples, ce qui a engendré la résignation et l'opposition sourde à l'ordre public, qui sont le terreau de la mafia.

L'Italie du milieu est terre de solidarité dans le cadre des groupes élémentaires: famille, village, région vécue, dans ce monde de petits producteurs indépendants, qui se sentent possesseurs d'un capital et responsables de leur gestion. Ainsi, s'est développée la conviction qu'il existe un lien étroit entre effort, rémunération et affirmation sociale. Cette éthique du travail rejoint la nature du paysan réaliste, conformiste, persévérant et donne une

image bien différente de celle de l'Italien sentimental et insouciant, qui prévaut à l'étranger. Cette identité culturelle s'impose au-delà des différenciations politiques qui opposent la Toscane et l'Emilie rouges à la Vénétie, bastion de la démocratie chrétienne.

L'autarcie décrétée par le régime fasciste qui renforce les effets de la crise de 1930 et la seconde guerre mondiale prolongée jusqu'au début des années 1950 le repli sur elle-même de l'Italie du milieu, dont la vocation est internationale. Les pouvoirs publics ne savent pas alors comment venir à bout de la pauvreté dans ces plaines et ces collines où la densité dépasse 100 à 150 habitants au km². L'accroissement régulier du revenu, l'ouverture progressive des échanges qui conduit à l'établissement de l'OCDE et du Marché Commun, une législation qui favorise les initiatives individuelles vont libérer l'esprit de risque et d'entreprise qui existe, à l'état latent, dans la population. Le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne va utiliser les potentialités locales dans l'agriculture, le tourisme, et massivement dans l'industrie de transformation. Comme les planificateurs n'avaient pas prévu son essor, on va parler d'*industrie spontanée*.

UN MODELE SPECIFIQUE D'INDUSTRIALISATION ET DE DEVELOPPEMENT

Le paradoxe veut que les formes nouvelles d'industrialisation prennent leur essor au moment où l'industrie entre en crise dans les vieilles régions spécialisées d'Europe occidentale. Elles apparaissent dans les zones d'industrie diffuse souvent fortement urbanisées situées à la frange du triangle industriel, comme en Toscane et sur le piémont alpin, où l'activité s'est modernisée, mécanisée et concentrée à partir de la protoindustrie. Ensuite, elle s'étend aux campagnes restées à prépondérance agricole de la plaine du Pô et de ses bordures.

HISTOIRE DE CROISSANCE

AUX FRANGES DU TRIANGLE INDUSTRIEL...

Le succès de la production des ronds à béton dans des conditions insolites autour de Brescia à l'ouest du lac de Garde va attirer particulièrement l'attention. Il subsistait des réserves de main-d'oeuvre se contentant d'un revenu médiocre dans cette zone de tradition textile et métallurgique, connue pour les armes et le matériel agricole, où les Milanais ont installé à la fin du XIX^{ème} siècle des grands complexes sidérurgiques. A partir de 1950, l'initiative locale est à l'origine de la "sidérurgie mineure", constituée par de petites aciéries électriques couplées à des laminoirs, qui transforment l'acier en "tondo", ces armatures pour le béton armé employées dans le bâtiment. Dès 1968, deux millions de tonnes d'acier obtenu à partir de ferraille sont coulées pour fournir les deux tiers de la production italienne de ronds à béton.

Cette réussite est contée comme une saga. Voici comment un hebdomadaire pour

grand public "branché", *Actuel*, en rend compte en 1983, alors que les puissantes entreprises d'Italie et de France s'effondrent:

"Là, on fabrique l'acier en famille, une vraie sidérurgie au noir. On les appelle les "Bresciani". Leur recette tient en trois points: l'entraide, l'investissement à outrance et la spécialisation. Pour l'entraide, ils sont aussi forts que les restos chinois de Paris. Malgré la dureté de la concurrence, ils se partagent les grosses commandes; ils ont inventé une mutuelle pour payer les amendes, quand ils se font choper pour travail au noir. Ils s'organisent autour des villages. Ils achètent un matériel extrêmement moderne, qu'on retrouve dans des cours de ferme, sous des hangars délabrés. Leur productivité est remarquable, et pourtant ils s'endettent dangereusement auprès des banques. Ils se spécialisent. Tiens! les ronds à béton, ces tiges d'acier, torsadées ou droites. Chaque petite usine n'en fabrique qu'une taille et surclasse les multinationales américaines ou japonaises".

Mais c'est *Prato* qui à la fin de la décennie soixante remporte la palme de l'in vraisemblable, en jouant la destructuration et en battant en brèche le mythe triomphant de la concordance entre progrès et concentration. La vieille cité proche de Florence, spécialisée dans le tissage de la laine cardée à partir de chiffons de récupération aborde avec inquiétude l'économie de paix rétablie en 1947. Les industriels craignent la concurrence asiatique et comme ils n'ont pas les moyens de moderniser leur usine, ils transfèrent les métiers mécaniques au domicile des tisseurs. Cela permet de diminuer les charges de main-d'oeuvre, car on traite sur un prix de façon, ce qui permet les dépassements horaires, et l'on ne verse pas de cotisation sociale pour la femme et les enfants qui relayent le chef de famille auprès des métiers qui tournent 24 heures sur 24. En même temps, tout contrôle fiscal est rendu inopérant. On parlera par la suite "d'économie souterraine" pour caractériser cette situation.

Mais parallèlement au travail au noir, on redécouvre la souplesse que peut apporter le retour au vieux système du capitalisme commercial. L'industriel redevient *l'impannatore*, semblable au fabricant de soierie lyonnais, qui conçoit le modèle, distribue le travail à des sous-traitants à chaque stade de fabrication et commercialise le produit fabriqué. Or les *impannatori* rompent avec les traditions des grandes maisons de lainage. Ils pressentent que la clientèle féminine, plutôt que d'acheter pour de longues années un vêtement inusable, va rechercher des tissus légers, agréables à l'oeil et bon marché afin de renouveler fréquemment sa garde-robe. En outre, ils améliorent la qualité en remplaçant la laine régénérée par la laine brute et les synthétiques. Le succès est assuré dans les pays industrialisés, où un réseau de vente, qui s'appuie sur les parents et amis installés à l'étranger, est mis en place. Les exportations dirigées en quasi-totalité vers l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord absorbent les trois-quarts de la production et doublent tous les deux ans. De 1957 à 1961, la population de *Prato* passe de 77 000 à 111 000 habitants: c'est le taux de croissance le plus élevé de toutes les villes italiennes, au moment où le tissage est en crise dans les PDA.

L'industrialisation gagne ensuite le centre et l'est de la plaine du Pô et leurs bordures montagneuses. Les fondements sont plus ténus: il peut s'agir d'une tradition manufacturière parfois éteinte depuis la crise de 1930, des tours de mains et de l'expérience d'artisans, de technologies acquises à l'étranger par les émigrés revenus au pays, parfois de la sous-traitance pour l'industrie moderne. Le phénomène part de la région de Bologne et de Modène, qui a été étudiée par Louise Courlet dans sa thèse (1982). Nous donnerons deux exemples: l'un qui aboutit à la constitution d'une zone homogène de production, l'autre à la mise en place d'un grand groupe.

En 1951, *Carpi* est une petite ville-marché de 15 000 habitants, située dans une plaine surpeuplée à 20 km au nord de Modène, où beaucoup d'ouvriers agricoles ne trouvent à s'employer que quelques mois par an. Jusqu'en 1934, les paysans trouvent une ressource complémentaire dans la fabrication de chapeaux de paille pour les négociants de la place, mais l'activité ne survit pas à la crise. Pourtant la tradition de la fabrique ressurgit après la fin de la guerre, quand des donneurs d'ordres répartissent des métiers à tricoter rectilignes à la campagne. Les pulls et paletots de qualité courante s'écoulaient facilement en Italie et à l'étranger grâce à leur coût peu élevé.

A partir de 1958-1960, une dizaine d'usines dotées de matériel moderne fabriquent les articles simples, alors qu'une soixantaine de fabricants font confectionner, dans un rayon proche de la ville, des robes fantaisie en jersey par des femmes qui installent une machine à coudre dans un coin de leur logis. Pour les articles plus courants, des "chefs de groupes" distribuent le travail jusque dans l'Apennin. En 1965, la maille emploie 6 000 personnes dans la ville et 50 000 ouvrières à domicile. La ville explose hors des murailles: dès 1961, elle compte 45 000 habitants.

L'initiative individuelle peut donner naissance à un groupe d'importance nationale qui interfère avec d'autres activités dans les grandes agglomérations. C'est la destinée du fils d'un maréchal-ferrand, dans un village à 20 km au nord de Bologne, Cento. Attiré par la mécanique comme beaucoup de paysans, il acquiert la pratique pendant la guerre, où il est responsable d'un parc de véhicules militaires. Il fabrique d'abord de l'outillage agricole et se spécialise dans les tracteurs enjambeurs pour la vigne: en 1969, l'usine du village a 600 salariés. Au fur et à mesure de ses voyages et de ses intuitions, il monte dans les environs, une usine de brûleurs à mazout (200 emplois), une usine de chaudières et de régulateurs automatiques et, enfin, l'usine de voitures de luxe, construites à l'unité, qui a rendu célèbre le nom de *Lamborghini*. Il choisit ses fabrications dans des créneaux délaissés par la grande industrie. Il s'entoure d'un nombre réduit de cadres de grande valeur, italiens ou étrangers, auxquels il laisse dans leur secteur une totale liberté d'action. Il s'appuie sur un réseau international de distribution et de service après-vente. Il dote ses usines, où l'apprentissage se fait sur le tas, d'un matériel ultra-moderne: c'est là que j'ai vu en 1969, pour la première fois, des machines à commande numérique.

Ces exemples permettent de mieux comprendre les spécificités de l'industrie spontanée.

UNE INDUSTRIE NOVATRICE EN MILIEU RURAL

L'industrie spontanée est présente dans toutes les branches d'activités de transformation caractérisées par une forte part des charges de main-d'oeuvre dans la valeur ajoutée et une faible rémunération par salarié. Elle ne se borne pas, faut-il le dire, à la transformation des produits alimentaires et locaux. On la trouve dans le textile, la confection, le travail du cuir, le travail du bois, la petite mécanique, l'appareillage électrique, l'électroménager, etc...

Elle utilise une main-d'oeuvre abondante, peu formée techniquement, peu exigeante matériellement; ce qui est le fondement de l'industrie en milieu rural. La rente de situation de la main-d'oeuvre est accrue par le travail noir et l'*économie souterraine*.

L'industrie spontanée s'élève d'emblée au-dessus de la micro-industrie et de l'artisanat. Elle s'adresse à un marché national et international, car elle est novatrice et capable de répondre aux exigences d'une forte demande. Elle est capable d'utiliser les *innovations* dans les technologies qui restent simples et de suivre les fluctuations et les exigences de la clientèle. Elle profite du manque de souplesse des entreprises en place, paralysées par l'ampleur des frais généraux et par les pesanteurs des structures et des mentalités face à l'innovation. Pour les biens de consommation et peu à peu pour les biens intermédiaires, elle trouve son domaine privilégié dans les produits d'un bon rapport qualité-prix en petite série. Elle accorde une grande importance au design, qui fait la réputation du "style italien". Elle s'attache à mettre en place des réseaux de vente indépendants des négociants et des sociétés étrangères sur les marchés internationaux. Bref, en utilisant les potentialités du milieu, elle met en oeuvre avant la lettre les exigences de la modernisation: technologies nouvelles, marketing, créativité qui s'imposent à toute l'industrie dans la décennie 80.

Le recours à l'ancien système du capitalisme commercial lui confère la *flexibilité*. L'industrie spontanée repose sur la *moyenne et petite entreprise*, dont l'apparition et la croissance sont favorisées par les rapports de *sous-traitance*. La production s'organise en zones spécialisées (Fig. 1), qui se développent jusqu'à ce que l'offre corresponde à la demande, comme lors du passage réussi de la protoindustrie à la grande industrie dans les PDA. Ainsi s'organisent des *systèmes industriels*, qui retiennent aujourd'hui l'attention des économistes. La dissémination de la production en petites unités s'intègre dans un jeu de relation complexes: rapports de sous-traitance qui suivent les stades de fabrication, complémentarité entre producteurs de pièces détachées et d'accessoires et entreprises qui assurent le montage et la mise en marché; recours aux entreprises annexes et de service. Tout cela permet d'obtenir des effets de masse et des économies d'échelle, tout en conférant une grande souplesse.

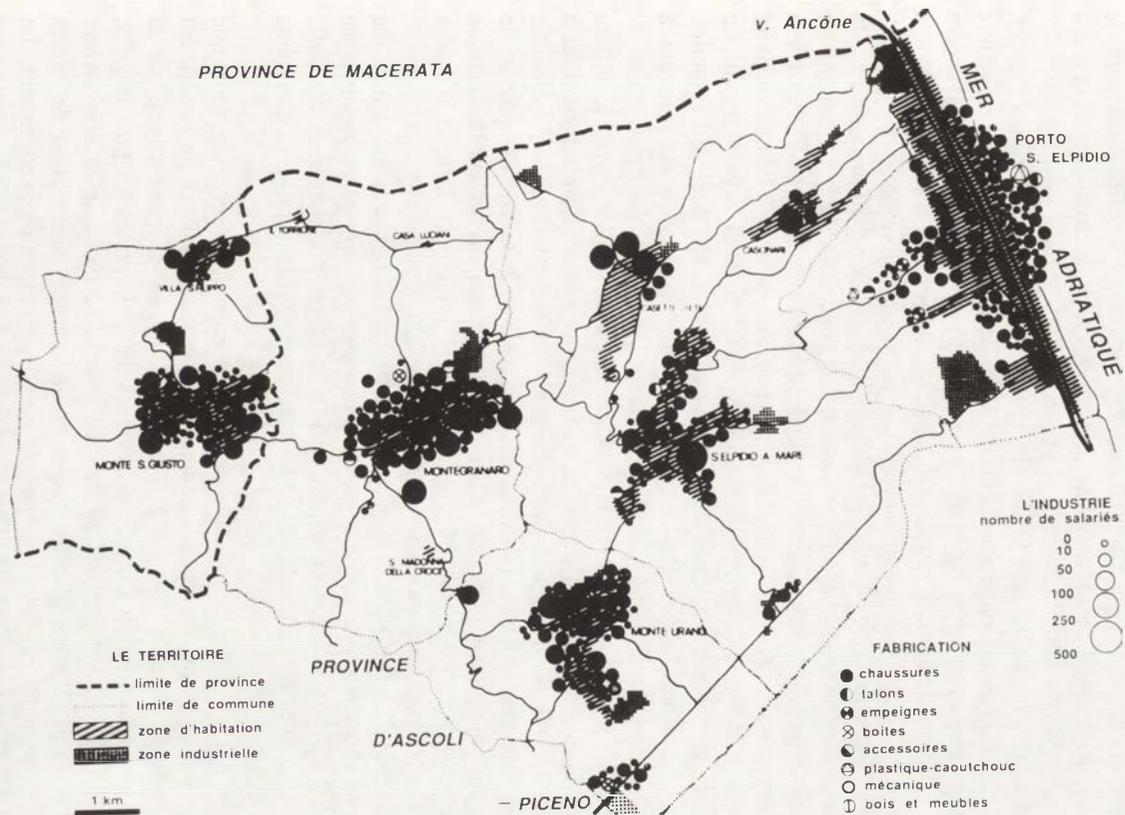


Fig.1. Un exemple de région d'industrie spécialisée: le nord de la zone de la chaussure de Fermo (Marches)

Source: S.Agostinelli, M.Russi, V.Salmi - L'industrializzazione diffusa nelle Marche. Aspetti urbanistici (in:) G.Fua et C.Zacchia (1983), p.90-91.

L'industrie spontanée permet d'utiliser les aptitudes au développement du milieu "intermédiaire". La mise en entreprise est aisée parce qu'elle n'exige pas au départ d'importants capitaux. Elle a un caractère populaire et non élitiste dans cette société ouverte. L'initiative part des classes moyennes rurales: courtiers, artisans... Les salariés, pour la plupart aides-familiaux sur une métairie, la boutique et l'atelier continuent de raisonner comme des travailleurs indépendants. Ils ont un esprit de collaboration et n'ont de cesse de se mettre à leur compte.

Les premiers pas sont facilités par la sous-traitance, dont ils se dégagent par l'accès, dès que possible, aux fabrications propres. La simplicité des techniques mises en oeuvre explique que la propagation se fasse par imitation. Beaucoup d'entreprises sont créées en association entre un technicien - artisan ou ouvrier -, un gestionnaire familiarisé aux opérations commerciales et un détenteur de capital - rentier ou négociant.

Les solidarités familiales et locales concourent au financement nécessaire. On mobilise l'épargne et le petit capital au niveau du foyer, de la boutique ou de l'exploitation agricole. Comme au début de l'industrialisation dans les PDA, il y a transfert de la terre à l'industrie. En outre, la famille paysanne s'ouvre à la multi-activité et à la pluralité des revenus et fait office de réseau de protection de la force de travail. Le salaire industriel est considéré comme un complément, même s'il devient l'essentiel. Cela rend possible la modération des exigences syndicales et offre un paravent à l'économie souterraine.

Le salariat n'est pas vécu comme une prolétarianisation et les liens avec le milieu d'origine ne sont pas rompus. Tout ce qui contribuait aux valeurs de civilisation et à l'ouverture sur l'avenir de la société ancienne est récupéré par l'activité nouvelle: l'étroitesse des relations entre la ville et la campagne qui faisait du paysan le "contadino", la familiarité avec les chefs-d'oeuvre qui s'exprime à travers l'esthétique industrielle, le niveau d'instruction et l'existence plus ou moins fortuite d'écoles techniques. C'est "*l'industrialisation sans fracture*" (G. Fua).

Le miracle italien repose pour une part non négligeable, et qui a longtemps été méconnue, sur l'industrie spontanée. Elle a connu une phase de croissance rapide entre 1951 et 1961. L'infériorité des coûts comparés permet de gagner de nouveaux marchés. Les profits considérables sont aussitôt réinvestis et le nombre d'entreprises et d'emplois s'accroît rapidement.

A partir de 1962, des difficultés apparaissent. La concurrence s'accroît, alors que la demande se tempère et que les charges de main-d'oeuvre augmentent. Le remède est trouvé par l'amélioration de la qualité et l'accroissement de la productivité par la mécanisation. Une concentration s'opère aux dépens des entreprises les plus fragiles, mais l'ensemble tient bon et reprend sa marche en avant, tant que la conjoncture mondiale est favorable. Pourtant les avantages dus à la rente de situation de basses rémunérations s'atténuent au fur et à mesure que le plein emploi est atteint. Le mouvement syndical s'organise et l'Etat, sensible aux critiques des partenaires européens est moins indulgent face au travail noir. Un paysage industriel fait de bâtiments fonctionnels se met en place. Giorgio Fua parle "*d'industrialisation*

tangentielle" pour caractériser cette aptitude à se rapprocher des normes de l'économie moderne.

DE L'INDUSTRIE SPONTANEE AU DEVELOPPEMENT SPONTANE

Il est difficile de connaître le nombre d'emplois créés, à cause de la présentation des statistiques par branche d'activité et non par catégorie structurelle et à cause du travail non déclaré. Mais il est considérable et doit approcher deux millions. En 1971, l'Italie du milieu - autour de l'Emilie-Romagne et du Véneto, - avec un essaimage vers le nord et le sud représente 40% des emplois industriels, contre 45% à la Lombardie et au Piémont et 15% pour le Sud.

La substitution de l'emploi industriel à la main-d'oeuvre libérée par la modernisation de l'agriculture s'est faite sur place. Les transferts d'un secteur à l'autre n'ont pas pris l'aspect classique de l'exode rural à longue distance des masses paysannes vers les grandes agglomérations. Avec "l'industrialisation sans fracture", ils se sont faits à l'intérieur de la région vécue, sans que les liens avec le milieu d'origine soient rompus, des zones restées à prépondérance agricole vers celles qui se sont industrialisées et les centres régionaux.

C'est ce que montre l'évolution démographique dans la région des Marches, qui a été gagnée tardivement au début des années soixante. Le maximum de population a été atteint en 1951 dans le cadre de l'économie ancienne, avec 1 365 000 habitants pour 9 000 km², ce qui donne une idée du surpeuplement de cette façade montagnaise de l'Adriatique. La structure de la population active est encore peu modifiée en 1961. Mais dans la décennie suivante, les actifs agricoles dégringolent de 60 à 25%, alors que les emplois dans l'industrie de transformation grimpent de 88 000 à 132 000.

Le chiffre de la population est resté étonnamment stable: 1 348 000 en 1961 et 1 360 000 en 1971. On constate des migrations internes entre les villages et les petites villes de montagne, les bourgs perchés des collines, vers les agglomérations qui se sont renforcées ou constituées dans les vallées et sur le littoral (Fig. 2). La population des vingt agglomérations les plus importantes est passée de 532 000 à 705 000 entre 1951 et 1971, mais cet accroissement d'un quart est somme toute modeste.

L'industrie spontanée est le point de départ d'un développement global. Les pouvoirs publics accompagnent son essor en fournissant les équipements nécessaires — moyens de communication, alimentation en énergie, établissements d'enseignement... et avec un certain retard, zones d'activités. L'industrialisation rend possible la modernisation de l'agriculture et la concentration des exploitations, sans déprise majeure, en allégeant la pression de la main-d'oeuvre excédentaire. Le métayage qui était à la fin de la guerre à l'origine de conflits agraires se résorbe pour faire place au fermage et à l'exploitation directe.

Le développement induit prend le pas sur l'aménagement volontaire du territoire, car on connaît le laxisme et le manque de moyens des services publics en Italie, qui, d'ailleurs ont concentré leur attention sur le Sud. Les effets négatifs de l'insuffisance de leur intervention se font particulièrement sentir en matière de pollution et surtout

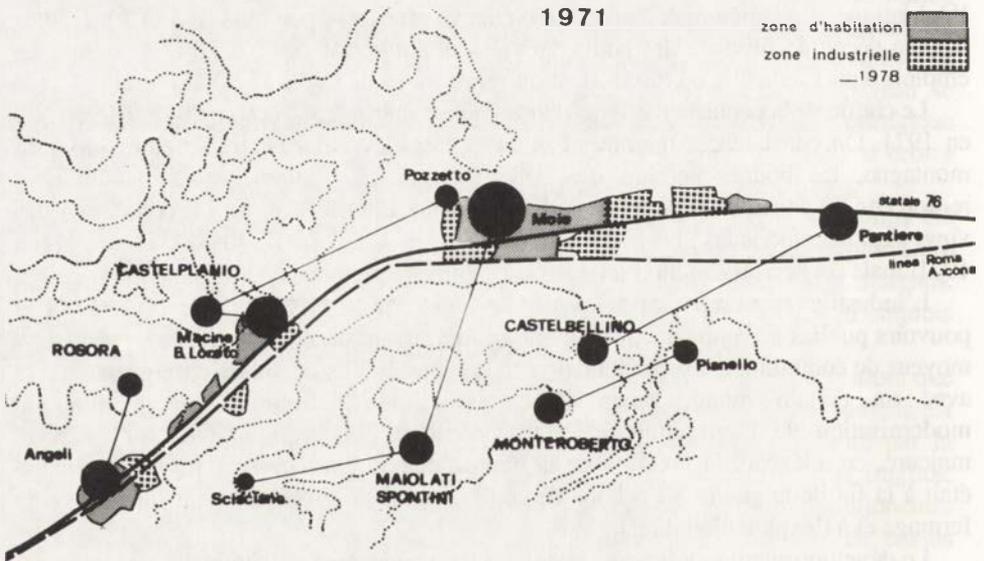
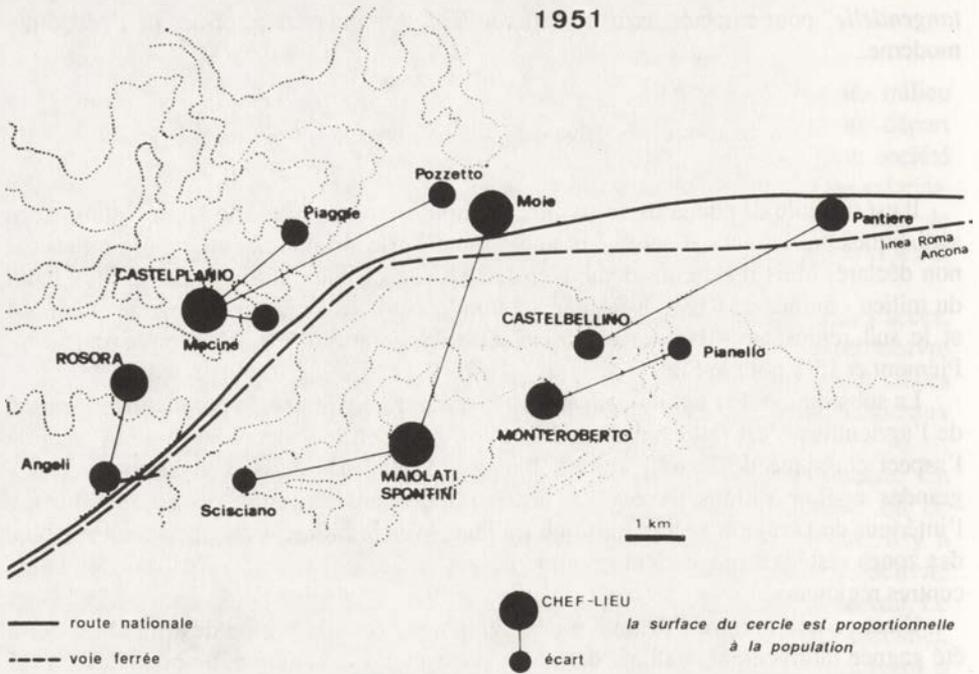
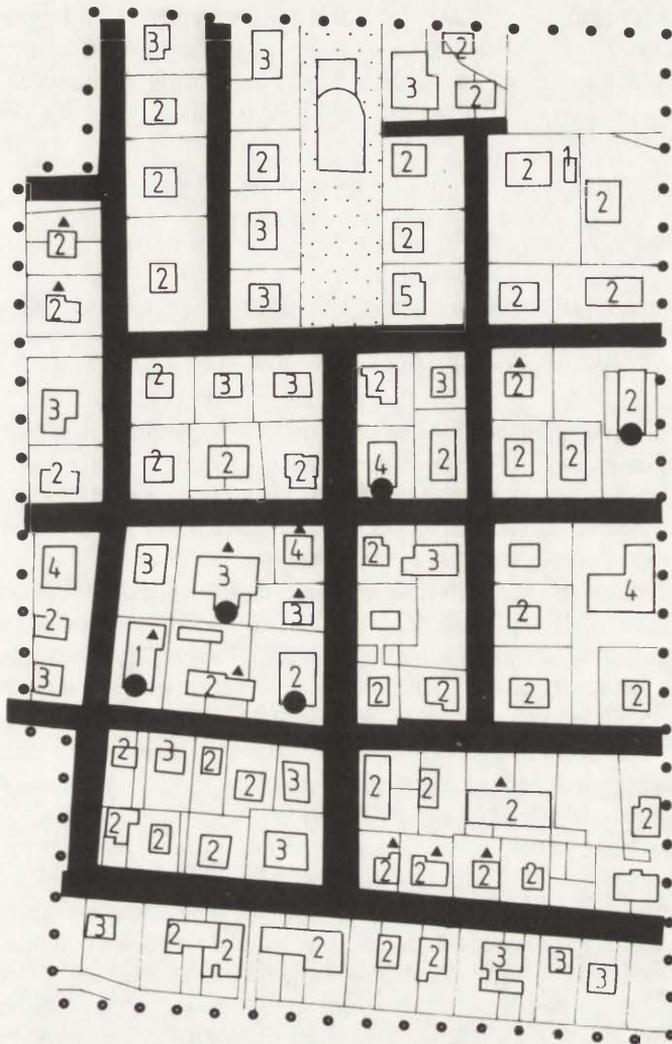


Fig.2. Le développement spontané des agglomérations. Le système des centres de fond de vallée: l'exemple de la vallée moyenne de l'Esino (Marches)

Source: idem que Fig.1.



1, ... 5 - nombre d'étages

— 20 mètres

● - commerce

▲ - construction inachevée

Fig.3. Le modèle spontané d'urbanisation dans la moyenne vallée de l'Esino (Marches): Plan d'une zone résidentielle à Moie en 1981

Source: idem que Fig.1 et 2, p.100.

Les premières habitations ont été bâties le long de route nationale. Les lots sont de petites dimensions et peu densément remplis. Les maisons ont un seul étage résidentiel et sont occupées par une seule famille qui les a souvent édifiées en autoconstruction.

Les lots suivants ont été établis selon un plan en damier, perpendiculairement à la route. A la suite d'un plan d'urbanisme, ils sont plus grands (généralement 20 m sur 20 m) et plus densément occupés par des immeubles de plusieurs étages. L'église a été installée sur un lot résiduel difficilement utilisable.

d'urbanisme. L'implantation de zones résidentielles nouvelles a été largement laissée à l'initiative privée, ce qui a donné naissance à des lotissements insuffisamment structurés et équipés. Ils ont gagné en profondeur à partir des routes nationales, aujourd'hui encombrées dans la traversée des bourgades, ou à la périphérie des villes (Fig. 3).

L'ADAPTATION A LA MUTATION TECHNOLOGIQUE CONTEMPORAINE

Les milieux intellectuels et officiels ont longtemps cru à la fragilité de l'industrie spontanée. On ne lui donnait pas beaucoup de chance après le choc pétrolier de 1973, dont on n'a vraiment eu conscience qu'au début de la décennie 80 qu'il était le signe avant-coureur d'un âge nouveau dominé par les technologies de l'information. Cependant l'industrie spontanée invente des structures nouvelles, consolide ses positions dans les biens intermédiaires et gagne de nouveaux espaces vers le sud, le long de la "dorsale adriatique". Si bien que désormais, chacun ayant pris la mesure de la mutation, elle tend à devenir un modèle et on cherche le secret de sa réussite dans le système d'organisation en petites et moyennes entreprises.

Aux premiers temps de la crise, la récession de la demande et la concurrence des nouveaux pays industriels, en particulier l'Asie du Sud-Est, touchent de plein fouet ses fabrications qui sont proches des leurs, puisque dans les deux cas elles reposent sur une main-d'oeuvre abondante et peu exigeante. D'autre part, l'Etat préoccupé de maintenir l'emploi dans la grande industrie accentue le contrôle réglementaire. Les implantations les plus fragiles, en particulier dans les dernières régions conquises à partir des Marches et de l'Ombrie, connaissent de graves difficultés, renforcées par la formation insuffisante des dirigeants en matière de gestion et de commercialisation.

Le rétablissement vient à la fois de l'assouplissement de la position de l'Etat face à l'économie souterraine et de l'adoption des modernisations indispensables en matière de technologie, marketing et créativité, grâce à une nouvelle phase de déstructuration au profit des petites entreprises intégrées dans un système de relations complexes.

La "fatale année 1975" qui voit le déficit du commerce extérieur se creuser amène les pouvoirs publics à constater que, face aux grandes entreprises en difficulté, ce sont les "activités mineures" qui constituent le point de résistance des exportations. Alors, plutôt que de renforcer la réglementation, ils vont prendre leur parti de l'économie souterraine en lui fixant des limites. Elles sont sévères en ce qui concerne l'imposition du chiffre d'affaires, avec la loi Vincensini qui accompagne la mise en place de la taxe sur la valeur ajoutée et institue un contrôle sur les transactions, afin de limiter la possibilité des ventes sans facture au seul commerce forain. Par contre, le travail clandestin va être en quelque sorte légalisé par deux mesures prises en 1980. La convention collective sur le travail à domicile fixe un salaire minimum et la durée des congés. Surtout, la loi sur l'artisanat, applicable aux entreprises de 15 emplois et moins limite le versement des charges sociales au seul chef d'atelier, si les autres travailleurs sont couverts par un autre régime. Cela permet l'utilisation optimale de la main-d'oeuvre disponible, soit les "demi-forces", comme les femmes au foyer, les

retraités, étudiants et chômeurs, soit les "forces pleines" que constituent les salariés qui effectuent un mi-temps en dehors de leur activité principale et dont on estime la proportion entre 25 et 35%.

Ces mesures maintiennent un coût de main-d'oeuvre nettement plus bas que dans le secteur officiel et les PDA, mais largement supérieur à celui des nouveaux pays industriels. Entre la recherche de pointe et les productions hautement capitalistiques réservées à ceux-là et la production courante en grande série de ceux-ci, le domaine réservé à l'industrie spontanée est bien délimité: il est celui de la production de qualité, novatrice, répondant à une demande de plus en plus personnalisée et sans cesse changeante. On comprend bien que la marge d'économie souterraine ne suffise pas à la maintenir, car la menace de délocalisation vers les pays à bas salaires est présente et particulièrement redoutable en cette fin de décennie.

La parade est dans une modernisation continue qui va être réalisée grâce à une nouvelle phase de déstructuration. Les entreprises en contact direct avec le marché se réservent les tâches de créativité et de commercialisation, et confient de plus en plus la fabrication à de petites entreprises spécialisées, capables de passer rapidement d'une production à l'autre et d'acquérir la machine performante. D'autre part, une entreprise qui réussit installe des établissements à taille humaine, rarement supérieurs à 200 ouvriers, dotés d'une large autonomie. Il y a des relations complexes entre donneurs d'ordres et sous-traitants, avec participations croisées et échanges de services. Les petites entreprises combinent sous-traitance et production propre et entrent dans des holdings avec des affaires de spécialités voisines pour renforcer leur place sur les marchés.

En s'associant et en ayant recours à des sociétés de services, les petites entreprises sauvegardent leur indépendance et trouvent des remèdes aux insuffisances qui les guettent. Des sociétés spécialisées répondent aux besoins en matière de gestion, de commercialisation, de formation du personnel. Des capitaux de démarrage peuvent être fournis suivant la pratique du "crédit à la confiance" par des affaires en place dont certaines se transforment en sociétés financières. Ainsi la dispersion apparente en PME conduit à un système qui leur confère les avantages de la concentration, tout en sauvegardant l'interdépendance et la souplesse dans la division du travail. En outre, le système se prête fort bien à la recherche appliquée, comme le montre l'application de petites améliorations aux procédés de fabrication, et l'émergence d'une solide industrie de la machine-outil qui concurrence la production allemande, alors que cette branche s'effondre en France.

L'initiative part d'artisans qui assuraient l'entretien ou devenus chefs d'entreprises. Ils recrutent des ingénieurs de haut niveau, en particulier en électronique, sortis de grandes écoles nationales ou que l'on fait venir de l'étranger et les bons mécaniciens sont promus chefs d'équipes. Ainsi est assuré de façon pragmatique le transfert des technologies que l'on a tant de mal à réaliser dans les vieilles régions spécialisées des PDA.

Les zones de tradition manufacturière situées aux franges du triangle industriel connaissent une nouvelle phase de déstructuration. A *Prato* d'où était parti le mouvement à la fin de la guerre, le nombre moyen de salariés par entreprise n'est plus que de quatre. Semblable évolution a gagné la zone de la laine peignée autour de *Biella*,

où seules avaient subsisté les entreprises qui s'étaient adaptées. L'exemple est fourni par la plus prestigieuse qui fournit les tissus de très haute qualité, Piacenza. Dans l'usine installée dans la campagne proche, on a conservé l'ourdissage, le tissage qui se fait maintenant sur métiers sans navette, la teinture en pièces et l'apprêt, mais la filature et la teinture en fil ont été distribuées à l'extérieur à de petites entreprises. Notre industriel qui a revivifié la tradition du fabricant en a profité pour diversifier la production en ajoutant la confection dans une spécialité de luxe, le manteau double-face. Bien sur, il n'assure sur place que la coupe et la finition, alors que la couture est effectuée dans les Pouilles et en Sicile.

Alors que le nombre d'emplois par entreprise est tombé de 37 à 22 entre 1971 et 1987, la région de Biella qui complète la filière laine restée quasi exclusive par la construction des machines textiles, qui représente 6 000 salariés sur 42 000 emplois industriels, a pu limiter à 10% la diminution de l'emploi depuis la crise. L'union professionnelle et les pouvoirs publics ont créé une Cité des Etudes qui regroupe l'enseignement professionnel et la recherche du secondaire au supérieur. Une grande attention a été apportée à la protection du patrimoine industriel. Le paysage offre un étonnant patchwork de bâtiments à l'abandon, d'usines réhabilitées et d'ateliers, qui se dissimulent dans des locaux désaffectés et les ruelles, ou flambant neuf dans les bourgades situées autour des centres.

Anciennes et nouvelles zones spécialisées, que les chercheurs italiens dénombrent entre 70 et 80, s'uniformisent. Le Centre-Nord-Est, qui a été le berceau de l'industrie spontanée est devenu le foyer d'organisation de la sous-traitance en direction des régions récemment conquises. Pour reprendre l'exemple de *Carpi*, la place contrôle encore 60% de la production nationale de maille, en dépit de l'apparition d'autres régions et du succès du groupe *Benetton*, fondé à Trévise. On y trouve les sièges des sociétés qui n'ont sur place que quelques unités de fabrication et les bureaux des affaires de "*pronto moda*" qui font reproduire les modèles à succès qu'ils ont copiés, selon une formule qui rappelle le Sentier à Paris. Mais l'essentiel de la fabrication est fait en sous-traitance dans les campagnes éloignées, et non par la main-d'oeuvre déclassée comme dans les grandes agglomérations des PDA. En outre, Carpi est devenu un centre important de machines pour le travail du bois. La plupart des entreprises sont installées dans des bâtiments neufs, fonctionnels et esthétiques, construits sur un niveau, regroupés dans des zones industrielles rationnellement installées à la périphérie.

Dans les régions où l'industrialisation s'était installée au cours de la décennie précédant la crise de 1974, à partir de l'Ombrie et des Marches, les entreprises ont connu une évolution disparate entre l'abandon, la survie précaire pour la confection d'articles de qualité médiocre sensibles à la concurrence des NPI à des prix de façon dérisoires, ou la consolidation d'affaires qui ont su jouer la carte de la modernité, isolées ou en zones spécialisées de taille moyenne.

A l'intérieur de ces régions et toujours plus loin vers le sud, dans l'Apennin et les Pouilles, suivant un axe proche de rivage qui a fait parler de "dorsale adriatique", bourgades et fermes isolées accueillent la soustraitance en provenance du Centre-Nord-Est de façon fort inégale et encore clairsemée, en fonction des opportunités locales et suivant une répartition en apparence peu rationnelle. Elle concerne des

fabrications aux techniques simples comme la confection et peut donner naissance à des entreprises indépendantes qui se diversifient.

L'enracinement progressif de l'industrie spontanée contraste avec les déboires que connaissent beaucoup de zones industrielles établies dans les villes avec l'appui des pouvoirs publics qui ont essayé d'attirer les décentralisations en provenance de la grande industrie. Le front de la progression butte aujourd'hui sur ce qui constitue la limite vraie du Mezzogiorno, c'est-à-dire celle des régions où l'emprise de la société féodale apparaît dans les conditions actuelles comme irréductible: *l'industrie spontanée s'arrête où la mafia commence*, ce qui montre bien l'importance des facteurs de civilisation.

La zone spécialisée de la chaussure de *Barletta*, à 50 km au nord de Bari, connaît une croissance rapide. Elle apparaît comme une succession d'énormes hangars construits le long de la mer, apparemment de façon sauvage et sans plan d'urbanisme. Ils abritent les machines qui fabriquent la semelle en plastique de chaussures sportives. Le dessus est confectionné et assemblé à domicile par les femmes des campagnes alentour. Il s'agit d'un article bon marché, de qualité courante, exporté en grande partie vers l'Allemagne et qui procure entre 15 000 et 25 000 emplois.

Au même moment, le travail de la chaussure est en repli à *Vigevano*. Cette petite ville de tradition manufacturière, dans la plaine rizicole, à 40 km au sud de Milan, en a été le centre le plus important et le plus réputé, le premier à s'affirmer après la guerre. L'activité se replie sur le négoce et la construction de machines pour le travail du cuir. L'esprit d'invention, l'acceptation d'une vie sacrifiée à la réussite de l'entreprise se figent dans cette place qui se trouve dans le voisinage immédiat de la grande métropole. Les forces vives sont aujourd'hui tentées par le monde bureaucraté, sécurisé, confortable et sans risques de la société moderne.

A Barletta, le caractère élémentaire des techniques, la rusticité des conditions de travail et le niveau des rémunérations, le laxisme des autorités font penser aux premiers temps de l'industrie spontanée. A Vigevano, l'activité rejoint les normes de la grande industrie et le contrôle des pouvoirs publics est rigoureux. Le sociologue turinois, Amaldo Bagnasco, insiste sur la différence d'attitude de l'Etat, en fonction du milieu socio-économique et des mentalités, notion bien étrangère à un Français, nourri d'uniformité et de centralité. On voit par ces exemples extrêmes qu'il existe un cycle de l'industrie spontanée avec ses phases de jeunesse, de maturité et de déclin, qui suit l'évolution progressive du milieu intermédiaire.

CONCLUSION

L'industrie spontanée en Italie, en mettant au travail les populations sous employées des régions intermédiaires à prépondérance agricole, a d'abord contribué à l'affirmation de la puissance industrielle et économique du pays. Là où elle s'est implantée, elle est l'élément déterminant du développement au sens plein du terme, puisque la population s'est révélée capable de faire croître son revenu global et d'aménager l'espace. Industrialisation "sans fracture" et "tangentielle", elle a permis de fixer sur place la population lors du passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne, de

faciliter la mutation de l'agriculture et des services, de revivifier le réseau urbain préexistant. Les faiblesses relevées par défaut de maîtrise de la pollution et de l'urbanisation sont redevables au laxisme de l'intervention des pouvoirs publics.

Ce développement s'est fait au moindre coût pour l'Etat, dont les ressources issues d'une économie de développement récent étaient limitées, en tirant parti des capacités de la société traditionnelle et en admettant, sous le couvert de l'économie souterraine, l'inégalité des revenus à l'intérieur du pays.

Bénéficiant d'une législation libérale et de l'ouverture douanière sur les marchés extérieurs, les petites et moyennes entreprises familiales ont démontré leur capacité de surmonter les crises, en inventant les formes d'une économie "post-moderne", étudiées avec intérêt dans les pays de vieille industrialisation. Elles ont su gagner des espaces nouveaux jusqu'à ce que soient atteintes les frontières de cette société capable d'initiatives autochtones.

Le modèle italien s'impose dans les processus de développement du Tiers Monde. Inséparable de la présence de milieux intermédiaires, son aire d'application potentielle doit s'étendre au fur et à mesure de l'augmentation du revenu, du progrès social et culturel. Il est déjà largement présent dans les péninsules proches et des linéaments se mettent en place au sud du bassin méditerranéen, en Asie du Sud-Est et en Amérique Latine. Là, ils présentent des localisations encore restreintes à la périphérie des métropoles ou dans les cités de tradition artisanale comme Sfax et Fès et rarement en milieu rural, pour autant que le nombre restreint de monographies permette de s'en assurer. L'Europe de l'Est qui a les infrastructures de base d'une économie moderne offre un champ de choix à son extension, pour autant que les autorités laissent suffisamment de possibilités de réalisation aux initiatives locales. En effet, les pouvoirs publics doivent à la fois faire confiance aux potentialités qui s'expriment à l'intérieur des groupes élémentaires de sociétés encore proches de la paysannerie, favoriser la croissance en fournissant les infrastructures nécessaires, exercer une action de contrôle pour restreindre les déséquilibres sociaux et assurer l'aménagement harmonieux du territoire.

Bibliographie

- Bagnasco A., 1977, Tre Italie, la problematica territoriale dello sviluppo italiano. Il Mulino, Bologne.
- Beccatini G., a cura di..., 1989, Modelli locali di sviluppo. Il Mulino, Bologne, 231 pp.
- Courlet C., sous la direction de..., 1981, La semi/industrialisation. Cahiers IREP, Développement no 1, Grenoble.
- Fua G., 1985, Les voies diverses du développement en Europe. Annales, économies, sociétés et civilisations, mai-juin, no 3, p. 579-608.
- Fua G. et Zacchia C., a cura di..., 1983, Industrializzazione senza fratture. Il Mulino, Bologne, 334 pp.
- Garaofoli G., a cura di..., 1981, Restutturazione industriale e territorio. Angeli, Milano.
- Houssel J.-P., 1972, Essor des villes manufacturières de l'habillement et industrialisation spontanée dans "l'Italie du milieu". Revue de géographie de Lyon, no 4, p. 361-383.
- Houssel J.-P., 1975, L'industrialisation spontanée face à la crise de 1978 en Europe Occidentale. Revue de géographie de Lyon, p. 331-346 et Problèmes Economiques, no 1918, p. 24-31.

LIAISONS INTERNATIONALES DE L'INDUSTRIE POLONAISE

REMARQUES PRELIMINAIRES

Cette étude a pour but de présenter brièvement les liaisons internationales de l'industrie polonaise et, en particulier, celles de l'industrie de la région de Varsovie. Cette étude porte non pas sur les liaisons avec les marchés des matières premières ni les marchés de vente mais sur les liaisons de finances et de capitaux, liaisons technologiques et de production (de coopération).

Les liaisons internationales de l'industrie polonaise dont également de celle de la région de Varsovie possèdent des traditions de longue date mais leurs caractère, intensité et orientations ont subi dans le passé des changements importants simultanément aux changements politiques s'opérant en Europe centrale. En principe, on peut délimiter deux périodes dans le développement des liaisons en question, à savoir: a) avant 1945, et b) après 1945.

LA PERIODE D'AVANT 1945

Sur le territoire polonais, depuis le début du développement de l'industrie des usines jusqu'à la IIe guerre mondiale, leur industrie manifestait des liaisons particulièrement fortes avec les pays occidentaux les plus développés. Jusqu'à la moitié du XIXe s., ces liaisons se traduisaient principalement par la venue sur le territoire polonais, y compris dans la région de Varsovie, de nombreux entrepreneurs, constructeurs et du personnel qualifié des pays d'Europe occidentale, et particulièrement d'Angleterre, de France, de Belgique et des pays allemands. Les autorités proposaient aux spécialistes immigrants des conditions très avantageuses au développement de l'activité industrielle. C'est pourquoi, un grand nombre d'entre eux, en bénéficiant de l'assistance financière des autorités, ont fondé leurs propres usines ou sont devenus des chefs d'entreprises de l'Etat, et en raison des mariages mixtes, nombreux se sont assimilés à la culture polonaise.

A titre d'exemple, on peut mentionner trois entrepreneurs français: J. Norblin, J. Fraget et Ph. Girard qui sont venus de France dans la région de Varsovie pendant le premier quart du XIXe s. et ont fondé des usines qui, malgré des pertes subies au cours de deux guerres mondiales, ont été reconstruites et sont toujours en activité. J. Fraget et

J. Norblin ont joué un rôle important dans le développement de l'industrie métallique de Varsovie, et Philippe Girard, constructeur renommé de machines textiles, a fondé en 1833, dans la localité de Ruda Guzowska (environ 40 km de Varsovie), la première usine en Pologne de produits de lin qu'il a dirigée personnellement pendant 20 ans. Dans les années 70 du XIXe s., cette usine a été largement développée et transformée en complexe textile, le plus grand du continent européen. Afin de célébrer les mérites de Ph. Girard dans la création et le développement de cette l'usine à son début, la localité où elle a été située a reçu, dans les années 80 du XIXe s., le nom de Żyrardów.

Dans la seconde moitié du XIXe s., outre la suite de l'immigration de spécialistes et l'achat de nouvelles technologies, dans la région de Varsovie et dans d'autres régions polonaises on a constaté l'afflux de capitaux ouest-européens. Aussi, au début de la Ière guerre mondiale, une grande partie des grandes et moyennes industries de ces territoires était la propriété de ressortissants de pays ouest-européens. Au cours de la première période d'industrialisation (1815-1914) des terres polonaises, on notait de fortes liaisons avec les pays de l'Europe de l'ouest aussi dans le domaine de la formation du personnel. Faute d'écoles supérieures et secondaires techniques sur le territoire polonais qui se trouvait alors sous la domination de trois puissances (Autriche, Allemagne et Russie), des milliers de Polonais étudiaient dans les écoles polytechniques et effectuaient des stages professionnels dans des usines modernes situées dans les pays les plus industrialisés d'Europe et des Etats Unis.

Par contre, pour ce qui est de l'approvisionnement en matières premières et des ventes, l'industrie de la région de Varsovie et des territoires polonais se trouvant sous la domination de la Russie, dépendait jusqu'à la Ière guerre mondiale, principalement des marchés orientaux exceptionnellement absorbants et peu exigeants du territoire de l'empire russe et des marchés de l'Extrême Orient (Chine). Pendant la période de l'entre deux guerres, les liaisons de l'industrie polonaise dont de celle de Varsovie, avec les pays occidentaux ont subi pour la plupart un affermissement considérable, simultanément à une rupture presque totale, pour des raisons politiques, des liaisons avec les marchés d'approvisionnement orientaux et des ventes en URSS. En raison de la reconstruction de l'industrie des destructions de la Ière guerre mondiale, c'est avant tout le rôle des capitaux ouest-européens qui a augmenté (à l'exception des capitaux allemands dont le rôle a considérablement baissé), de même que celui des capitaux nord-américains (USA). En Pologne de l'entre deux guerres, le rôle des capitaux étrangers est confirmé par leur part importante dans le capital d'entreprise des sociétés par actions industrielles fonctionnant sur le territoire polonais. A la fin de 1929, cette part s'élevait à 44%, et à la fin de 1934 - à 47%. Par la suite, elle a légèrement baissé en raison du développement du secteur d'Etat qui a repris certaines entreprises étrangères, mais en s'élevant encore à 40% en 1937.

La part la plus grande du capital étranger caractérisait les sociétés par actions des industries suivantes: industrie du pétrole — 87,5%, électroénergétique — 81,7%, électrotechnique — 66,1% chimique — 59,9%, des mines et de la métallurgie — 52,1% et du bois — 52,1%. Dans les autres branches de l'industrie, cette part était inférieure à 50%, à savoir: industrie du cuir et des chaussures — 43,5%, minérale — 26,9%, du papier — 22,8%, textile — 22,1%, des métaux — 15,7%, alimentaire — 8,4%, et

polygraphique — 0,1%. Les données sus-mentionnées témoignent non-seulement de l'importance des liaisons mais aussi de l'importance des dépendances des différentes branches de l'industrie polonaise des capitaux étrangers. Il y a lieu de noter que dans l'industrie de la Pologne de l'entre deux guerres, le rôle le plus important revenait au capital français dont la part dans les capitaux des sociétés par actions s'élevait à 26,2%, puis venaient les capitaux américain — 18,6%, allemand — 13,3%, suisse — 8,5% et anglais — 5,4%. La part des autres capitaux — hollandais, autrichien, suédois et belge était inférieure à 5%. Durant cette période le capital français a joué le plus grand rôle dans l'industrie de la région de Varsovie. Ce capital était constitué de plusieurs grandes et moyennes entreprises de l'industrie des métaux, chimie et de textile.

Pendant l'entre deux guerres le renforcement de la place occupé par les capitaux étrangers était étroitement lié aux échanges internationaux dans les domaines de la coopération technologique de l'industrie polonaise et des pays occidentaux économiquement plus développés. Dans la région de Varsovie, les entreprises d'Etat et celles appartenant au capital privé national, achetaient de plus en plus de licences de technologies modernes dans les pays occidentaux. Parallèlement se développaient les liaisons de coopération entre usines polonaises et usines de l'Ouest. Entre autres, dans la région de Varsovie, plusieurs usines de montage de produits finis ont été installées à partir d'éléments fabriqués en partie en Pologne et en partie à l'étranger (p.ex. les usines de montage de voitures: Citroën, Fiat et General Motors à Varsovie).

Grâce aux achats de licences de nouvelles technologies et à la coopération avec des usines de pays occidentaux, on a vu augmenter la qualité des produits de l'industrie polonaise, notamment dans la région de Varsovie. C'est aussi pourquoi, un grand nombre de produits polonais sont devenus compétitifs sur les marchés occidentaux réputés difficiles. L'élargissement de marchés devenait une nécessité, compte tenu des changements politiques survenus après la Ière guerre mondiale, l'industrie polonaise a été presque totalement coupée des marchés orientaux et son accès au marché allemand était très limité.

LA PERIODE D'APRÈS 1945

Après la IIe guerre mondiale, la Pologne s'est trouvée dans la zone d'influences de l'URSS. En conséquence, on y a introduit ce qu'on appelle système économique stalinien, peu efficace. Dans les conditions polonaises, ce système s'est soldé par un échec depuis le début, se caractérisant par un très grand gaspillage des moyens qui a conduit, vers la fin des années 70, à la plus grande crise économique dans l'histoire du pays.

Après 1945, comme dans les autres pays de l'Europe centrale et orientale, et également en Pologne on a commencé à adopter le modèle soviétique d'industrialisation. Tous les établissements industriels intacts ou reconstruits ont été nationalisés, soumis à une planification centralisée et à une gestion bureaucratifiée, dite "d'ordres et de distribution". Dans le secteur privé ne subsiste que l'industrie artisanale, représentée par de plus petits établissements, employant généralement moins de 5 personnes et dont le développement était d'ailleurs entravé par les autorités par des moyens administratifs pour des raisons doctrinales. L'une des particularités du modèle

d'industrialisation, c'étaient les privilèges attribués au développement de l'industrie des moyens de production ainsi qu'aux grands établissements, produisant principalement pour l'exportation, au détriment de l'industrie des moyens de consommation, et une discrimination simultanée des petits établissements dont la production était principalement destinée aux marchés locaux et dont plusieurs milliers ont été fermés déjà au cours des premières années qui ont suivi la guerre. En conséquence, depuis 1945 jusqu'à nos jours, on observe un déséquilibre permanent sur le marché national et sur les marchés locaux. Ce phénomène est plus ou moins prononcé, pour ce qui est des articles industriels de consommation, en raison de l'offre insuffisante.

Au cours des trois décennies de 1945 à 1975, le développement industriel en Pologne et dans la région de Varsovie a été très rapide. Toutefois cet essor se faisait en grande partie au détriment d'autres secteurs de l'économie (particulièrement de l'agriculture) et des conditions de vie de la population qui ne s'amélioraient que lentement. En conséquence des défauts du système économique stalinien et des erreurs de politique industrielle des autorités, l'industrie de la Pologne et toute son économie ont été placées à la fin des années 70 dans une crise profonde qui n'a toujours pas été surmontée. Bien que l'on ait appliquée depuis 1981 la réforme économique, visant à remplacer le système "d'ordres et de distribution" par un du marché, le niveau de la valeur de la production industrielle pure de la Pologne et de la région de Varsovie de 1978, n'a toujours pas été atteint en 1989.

Jusqu'à la moitié des années 60 du XXe s., la reconstruction des destructions de guerre et le développement de l'industrie polonaise étaient principalement réalisés avec des moyens financiers locaux et des crédits limités des pays membres de la CAEM. A cause de la pénurie des devises convertibles et de la politique d'embargo introduit en conséquence de la guerre froide sur l'achat de machines et d'outils de production modernes dans les pays capitalistes développés, le développement de l'industrie au cours des deux premières décennies après la guerre (1945-1965) s'opérait en utilisant principalement des technologies locales désuètes ou issues des pays de la CAEM. En conséquence technologique, les produits périmés de l'industrie polonaise ne pouvaient rivaliser sur les marchés mondiaux, avec les produits compétitifs et de meilleure qualité, des pays ouest-européens et nord-américains.

L'importation à grande échelle en Pologne de technologies modernes des pays fortement industrialisés n'est devenue possible que durant la moitié des années 60, en raison de l'atténuation des effets de la guerre froide et de l'apparition de chances d'obtention à ces fins de crédits dans les banques des pays de l'Ouest. Grâce à l'obtention de crédits importants, en particulier dans les années 70, l'industrie de la région de Varsovie et de toute la Pologne a pu être considérablement modernisée. Toutefois, en raison d'une politique d'investissements erronée, une grande partie des crédits n'ont pas été utilisés d'une manière rationnelle ce qui a conduit à un énorme endettement de la Pologne qui n'est pas en mesure de le rembourser. En 1980, le montant total de l'endettement de la Pologne dans les pays capitalistes développés s'élevait à 23 milliards de dollars américains, pour atteindre 38 milliards en 1989, principalement en raison de l'accumulation annuelle d'importants pourcentages non

réglés. L'endettement excessif était l'une des principales causes de la profonde crise économique qui opprime depuis plus de dix ans l'économie nationale de la Pologne.

Au cours des deux premières décennies après la guerre (1945-1965), tant en Pologne que dans les autres pays d'Europe centrale et orientale qui ont adopté le système économique soviétique, se sont manifestées des tendances autarciques, visant au développement de toutes les branches industrielles et à une réduction maximale de la dépendance de l'étranger. Bien que l'on observe depuis la moitié des années 60, dans ces pays une tendance inverse, visant à élargir la coopération économique internationale, la part de la Pologne et des pays de la CAEM sur le marché mondial se situe toujours à un niveau nettement plus bas que cela ne résulte du potentiel productif de leurs industries. En outre, la plupart des échanges extérieurs des pays concernés est réalisé dans le cadre de la CAEM. C'est le résultat des changements politiques dans cette partie de l'Europe, issues de la IIe guerre mondiale.

En raison des facteurs politiques, après la IIe guerre mondiale, les contacts internationaux de l'industrie de la Pologne et de la région de Varsovie ont également subi un changement considérable, et ces contacts se sont tournés vers l'orient. En conséquence de l'introduction de la Pologne dans la zone d'influences de l'URSS et de la fondation en 1949 du Conseil d'Assistance Economique Mutuelle, l'industrie polonaise a été fortement dépendante, pour ce qui a trait à l'approvisionnement en matières premières, au transfert de technologies, à la coopération de production, à la formation du personnel, etc., des pays socialistes, et particulièrement de l'URSS. Si dans les années 1937-1938, la part de l'URSS dans la valeur du trafic du commerce extérieur de la Pologne n'excédait pas 1%, elle a atteint 92% en 1945. Quoique au cours des années suivantes, cette part baissait systématiquement en raison de l'accroissement du nombre de partenaires, aussi bien socialistes que capitalistes, l'URSS demeure le principal partenaire. Depuis 40 ans, la part de l'URSS dans les échanges extérieurs polonais est de 25 à 35%. La part totale des autres pays socialistes variait aussi entre 25 et 35% et la part totale des pays non socialistes — entre 33 et 40%, celle des pays en voie de développement n'excédant pas 10%.

L'exportation polonaise en URSS comporte principalement des machines et appareils (50% en 1985), des articles industriels de consommation (24%), des combustibles, matières premières et matériaux (22%) et des articles agro-alimentaires (5%). Par contre, l'importation d'URSS concerne surtout des combustibles, matières premières et matériaux (50%), des machines et appareils (35%), des articles industriels de consommation (7%) et des articles agro-alimentaires (8%). Parmi les autres pays membres de la CAEM, l'Allemagne de l'Est et la Tchécoslovaquie sont aussi des partenaires commerciaux importants de la Pologne. Chacun de ces pays participe depuis plusieurs années de 5 à 8% de l'ensemble du trafic du commerce extérieur de la Pologne et est un fournisseur sérieux de machines et appareils pour l'industrie polonaise, et en même temps acheteur d'autres machines et appareils et d'installations industrielles complètes fabriquées en Pologne. Dans les échanges commerciaux avec ces pays, plus de 2/3 des exportations et importations reviennent aux machines et équipements pour l'industrie.

Parmi les pays occidentaux, les principaux partenaires commerciaux de la Pologne sont de longue date les suivants: la RFA qui participe de 6 à 10% dans l'ensemble du

trafic étranger, ainsi que la France, et la Grande Bretagne — de 5 à 6%. Le plupart des produits importés de ces pays en Pologne, sont des machines et appareils pour l'industrie ainsi que les produits chimiques semi-finis, et les produits polonais destinés à l'exportation sont les combustibles, les matières premières et les matériaux, ainsi que des produits de l'industrie agro-alimentaire. Il est à noter que les installations industrielles complètes occupent une place importante dans l'exportation polonaise vers les pays socialistes et les pays en voie de développement.

Il semble que les tendances autarciques dans l'économie de la Pologne et des pays socialistes ainsi que la non-convertibilité de leur monnaie étaient les raisons principales pour lesquelles, jusqu'à la moitié des années 60, la forme principale des liaisons de l'industrie polonaise, non seulement avec les pays capitalistes mais aussi socialistes, étaient des accords commerciaux bilatéraux à long terme sur des échanges de marchandises par voie de clearing. Ces accords étaient conclus centralement au niveau des ministères de commerce extérieur, suivant la spécialisation des différents pays, déterminée dans le cadre de la CAEM, puis leurs conclusions étaient transmises à la réalisation aux entreprises industrielles. La Pologne a engagée très tôt avec les pays socialistes une coopération scientifique et technique, particulièrement dans le domaine de la formation du personnel pour l'industrie, dans celui des échanges de documentation technique à titre gratuit. Par contre, d'autres formes plus étroites de liaisons industrielles, telles que la coopération de production ou des investissements industriels en commun, n'ont commencé à se développer plus sensiblement qu'après la création, en 1964, de la Banque internationale de coopération économique et après l'adoption des règlements de paiements en "rouble de transfert" qui est devenu une monnaie d'échange des pays de la CAEM.

Pour ce qui est de la coopération dans les domaines de la production entre la Pologne et les pays socialistes, après 1965, elle se heurtait à de nombreuses difficultés et gardait presque toujours son caractère bilatéral, p.ex. l'accord passé en 1970 avec l'URSS sur la coopération dans la production de voitures, les accords avec la Tchécoslovaquie sur la coopération dans la production d'autobus et de tracteurs. Au total, la Pologne a conclu avec les pays socialistes plusieurs dizaines d'accords de coopération. Toutefois, le trafic de coopération est faible et ne représente que 8% du montant total des échanges extérieurs de la Pologne avec les pays socialistes.

Après 1965, on a pu observer le développement d'une coopération directe des entreprises industrielles polonaises avec des sociétés occidentales renommées, de caractère supranational. Cette coopération reste liée à l'achat de licences technologiques, p.ex. coopération portant sur la production de voitures de l'Usine de voitures de Varsovie (Fabryka Samochodów Osobowych w Warszawie) et de l'Usine de voitures de petite cylindrée à Bielsko-Biała et à Tychy (Fabryka Samochodów Małolitrażowych w Bielsku i Tychach) avec la société italienne Fiat, la coopération dans la fabrication d'autobus des Etablissements automobiles de Jelcz (Jelczańskie Zakłady Samochodowe w Jelczu) avec la société française Berliet, la coopération dans la fabrication de tracteurs des Etablissements mécaniques "Ursus" à Varsovie (Zakłady Mechaniczne "Ursus" w Warszawie) avec la société anglaise "Ferguson, Massey, Perkins", etc. Jusqu'au début de la crise en 1979, la Pologne a acheté aux pays capitalistes développés plus de 500 licences de production, dont plus de 400 ont pu être utilisées dans les usines nationales.

Avant la crise, on a pu constater un développement favorable de la coopération entre de nombreuses usines polonaises et des sociétés occidentales pour la réalisation d'installations industrielles complètes dans les pays en voie de développement, du Proche Orient et d'Afrique du Nord.

Vers la fin des années 50, une nouvelle forme de coopération de production de la Pologne avec certains pays de la CEAM a été entreprise en vue de créer des entreprises industrielles communes d'Etat. Toutefois, durant la période qui précédait la crise, la forme des échanges citée se développait faiblement et n'était représentée sur le territoire de la Pologne que par deux entreprises: l'entreprise polono-hongroise "Haldex" avec son siège à Katowice, fondée en 1959, spécialisée dans la récupération du charbon à partir de haldes en Haute Silésie, et l'entreprise polono-est-allemande, fondée en 1972, spécialisée dans la construction et de l'exploitation conjointe d'une grande filature de coton à Zawiercie qui a été mise en marche en 1975. Dans ces deux cas, la part polonaise dans les investissements et dans les bénéfices de ces entreprises est de 50%. De telles entreprises communes de la Pologne et des pays de la CEAM ont commencé à être créées en plus grand nombre après 1980, résultant de l'apport par certains d'entre eux, de moyens destinés à l'achèvement d'investissements industriels, entrepris avant la crise, p.ex. la grande usine de cosmétiques "Pollena- Miraculum" à Cracovie dont le développement, commencé avant 1979, doit être achevé à l'aide de moyens proposés par l'URSS, ainsi que la grande filature de coton à Biała Podlaska, construite par la Pologne et l'URSS, depuis 1986. Ces usines aussi que les bénéfices réalisés appartiennent par moitié à l'Etat polonais. Dans le seconde semestre de 1989 huit entreprises industrielles polono-soviétiques d'exploitation conjointe fonctionnaient en Pologne.

En 1987, des règlements juridiques autorisant la création en Pologne de sociétés ont été adoptés. Ils concernent des entreprises mixtes, de type des joint ventures, avec la participation de sociétés occidentales. Jusqu'à la fin de 1988, 52 sociétés de ce type ont été créées dont une partie considérable concernait l'activité non-industrielle. La création de sociétés de type "joint ventures", avec la participation d'entreprises polonaises industrielles d'Etat, des coopératives des entreprises privées ainsi que de sociétés occidentales, n'a pu être consolidée qu'à partir du mois de janvier 1989, grâce à l'application de nouveaux règlements juridiques assurant aux capitaux occidentaux des conditions plus favorables. Selon les informations de l'Agence polonaise pour les investissements étrangers (Polska Agencja do Spraw Inwestycji Zagranicznych), publiée par le journal "Życie Warszawy" le 23.05.1989, seulement pendant quatre mois de cette année (du 16.01 au 19.05.1989), cet organisme a délivré 118 autorisations pour la création de sociétés de type "joint ventures", dont 60 sociétés avec la participation de sociétés ouest-allemandes, 10 — autrichiennes, 8 — américaines, 7 — britanniques et 7 — suédoises. 200 autres sociétés occidentales ont déposé une demande de création de joint ventures. Suivant les estimations de cette Agence, avant la fin de 1989, de 400 à 500 entreprises de ce type fonctionneront en Pologne.

Il est à noter qu'en raison des premières signes de crise économique, dès 1977, les autorités polonaises ont autorisé la création en Pologne de petits établissements industriels, appartenant à des étrangers, principalement pour l'importation de nouvelles technologies sans paiement en devises. Comme la plupart de ces établissements avaient pour propriétaires des ressortissants de pays occidentaux d'origine polonaise, on a

appelé ces entreprises "polono-étrangères". Au début, des établissements étaient considérés, d'après les règlements en vigueur, des établissements nationaux d'artisanat (bien qu'ils employaient pour la plupart plusieurs dizaines de personnes) et l'augmentation de leur nombre était très limitée. Ce n'est qu'après la proclamation, en 1982, de règlements séparés et plus avantageux pour les sociétés étrangères qu'on a noté une augmentation importante de leur nombre et de leur personnel. Si en 1977, il ne fonctionnait en Pologne que trois entreprises industrielles étrangères dont le personnel s'élevait à un nombre de 60 personnes et le chiffre d'affaires — à environ 20 millions de zlotys, en 1985, il y avait déjà 604 entreprises employant 44,4 mille personnes et d'un chiffre d'affaires de 101 657 millions de zlotys. Néanmoins, la part des entreprises dont le capital appartient à 100% aux ressortissants étrangers, ne représente pas plus de 1% dans la main d'oeuvre de l'industrie polonaise et dans la production industrielle nationale.

En 1985, on a publié des règlements qui dégradèrent les conditions de fonctionnement des entreprises étrangères et c'est pourquoi, jusqu'à la parution, à la fin de 1988, de nouveaux règlements plus avantageux, l'accroissement du nombre de ces entreprises a baissé. En 1986, les entreprises industrielles étrangères en Pologne ont employé plus de 50 000 personnes, pour le même nombre d'établissements. Une entreprise moyenne employait 83 personnes, 160 entreprises employaient plus de 100 dont 8 - plus de 500 personnes.

Les entreprises industrielles étrangères ont pour propriétaires des habitants de 40 pays de tous les continents, mais en majeure partie d'Europe. En 1985, le plus grand nombre d'établissements avaient pour propriétaires les habitants de la RFA — 155, puis des USA — 80, de la Suède — 74, de la Grande Bretagne — 64, de l'Autriche — 55, de la France — 50, du Berlin-Ouest — 33, de la Suisse — 22, de l'Italie — 18, des Pays Bas — 17, du Canada — 14, de la Belgique — 10 et du Danemark — 10. Le nombre des entreprises appartenant aux habitants des 27 autres pays variait entre 1 et 8, et c'étaient entre autres les représentants des pays comme: l'Afghanistan, l'Algérie, l'Australie, le Brésil, la République Populaire de Chine, l'Égypte, l'Inde, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, le Panama, la Syrie, la Turquie, le Vénézuéla, les Emirats Arabes Unis.

Les investissements industriels conjoints sont devenus une forme de très fortes liaisons industrielles internationales de la Pologne avec les pays de la CEAM. La forme de liaisons en question s'est développée le mieux dans les industries des matières premières s'occupant de l'exploitation de minéraux utiles et de leur transformation préliminaire. En raison du déficit des matières premières et de la hausse de leur prix sur les marchés mondiaux ainsi que du manque de devises, l'accroissement de l'importation des matières premières indispensables à l'industrie polonaise provenant des pays mentionnés n'a été possible que par la participation commune aux investissements industriels dans les pays qui possèdent les matières en question.

Les investissements industriels conjoints concernent des installations (mines ou usines) réalisées par deux pays ou plus et financées en partie par le pays investisseur et en partie grâce aux crédits à long terme attribués par les pays intéressés par la livraison de produits provenant de ces installations. Le crédit peut être attribué en devises ou bien

sous forme de machines et appareils, et est remboursé au cours de 10 à 20 ans avec les produits fabriqués.

Jusqu'à présent, la Pologne a attribué en plus grande mesure des crédits destinés aux investissements communs dans d'autres pays de la CAEM plutôt que d'en profiter dans la réalisation d'investissements communs en Pologne. Certains pays (URSS, Tchécoslovaquie, RDA) ont participé en somme à quelques centaines de millions de roubles de transfert dans la construction de trois complexes d'exploitation et de transformation en Pologne: 1) complexe de combustibles et d'énergie à Turoszów, 2) de soufre à Tamobrzeg, et 3) de cuivre au Bassin cuprifère de Legnica-Głogów (Legnicko- Głogowskie Zagłębie Miedziowe). Par contre, la Pologne a pris part, en tant que donneur d'un crédit de plusieurs milliards de roubles de transfert, à la réalisation d'une quinzaine d'énormes investissements industriels et infrastructureux en URSS (p.ex: 1) mine de sels de potassium à Soligorsk près de Minsk en Biélorussie, 2) complexe de cellulose et de papier à Ust Ilinsk en Sibérie, 3) complexe d'amiante à Kiiimbaïevsk dans l'Oural, 4) complexe métallurgique dans l'Anomalie magnétique de Koursk, 5) centrale atomique à Khmielnik en Ukraine, 6) complexe de transformation de phosphates en Estonie et 7) pipe-lines et gazoducs les plus longs du monde et lignes énergétiques de haute tension de 750 kV en URSS, etc.), ainsi que sur le territoire de quelques autres pays de la CAEM (p.ex.: complexe de cellulose et de papier dans le delta du Danube en Roumanie, complexe de zinc à Moa à Cuba, complexe de transformation de minerais de cuivre et de molybdène en Mongolie, etc.). Il y a quelques années, a été créée une entreprise commune de la Pologne, de la RDA et de l'URSS, la "Petrobaltik", s'occupant de la prospection de gisements de pétrole et de gaz naturel de la Baltique.

Dans la période qui a suivi la IIe guerre mondiale, on a constaté un développement relativement fort des liaisons internationales de la Pologne pour ce qui est de la coopération scientifique et technique et dans le domaine de la formation de personnel pour l'industrie. Néanmoins, la coopération dans ce domaine est principalement réalisée avec les pays de la CAEM. La coopération dans les branches en question comporte tant des recherches communes (p.ex. des recherches menées dans l'Institut de recherche nucléaire (Zjednoczony Instytut Badań Jądrowych) à Dubna près de Moscou, fondé en 1956) que l'échange de documentation scientifique et technique, l'échange de spécialistes et leur formation aux écoles techniques supérieures des différents pays, et principalement aux écoles supérieures soviétiques. Tous les ans, près de trois mille étudiants et candidats au doctorat suivent des études dans les écoles supérieures des pays membres de la CAEM, principalement dans les écoles techniques. En même temps, un nombre analogue d'étudiants étrangers suivent leurs études dans les écoles supérieures polonaises dont environ 1/3 sont des étudiants originaires des pays en voie de développement, principalement d'Afrique et d'Asie.

Par contre, les liaisons entreprises dans ce domaine après la guerre avec les pays développés occidentaux n'ont commencé à prendre de l'essor qu'au cours des deux dernières décennies, en raison de la atténuation de la guerre froide. Outre les facteurs politiques, la difficulté fondamentale dans l'élargissement de ces contacts est due à la barrière de devises. A cause de paiements élevés aux écoles techniques supérieures des pays occidentaux et des difficultés à obtenir des bourses, peu nombreux sont les ressortissants polonais qui suivent leurs études dans ces pays. De même, à cause de la

pénurie de devises, la coopération scientifique et technique n'était réalisée par la Pologne qu'avec certains de ces pays, et encore de manière limitée.

Il est à noter l'accroissement systématique, observé, dès les années 60 du XXe s., des liaisons de l'industrie polonaise orientées vers le sud, avec les pays en voie de développement, surtout africains et asiatiques. Outre la formation sus-mentionnée de personnel pour ces pays aux écoles supérieures polonaises et l'exportation d'installations industrielles complètes, un rôle important est joué par de nombreux spécialistes polonais envoyés dans ces pays. Certains d'entre eux travaillent dans des entreprises polonaises de construction bâtissant des installations industrielles et d'infrastructure, d'autres dispensent des cours dans les écoles supérieures, et d'autres sont employés dans des usines de ces pays; p.ex. le complexe métallurgique d'El Hadjar, près d'Annaba en Algérie, emploie depuis plusieurs années près de 200 métallurgistes polonais, délégués dans le cadre de l'assistance pour l'Algérie par les plus grandes aciéries polonaises. Leur personnel est changé tous les trois mois. Au total, en 1985, environ 110 mille spécialistes polonais travaillaient à l'étranger sur des accords collectifs ou individuels; parmi eux, environ 30 mille travaillaient dans les pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie. Une grande partie des spécialistes polonais employés à l'étranger travaillent dans l'industrie.

CONCLUSIONS

Pour conclure, il faut constater que les orientations des liaisons internationales de l'industrie polonaise et de la région de Varsovie ont subi des changements principalement en conséquence de facteurs politiques. Avant la IIe guerre mondiale, il prédominait les liaisons avec les pays occidentaux et une absence presque totale de rapports avec l'URSS. Après la IIe guerre, il prévalait les liaisons avec l'URSS et les pays d'Europe centrale et orientale.

L'introduction en Pologne après la IIe guerre mondiale du système économique stalinien avec le monopole d'Etat dans l'industrie, ainsi que la rupture avec l'industrie des pays développés, pour des raisons doctrinales en résultat de la nationalisation, ont conduit à un retardement technologique considérable de l'industrie en Pologne et dans la région de Varsovie ainsi qu'à une crise économique profonde. La Pologne ne pourra sortir de la crise que par l'installation d'une économie de marché et par l'augmentation des ses échanges économiques avec les pays occidentaux. La réforme économique réalisée en Pologne avec de grandes difficultés, tend dans cette orientation. En particulier, il est désirable actuellement de développer en Pologne des entreprises industrielles étrangères et des "joint ventures" qui permettront l'importation de nouvelles technologies, sans nouveaux crédits des banques occidentales.

ASPECTS SPATIAUX ET ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DES ENTREPRISES ETRANGERES EN POLOGNE

PLACE DES ENTREPRISES ETRANGÈRES DANS LE SYSTÈME JURIDIQUE ET FINANCIER ET DANS LE SYSTÈME ECONOMIQUE POLONAIS

Les transformations du régime, advenues en Pologne après la IIe guerre mondiale, ont apporté des changements fondamentaux des conditions de l'activité économique. L'un des changements notables était dû à la loi du 3 janvier 1946 sur la nationalisation de l'industrie et d'autres domaines importants de l'économie nationale. La loi en question limitait très sensiblement les possibilités de fonctionnement des sujets économiques étrangers en Pologne et tendait à l'élimination de ce type d'entreprises. Quoique dans les années 50 et 60 on ait observé la création de quelques entreprises à capital étranger, celui-ci provenait de pays du socialisme réel et les entreprises étaient fondées en vertu d'accords bilatéraux. L'une de ces entreprises, servant d'exemple d'une forme plus perfectionnée de coopération socialiste, est la Société minière par actions polono-hongroise "Haldex" à Katowice, qui récupère le charbon provenant des terrils. Il existe également en Pologne des entreprises de navigation à capital chinois (Société de courtiers polono-chinoise) et nord-coréen.

Ce n'est que l'arrêt du Conseil des Ministres du 14 mai 1975 qui a défini les principes d'octroi d'autorisations pour l'activité économique menée par des personnes légales et physiques étrangères. Cet acte juridique a autorisé la création d'entreprises étrangères d'artisanat et d'activité productrice dans les services, le commerce, la restauration et les hôtels. L'admission dans le système économique polonais du capital étranger (au début principalement d'origine polonaise) possédait une importance politique plutôt que socio-économique, puisqu'elle était liée à la tendance en vigueur d'ouverture de la Pologne sur le monde et non pas aux premiers symptômes de crise économique et sociale (protestations d'ouvriers à Ursus et à Radom en juin 1976).

Les premières entreprises étrangères de petite production ont été créées en 1977 et avaient un aspect sensiblement polonais (éthniquement polonais). Il s'agissait des entreprises suivantes: "Top-Mart" à Częstochowa (capital d'investissement provenant du Canada), "Konsuprod" à Bielsko-Biała (de RFA) et "Dekor" à Chrośla (d'Autriche). Fin 1981, il fonctionnait en Pologne près de 130 entreprises étrangères de petite production (on a délivré 144 autorisations pour une activité économique déterminée). Instaurée en

Pologne le 13 décembre 1981, la loi martiale a très sensiblement limité l'afflux de capitaux étrangers sous forme de prêts en réduisant l'approvisionnement du marché national en produits importés.

La loi du 6 juillet 1982 votée par la Diète, sur les principes de l'activité économique dans la petite production, menée par des personnes légales et physiques étrangères, ainsi que des règlements exécutifs détaillés (entre autres l'arrêt du Ministre des Finances du 15 novembre 1982), ont défini les conditions de fonctionnement d'entreprises étrangères à capital étranger uniquement, ainsi qu'à participation étrangère sous forme de société, durant cette période difficile pour l'économie de la Pologne. Les propriétaires des entreprises sus-mentionnées étaient tenus de placer en banque un dépôt de fondation en devises convertibles (équivalant à 0,8-4 millions de zlotys) et pouvaient être exempts de l'impôt sur le revenu pendant les trois premières années d'activité de leur entreprise. Bien qu'étant en marge de l'activité économique de la Pologne, les entreprises étrangères avaient à réaliser les objectifs suivants: 1) enrichir le marché national, 2) effectuer le transfert de technologies modernes, 3) promouvoir l'exportation de produits fabriqués en Pologne. Les nouveaux règlements juridiques ont suscité l'intérêt des petits fabricants d'Europe occidentale et d'Amérique du nord (et pas uniquement d'origine polonaise), car nombre d'entre eux ont créé des entreprises en Pologne durant la période de boycottage politique et économique des autorités polonaises par les gouvernements de leurs pays (en mars 1984, il y avait déjà 565 entreprises étrangères). En 1982, a également été créé l'office du Fondé de pouvoir du Gouvernement pour les entreprises étrangères de petite production (Urząd Pełnomocnika Rządu do Spraw Drobnej Wytwórczości), chargé de la coordination et du contrôle de l'activité de ces entreprises. Dès 1981, les entreprises étrangères étaient caractérisées par une bonne organisation du travail et un rendement élevé, un équipement technique moderne et des salaires relativement élevés.

En exploitant, au cours des années suivantes, la critique sociale croissante des entreprises étrangères (leur enrichissement excessif, des prix élevés des produits, salaires élevés du personnel) et en tenant compte des difficultés de la Pologne à réaliser ses obligations de paiement en devises convertibles, le gouvernement a amendé la loi de 1982 (loi du 31 juillet 1985) et défini de nouveaux règlements exécutifs (arrêt du Conseil des Ministres du 9 septembre 1985). L'on a donc introduit les règlements suivants, moins avantageux, concernant l'activité des entreprises en question:

1) on a augmenté le montant du dépôt de fondation en devises convertibles (équivalent de 6,9 millions de zlotys);

2) on a augmenté le montant de l'impôt sur le revenu (de 50 à 85% du revenu) et de l'impôt sur le chiffre d'affaires;

3) on a modifié l'obligation de vente à la banque polonaise de devises de 50% de l'excédent des recettes de l'exportation par rapport à l'importation, en obligation de revente de 50% des recettes de l'exportation.

Ces règlements ont influé sur la stratégie d'activité des ces entreprises qui ont été portées à minimiser le risque (pour ce qui est du profil de production et d'investissements) et l'importation plutôt qu'à tirer le maximum des profits de la production et de l'exportation.

Quant aux conditions de fonctionnement en Pologne d'entreprises à capital mixte

(joint-ventures), elles ont été définies par la loi du 23 avril 1986, sur les sociétés à participation étrangère. Par rapport à celle de 1985, cette loi a apporté des facilités dans le domaine des impôts et des règlements dans l'exportation. Les nouveaux règlements sur la participation du capital étranger dans le système économique polonais, devaient assurer:

1) les conditions nécessaires à la création de sociétés puissantes avec la participation de certaines grandes entreprises modernes d'Etat et de coopératives (accroissement de leurs capacités d'exportation),

2) des conditions de concurrence entre les entreprises de joint-ventures et les petites entreprises étrangères de petite production.

En 1988, le nouveau gouvernement polonais a présenté une nouvelle conception de la réforme du système économique et s'est adressé à la Diète pour le vote de plusieurs lois dans ce domaine, dont la loi du 23 décembre 1988, sur l'activité économique avec participation de sujets étrangers. D'après cette loi, l'activité économique peut être menée sous forme de société à responsabilité limitée ou de société par actions, de sujets polonais avec des sujets étrangers, ou avec participation exclusive de sujets étrangers (ce peut être également une société d'une seule personne). Le capital initial d'une société à participation de sujets étrangers doit être supérieur à 25 millions de zlotys. L'impôt sur le revenu de ces entreprises est de 40% de l'assiette de l'impôt, et les sociétés étrangères sont tenues de revendre à la banque polonaise de devises 15% des recettes en devises provenant de l'exportation. C'est l'Agence pour les investissements étrangers (Agencja do Spraw Inwestycji Zagranicznych), et son Président, qui est chargée de délivrer les autorisations pour l'activité économique aux sujets étrangers, ainsi que de réaliser la politique de l'Etat vis-à-vis de ce groupe d'investisseurs, suivant la nouvelle loi.

L'on peut donc constater que les règlements juridiques portant sur l'activité des sujets étrangers (importance des impôts, revente obligatoire des devises) ont subi des changements fréquents dans les années 1976-1989, suivant la situation économique et socio-politique de la Pologne. A présent, en 1989, les sujets économiques étrangers agissent en vertu de la loi de 1982, plusieurs fois amendée, ou de la nouvelle loi de 1988 (p.ex. les sociétés du type de joint-ventures). Parmi les sujets économiques étrangers fonctionnant en Pologne, il y a lieu mentionner (mai 1989):

1) entreprises de petite production à participation exclusive de capital étranger — 773 entreprises;

2) entreprises de petite production à participation de capital étranger (au minimum 20% du capital de fondation) — 14 entreprises;

3) sociétés à capital mixte du type de joint-ventures — 47 sociétés (dont une partie en cours de réalisation).

La suite de la présente étude porte uniquement sur les entreprises étrangères de petite production dont la durée de fonctionnement dans l'économie polonaise est sensiblement plus longue que celle des joint-ventures et est déjà supérieure à 10 ans. Fin 1983, presque 30 000 personnes étaient employées dans 491 entreprises étrangères de ce type, et en juin 1988 - 73.300 personnes dans 705 entreprises. Parmi ces 73.300 personnes travaillant dans des entreprises étrangères, 83% étaient employées dans l'industrie, 16% dans le bâtiment, et 1% dans les autres domaines de l'économie. Dans l'industrie

développée par les investisseurs étrangers, le rôle le plus important revient aux branches suivantes: industrie légère (24.700 personnes, càd. 33,6% de l'ensemble du personnel d'entreprises étrangères en juin 1988), industrie électromécanique (10.500 personnes, càd. 14,3% de l'ensemble du personnel), industrie chimique (7.400 personnes), et industrie alimentaire (6.900 personnes). Il faut également noter qu'en 1987, les personnes travaillant dans les entreprises étrangères industrielles ne constituaient que 1,3% de l'ensemble des effectifs dans l'industrie, mais 26,3% du personnel d'établissements industriels privés. Dans le bâtiment, le personnel d'entreprises étrangères occupait aussi une faible part de ce domaine de l'économie (1,1% de l'ensemble des effectifs dans le bâtiment; 9,5% des effectifs d'établissements de construction et montage privés).

CHANGEMENTS DE L'ORIENTATION DE LOCALISATION ET DE LA STRUCTURE SPATIALE DES ENTREPRISES ETRANGÈRES EN POLOGNE

Dans leur étude sur les débuts de l'activité des entreprises étrangères en Pologne, B. Manikowska, R. Matykowski et T. Strykiewicz (1985) ont noté que l'on ne pouvait expliquer leur localisation par les facteurs traditionnels de localisation (tels que le transport ou la main d'oeuvre). Dans les conditions du système polonais financier et juridique instable et d'une forte influence de l'administration bureaucratisée sur l'activité économique, un rôle particulier est assumé par la perception des centres décisifs par les investisseurs, qui est résultat d'une estimation subjective de la véracité de l'activité de ces centres. Elle a pour conséquence spatiale le rapprochement de la localisation des sociétés étrangères des centres décisifs réduisant le rôle du risque, notamment des centres proches de Varsovie. La proximité d'un centre décisif autorise un transfert plus rapide d'informations et, par là même, une souplesse accrue de réaction des entreprises aux changements des conditions externes d'exploitation et leur adaptation plus efficace à ces changements. C'est pourquoi, en 1984, 33,8% du nombre total des entreprises étrangères en Pologne étaient concentrées dans la voïvodie de Varsovie. D'autre part, le manque de "confiance de localisation" pour certains centres décisifs régionaux a pour conséquence spatiale qu'en cette même année, les "nouvelles" voïvodies (càd. celles créées après la réforme de la division administrative, en 1975) ne concentraient que 24,8% de l'ensemble des entreprises analysées, tout en comprenant 59,6% de la surface et 44,1% de la population de la Pologne.

Parmi les autres facteurs de localisation et de fonctionnement des entreprises étrangères en Pologne, il y a lieu de mentionner:

- 1) l'origine territoriale de leurs propriétaires;
- 2) la répartition de l'artisanat et la spécialisation économique actuelle des régions;
- 3) la possibilité d'obtenir des locaux pour l'activité de production.

Les entrepreneurs implantaient le plus souvent leurs premiers établissements dans les régions où leurs familles étaient originales (ou eux-mêmes ou leurs familles ont auparavant émigré); cela se rapporte aussi bien aux émigrés polonais de la Petite

Pologne (Malopolska), qu'aux Allemands émigrés des Territoires occidentaux ou septentrionaux (Ziemie Zachodnie i Północne). Ces préférences peuvent elles-aussi être associées tant aux contacts personnels souvent maintenus qu'au degré plus important de certitude mentionné, de "confiance de localisation" envers les territoires connus. L'étude sus-mentionnée de B. Manikowska, R. Matykowski et T. Strykiewicz (1985) comporte une analyse détaillée de la répartition spatiale des préférences de localisation dues à l'influence de ce facteur. Il est intéressant de noter que cette répartition reflète même les frontières inexistantes depuis plus de 70 ans des anciens partages.

Le lien entre la localisation des entreprises étrangères et la spécialisation économique actuelle des régions et la répartition de l'artisanat résulte d'une part de la possibilité de coopération de production et d'approvisionnement en matériaux (entre autres de la réutilisation des déchets), ainsi que de la facilité de trouver une main d'oeuvre qualifiée, et d'autre part - de l'existence dans les régions où l'artisanat est fortement développé, d'un certain "climat social", propice à la petite production. Pour cette raison, p.ex. la voïvodie de Katowice, malgré un marché local important, n'est pas un territoire à forte concentration d'activité des sociétés étrangères, contrairement à la voïvodie avoisinante de Bielsko-Biała dont le profil économique répond plus aux besoins des investisseurs étrangers.

L'analyse dynamique des facteurs de localisation et de fonctionnement des entreprises étrangères montre l'importance croissante du dernier des facteurs mentionnés, à savoir l'accessibilité et le prix des locaux de production libres. B. Manikowska, R. Matykowski et T. Strykiewicz (1987) ont souligné le caractère régulier des changements de localisation qui se traduit par le fait que durant la période de gestation de leur activité, les entreprises étrangères, sont souvent situées à la campagne où ils ont une possibilité plus grande de trouver des locaux libres; par la suite, après pénétration des "lacunes de localisation" existantes et après avoir rassemblé les moyens financiers suffisants, les entreprises sont réimplantées en ville. Toutefois, on observe récemment un ralentissement ou même un retournement de cette tendance pour ce qui est des plus grandes agglomérations urbaines. Les difficultés croissantes d'obtention ou de construction de locaux de production dans ces agglomérations (hausse des prix du sol et des loyers) font que ces terrains deviennent un lieu de moins en moins attrayant pour l'implantation des entreprises étrangères. D'autre part, en raison de la reconnaissance de principes juridiques se rapportant au fonctionnement des sociétés étrangères, l'importance du facteur de proximité du centre de décision si important durant la première période de leur activité a diminué; la réticence pour la localisation sur le territoire des "nouvelles" voïvodies diminue également (voir Tabl. 1). L'on note donc actuellement les régularités spatiales intéressantes suivantes:

1) stagnation ou régression des entreprises étrangères dans les voïvodies qui comportent les agglomérations urbaines où pendant la première période d'investissement étranger en Pologne, ces entreprises ont été les plus nombreuses à être créées, à savoir, dans les voïvodies de Varsovie, Poznań et Cracovie (si l'on interprétait cette régularité sous l'aspect de la diffusion des innovations, on dirait que le développement des entreprises étrangères a atteint dans ces voïvodies l'état de saturation);

2) accroissement dynamique dans certaines "nouvelles" voïvodies, notamment celles qui avoisinent à l'est et au sud la voïvodie de Varsovie (celles de Siedlce, Radom et Skierniewice).

TABLEAU 1. Changement du rôle des voïvodies "nouvelles" et "anciennes" en tant que territoires de localisation des entreprises étrangères

Voïvodies	Part en pourcentage					
	du nombre total d'entreprises étrangères en Pologne		de la surface de la Pologne		du nombre de la population	
	1984	1988	1984	1988	1984	1988
"Nouvelles" (créées le 1.06.1975)	24,8	33,3	59,6	59,6	44,1	44,2
"Anciennes"	75,2	66,7	40,4	40,4	55,9	55,8

Les tendances sus-mentionnées ont pour conséquence une baisse relative de l'importance des agglomérations urbaines en question (particulièrement celle de Varsovie), la réduction du contraste entre ces agglomérations et les voïvodies du voisinage ainsi que les autres territoires de la Pologne, du point de vue de l'intensité de localisation des entreprises étrangères. Si l'on adopte comme unité de mesure de la différenciation de cette intensité dans les voïvodies - le quotient de localisation qui est rapport de l'emploi dans les entreprises étrangères et du nombre de population (en % des valeurs nationales), on observe dans les années 1984-1988 un déplacement notable des "surplus de localisation" de la voïvodie de Varsovie vers les voïvodies avoisinantes, notamment celles de Skierniewice, Siedlce et Radom (voir Fig. 1). Il semble qu'outre les locaux libres, l'autre facteur qui influe sur l'accroissement notable du nombre des sociétés étrangères dans les voïvodies des alentours de Varsovie (voir également le Tabl. 2), est le coût du travail relativement inférieur dans ces voïvodies. Il est aussi à noter que la fermeture des entreprises à Varsovie concerne principalement de petits établissements. Si l'on considérait le processus spatial du développement des sociétés étrangères en tant que processus de diffusion hiérarchique, en employant la terminologie du modèle ondulaire de T. Hägerstrand (1967), on pourrait dire que l'on observe le

TABLEAU 2. Dynamisme du développement des entreprises étrangères dans la voïvodie de Varsovie et dans les voïvodies avoisinantes

Voïvodies	Nombre d'entreprises			Quotient de localisation :		Indice du dynamisme
				% du nombre total d'entreprises étrangères		
	% de la population de la Pologne		1984	1988		
	15.03.1984	31.12.1986	31.12.1988			1984=100
Voïvodie de Varsovie	191	181	179	5,20	3,81	93,7
Voïvodies avoisinantes (celles de Ciechanów, Ostrołęka, Plock, Radom, Siedlce, Skierniewice)	65	107	112	1,38	1,84	172,3

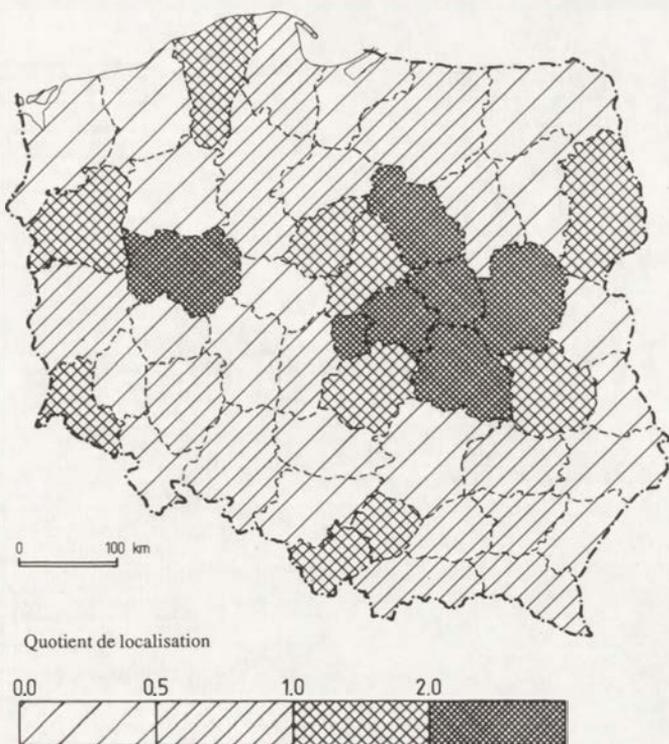


Fig. 1. Répartition du quotient de localisation des entreprises étrangères en Pologne

passage vers le stade de condensation, et suivant la terminologie de O. D. Duncan et B. Duncan (1957), l'on peut parler de la consolidation du processus en question. Seule la voïvodie de Konin ne comporte aucune société étrangère. Le dynamisme de l'accroissement des entreprises étrangères sous l'aspect spatial est représenté à la Fig. 2.

DIFFERENCIATION SPATIALE DES INDICES ECONOMIQUES FONDAMENTAUX DE L'ACTIVITE DES SOCIETES ETRANGÈRES

L'analyse de la différenciation spatiale des indices économiques fondamentaux de l'activité des entreprises étrangères comporte aussi bien les dépenses que les effets de cette activité. Du côté des dépenses, on a tenu compte des éléments suivants: 1) dépenses d'investissement, 2) coûts des matériaux, 3) salaires, 4) impôts. L'on a analysé les résultats de l'activité du point de vue des proportions entre l'activité de production et de services ainsi que de la structure de la vente de la production. Compte tenu de ce dernier problème, l'on a divisé la production vendue en 3 groupes suivants:

- 1) production destinée au marché national,

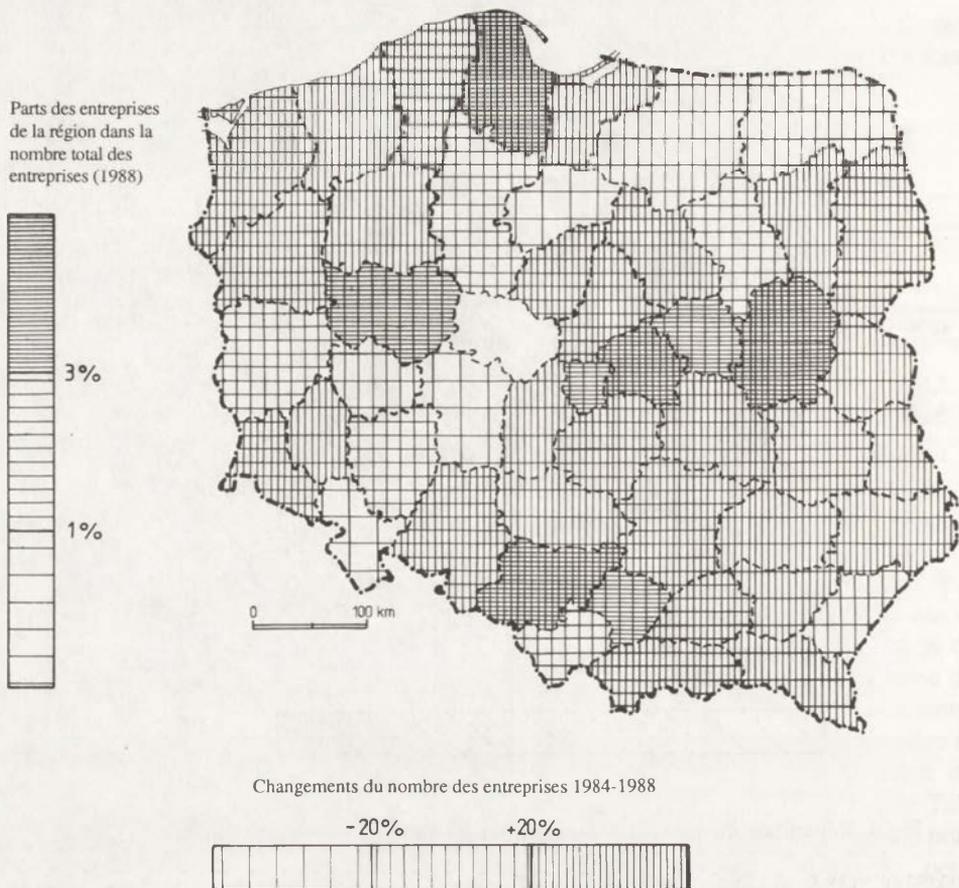


Fig. 2. Dynamisme de l'accroissement des entreprises étrangères dans le système des voïvodies

2) production destinée à l'approvisionnement d'investissement d'autres unités économiques,

3) production d'exportation.

L'on a adopté pour indice synthétique d'efficacité la part du prix de revient dans la valeur de la production vendue. Toutes les données statistiques du présent chapitre se rapportent à l'an 1987 et à la 1ère moitié de 1988 (valeurs agrégées).

La structure spatiale des dépenses d'investissement par unité de production vendue est représentée à la Fig. 3. Les voïvodies dont les traditions sont les plus anciennes et dont l'intensité de l'activité des sociétés étrangères est la plus grande (p.ex. les voïvodies de Varsovie, Poznań, Cracovie, Łódź, Gdańsk) sont caractérisées par des dépenses relativement faibles (seulement 51-70 zlotys pour 1000 zlotys de la valeur de la production vendue). Cela concerne non seulement les dépenses pour les bâtiments et les locaux, mais également pour les machines et les installations. Cet état de faits démontre

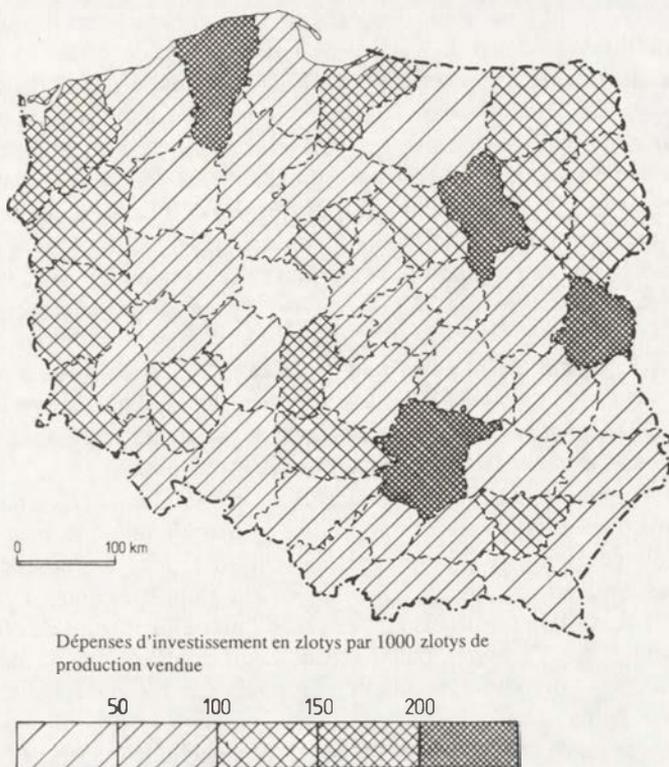


Fig. 3. Répartition des dépenses d'investissement par unité de production vendue dans les entreprises étrangères

que les entreprises ne modernisent qu'en faible proportion leur parc de machines ce qui met en doute leur fonction d'innovation qu'elles doivent en principe assumer. Par rapport à la valeur de la production vendue, les plus grandes dépenses d'investissement sont effectuées par les sociétés situées dans les voïvodies d'Ostrolęka, Biała Podlaska et de Slupsk (228 à 255 zlotys pour 1000 zlotys de production vendue), la part la plus grande des machines et installations dans ces dépenses étant celle des voïvodies du littoral (Slupsk, Elbląg et Szczecin). Cela peut confirmer le rôle de la mer en tant que facteur intermédiaire dans la diffusion des innovations.

On a effectué l'analyse des dépenses de matériaux en tenant compte de deux indices:

- 1) la part des coûts de matériaux dans la valeur de la production vendue,
- 2) les dépenses en devises pour les matières premières et les matériaux.

Dans huit voïvodies (celles de Jelenia Góra, Leszno, Nowy Sącz, Piła, Poznań, Slupsk, Olsztyn, Zielona Góra), la part des coûts de matériaux dans la valeur de la production vendue varie entre 50 et 60%; elle est la plus basse (30 à 35%) dans les voïvodies de Chelm, Elbląg, Gorzów, Krosno, Piotrków Trybunalski et de Rzeszów. Par contre, la valeur absolue la plus grande des achats en devises des matières premières et des matériaux caractérise les voïvodies de Varsovie (7,9 millions de dollars USA, dans la

période de 1987 et de la 1ère moitié de 1988), de Poznań (6 millions de dollars USA), de Gorzów (3 millions de dollars USA), de Skierniewice, Łódź et Bielsko-Biala. Les 6 voïvodies sus-mentionnées regroupent 59,5% de l'ensemble des dépenses en devises analysées des sociétés étrangères en Pologne. Toutefois, par rapport au potentiel actuel du capital étranger dans les différentes voïvodies, c'est la voïvodie de Gorzów qui mérite une attention particulière. En ne regroupant que 1% du nombre national des entreprises étrangères et 1,9% de l'emploi, sa part des dépenses en devises pour l'achat des matières premières et des matériaux s'élève à 7,3%. Cette place spécifique de la voïvodie de Gorzów pour ce qui est des dépenses en devises est liée: 1) à la création de 5 nouvelles sociétés dans les années 1986-1988 (pour 8 autres fonctionnant dans cette région le 30.06.1988) qui ont juste commencé à investir des capitaux en Pologne; 2) au fait de rapports étroits de presque tous les propriétaires d'entreprises étrangères, de par leur origine, à l'économie de la RFA (et de Berlin-Ouest). Une charge relativement importante des dépenses en devises pour les matières premières et les matériaux caractérise également les entreprises situées dans les voïvodies de Skierniewice et de Poznań.

La structure spatiale des salaires est représentée à la Fig. 4. Les salaires mensuels moyens sensiblement les plus bas des voïvodies de Suwalki et de Łomża (34,51 à 135,5 mille zlotys au cours du 1er semestre de 1988) sont dues à l'absence de sources concurrentielles de salaires dans les voïvodies en question. Par contre, l'existence de la concurrence au marché du travail est la cause de salaires élevés (plus de 60 mille zlotys) dans les voïvodies de Varsovie, Łódź, Płock, Legnica, Wrocław ou de Bydgoszcz). Dans la plupart des voïvodies, les salaires proposés par les entreprises étrangères se rapprochent de la moyenne (53 mille zlotys) ce qui témoigne d'une tendance de disproportions régionales relativement faibles. Malgré cela, le coefficient de variabilité spatiale¹ des salaires aux entreprises étrangères (15,1%) est légèrement supérieur à celui des salaires moyens dans l'économie socialisée (10,5%). Il est également à noter de faibles liens existants entre les salaires dans l'économie socialisée et dans les sociétés étrangères (valeur du coefficient de corrélation $r = 0,15$). Ceci est dû entre autres à des salaires relativement bas dans ces sociétés (les salaires dans l'économie socialisée étant élevés) dans les voïvodies fortement socialisées de Katowice et d'Opole. L'on y observe un nombre excédentaire de femmes actives qui sont justement employées par les sociétés étrangères.

La différenciation des impôts et des droits de taxes ne relève d'aucune régularité spatiale (voir Fig. 5). Si l'on compare aux entreprises d'Etat, dans les conditions polonaises, les impôts ne constituent pas un facteur important de localisation de sociétés étrangères; une politique d'impôts régionale et l'assiette des impôts dépend de la structure du genre de production et des décisions individuelles.

L'analyse de la nature et des résultats de l'activité des entreprises étrangères amène aux conclusions suivantes:

1. Dans la valeur totale des ventes de ces entreprises, 84% reviennent à l'activité de production et 16% aux services. Les sociétés étrangères mènent avant tout une activité

¹ Le coefficient de variabilité spatiale a été calculé en tant que rapport de l'écart standard et de la moyenne arithmétique et exprimé en pourcentage.

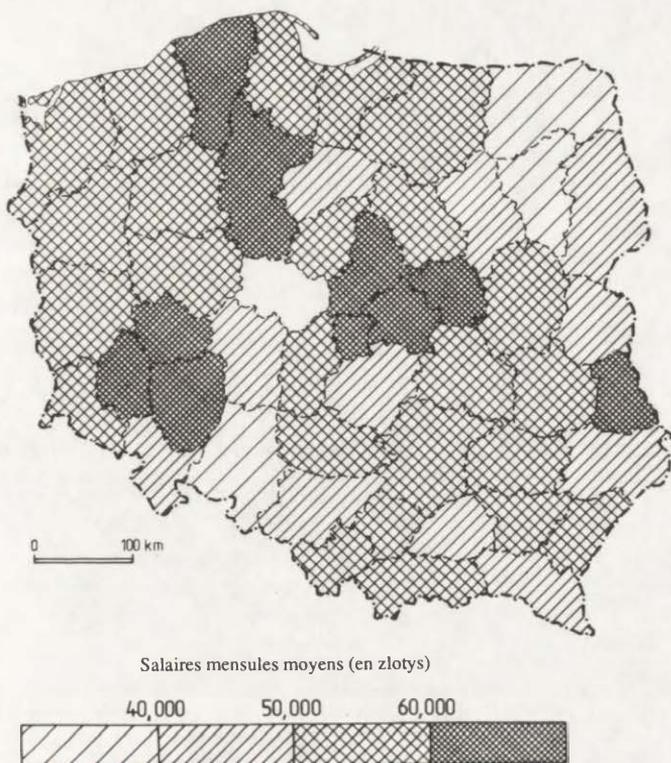


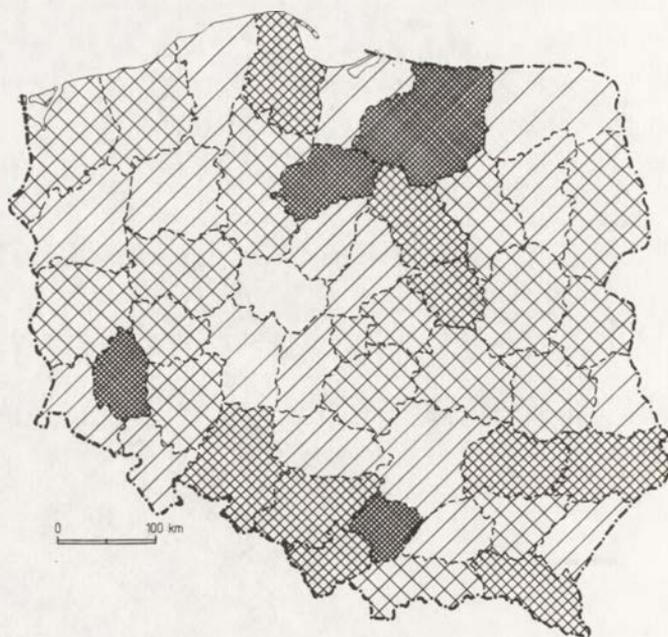
Fig. 4. Répartition des salaires mensuels moyens dans les entreprises étrangères (1er semestre de 1988)

de services (la part des services est supérieure à 50% de la valeur des ventes) aux voïvodies suivantes: celles de Chelm, Rzeszów, Krosno, Tarnobrzeg, Wloclawek, Plock et Bydgoszcz. L'on peut donc déterminer deux territoires distincts: 1) au sud-est de la Pologne, autour de la ville de Rzeszów et 2) la région de la basse Vistule. Dans les autres voïvodies, on constate la prééminence de l'activité de production.

2. La part la plus grande de la production du marché (plus de 2/3 de la valeur totale de la production vendue, la moyenne nationale étant de 52,2%) est celle des voïvodies suivantes: celles de Częstochowa, Legnica, Nowy Sącz, Ostrołęka, Piła, Sieradz, Suwałki, Tamów et Wałbrzych. Ce ne sont donc que des voïvodies "nouvelles", et parmi les voïvodies "anciennes", la part la plus importante de la production du marché caractérise la voïvodie de Łódź avec les produits de son industrie légère.

3. Les voïvodies où les entreprises étrangères destinent plus de 50% de leur production à l'approvisionnement d'investissement d'autres unités économiques (moyenne nationale = 24,9%) sont les suivantes: celles de Biała Podlaska, Gorzów, Kielce et Leszno.

4. La part la plus importante destinée à l'exportation (plus de 15%) caractérise les



Part des impôts dans les coûts totaux
de la production vendue



Fig. 5. Répartition du niveau d'impôts et de droits de timbre dans les coûts de la production des entreprises étrangères

voïvodies suivantes: celles de Bielsko Biala, Częstochowa, Gdańsk, Szczecin, Wrocław et Zielona Góra.

5. Le rapport le plus avantageux du prix de revient et de la valeur de vente des biens et des services (près de 50-55%) caractérise les sociétés situées sur le territoire des voïvodies de Gorzów, Białą Podlaska et d'Elbląg, le moins avantageux (part du prix de revient supérieurs à 80% de la valeur des ventes) étant celui des voïvodies de Bydgoszcz, Chełm, Leszno, Łomża, Ostrołęka, Słupsk et Zielona Góra. A l'exception des voïvodies de Łomża et d'Ostrołęka, le second des groupes mentionnés comporte les voïvodies où la part des coûts de matériaux et/ou des coûts du travail est la plus importante (et inversement, aux voïvodies de Gorzów et d'Elbląg, la part des coûts de matériaux est la plus basse). La rentabilité relativement faible des entreprises situées aux voïvodies du nord-est de la Pologne est sans doute dû à l'éloignement considérable des sources d'approvisionnement en matières premières et des marchés et à l'accroissement relatif des frais de transport.

ORIGINE TERRITORIALE DES PROPRIETAIRES D'ENTREPRISES ETRANGÈRES

Parmi les 787 entreprises étrangères de petite production fonctionnant en Pologne (mai 1989), près de 90 possèdent au moins deux co-proprétaires, originaires de pays différents, p.ex. la société "Cormay" — de France et de RFA, "Impol" — de Grande Bretagne et de Monaco, "Orchidea" — de RFA et de Turquie. En 1989, dans la structure des propriétaires suivant le territoire de leur origine, la part la plus grande revient aux pays suivants: RFA et Berlin-Ouest (28,8% de l'ensemble des propriétaires), les Etats-Unis d'Amérique (11,9%), la Suède (9,7%), la Grande Bretagne (8,7%), l'Autriche (8,0%), la France (6,7%) et la Suisse (3,5%). Il est à noter que la structure de l'origine territoriale des propriétaires d'entreprises est très stable et n'a que faiblement changé par rapport à son état en mars 1984 (B. Manikowska, R. Matykowski, T. Strykiewicz, 1985). Au cours des années 1984-1989, la part de la RFA a légèrement augmenté (et particulièrement celle de Berlin-Ouest - de 2,8% à 5,4%), de même que celle des Etats-Unis et de la Suisse (de 2,1% à 3,5%), la part des autres pays leaders ayant baissé (càd. de la Grande Bretagne, de la Suède et de l'Autriche).

L'origine territoriale des propriétaires se reflète également dans la structure spatiale du trafic commercial de ces entreprises. Tant pour ce qui est de l'exportation que de l'importation, le rôle principal revient à la RFA. Au cours des dernières années, on observe aussi l'augmentation de l'exportation des entreprises étrangères de la Pologne vers d'autres pays socialistes européens, notamment vers l'URSS.

Une autre particularité de la structure de l'origine territoriale des propriétaires est une diversité et étendue importantes des rapports qui, outre les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, englobent également la Turquie, la Syrie, le Liban, la Jordanie, l'Israël, l'Egypte, le Koweït, l'Inde, l'Afghanistan, la Tunisie, le Maroc, le Vénézuéla, le Panama, le Brésil et l'Australie. Les entreprises étrangères en Pologne ont aussi pour propriétaires des ressortissants de pays socialistes: de Yougoslavie (4), de la République Populaire de Chine (2) et d'URSS (2). Des ressortissants polonais habitant en Pologne sont également co-proprétaires de 14 sociétés étrangères.

RÔLE DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

La France figure parmi les pays importants qui investissent en Pologne dans les entreprises de petite production (près de 7% de l'ensemble des propriétaires d'entreprises; 6e place). En mai 1989, la Pologne comptait 56 sociétés à capital français, dont 51 à capital uniquement français, 1 société franco-ouest-allemande, et 4 franco-belgo-polonaises. En 1988, les entreprises françaises employaient 5,4 mille personnes (càd. 6,6% de l'ensemble des employés les entreprises étrangères). Parmi les sociétés françaises fonctionnant en Pologne en 1989, 7 ont été fondées avant la fin de 1981, 33 dans les années 1982-1984 (lors de la mise au ban de la Pologne par les pays occidentaux), 7 dans les années 1985-1987. Une nouvelle animation et de l'intérêt des

investisseurs français se sont manifestés en 1988 (8 sociétés). Il est également à noter que quelques unes des entreprises françaises ont été fermées.

Une particularité de la plupart des entreprises françaises est leur caractère polyvalent qui s'exprime par le fait qu'elles déploient une activité économique diversifiée (41 sociétés). La structure de l'activité de production des entreprises françaises de petite production est diversifiée. Pour déterminer son profil dans différents secteurs, on s'est appuyé sur l'analyse de la fréquence d'apparition des différents types d'activité économique. Parmi les types les plus importants de cette activité menée par les sociétés françaises, il y a lieu de mentionner: la production de vêtements et de prêt-à-porter (39,3% d'entreprises), la fabrication de produits agro-alimentaires (28,6%), la transformation de matières plastiques (26,8%), la fabrication de produits de chimie ménagère (25,0%), la fabrication de produits et d'appareillage électrotechnique et électronique (21,4%), la fabrication de produits en cuir et en fourrure (19,6%), la fabrication de produits en bois (17,9%) et celle d'articles de parfumerie et de cosmétiques (16,1%). La structure de production des entreprises françaises ressemble donc à celle de toutes les entreprises étrangères; le rôle principal revient aux branches des industries suivantes: industrie légère, chimique, alimentaire et électromécanique. Toutefois, certaines de ces entreprises mènent une activité économique particulière, p.ex. l'"Odéon" s'occupe de la phonographie, l'"Arka" - des arts graphiques, le "Slik" - de la fabrication d'ornements des arbres de Noël.

En 1988, les 12 entreprises françaises employaient 2000 personnes. Pour ce qui est de l'emploi, les entreprises les plus importantes étaient les suivantes: "Franpol" (422 personnes), "Inter-Fragrances" (342), "Cormay" (332). Par contre, les entreprises les plus importantes du point de vue de la valeur des biens et services vendus en 1988, étaient les suivantes: "Inter-Fragrances" (4,3 milliards de zlotys) et "Euro-Benelux" (3,9 milliards de zlotys) à Poznań, "Mazowsze" (3,5 milliards de zlotys) à Pultusk et "Fructaroma" (2,3 milliards de zlotys) à Cracovie. Ce sont toutes des entreprises mixtes franco-belgo-polonaises.

Les territoires polonais où la concentration d'entreprises françaises est la plus grande, sont la voïvodie de Varsovie (17 sociétés; 30,4% de l'ensemble des entreprises) et les voïvodies des alentours de Varsovie (9 sociétés), ainsi que la voïvodie de Poznań (6 sociétés). Ainsi donc, près de la moitié des entreprises françaises se sont concentrées à proximité du centre décisif de la Pologne (Varsovie).

Bibliographie

- Duncan O. D., Duncan B., 1957, *The Negro population of Chicago. A study of residential succession*. Chicago. The University Chicago Press.
- Hägerstrand T., 1967, *Innovation diffusion as a spatial process*. Chicago. The University Chicago Press.
- Manikowska B., Matykowski R., Strykiewicz T., 1985, *Tendencje lokalizacyjne i struktura przestrzenna przedsiębiorstw polonijno-zagranicznych w Polsce (Tendances de localisation et la structure spatiale des entreprises polono-étrangères en Pologne)*. *Czasopismo Geograficzne* 56, 3-4, p. 365-377.
- Manikowska B., Matykowski R., Strykiewicz T., 1987, *Zmiany struktury przestrzennej przedsiębiorstw polonijno-zagranicznych w województwie poznańskim w latach 1979-1983 (Changements de la structure spatiale des entreprises polono-étrangères dans la voïvodie de Poznań en 1979-1983)*. *Sprawozdania PTPN za rok 1985, nr 104, Komisja Geograficzno-Geologiczna*, p. 91-94.

LES TRAVAILLEURS POLONAIS À L'ÉTRANGER

Compte tenu des exposés présentés concernant les entreprises étrangères en Pologne, il est intéressant d'évoquer le problème soulevé par l'existence d'entreprises polonaises à l'étranger, ou bien, d'une manière plus large, comme nous le faisons dans ce communiqué, le problème de la présence de travailleurs polonais à l'étranger. Il n'est pas exagéré de constater que c'est un des problèmes actuels touchant une large part de la société. Toutefois, il faut aussi reconnaître que ce problème a été très peu étudié. La plupart des informations disponibles ont un caractère général ou fragmentaire; des études scientifiques plus étendues font totalement défaut.

Les Polonais qui travaillent (temporairement) à l'étranger peuvent être divisés en deux groupes distinctifs suivants:

1. Les personnes engagées par des employeurs polonais ou des employeurs étrangers par l'intermédiaire ou avec l'accord des autorités polonaises (personnes incluses dans les statistiques de l'Office central des statistiques (Główny Urząd Statystyczny) ou du Ministère du travail et de la politique sociale (Ministerstwo Pracy i Polityki Socjalnej);

2. Les personnes engagées par des employeurs étrangers, recrutées au cours ou à l'issue de leurs voyages touristiques (non concernées par les statistiques sus-mentionnées).

En 1989, le premier groupe comportait 148 000 personnes. L'importance du second groupe est difficile à évaluer. En 1987, les statistiques relatives à la sortie du territoire polonais ont révélé un taux de près de 4 millions de personnes se rendant en voyage temporaire, pour 5,3 millions en 1988 (Latuch 1989). Il est de fait que le gain est le motif réel et essentiel des voyages à l'étranger. On peut donc constater que l'importance du second groupe est nettement supérieure à celle du premier groupe. D'après une information du Ministère de l'Intérieur, jusqu'à la fin de 1988, 328 000 Polonais ont prolongé leur séjour à l'étranger au delà de la durée réglementaire déclarée.

Pour ce qui est de la répartition des personnes travaillant à l'étranger, il est évident que nous ne disposons de données plus précises que pour le premier groupe de personnes, travaillant officiellement en 1989, dans les 105 pays du monde. Plus de 80% des personnes de ce groupe ont travaillé dans les pays du CAEM. Les autres se repartissaient de la manière suivante: les pays de la CEE (environ 8% de travailleurs), les pays d'Afrique (environ 4%) et du Proche Orient (environ 2%). Les personnes travaillant dans les pays suivants étaient les plus nombreuses: Tchécoslovaquie (44 000), RDA (38 000), URSS (26 000), Hongrie (11 000), RFA (10 000), Libye (4000),

Bulgarie (3000), Iraq (2000) et Autriche (2000). Le second groupe de travailleurs a une nette préférence pour la RFA, les Etats Unis et l'Autriche (Krzyzanowska 1987; Zatrudnienie obywateli polskich... 1988; Informacja o zatrudnieniu ...1990).

En 1989, 70% des travailleurs à l'étranger (parmi les personnes concernées par la statistique de l'Office central des statistiques) ont travaillé dans le bâtiment; le deuxième domaine de l'économie affecté en raison du nombre de travailleurs, était l'industrie (environ 9%).

L'emploi dans le bâtiment signifie l'emploi à la réalisation des services d'exportation dans le bâtiment, comprenant des travaux de construction et de montage ainsi que la construction d'installations publiques, sociales, scientifiques, culturelles et d'installations du génie. L'exportation des services de bâtiment concerne environ 6% de l'ensemble de l'exportation (Rocznik Statystyczny 1990). Les chiffres concernant la répartition géographique de la valeur de cette exportation correspondent bien à ceux se rapportant à la répartition des personnes employées à l'étranger. La grande partie de l'exportation des services est orientée vers les pays du CAEM (environ 55%) et de la CEE (environ 15%). Parmi les preneurs les plus importants des services de bâtiment, on trouve les mêmes pays sus-mentionnés, qui emploient le plus grand nombre de travailleurs polonais. Suivant la valeur des services exportés en 1989, ces pays sont respectivement les suivants (Rocznik Statystyczny 1990; Handel Zagraniczny 1990): Tchécoslovaquie (225 milliards de zlotys), URSS (183 milliards), Japon (147 milliards), RDA (136 milliards), RFA (135 milliards), Libye (118 milliards), Autriche (47 milliards), Hongrie (45 milliards), Iraq (25 milliards) et Bulgarie (25 milliards). Au cours des dernières années, la part des pays du CAEM dans la totalité de cette exportation a augmenté considérablement (de 20%), la part de certains pays européens occidentaux a crû de manière sensible, notamment celle de la RFA, puis de l'Autriche; par contre, on a observé une forte réduction de la part des pays tels que la Libye ou l'Iraq (Klaużyński, Otta 1989).

Les sources disponibles ne permettent de se faire qu'une image très générale des collectivités travaillant à l'étranger. Suivant les statistiques de l'Office central des statistiques, sur les Polonais travaillant à l'étranger (ces données se rapportent en principe à l'ensemble du premier groupe des personnes employées officiellement), les plus nombreux sont les travailleurs employés à des postes d'ouvriers ou des postes de la même catégorie (presque 85% de travailleurs en 1989), avec une formation inférieure au niveau secondaire (80% de l'ensemble total). Au cours des dernières années, on observe une réduction sensible du nombre de travailleurs ayant une formation supérieure (24% en 1983, 10% en 1989) et de travailleurs dans des professions non ouvrières (33% en 1983, 17% en 1989). La moitié de travailleurs occupant des postes d'ouvriers sont des ouvriers qualifiés dans le bâtiment et dans le traitement des métaux, moins nombreux étant les ouvriers s'occupant de l'exploitation et des réparations de matériel lourd pour les travaux de terrassement. La moitié des postes non manuels est occupée par les ingénieurs et les techniciens de professions techniques, puis viennent respectivement les économistes, les spécialistes dans le domaine de la culture et de l'art et les spécialistes en médecine ou d'emplois correspondants.

On observe une différence sensible entre le groupe de personnes travaillant pour des

employeurs polonais et celui de personnes travaillant pour des employeurs étrangers (en 1989, les employeurs étrangers employaient un travailleurs sur neuf). La plupart des travailleurs employés par des employeurs polonais sont des ouvriers possédant une formation inférieure au niveau secondaire (presque 70%). Chez les employeurs étrangers, presque 30% du personnel travaille dans des métiers non manuels, faisant appel aux personnes ayant une formation secondaire ou supérieure; parmi les ouvriers, presque 25% sont les travailleurs de formation secondaire. Pour ce qui est des postes d'ouvriers, dans les unités organisationnelles polonaises, les plus nombreux sont les ouvriers du bâtiment et du traitement des métaux; dans les unités étrangères, les plus nombreux (pres de 2/3) sont les marins, puis viennent les serveurs, les cuisiniers et les emplois similaires. En ce qui concerne les postes non manuels, les ingénieurs des professions techniques constituent le groupe professionnel le plus nombreux tant chez l'employeurs polonais que chez l'employeur étranger. Les économistes n'occupent que la 4ème position chez l'employeur étranger.

Les possibilités de formulation de généralisations sont très limitées particulièrement quant au second groupe des travailleurs à l'étranger, c'est à dire de ceux qui - pour la plupart - se rendent en tant que touristes dans les pays occidentaux. En se basant sur les études réalisées par l'Ecole centrale de la planification et de la statistique (SGPiS) et portant sur la migration temporaire la plus récente vers les pays occidentaux, on peut constater que les personnes en pleine force de l'âge, de 25 à 39 ans, constituaient près de la moitié des migrants. Les plus nombreuses étaient les personnes d'origine ouvrière ou paysanne (environ 75% des migrants), bénéficiant d'un niveau de formation supérieur à la moyenne nationale, plutôt d'un profil professionnel (environ 80% des migrants possèdent une formation secondaire ou supérieure) et d'une aisance supérieure à la moyenne, possédant un stage de travail plus long, principalement dans le secteur d'Etat (Badowski, Latuch 1986; Kujawska-Misiąg, Latuch 1988).

Les départs au travail sont en augmentation; cela concerne les départs officiels et surtout les départs non officiels. L'aspect complexe et controversé de ce phénomène augmente en fonction de la croissance de l'échelle des migrations au travail. Proportionnellement, l'analyse de ses causes et conséquences devient de plus en plus compliquée et porte sur plusieurs plans. Les motifs et les objectifs des migrants (individus) et de ceux qui favorisent ou s'opposent à la migration (organismes économiques, Etat) peuvent être différents, voire contradictoires. Il est aussi difficile de dresser le bilan des bénéfices et des pertes résultant de cette migration, fortement lié aux systèmes de valeurs adoptés.

Du point de vue de l'Etat, de l'économie ou de la société prise dans son ensemble, les mouvements de main d'oeuvre peuvent être évalués de premier abord suivant les catégories de simples dépendances d'offre et de demande apparaissant sur le marché du travail. Ce serait une simplification évidente que d'interpréter les migrations de main d'oeuvre suivant les catégories de transferts unilatéraux des pays de surplus vers les pays déficitaires dans ce domaine. En Pologne, la demande déclarée des travailleurs de divers domaines se chiffrait, en 1988, au moins à 500 000 personnes. En même temps, avons-nous dit, à peu près 150 000 personnes travaillaient officiellement à l'étranger, et

plusieurs centaines de milliers - de manière non officielle; on a envisagé la possibilité de faire venir en Pologne des travailleurs étrangers.

Pour ce qui est des départs officiels au travail, on souligne les bénéfices sociaux résultant de la participation au partage international du travail. En partie, il s'agit là des profits résultant de la participation aux actions économiques communes ou à la construction d'installations dont l'existence et le fonctionnement sont importants non seulement pour le pays sur le territoire duquel elles sont créées mais aussi pour la Pologne (p.ex. les oléoducs et gazoducs en URSS). La majeure partie des départs au travail organisés de Pologne s'opèrent dans le cadre de l'exportation des services du bâtiment. Cette exportation est habituellement considérée comme étant justifiée et, du moins dans les calculs sectoriels, comme rentable, d'autant plus que le rendement de notre travail est sensiblement plus élevé à l'étranger qu'en Pologne. Toutefois, selon d'autres avis l'exportation des seuls services dans les domaines de la construction et du montage et de la simple main d'oeuvre, sans livraisons de marchandises, est la forme la moins avantageuse de l'exportation (Kamiński 1986). Dans ce contexte on soulève aussi le problème de la non réalisation notoire des plans nationaux dans le bâtiment, entre autres en raison du déficit de main d'oeuvre dans ce domaine de l'économie. A cet égard, on considère que l'absence du personnel est surtout ressentie par les entreprises de construction nationales qui n'ont pas d'activités liées à l'exportation. La perspective du départ à l'étranger est un facteur limitant la rotation du personnel.

Quoi qu'il en soit, les désavantages sociaux rattachés aux départs temporaires au travail, sont réels. A l'échelle nationale, on ressent fortement p. ex. les départs de plus en plus fréquents de médecins, notamment de jeunes médecins (Łazowski, Machowski 1989). Les conséquences négatives des migrations croissantes sont particulièrement visibles à l'échelle régionale ou locale, p. ex. dans les régions qui sont concernées par ce phénomène (certains territoires frontaliers), et notamment dans les régions où les migrations temporaires, officielles ou non officielles, "s'ajoutent" aux migrations définitives. Ces dernières accusent aussi une tendance croissante. Dans les années 1980-1984, 24 000 personnes en moyenne par an ont émigré définitivement; dans les années 1985-1989 — 30 000 personnes (Rocznik Statystyczny 1990). Il est justifié d'analyser parallèlement les départs temporaires au travail et les migrations définitives qui revêtent d'ailleurs en Pologne, en grande partie, un caractère de migration économique, étant donné qu'il existe de forts liens entre les émigrations nouvelles et anciennes et qu'une partie des migrations temporaires se transforme en émigration définitive.

L'influence destabilisante de l'émigration temporaire cumulée et de l'émigration définitive se manifeste principalement sur les marchés du travail des régions définies (accroissement général du déficit de main d'oeuvre, réduction de personnel qualifié et bien formé, augmentation du déficit de certaines professions, etc.) Parmi ces régions, on mentionnera avant tout la Silésie (notamment la Silésie d'Opole), ainsi que la Warmia et la Mazurie (Korbel 1986, Rauziński 1982).

Pour l'individu, la perspective d'une migration temporaire au travail est actuellement très attrayante. Travailler un certain temps à l'étranger ou bien commencer ou continuer à travailler dans le domaine de l'exportation, constituent les plus grandes aspirations d'un très grand nombre de Polonais actifs. A plus long terme, les décisions d'une

migration temporaire peuvent être principalement considérées en tant que réaction aux conditions de vie déterminées par "l'économie du déficit" de J. Kornai (1985). A court et moyen terme ces décisions peuvent être envisagées suivant les orientations adoptées, seules solutions (parfois immédiates) aux menaces directes résultant de la crise socio-économique. Ces conditions sont généralement liées à l'espoir de l'individu pour améliorer sa situation matérielle dont celle de logement (Bakalarski et al. 1987; Kujawska-Misiąg, Latuch 1988).

Pour ce qui est des profits individuels, on constate en premier lieu les profits résultant d'un travail différemment rémunéré. En citant les travailleurs à l'étranger, nous pensons toujours aux personnes dont le travail est rémunéré en devises (du moins en grande partie), permettant un achat plus rapide et plus facile d'un grand nombre de biens de consommation et favorisant les investissements. D'après les études citées en référence, effectuées par l'Ecole centrale de la planification et de la statistique, un émigrant temporaire polonais sur 4 ou 5 est revenu de l'étranger en voiture ou en a acheté à son retour, et un sur 20 a fait l'achat d'un appartement ou de machines pour la production artisanale ou agricole. Plus de 80% des personnes revenant de l'étranger ont constaté que leur séjour a contribué à améliorer leur niveau de vie. Bien entendu, l'affaire est beaucoup plus complexe. Dans la situation de déficits relatifs ou absolus sur le marché national des biens et des services, il est également question d'autres profits résultant de la possibilité de franchir plus facilement les frontières de l'Etat. Cela concerne même les déplacements dans le cadre des pays du CAEM dont les frontières sont récemment devenues plus étanches. Il semble qu'on aperçoit moins les profits résultant de la possibilité d'acquérir à l'étranger des capacités nouvelles, de connaître de nouvelles formes et moyens de travail, son organisation, d'apprendre des langues étrangères, etc.

Un domaine très vaste et peu connu, c'est celui des désavantages liés à la condition de santé individuelle au sens large, à la condition psychique et morale, à la vie personnelle et familiale des migrants à l'étranger. Non moins de 100 000 familles par an courent le risque d'une expérience particulière, se traduisant par l'absence du père, souvent seul soutien principal. Suivant les études menées par l'Académie d'économie de Cracovie (Akademia Ekonomiczna w Krakowie), environ 800 personnes par an parmi le groupe des travailleurs officiels à l'étranger (donc de 6 à 8 %) ne reviennent pour raison de décès souvent tragique, plusieurs milliers sont atteints de maladies diverses (Dyoniziak 1988). Il est courant que les travailleurs à l'étranger entrent en conflit avec la loi, tant polonaise qu'étrangère. Ces conflits apparaissent aussi bien durant la période qui précède le départ au travail que pendant le séjour à l'étranger et après le retour en Pologne (Czyszkiewicz, Kozłowski 1988). Une partie considérable de ces conflits résulte des contacts des personnes travaillant à l'étranger avec le secteur informel (travail "au noir", participation au circuit non officiel des biens et des services, etc.). On peut émettre l'observation suivante, que la collectivité des personnes travaillant à l'étranger constitue les facteurs stimulants du développement de ce secteur en Pologne, et qui possède un caractère pathologique et pathogène.

On observera dans un avenir prévisible un accroissement de l'émigration polonaise à l'étranger, à caractère temporaire (Latuch 1989). Aussi, de nombreux problèmes devront

être résolu face à ces mouvements migratoires. On peut constater que l'analyse de ces problèmes et de leurs solutions nécessitent une coopération interdisciplinaire. Par contre, on peut se demander quelle est la part de la géographie dans les actions entreprises. Dans notre réalité, les études qui nous intéressent ne sont pas plus avancées du point de vue méthodologique et théorique. Il semble donc qu'à l'heure actuelle, il est essentiel d'élaborer des méthodes de travail reposant sur la formulation et la vérification d'hypothèses d'études. En particulier, il serait intéressant de tester certaines hypothèses créées dans d'autres conditions et adaptées initialement à celles-ci (Grzeszczak 1989).

Bibliographie

- Badowski I., Latuch M., 1986, Czasowe przebywanie Polaków za granicą jako element migracji międzynarodowych (Séjours temporaires des Polonais à l'étranger en tant qu'élément des migrations internationales). "Sprawy Międzynarodowe" 9.
- Bakalarski K. et al., 1987, Młodzież a emigracja (Les jeunes et l'émigration). Instytut Badań Problemów Młodzieży, Warszawa.
- Czyszkievicz R., Kozłowski J.B., 1988, Problemy rekrutacji do pracy za granicą w opinii osób wyjeżdżających (Problèmes du recrutement au travail à l'étranger dans l'opinion des personnes recrutées). "Praca i Zabezpieczenie Społeczne" 3.
- Dyoniziak R., 1988, Sytuacja psychospołeczna rodzin, których główni żywiciiele przebywają okresowo za granicą (Situation psychosociale des familles dont les soutiens principaux séjournent temporairement à l'étranger). "Zeszyty Naukowe Akademii Ekonomicznej w Krakowie" 272.
- Grzeszczak J., 1989, Travailleurs étrangers dans les pays socialistes. Institute of Geography and Spatial Organization, Polish Academy of Sciences, Conference Papers 3.
- Informacja o zatrudnieniu obywateli polskich za granicą kierowanych do pracy przez jednostki gospodarki społecznej w 1989 r., 1990 (Information sur l'emploi des citoyens polonais à l'étranger dirigés au travail par les unités de l'économie socialisée en 1989). Maszynopis, Departament Pracy i Dochodów Ludności GUS, Warszawa.
- Kamiński T., 1986, Eksport budownictwa inwestycyjnego - uwarunkowania i szanse (Exportation du bâtiment d'investissement - conditions et chances). "Handel Zagraniczny" 9-10.
- Kłaużyński A., Otta W.J., 1989, Strategia konkurencyjna eksportera budownictwa (Stratégie concurrentielle de l'exporteur du bâtiment). "Inwestycje i Budownictwo" 1.
- Korbel J., 1986, Polska ludność rodzima. Migracje w przeszłości i w perspektywie - analiza uwarunkowań (Population native polonaise. Migrations dans le passé et en perspective - analyse des conditions). Instytut Śląski, Opole.
- Komai J., 1985, Niedobór w gospodarce (Traduction de la version anglaise de "The Economy of Shortage"). PWE, Warszawa.
- Krzyżanowska E., 1987, Polacy zatrudnieni za granicą (Polonais employés à l'étranger). "Wiadomości Statystyczne" 8.
- Kujawska-Misiąg A., Latuch M., 1988, Motywacje zagraniczne migracji ludności polskiej (Motivations des migrations à l'étranger de la population polonaise). "Sprawy Międzynarodowe" 1.
- Latuch M., 1989, Przesłanki intensyfikacji prac nad polityką ludnościową i społeczną w Polsce (Les prémisses de l'intensification des travaux sur la politique sociale et de la population en Pologne). "Wiadomości Statystyczne" 2.
- Łazowski Z., Machowski J., 1989, Emigracja lekarzy (Emigration des médecins). "Polityka-Eksport-Import" 3.

- Rauziński R., 1982, Wpływ emigracji do RFN na sytuację demograficzną społeczeństwa Śląska Opolskiego w latach 1975-1980 (Influence de l'émigration vers la RFA sur la situation démographique de la société de la Silésie d'Opole dans les années 1975-1980). "Kwartalnik Opolski" 1.
- Handel Zagraniczny 1990 (Commerce extérieur). "Roczniki Statystyczne", GUS, Warszawa.
- Rocznik Statystyczny 1990 (Annuaire Statistique). GUS, Warszawa.
- Zatrudnienie obywateli polskich za granicą kierowanych do pracy przez jednostki gospodarki uspołecznionej w 1987 r., 1988 (Emploi des citoyens polonais à l'étranger dirigés au travail par les unités de l'économie socialisée en 1987). "Opracowania Statystyczne", GUS, Warszawa.

DIFFERENCIATION DES PROCESSUS DE L'URBANISATION

Bernard BARBIER
Université d'Aix-Marseille II

VILLES ET REGIONS DANS LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE A LA FIN DU XXe SIECLE

A l'exception de quelques métropoles à rôle international, telles que de vieilles capitales (Londres ou Paris), des places financières (Francfort) ou de grands ports (Rotterdam), la plupart des villes européennes ont joué et jouent essentiellement un rôle régional, surtout à l'intérieur de leurs limites nationales; les frontières, assez peu étudiées géographiquement, représentaient un obstacle sérieux à leur franchissement par une zone d'influence urbaine. Or, la CEE (Communauté Economique Européenne, ou Europe des XII), qui s'est déjà bien attaquée aux frontières, va supprimer celles-ci au 1er janvier 1993. Quels effets cela entraînera-t-il sur les villes et les métropoles, dont le champ d'action pourra s'étendre à un territoire de 2,25 millions de km², peuplé de 325 millions d'habitants?

A partir des années soixante, les géographes ont beaucoup insisté sur le rôle de la ville dans la création de la région, inventant même la "région polarisée". Les économistes ont eux aussi beaucoup théorisé sur la région en développant la "science régionale". Que pourraient être les rapports futurs entre la ville européenne et sa région? Va-t-on voir apparaître de nouvelles régions, à cheval sur une ou plusieurs frontières?

Il s'agit ici de régions géographiques. Mais il y a aussi des régions administratives, chacun des douze a les siennes et la CEE a utilisé celles-ci pour définir à son tour les siennes, afin de disposer de cadres officiels pour ses séries statistiques ou son action régionale. Or, avec le marché unique, quel sera le rôle de ces régions, quels seront leurs rapports avec les grandes métropoles dynamiques; dépendance? soumission? solidarité?

Est-il possible de se limiter à l'analyse des seuls membres de la CEE? Il est nécessaire de dépasser ce cadre. Les pays voisins et enclavés de la Suisse et de l'Autriche ne peuvent être mis à l'écart; ils sont d'ailleurs inclus dans les cartes de R. Brunet et de son équipe (cf. Bibliographie). Les pays de la rive nord de la Baltique pourraient être pris en considération, mais ils ne possèdent pas de villes ayant le poids de

Zurich ou de Vienne, sauf Stockholm. Quant aux pays socialistes européens, appelés souvent de façon discutable "Europe de l'Est", ils ont trop été marqués par la culture occidentale et certains ont même trop participé à sa création (la Saxe, la Thuringe, la Bohême par ex.) pour que la séparation des années 1945-1948 ait entraîné une rupture définitive: les événements récents le montrent d'ailleurs.

Pour analyser le contenu de ces nombreuses questions et tenter d'y répondre, nous allons examiner successivement: les conditions générales de l'évolution actuelle, la nouvelle géographie de l'espace européen, et la question des villes et des régions.

LES CONDITIONS GENERALES DE L'EVOLUTION ACTUELLE

Nous savons que le contexte dans lequel évoluent l'Europe et le monde aujourd'hui n'est plus celui défini lors des débuts de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, Traité de Paris 1951) et du Marché Commun (Traité de Rome 1957).

Rappelons ce qui est important pour notre sujet.

a) L'ECHEANCE DU 1ER JANVIER 1993

Il fallait procéder à "l'achèvement du marché intérieur", pour reprendre le titre du Livre Blanc de la Commission de Bruxelles (1985); ce programme est devenu une obligation par la signature de l'"Acte Unique" en février 1986. Ainsi, au 1er janvier 1993, il y aura une libre circulation totale des hommes, des marchandises et des capitaux; tout ce qui, dans les législations nationales, y fait obstacle devra avoir disparu.

Cela équivaut à la suppression des frontières. Il n'y aura plus douze espaces juxtaposés mais un seul: l'Alsace sera plus proche du Bade et la Corse de la péninsule italienne; les grandes villes et les entreprises pourront étendre leur influence en Europe, sans s'occuper d'obstacles douaniers ou nationaux. Il y aura réellement un marché commun de 325 millions de personnes.

b) UNE NOUVELLE ECONOMIE

Les activités industrielles qui avaient dans la CECA et CEE appartenaient au passé. Les nouvelles industries porteuses sont celles de l'électronique et de l'informatique: il s'agit de la "High Tech" qui exige recherche et investissements constants: le tertiaire, sous des formes aussi diverses que le tourisme ou le "quaternaire" sont triomphants. Le tout se place dans le contexte d'une économie mondialisée et d'une concurrence féroce. Il est à noter que cette évolution structurelle est beaucoup plus importante que "la crise" que l'on évoque toujours: deuxième choc pétrolier de 1979, inflation du début des années quatre-vingt, krach boursier de l'automne 1987 ne sont pas des faits conjoncturels négligeables, mais ne comportent pas les conséquences profondes des mutations structurelles que nous avons évoquées.

Cela peut et doit mener au renforcement de quelques grands pôles économiques sans cesse plus performants et plus puissants, J. Gottmann a décrit ce qu'était une Megalopolis et quelle était son utilité pour un continent avancé; avons-nous quelque chose de semblable en Europe?

c) DE NOUVEAUX TYPES D'ESPACES; LES "SUD"

Il n'y a pas que les Etats Unis à connaître un Sun Belt; l'Europe dans son ensemble et plusieurs pays, en particulier, se trouvent en face du même phénomène. Beaucoup d'indicateurs démographiques et économiques montrent que l'Andalousie, la Sud-Ouest aquitain, la France méditerranéenne, la Bavière, la péninsule italienne etc. bénéficient de taux de croissance supérieurs aux moyennes nationales: R. Urich l'a décrit récemment pour la France.

Il est certain que le soleil constitue un attrait puissant, notamment pour des cadres, et que, dans tout pays, il y a un sud au climat moins sévère que celui de son nord: la Bavière est méridionale par rapport à la Ruhr, quoiqu'elle n'ait rien de méditerranéen. Mais, il ne faut pas s'enfermer dans un déterminisme climatique, même si la donnée qu'est le soleil a sa valeur et est directement à l'origine d'implantations secondaires ou tertiaires (Ex.: le tourisme).

En fait, puisque le charbon se trouvait dans les espaces hercyniens du nord de l'Europe, il y a logé les grandes concentrations industrielles que l'on sait. Quand on a cherché des régions disponibles pour de nouvelles industries, l'on s'est tourné vers les Midis nationaux, plus libres, encore bien habités, où la formation scolaire et universitaire était souvent très développée. Si les villes de Munich, Stuttgart et Nuremberg et leurs régions ont connu un tel essor, la latitude a joué un rôle secondaire; les "Flüchtlinge" (réfugiés), venus de l'est après la guerre, y ont été les premiers venus, suivis par les industriels qui y trouvaient un terrain favorable. L'Andalousie est, dit-on, à la veille d'une seconde "Reconquista" et, bénéficiant des PIM (Plans Intégrés Méditerranéens), dépense un tiers des fonds européens reçus par l'Espagne, mais, hormis son tourisme, peut-on dire que le soleil soit à l'origine de son succès récent et justifie le développement de ses infrastructures autoroutière et portuaire, de son agriculture, de son aquaculture, de ses projets de pôles high-tech? Au nord de l'Europe, l'Ecosse bénéficiait d'une triste réputation: les Lowlands et Glasgow formaient un pays noir, mal construit, sous un ciel gris et pluvieux: actuellement s'y trouve le Silicon Glen, qui exporte 80% de sa production électronique: Glasgow est une capitale moderne et agréable: les emplois se créent etc. Il n'y a pourtant pas de soleil.

Il faut donc relativiser cette notion de Sun Belt. On doit se rappeler aussi que l'Angleterre du Sud-Est, l'ensemble Rhin-Ruhr, la France au nord de la ligne de Havre-Lyon restent les régions les plus actives encore aujourd'hui

d) DE NOUVELLES ACTIVITES POUR LES VILLES

Le tertiaire, notamment le tertiaire supérieur, est ce qui compte maintenant. Les critères retenus par R. Brunet pour définir ses "villes européennes" sont: la possession des sièges sociaux ou de grands établissements de multinationales, l'existence d'institutions

d'enseignement supérieur et de recherche, la surface des places financières, l'étendue du rayonnement culturel, le développement des moyens de communication et de télécommunication etc. Un aspect souvent signalé et très à la mode, mais dont il ne faut pas exagérer l'importance, est la technopole. Il faudrait y ajouter aussi certaines spécialisations industrielles, car l'industrie reste indispensable au développement urbain: il peut s'agir de domaines assez classiques comme l'automobile ou la chimie, mais encore d'autres plus nouveaux, tels que l'électronique et ses multiples applications (Munich), les industries spatiales (Toulouse), la mode et le design (Milan) etc. Ces activités "porteuses" ne sont pas soumises à des conditions d'implantation naturelles rigoureuses, comme du temps du charbon; le rôle d'hommes capables et dynamiques est souvent essentiel; cela est certain dans le cas de Montpellier, par exemple.

Tableau 1. Classement des villes européennes: classes et totaux de points

Classe 1	
Londres	83
Paris	81
Classe 2	
Milan	70
Classe 3	
Madrid	66
Munich, Francfort	65
Rome, Bruxelles, Barcelone	64
Amsterdam	63
Classe 4	
Manchester	58
Berlin, Hambourg	57
Stuttgart, Copenhague, Athènes	56
Rotterdam, Zurich	55
Turin	54
Lyon	53
Genève	52
Classe 5	
Birmingham, Cologne, Lisbonne	51
Glasgow	50
Vienne, Edinbourg	49
Marseille	48
Naples	47
Séville, Strasbourg	46
Bâle, Venise, Utrecht	45
Düsseldorf, Florence, Bologne, La Haye, Anvers, Toulouse	44
Valence, Gênes	43
Classe 6	
Bonn	42
Lille, Nice	41

Bristol, Bordeaux, Hanovre, Grenoble	40
Montpellier, Nantes, Dublin, Porto	39
Nuremberg, Eindhoven, Bilbao	38
Palerme, Bari, Mannheim	37
Liège, Leeds-Bradford, Rennes	36
Trieste, Essen	35
Classe 7	
Saragosse, Mayence-Wiesbaden	34
Liverpool, Southampton, Newcastle, Salonique, Tarente, Berne, Nancy, Lausanne	33
Karlsruhe, Brême, Gand, Rouen	32
Malaga, Padoue, Cagliari, Arnhem	31
Cardiff, Munster, Brunswick, Metz, Palma	30
Augsbourg	29
Angers, Vérone, Dortmund, Aix, Nimègue, Orléans, Clermont	28
Cadiz, Catane, Parme, Groningue, Reims	27
Las Palmas, Valladolid, Grenade, Bochum, Tours	26
Classe 8	
Sarrebruck, Belfast, Vigo, Tarragone, Saint-Etienne	25
Cordoue, Murcie, Coventry, Alicante, Messine, Odense,	
Modène, Kiel, Aarhus, Kassel, Duisbourg, Harlem, Le Havre, Santa Cruz	24
Plymouth, Nottingham, Linz, Graz, Fribourg-Br., Wuppertal, Tilburg	23
Aberdeen, Saint-Sébastien, Caen, Reggio, Brescia, Bielefeld,	
Enschede, Dijon, Sheffield	22
Brest, Santander, Teesside, Hull, Pampelune, Livourne, Cannes,	
Amiens, Dordrecht	21
La Corogne, Oviédo, Leicester, Lübeck, Valenciennes	20
Le Mans, Lens, Gijon	19
Stoke-on-Trent, Charleroi, Mönchen-Gladbach	18

Source: R. Brunet 1989 b.

Il y a donc une nouvelle géographie à étudier qui reconnaîtrait la marque de tous changements et corrigeant l'image que nous avons retenue des années soixante. Pareille analyse est ébauchée seulement.

LA NOUVELLE GEOGRAPHIE DE L'ESPACE EUROPEEN

Si chaque spécialiste d'une région connaît les changements qui s'y sont opérés, il est moins capable de faire une synthèse à l'échelle nationale. Quant aux présentations de l'ensemble CEE, si les analyses économiques existent, les études géographiques se font encore rares; deux néanmoins, viennent d'être publiées, celles de J. F. Drevet et de R.

Brunet (cf. Bibliographie). Dans les deux cas, Suisse et Autriche sont prises en compte sur les cartes, mais les découpages en grands ensembles régionaux différent.

a) LA REPARTITION DES GRANDES MASSES HUMAINES

Les cartes (Fig. 1 et 2) extraites de R. Brunet (1989a) ont été réalisées par M. Roelants (Université libre de Bruxelles); exprimant les densités de population et les valeurs ajoutées (en milliards d'écus, 1980), elles se complètent. La présence d'une grande masse humaine s'y lit aisément, allant du centre et du sud de la Grande Bretagne au centre-nord de l'Italie, par le Bassin de Londres, le Benelux et le Nord-Pas-de-Calais, l'Allemagne Rhenane et Bavaroise, la Suisse, la plaine Padane et la Toscane; d'autres forts noyaux de peuplement s'y distinguent aussi, en marge de ce grand axe, tels que les régions de Paris, de Rome, de Barcelone etc. Cette

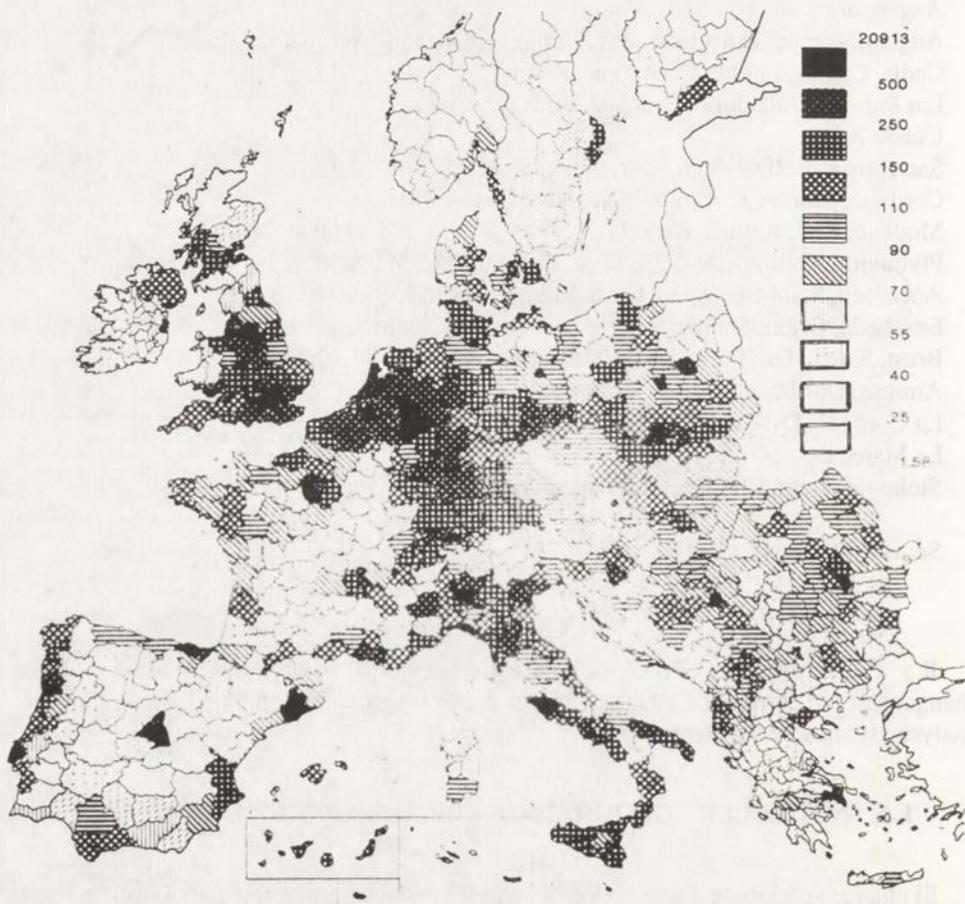


Fig.1. Densités de population en Europe
(Carte de M.Roelants, Université Libre de Bruxelles, reprise par R.Brunet, 1989a)

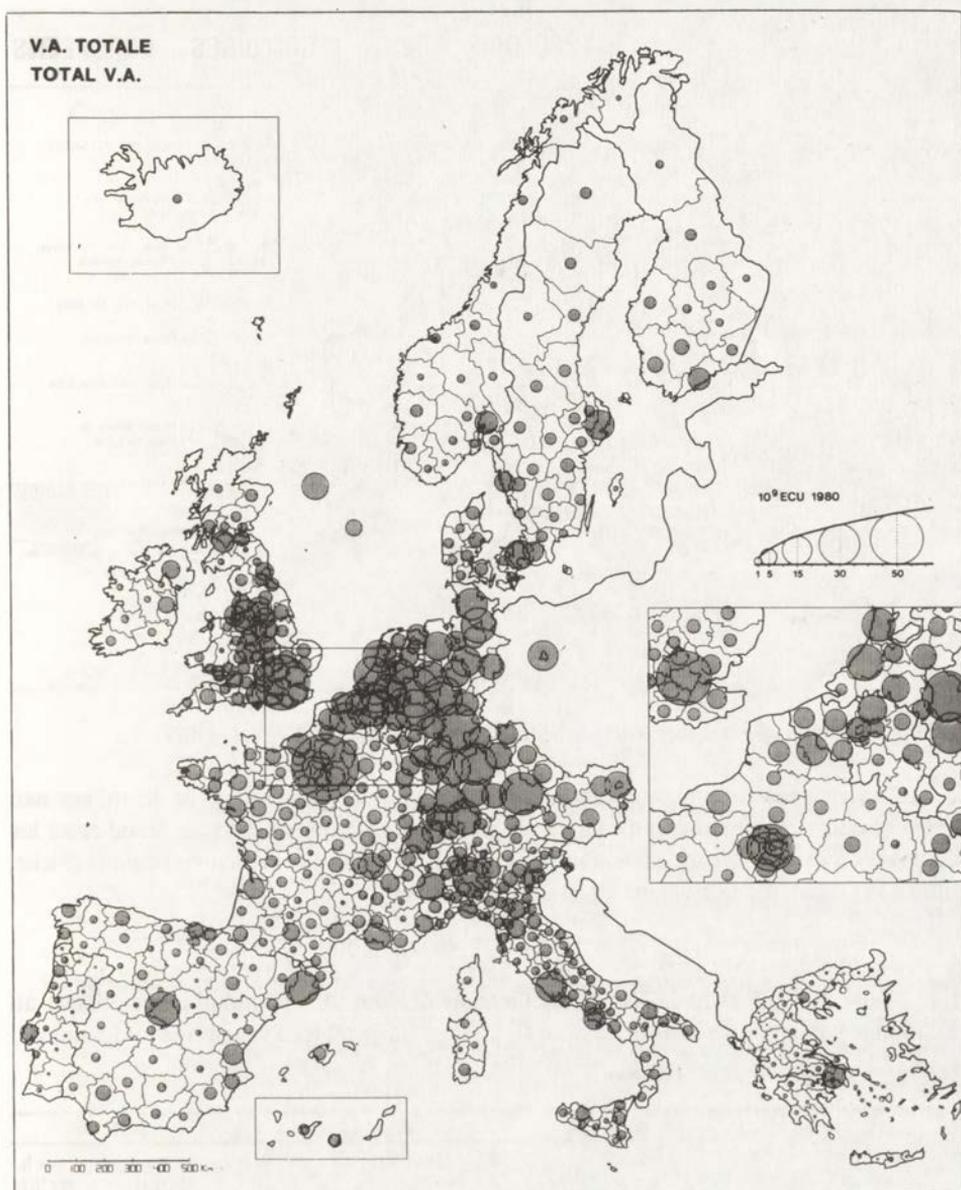


Fig.2. Les valeurs ajoutées en Europe (en milliards d'écus)
(Carte exécutée à l'Université Libre de Bruxelles et reprise par R. Brunet, 1989a)

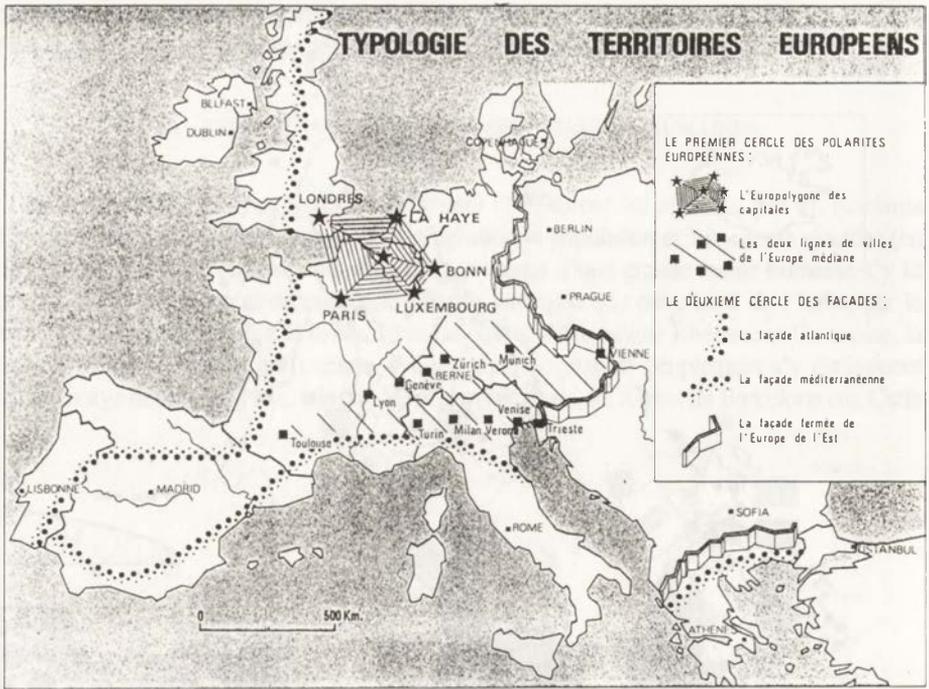


Fig.3. Typologie des territoires européens (Extrait de J.F. Drevet, 1989)

réalité se reconnaît de même sur la carte des valeurs ajoutées, avec le même axe essentiel et les gros noyaux qui en sont séparés, mais le contraste est plus grand entre les régions productrices et celles qui le sont moins: beaucoup d'espaces densément occupés (Sicile, Littoral Portugais, par ex.) apportent peu de richesses.

b) DEUX LECTURES GEOGRAPHIQUES

1) Pour J. F. Drevet, la lecture explicative des données géographiques aboutit au découpage suivant, exprimé par la carte (Fig. 3) et par le tableau statistique ci-dessous:

Répartition globale du territoire européen

	Superficie		Population		PIB	
	km ²	%	1 000 h	%	tot. %CEE	par h. %CEE
Europolygone	163 915	7.3	64 641	20.1	24.3	121
Europe médiane	270 826	12.0	44 547	13.8	15.9	115
Atlantique	615 043	27.3	60 383	18.8	15.9	85
Méditerranée	545 852	24.2	67 634	21.0	15.8	75
Autres espaces	660 077	29.3	84 732	26.3	28.1	107
Total CEE	2 255 713	100.0	321 937	100.0	100.0	100.0

(source CEE, rapport périodique)

CLASSEMENT GÉNÉRAL

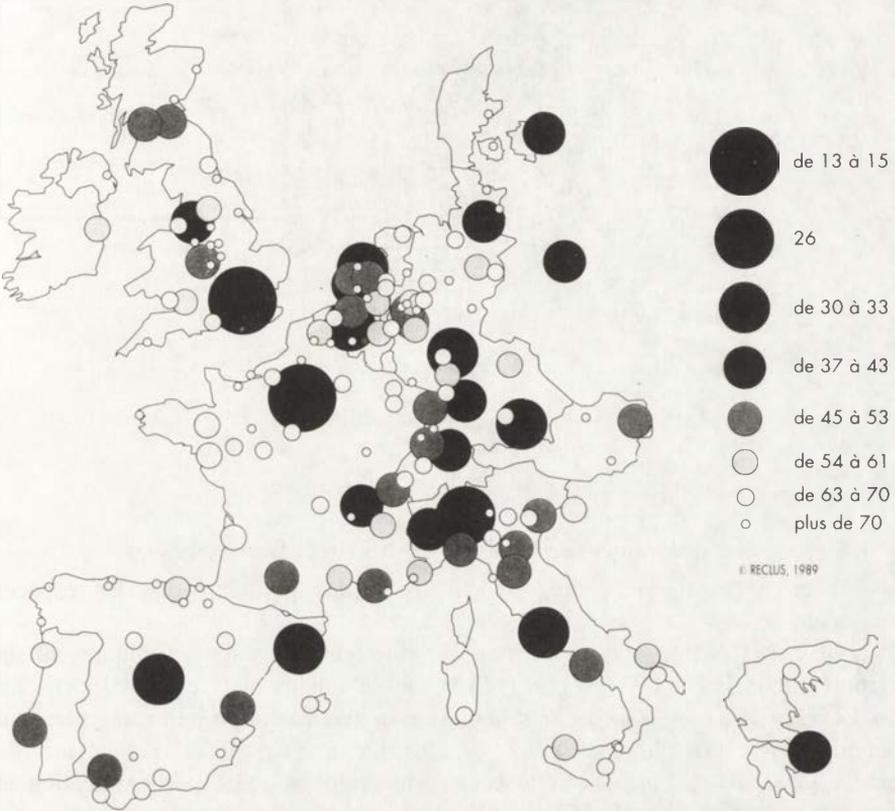
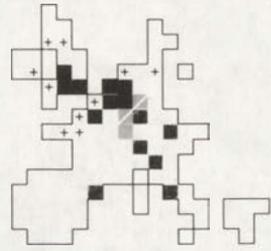


Fig.4. Les villes européennes. Classement général (Extrait de R.Brunet, 1989b)

L'auteur distingue cinq espaces régionaux.

— L'Europolygone des capitales, qui englobe Londres, La Haye, Bonn, Luxembourg, ainsi que Paris, et qui inclut Rhin-Ruhr et le Benelux.

— L'Europe médiane, de part et d'autre de la chaîne alpine, avec la Bavière (Munich), le Mittelland (Zurich, Genève), la plaine du Pô (Milan, Venise), s'étendant de Vienne à Lyon et même à Toulouse.

— Deux espaces périphériques, l'un atlantique et l'autre méditerranéen, totalisant 40% de la population de la CEE (35% pour les deux premiers ensembles cités), mais ne fournissant que 32% du PIB (40% dans l'autre cas).

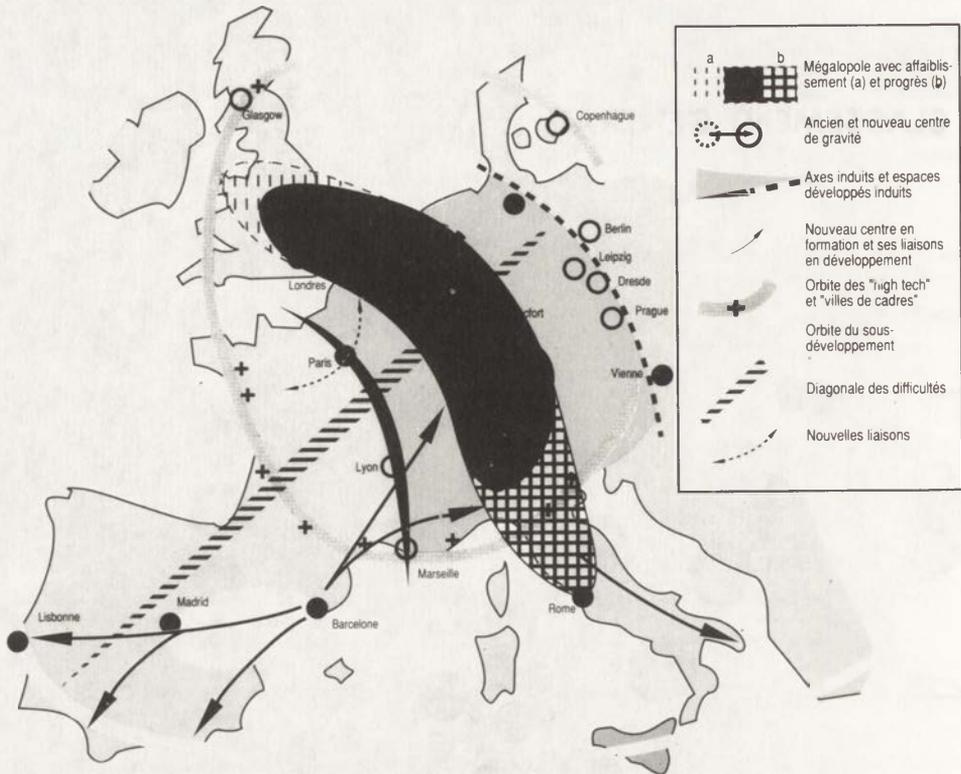


Fig.5. Structures et dynamiques de l'Europe (Extrait de R.Brunet, 1989a)

— Un ensemble intermédiaire, étendu, mais plus productif que les espaces périphériques.

2) R. Brunet (1989b) propose un découpage différent, qui s'appuie uniquement sur les agglomérations de 200 000 h et plus (165 en tout) et qui les analyse selon des critères que nous avons cités plus haut. Le tout aboutit à un classement en huit catégories, sur lequel nous reviendrons plus loin, mais qui nous intéresse maintenant par la carte du classement général (cf. Fig. 4). Cette carte synthétique suggère une explication et souligne une dynamique (cf. Fig. 5). Pour l'auteur, une Megalopolis européenne existe, allant de Sud-Est anglais au Centre-Nord de l'Italie: celle-ci se déplace vers le sud, abandonnant le Lancashire et avançant vers Rome, avec un centre de gravité migrant de la Ruhr vers Munich et la Bavière: cette mégalopole serait la plus grande du monde.

Il est à noter les différences avec les cartes de J. F. Drevet: Paris est en dehors de la Megalopolis, il n'y a pas de façades littorales, l'Europe médiane n'existe pas, etc. Certes, le schéma de R. Brunet apparaît comme plus poussé que l'autre, mais suggérant plus qu'argumentant, il invite à de nouvelles études nombreuses et fouillées pour présenter la Mégalopolis européenne, évoquée depuis longtemps mais non encore définie rigoureusement.

Megalopolis (pays)	Produit brut (en milliard de \$)	Longueur (en km)	Population (en millions)
CEE	900	1500	70
Japon	800	1200	55
EU	650	800	45

c) CENTRE ET PERIPHERIE

La suppression des frontières modifie les données de l'espace européen. Déjà, la réduction du territoire allemand à celui de la RFA (1949) avait donné aux pays rhénans une position et une fonction centrales: actuellement, ces pays rhénans font plus encore figure d'espace central de la CEE, ne reconstituant pas une "Lotharingie" industrielle, mais renouant avec les époques médiévales et modernes lorsque marchands, banquiers et plus tard, industriels parcouraient, développaient, équipaient l'axe mer du Nord-Adriatique, par les contrées rhénanes, les vallées et percées alpines et la plaine du Pô. Cela est nettement dit dans le travail sur villes européennes. La Ruhr ne pèse plus le même poids que dans les années cinquante et soixante, et le Bade-Wurtemberg progresse ainsi que la Bavière, mais c'est toujours le monde rhénan qui s'impose. Les liaisons de celui-ci avec Milan et la Méditerranée, confortées par les voies ferrées de la fin du XIXe, sont renforcées par les percées autoroutières actuelles; le chemin de fer n'a pas dit son dernier mot, puisque Berne annonce le percement de deux nouveaux tunnels, du St Gothard, puis du Loetschberg, pour mieux s'intégrer aux réseaux de la CEE (cf. le Monde du 8/8/89). Cette situation centrale avantage l'Allemagne: si la coupure artificielle née en 1945 à travers l'Europe venait à s'atténuer ou disparaître, ce centre de gravité germanique ne se renforcerait-il pas et ne regarderait-il pas davantage vers l'Est que vers l'Ouest, dans une sorte de Mitteleuropa renaissante (cf. A. Minc).

Les périphéries européennes sont constituées par les deux façades atlantique et méditerranéenne. La première ne traduit pas beaucoup de dynamisme, même si on note une reprise dans l'Ouest et le Sud-Ouest français: en fait, seule la dépendance Mer du Nord est toujours en développement, avec ses grands ports: ce sont ces derniers qui bénéficieront des grandes lignes commerciales Trans-Monde et Rotterdam en premier lieu. Les contrées méditerranéennes apparaissent dans une meilleure situation: forte démographie, tourisme, essor de grandes villes portuaires (Barcelone par ex.), aide considérable des PIM; mais, c'est là que se trouvent aussi les régions les plus en retard.

Une nouvelle géographie s'esquisse donc, avec de grands ensembles qu'il faut prendre l'habitude de voir au delà des limites nationales. Cela touche aussi les villes et les régions.

LA QUESTION DES VILLES ET DES REGIONS

Dans ce nouvel ensemble qu'est la CEE quel peut être le rôle des villes? Quelles nouvelles régions apparaissent? Est-ce la ville ou la région qui compte le plus?

L'on sait que la CEE dispose d'une population urbanisée à 80%, avec plus de vingt

agglomérations millionnaires ou multimillionnaires, et que les villes sont le lieu géométrique des activités modernes. Mais il faut se rappeler aussi, avec E. Juillard, que les villes n'organisent pas l'espace polarisé de la même manière: il y a le modèle "parisien", avec ses variantes, le modèle "rhénan", le modèle "périphérique": faut-il parler de Cologne et de Düsseldorf ou de l'ensemble urbanisé Rhin-Ruhr? Ici nous parlerons des agglomérations seulement.

a) LES GRANDES VILLES

L'étude déjà citée (R. Brunet, 1989b) classe donc les 165 agglomérations de 200 000 h et plus retenues (Europe des douze + Suisse et Autriche): seize indicateurs sont utilisés, que nous avons déjà évoqués plus haut, et mènent à la distinction entre huit classes (cf. Tabl. 1): Londres et Paris, nettement en tête, puis, Milan, ensuite Madrid, Munich, Francfort, Rome, Bruxelles, Barcelone, Amsterdam; onze villes sont en classe 4, etc.

Londres et Paris, pratiquement à égalité, dominent nettement les autres agglomérations et constituent les seules villes capables de discuter avec Tokyo ou New York, mais il est nécessaire de renforcer encore leur poids. On a condamné, il y a quarante ans, "Paris et le désert français", on a pratiqué ensuite la politique des métropoles d'équilibre et celle des villes moyennes "ou il fait bon vivre", on a effectué la décentralisation depuis 1982, mais il faut réaliser que Paris n'est pas encore au niveau qu'elle devrait atteindre à l'échelle mondiale et que, se trouvant un peu en marge de ce qui serait la mégalopole européenne, ses liaisons avec celle-ci doivent être renforcées et ses potentialités mieux exploitées.

Tous les pays d'Europe ont leurs grandes métropoles: l'Italie possède Milan (classe 2) et Rome (classe 3); l'Espagne est riche de Madrid et Barcelone, toutes deux en classe 3; à cette classe appartient aussi les métropoles allemandes de Munich et Francfort, belge de Bruxelles et néerlandaise d'Amsterdam.

Il conviendrait de faire des études sur toutes les grandes villes, mais en les examinant sur l'angle européen; dépassant le premier stade des critères simples, il faut décomposer les processus et définir les composantes qui en font des métropoles entraînant dans la CEE. J.M. Gehring (Mosella, no spécial de 1987 sorti en été 1989) explique le développement européen de Luxembourg, place financière internationale et siège de plusieurs institutions de la CEE. E. Dalmasso a fait une thèse remarquable sur Milan, il y a vingt ans: l'auteur écrirait-il la même chose aujourd'hui? Le champ d'études est vaste, avec une direction de recherche nouvelle.

b) PETITES, MOYENNES VILLES ET ARMATURE URBAINE

Il n'y a pas de place que pour les très grandes cités: les autres places modestes ont leur rôle à tenir. Montpellier (cf. Bibliographie), petite préfecture d'autrefois, puis capitale régionale de Languedoc-Roussillon, est aujourd'hui une agglomération

dynamique de 300 000 habitants et située en classe 6 de la classification précitée: si elle s'appuie toujours sur la médecine, l'agronomie, elle va au-delà et est baptisée "europole" par les auteurs du livre, c'est à dire, selon l'étymologie grecque, "la ville qui invente": elle mise sur la matière grise (50 000 étudiants par ex.) et sur un cadre de vie de qualité. Nous avons déjà évoqué Glasgow et Nuremberg, et nombreuses sont les villes modestes, qui cherchent à se transformer dans une perspective européenne. Chacune doit trouver sa voie, car il ne peut y avoir que des technopoles, les TGV, ne peuvent passer partout et s'arrêter dans chaque ville notable, il n'y a pas que des industries "propres" et non polluantes. Cela ne signifie pas que toutes les villes sont promises à un grand avenir. Mme N. Commerçon, n'a-t-elle pas, dans une thèse très récente, montré que les cités moyennes de la plaine de la Saône n'arrivaient pas à retenir les hommes les plus capables et les activités les plus intéressantes? Mais souvent la presse relate les rivalités entre ces villes; ne devrait-elle pas y avoir plutôt complémentarités, avec des niveaux différents et des activités propres? L. Coulet a bien montré dans sa thèse sur l'Emilie-Romagne (Institut de Géographie, Aix en Provence, 1982), que de petites ou moyennes cités pouvaient prospérer, en produisant pour le marché international, et trouver leur propre place dans une armature urbaine régionale (qui ne répond pas à la définition "française" du réseau urbain). Comment Avignon, Chateaufort, Cavaillon et Carpentras qui, en leur temps reçurent chacune un M.I.N. (Marché d'intérêt national), doivent-elles s'entendre et vivre aujourd'hui et dans la perspective de l'après 1992? J. P. Houssel a aussi abordé ce problème (Revue de géographie de Lyon 1984). Récemment, un géographe, Y. Guermont, et un homme politique, J. Lecanuet, soulignaient que si l'agglomération parisienne devait développer sa vocation européenne, elle ne pouvait le faire qu'en s'appuyant sur ses voisins, notamment sur la Basse-Seine et ses ports de Rouen et le Havre, et non pas en se confinant dans ses propres limites ou celles de la région Ile-de-France (cf. le Monde du 6/7/89 et du 13/7/89); on ne peut qu'approuver ce point de vue, qui concerne aussi toutes les villes de la Couronne.

Il est certain que la nécessaire croissance des villes dans une optique européenne ne peut s'effectuer qu'à l'intérieur d'une armature urbaine, qu'elle soit "parisienne" ou "rhénane". Cela ne semble pas très facile, en France du moins.

Cela nous amène à parler des régions.

c) REGIONS ADMINISTRATIVES ET REGIONS GEOGRAPHIQUES

Nous pensons d'abord aux régions administratives, celles qui ont un pouvoir de décision en matière d'aménagement et qui, au moins partiellement, sont des relais de l'Etat. Le Land allemand et la région italienne sont exemplaires à cet égard. La Bavière épaula Munich, qui doit certainement son succès d'abord à elle-même; la Lombardie a le même rôle vis-à-vis de Milan. Mais cela est encore à préciser.

En France, on a beaucoup débattu de nos 22 régions, de leur taille peut-être insuffisante, de leurs relations avec leur chef-lieu ou avec leurs grandes villes etc. Faut-il regrouper ces régions pour en constituer de nouvelles, de gabarit européen? Quand on se rappelle l'échec de la fusion communale au début des années soixante-dix, on pense bien

qu'une réduction du nombre des régions serait une opération dangereuse politiquement. Mais nous pensons que cela, en fait, n'a pas une grande importance. Ce qui compte vraiment, c'est la ville, avec ses acteurs: chefs d'entreprise, chambre de commerce ou d'agriculture, banquiers, universitaires, responsables élus etc. Ce sont eux qui détiennent le vrai pouvoir de création et de décision. Le pouvoir régional vient en seconde position, si grande que soit sa responsabilité en matière d'infrastructures et de soutien. Parlant des villes européennes, R. Brunet souligne bien que les investisseurs s'intéressent peu à la fonction administrative de celles-ci, mais surtout à tout ce qu'elles contiennent d'aptitudes au développement économique. Un colloque tenu à Nantes il y a peu (AFDG, mai 1989) concluait de même au rôle premier de la grande ville, par rapport à la région. On est loin de l'époque glorieuse de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, créée en 1963), quand on croyait au rôle dominant et entraînant de l'Etat et de ses relais régionaux: la décentralisation a supprimé une partie de la raison d'être de l'institution, mais aussi on a compris qu'on avait donné à l'Etat un rôle trop grand et que, à l'époque de la CEE, et de l'économie-monde, le conflit Paris-Province était dépassé.

Les nouvelles régions, plus indépendantes vis-à-vis du pouvoir national, ne vont-elles pas comme on en connaît déjà des exemples, négocier avec leurs homologues étrangères, sans passer par les autorités de l'Etat. C'est déjà fait pour les Länder allemands, qui, comme la Bavière, sont anciens et ont une personnalité reconnue. Cela le devient pour les régions françaises, qui prennent des contacts avec d'autres de la CEE, et qui n'hésitent pas à utiliser les médias (TV, affiches, textes imprimés) pour faire leur propre "pub". Il est certain que, avec la CEE de 1993, les circonscriptions administratives régionales vont prendre plus d'autonomie qu'avant et devenir des réalités qui les rapprocheront de la région géographique, constituant des entités économiques et des espaces vécus.

Est-ce que de nouvelles régions plus géographiques celles-là, ne vont pas faire leur apparition, liées à l'Europe. Depuis longtemps, E. Juillard nous a présenté la "Regio Basiliensis", avec sa métropole bâloise en Suisse, ses ateliers et sa main d'oeuvre en Bade et en Alsace, son aéroport au sud de Mulhouse. G. Wackermann vient d'en faire une analyse récente (cf. Bibliographie).

Les migrations quotidiennes d'Alsaciens et de Lorrains vers la RFA, tissent depuis quelque temps déjà de nouveaux liens qui mènent à de nouvelles solidarités spatiales. Localement, la réalité a été reconnue; c'est Saar-Lor-Lux, qui regroupe le Land de Sarre, la région Lorraine, le Grand Duché de Luxembourg et la province belge du Luxembourg, et qui est considéré comme un espace cohérent, de 42 000 km² et de plus de cinq millions d'habitants (cf. 2 articles de Mosella, numéro spécial 1987). Quelles nouvelles relations pourront-elles s'établir entre Nord-Pas-de-Calais et Belgique Flamande ou Wallonne? Que se passera-t-il sur la frontière germano-hollandaise? Les données ne sont pas qu'économiques, mais elles peuvent être aussi politiques: quid des deux Catalognes et des sept provinces basques?

Il est un type de région qui pourra évoluer et devenir européenne plus vite qu'une autre, la région touristique. L'attraction des rivages méditerranéens est telle que la fréquentation européenne est massive, ce qui est un premier pas vers le cosmopolitisme,

mais en outre les étrangers sont de plus en plus nombreux à acheter des résidences secondaires (Côte d'Azur, littoral andalou et alicantin); les tours opérateurs et agences de voyage, anglais et allemands, si puissants, s'installeront facilement à partir de 1993; dès lors, ces littoraux, par le nombre des clients étrangers et par leur présence dans l'immobilier et l'organisation touristiques ne vont-elles pas devenir des espaces "européens" et un creuset où un esprit européen pourra se forger? Il y a beaucoup d'études à faire dans ce sens là.

Avec le rôle croissant des métropoles et de leur armature urbaine, la géographie régionale s'éloigne encore un peu plus de ses découpages anciens. On ne peut plus guère considérer comme régions le Bassin Aquitain ou la Plaine du Pô. G. Wackermann (op. cit.) précise bien que la vieille notion de couloir rhénan n'a plus grande signification. La Regio Basiliensis, dit-il, avec son centre de Bâle et ses sous-centres de Colmar, Mulhouse, Belfort et Fribourg-en-Brisgau, constitue un premier niveau régional, qui est une partie d'un deuxième niveau plus éclaté que créent les attractions de Zurich, Stuttgart et même Francfort. Beaucoup d'études devraient être menées dans cette direction dans toute la CEE.

La conclusion de cet article est une liste de questions, de thèmes de recherche. Les mutations économiques actuelles et l'Europe du 1.1.1993 constituent de tels changements que peu d'études géographiques sont encore menées à leur sujet.

Quelles sont les fonctions urbaines qui apparaissent comme riches d'avenir dans le contexte actuel? Quelles villes choisir dont l'étude serait révélatrice? Qu'en est-il de la Mégalopole européenne, de ses mécanismes et de ses limites? Quelles seraient les particularités spatiales liées aux héritages historiques et nationaux? Quels seront les freins (résistances des mentalités, différences institutionnelles)? etc...

Economistes et juristes ont beaucoup travaillé sur l'Europe. Il est grand temps que les géographes s'attellent à la tâche et que, dépassant les analyses effectuées chacun dans son pays, ils travaillent ensemble et se rencontrent souvent dans des colloques et congrès pleinement inter-européens.

Bibliographie

Les études en langue française sont peu nombreuses sur ce thème. Pour s'en tenir à ce qui est récent et aller au-delà des articles cités dans le texte, mentionnons:

R. Brunet, L. Grasland, J. P. Gamier, R. Ferras, J. P. Volle, 1988, Montpellier, Europole. G.I.P. Reclus, Montpellier, 320 pp.

R. Brunet, 1989a, La France dans l'espace européen, G.I.P. Reclus, Montpellier, 30 cartes, 31 pp.

R. Brunet (sous la direction de), 1989b, Les villes "européennes", G.I.P. Reclus et DATAR, La Documentation française, Paris, 23 cartes, 79 pp.

J. F. Drevet, 1989, Les régions françaises entre l'Europe et le déclin. Ed. Souffles, Paris, 252 pp.

A. Minc, 1989, La Grande Illusion, Paris, 276 pp.

R. Uhrich, 1985, La France inverse? Les régions en mutation. Economica, Paris, 385 pp.

G. Wackermann, 1986, Belfort, Colmar, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Frisgau. Un espace économique transfrontalier. La Documentation française, Notes et études documentaires, no 4824.

Signalons aussi que journaux et hebdomadaires publient souvent des articles ou des enquêtes: Le Monde, l'Express (18/12/1987: les sept cités capitales; 16/6/1989: Europe, quand les régions s'éclatent), le Point (12/6/1989; le palmarès des villes européennes etc.).

Cette bibliographie, en seule langue française actuellement, gagnera à être plus européenne ensuite.

CARACTERISTIQUE ET STATUT FORMEL DES COMMUNES EN POLOGNE

INTRODUCTION

L'impulsion qui est à l'origine de la conception de cette étude vient de la constatation de la conscience croissante, en Pologne, du poids et de l'importance de la problématique des communes dans le développement socio-économique et dans l'aménagement des territoires ruraux en Pologne. Ceci est lié, dans une grande mesure, aux progrès de la démocratisation de la vie sociale et à l'abandon des principes de l'économie centralisée au profit d'une économie mettant en relief le rôle de l'entreprise et de l'autogestion locale pour la gestion et pour la satisfaction des besoins des communautés locales. C'est pour cette raison, qu'à l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences, nous avons entrepris de nombreuses études sur les communes et que, l'Académie Polonaise des Sciences (APS) a réalisé, à la demande de l'Office du Conseil des Ministres, une expertise intitulée: "Problématique de la situation des communes avec la prévision des tendances de leur développement pour les 15-20 prochaines années". Dans la présente étude je me sers de ces éléments¹.

CARACTERISTIQUE DE L'ENSEMBLE DES COMMUNES

1. Informations générales

Les communes ont à nouveau été créées en Pologne à dater du 1er Janvier 1973 en tant qu'unités de la division du territoire de l'Etat. Après le passage, en 1975, au système de division du territoire à deux degrés, les communes sont devenues les unités de base

¹ A. Stasiak: 1ère étape du rapport-expertise de l'APS intitulé "Problematyka sytuacji gmin wraz z prognozą kierunków ich rozwoju w najbliższych 15-20 latach" ("Problématique de la situation des communes avec la prévision des tendances de leur développement pour les 15-20 prochaines années"). Texte dactylographié et photocopié, Varsovie, janvier 1989.

de la division territoriale de même que les villes et les quartiers des grandes villes². Le degré supérieur est constitué par les voïvodies, qui, depuis 1975, sont au nombre de 49.

Conformément à l'art. 14.1. de la loi susmentionnée: "*Les communes sont créées dans le territoire rural possédant un potentiel économique nécessaire et un réseau de systèmes de communications, des liens de caractère social et économique durables et offrant des conditions permettant d'assouvir les besoins fondamentaux des habitants*". Cette définition a plutôt un caractère de souhait orienté vers l'avenir, car, à l'heure actuelle, nombreuses sont les communes qui ne possèdent ni un potentiel économique suffisant ni les possibilités permettant de satisfaire les besoins élémentaires des habitants. Ceci résulte toutefois du niveau général peu élevé du développement socio-économique du pays et des carences dans le développement de l'infrastructure socio-économique; d'ailleurs, ce deuxième facteur est dans une grande mesure dépendant du premier. C'est également pour cela, que dès le départ, j'exprime cette réserve qu'il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives sur l'analyse de l'état existant, dans le sens du nombre et de l'importance des communes. En effet, les conséquences de ce genre de "créativité insouciant" dans le domaine de la division administrative du pays dans les années 70, sont ressenties jusqu'à ce jour. Chaque fois avant une telle décision, il faut effectuer des études sérieuses portant sur des unités concrètes et ne point tirer de conclusions hâtives sur des travaux de *recherches de type général*, pour ensuite les appliquer aux *solutions de type local*.

2. Le statut formel des communes

En dehors des communes s'étendant exclusivement dans les territoires ruraux, il existe un important groupe de communes possédant des conseils communs du peuple; elles sont dénommées les *villes-communes*. Sur la base de l'art. 21.1. de la loi sus-mentionnée, "le conseil du peuple de la voïvodie peut, après une consultation sociale, décider sous la forme d'une résolution, de créer un conseil du peuple commun pour la ville et la commune avoisinante. L'art. 21, alinéa 2, stipule: "Le conseil du peuple commun porte le nom de conseil du peuple de la ville et de la commune". Nous avons donc des communes *exclusivement rurales*, s'est-à-dire des communes qui ont leur siège, à la campagne et qui possèdent un conseil du peuple séparé. Ces communes forment un groupe le plus nombreux. Il existe par ailleurs des communes composées de la *ville et de territoires ruraux* mais possédant un conseil du peuple commun pour cet ensemble territorial. Ce groupe est assez important. Il existe également un troisième groupe de communes, dont le siège se trouve dans la ville, mais les deux systèmes d'habitat — rural et urbain — possèdent des conseils du peuple distincts et indépendants. Ce groupe est le moins nombreux. Les données chiffrées se présentent comme suit:

Communes selon l'implantation du siège de la commune en 1987

communes total	avec siège à la campagne	avec siège dans la ville étant le siège du conseil du peuple commun pour la ville et la commune	avec siège dans d'autres villes	
			ensemble	dont dans les villes de plus de 20 000 hab.
2121	1432	572	117	89
100 %	67,5	27,0	5,5	4,2

² Voir art. 13.2. de la loi du 20 juillet 1983 sur le système des conseils du peuple et de l'autogestion locale. Texte uniformisé, "Dziennik Ustaw" ("Journal des Lois") no 26/1988.

Naturellement cette division ne possède pas uniquement un caractère formel. Elle influe de façon essentielle sur la répartition des installations de l'infrastructure et sur les possibilités d'en jouir. Cela est surtout vrai dans le cadre du troisième groupe, dans lequel, du point de vue formel, les territoires ruraux et la ville, où se trouve localisé le siège de la commune et le conseil du peuple de la commune, constituent des unités administratives distinctes possédant également des budgets distincts. Toutefois, l'habitude démontre que c'est la population originaire des terrains ruraux adjacents qui profite et qui devrait profiter des aménagements de l'infrastructure, notamment de l'infrastructure sociale (écoles, dispensaires, institutions culturelles mais aussi commerciales), bien que cette population appartienne à une autre unité de la division territoriale. Il est probable que l'art. 31 de cette loi relatif aux possibilités de coopération des communes à une grande échelle, facilitera la solution de ce problème difficile.

3. Le nombre de communes

Dans les années 1973-1987, le nombre de communes a diminué. Jusqu'en 1980, une tendance générale à la baisse du nombre de communes prévalait. Par la suite, leur nombre a sensiblement augmenté mais, dans les années 1985-1987, on a constaté une stabilisation. Le tableau ci-dessous traduit cette évolution.

Evolution du nombre de communes et de population de 1973 à 1987 (population rurale seulement)³

Année	Nombre de communes	Population des communes en milliers
1973	2365	15 364
1975	2327	15 155
1980	2070	14 756
1985	2121	14 855
1986	2122	14 832
1987	2122	14 772
Evolutions 1973-1987	-243	-592

Durant la période de 1973 à 1987, le nombre de communes a diminué de 243 unités. Le nombre de la population rurale a également décré, de près de 600 mille personnes. On peut prévoir que dans un avenir proche, le nombre de communes oscillera autour de 2000 unités tandis que la population rurale se maintiendra à un niveau d'environ 14,5-15,0 millions de personnes. Le principal problème n'est donc pas constitué par les *changements quantitatifs* mais par les changements qualitatifs dans l'aménagement des campagnes. L'ensemble des communes se différencie essentiellement par le nombre de population, de sa densité de population, des structures sociales, de la nature de la propriété de la terre, des valeurs du milieu naturel dans l'habitat, de la qualité des infrastructures, etc. Par ailleurs, on enregistre de très importantes différences régionales qu'il ne faut pas oublier⁴. Dans la présente étude j'étudierai uniquement les données relatives à la structure de la grandeur des communes et leur superficie ainsi qu'à la densité de la population.

³ Sur la base de "Rocznik demograficzny 1987" ("Annuaire démographique 1987") et "Rocznik statystyczny 1988" ("Annuaire statistique 1988"). GUS, Warszawa.

⁴ J'en parle plus largement dans le rapport cité au début de cette étude intitulé "Problematyka sytuacji gmin...", op. cit.

4. Dimension des communes

Du point de vue du nombre de population, les communes sont fortement différenciées, ce qui, en rapport avec les différences existant entre leur superficie donne également d'importantes différences dans la densité de population.

Les données sur le nombre de population dans les communes sont réunies dans le tableau suivant:

Communes selon le nombre de population. Etat au 31.XII.1986 (population rurale seulement)⁵

	Total	Communes au nombre de population				
		moins de 2000	2000-4999	5000-6999	7000-9999	10000 et plus
Nombre de communes	2122	15	595	646	532	335
en %	100,0	0,7	28,0	30,4	25,1	15,8
Population des communes en milliers	14 832,3	21,7	2356,8	3830,1	4393,1	4229,8
en %	100,0	0,2	15,9	25,8	29,6	28,5

Ainsi, environ 30% des communes sont des communes d'un nombre peu élevé de population - jusqu'à 5000 hab. - qui réunissent 16% de la population, compte tenu de la moyenne pour la Pologne qui est d'environ 7000 hab. A l'autre extrémité de cette échelle, on trouve les communes comptant plus de 10 000 hab., dont le nombre représente environ 16% de l'ensemble des communes mais en revanche réunissant environ 30% de la population. *Le groupe dominant, sont les communes dont la taille est proche de la moyenne, appartenant au groupe de communes habitées par 5000 à 10 000 habitants. Ces communes représentent environ 55% du nombre de communes et réunissent dans leur périmètre 55% de la population.*

5. Densité de population et superficie des communes

Les terrains ruraux occupent environ 94% de la superficie du pays et sont habités par environ 40% de la population. La densité moyenne de population est à la campagne d'environ 51 pers./km² et est plus de deux fois inférieure à la moyenne nationale - 119 pers./km². Les principales données sont contenues dans le tableau ci-dessous:

Population, superficie, densité de population de la Pologne. Répartition en ville et à la campagne en 1985⁶

	Superficie en milliers de km ²	Population			
		en %	en millions	en %	pers. /km ²
Pologne	312,7	100,0	37,0	100,0	119
— villes	19,9	6,4	22,2	60,0	1120
— campagnes	292,8	93,6	14,8	40,0	51

⁵ Sur la base de "Rocznik demograficzny 1987", op. cit.

⁶ Sur la base de "Powierzchnia, gęstość zaludnienia oraz miejscowości miejskie w przekroju terytorialnym" ("Superficie, densité de population et localités urbaines dans la coupe territoriale"), état au 1 janvier 1985. GUS, Warszawa 1985.

En moyenne, une commune rurale comptait environ 7000 personnes et environ 138 km². Il y avait 59,0 mille localités à la campagne, donc en moyenne environ 28 localités par commune. Pour des raisons statistiques, ces localités ont été réunies à près de 42,2 mille villages — groupes de localités, ce qui fait que pour 1 commune, il y avait environ 20 villages — groupes de localités, et que le nombre moyen de population dans un village était d'environ 350 personnes⁷. Etant donné la superficie moyenne de la commune d'environ 138 km², les communes qui prédominent, sont celles qui occupent entre 101-200 km², soit 51% de toutes les communes, mais les communes petites de moins de 100 km² représentent 1/3 du nombre total des communes alors que les grandes communes de plus de 200 km², représentent environ 15% de leur nombre total. En voici l'illustration dans le tableau ci-dessous:

Taille des communes en km² en 1985⁸

	Communes total	Superficie des communes en km ²				
		jusqu'à 50	51-100	101-200	201-300	300 et plus
Pologne						
— campagne	2121	86	620	1089	232	94
en %	100,0	4,1	9,2	51,4	10,9	4,4

Egalement des différences considérables étaient à noter dans la densité de population. Les communes qui dominaient étaient celles appartenant à la tranche 51-100 pers./km² et représentant environ 40% de l'ensemble des communes, mais si l'on cumulait les communes de moins de 50 pers./km², il s'avèrerait que ces communes relativement faiblement peuplées représentaient environ 47%, c'est-à-dire près de la moitié de toutes les communes. Le résumé en est donné par le tableau ci-dessous:

Communes selon la densité de population en 1985 (pers./km²)⁹

	Communes total	Densité de population en 1985 (pers./km ²)					
		jusqu'à 25	26-50	51-100	101-150	151-200	200 et plus
Pologne							
— campagne	2121	227	773	857	171	57	36
en %	100,0	10,7	36,4	40,4	8,1	2,7	1,7

Les changements intervenus dans les structures socio-professionnelles de la population sont importants. Hélas, nous ne disposons que de données fortement périmées du Recensement National Général de 1978 car les données réunies lors du Recensement National Général de 1988 ne seront accessibles qu'en 1991. En somme toutefois, entre 1950 et 1978 de profondes transformations se sont opérées dans la structure professionnelle de la population de la campagne. En 1950, seulement 20% de la population rurale avait pour source de subsistance des professions non agricoles. En 1978, sa participation était d'environ 50%. A l'heure actuelle cette part de population est évaluée à 55-60% aux abords des agglomérations urbaines et à environ 80-90% dans la

⁷ Source: Powierzchnia, gęstość zaludnienia oraz miejscowości miejskie..., op. cit.

⁸ Source: Powierzchnia, gęstość zaludnienia oraz miejscowości miejskie..., op. cit., tab. 5.

⁹ Source: Powierzchnia, gęstość zaludnienia oraz miejscowości miejskie..., op. cit., tab. 7.

région industrielle de Haute Silésie ce qui signifie que cet ensemble est également très fortement différencié.

DIFFERENCIATION REGIONALE DES COMMUNES

1. Différenciation suivant le statut administratif

L'ensemble des localités est nettement différencié régionalement en fonction de leur statut administratif. Les communes des villes-campagnes, c'est-à-dire les communes ayant leur siège à la ville, prédominent ou sont très nombreuses en Grande Pologne, le long de la frontière occidentale du pays, dans les Sudètes, dans la région d'Opole et dans la région de Kujawy. Dans 11 voïvodies de ce territoire, sur 523 communes, 244 sont des communes "ville-campagnes". Les villages-sièges des communes prédominent en revanche dans la partie centrale et orientale, où également dans les 11 voïvodies du centre et de l'est, sur 600 communes, il n'y a que 89 communes ville-campagne. K. Makowska expose plus largement cette problématique dans son étude¹⁰.

2. Les communes en fonction du nombre de la population et de la densité de population

Comme je me suis quelque peu étendu sur cette problématique dans la partie générale de mon étude, je voudrais ici présenter seulement quelques détails et quelques informations complémentaires. En principe, dans la Pologne septentrionale et orientale, les communes sont moins peuplées. Les communes les plus peuplées sont concentrées dans le sud du pays. En guise d'exemple, dans les voïvodies de Biała Podlaska, Białystok, Chełm, Tarnów et Elbląg le nombre moyen de population par commune était en 1986 d'un peu plus de 5000 pers. Dans la voïvodie de Szczecin ce chiffre était d'environ 4800 tandis que dans les voïvodies de Katowice et Rzeszów il était d'environ 10 000. Dans la voïvodie de la capitale, Varsovie, les communes comptaient environ 9000 pers. Il est à noter que dans les voïvodies de Elbląg, Konin, Płock il n'y avait pas du tout de communes dont le nombre de population dépassait 10 000 hab. alors que dans les voïvodies de Biała Podlaska, Chełm et Suwałki les communes de ce type ne réunissaient que 10% et moins de la population rurale. En revanche, dans les voïvodies de Bielsko-Biała, Katowice, Rzeszów et Tarnów plus de 50% de la population rurale vivait dans de grandes communes comptant plus de 10 000 hab. A Katowice ce pourcentage atteignait jusqu'à 70%.

En 1986, les communes les plus petites, jusqu'à 2000 hab. étaient au nombre de 15 et étaient localisées dans 9 voïvodies. Les communes les plus petites, étaient: dans la voïvodie de Szczecin — Nowe Warpno — 462 pers. et Międzyzdroje — 765 pers. ainsi que dans la voïvodie de Ostrołęka - la commune de Brok — 964 pers.

Les communes les plus grandes, comptant plus de 15 000 hab. étaient au nombre de 43 localisées dans 16 voïvodies. Cinq communes ont dépassé en 1986, le niveau de

¹⁰ Voir K. Makowska: Zmiany zaludnienia w miejscowościach gminnych w latach 1950-1988 (Changements de la population dans les localités sièges des communes dans les années 1950- 1988). Texte dactylographié, Varsovie 1988.

20 000 hab. Il s'agit notamment de Wieliczka dans la voïvodie de Cracovie — 24 800 hab. et Krzeszowice dans la même voïvodie — 22 400 hab. Dans la voïvodie de Bielsko-Biala, la commune de Jasienica compte 22 500 hab., dans la voïvodie de Nowy Sącz, la commune de Limanowa a une population de 20 300 hab. et dans la voïvodie de Tarnów, la population de Dębica atteint 21 400 hab. Lorsque le nombre de population est trop peu élevé, le fonctionnement de la commune devient difficile surtout pour ce qui est du développement et du maintien de l'infrastructure sociale et technique. Au contraire, une population trop nombreuse peut perturber le développement de l'autogestion locale dans le sens des contacts directs entre les gens et de la libération de leur énergie. Il est cependant certain qu'un nombre de population plus important facilite, du point de vue économique, le fonctionnement des installations de l'infrastructure.

La densité de population qui est dérivée de la concentration de la population et de la superficie des communes présente des écarts à l'échelle de la voïvodie et à l'échelle des

TABLEAU 1. Densité de population au km² dans les villages selon les voïvodies en 1985 (Pologne: densité moyenne dans un village 51 pers./km²)

Voïvodies d'après le nombre de personnes au km ² en 1985											
moins de 30 personnes		31-40		41-50		51-60		61-100		100 et plus	
1. Suwalki	22	1. Zielona Góra	31	1. Bydgoszcz	40	1. Poznań	52	1. Kalisz	61	1. Rzeszów	102
2. Gorzów	23	2. Elbląg	32	2. Legnica	42	2. Wrocław	53	2. Skiemiewice	62	2. Tarnów	106
3. Koszalin	23	3. Łomża	34	3. Ostrołęka	42	3. Zamość	53	3. Opole	63	3. Cracovie	133
4. Słupsk	25	4. Biała Podl.	38	4. Ciechanów	45	4. Siedlce	54	4. Tamobrzeg	64	4. Katowice	133
5. Olsztyn	26	5. Chełm	38	5. Jelenia G.	47	5. Włocławek	55	5. Lublin	68	5. Bielsko-B.	141
6. Pila	27			6. Gdańsk	49	6. Płock	56	6. Częstochowa	69		
7. Szczecin	27			7. Toruń	49	7. Konin	57	7. Kielce	70		
8. Białystok	29			8. Leszno	50	8. Piotków T.	57	8. Łódź	83		
						9. Sieradz	57	9. Nowy Sącz	84		
						10. Wałbrzych	57	10. Varsovie	99		
						11. Krosno	58				
						12. Radom	58				
						13. Przemyśl	59				

Source: Powierzchnia, gęstość zaludnienia oraz miejscowości wiejskie w przekroju terytorialnym (Superficie, densité de population et villages sous l'aspect territorial), GUS, Varsovie 1985, Etat janvier 1985

différentes communes. A l'échelle de la voïvodie, cette différenciation est exposée dans le Tableau 1 pour l'état enregistré en 1985. Ces données montrent que nous avons 8 voïvodies (il s'agit des voïvodies du nord et du nord-est), dans lesquelles il y avait par exemple moins de 30 pers./km² à la campagne. Ce chiffre était le plus bas dans la voïvodie de Suwałki - 22 pers./km², celle de Koszalin et Gorzów - 23 pers./km². Cette faible densité de population résulte du fait que les communes sont faiblement peuplées (petits villages et grandes superficies) et c'est ainsi par exemple que la commune de Pisz dans la voïvodie de Suwałki, la plus grande en Pologne, occupe le territoire de 624 km² et n'est habitée que par environ 8000 pers., ce qui donne une densité de population d'environ 13 pers./km².

Les régions rurales de la Pologne Centrale ont une densité de population se rapprochant de la moyenne nationale (environ 50 pers./km²), p.ex. dans la voïvodie de Poznań — 51 pers./km², dans la voïvodie de Siedlce — 54 pers./km². La densité de

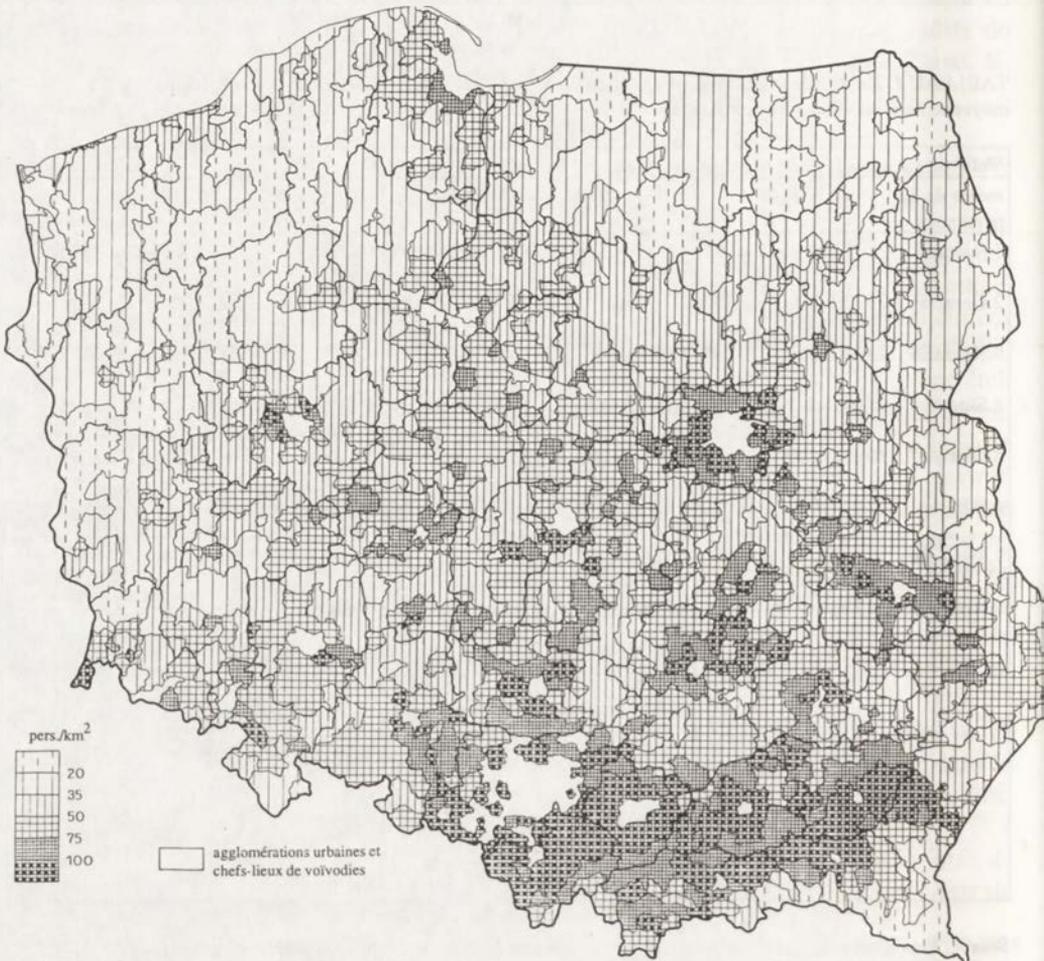


Fig. 1. Densité de la population dans les régions rurales, 1982

population est élevée dans les voïvodies du sud. Dans 5 d'entre elles (Rzeszów, Tarnów, Cracovie, Katowice, Bielsko-Biala) la densité de population à la campagne dépasse 100 pers./km². La plus grande densité moyenne avait été enregistrée dans les communes de la voïvodie de Bielsko-Biala — 141 pers./km², tandis que la moyenne nationale était à cette époque de 119 pers./km². La densité la plus faible avait été relevée en 1985 dans la commune de Nowe Warpno (voïvodie de Szczecin), où il n'y avait que 3 personnes au km² tandis que la densité la plus élevée avait été atteinte dans la commune de Szczyrk (voïvodie de Bielsko-Biala) — 494 pers./km². Cette différenciation pour toute la Pologne est présentée sur la carte (Fig. 1).

3. Les communes en phase de se dépeupler

Un problème important qui se pose à l'heure actuelle en Pologne et qui doit être résolu de façon constructive, est le *processus de dépeuplement excessif de la campagne polonaise*. Il faut tout d'abord définir ce que nous comprenons par cette notion. Or, conformément à la définition adoptée dans l'expertise de l'Académie Polonaise des Sciences, achevée en 1987¹¹ et relative aux processus de migration en Pologne de la campagne vers les villes, il a été admis que les terrains ruraux qui se dépeuplent de façon excessive, sont ceux, où le solde négatif de migration dépasse celui de l'accroissement naturel. Ces migrations, à notre avis, excessives, provoquent des perturbations dans la structure des âges et des sexes et sont responsables — pour ce type de territoires - de *l'augmentation excessive du nombre de population âgée de 60 ans et plus*. On constate alors une espèce de creux dans la tranche d'âge des 20-34 ans (c'est-à-dire en âge de se marier). Le trait spécifique des quinze dernières années en Pologne, est que dans le groupe d'âge des jeunes en âge de se marier, ce sont les jeunes femmes qui quittent la campagne, ce qui entraîne un déséquilibre dans la proportion d'hommes et de femmes dans cette tranche d'âge et en conséquence fait apparaître le problème de "la femme pour agriculteur".

Ces départs concernent essentiellement les régions agricoles, où les possibilités de trouver un emploi en dehors de l'agriculture sont faibles, de même que sont peu élevés les migrations pendulaires. La plus forte migration campagne-ville avait eu lieu dans la décennie 1971-1980, lorsque les pertes dues à la migration se sont élevées à environ 2 millions de personnes. Dans les années 80, les tendances négatives continuent de se maintenir, la migration ayant principalement lieu à partir des régions agricoles. Selon l'expertise sus-mentionnée de l'Académie Polonaise des Sciences, dans la période 1979-1985, les pertes de population par rapport à l'état de la population en 1978 (le niveau de 1978 = 100) c'est-à-dire les migrations excessives ont touché plus de 1000 communes voire environ 1/2 de l'ensemble.

Hélas, mon hypothèse a été confirmée, à savoir que le phénomène de migration campagne - ville ne sera pas ralenti en dépit d'une situation économique difficile et de la précarité du logement. Ceci est lié à la dégradation sensible de la parité des revenus de la population rurale, surtout de la population agricole, par rapport à la population urbaine dans les années 1986-1988. Comme nous le savons, dans le courant du 1er semestre 1988, cette parité est retombée au niveau de 82, alors qu'on la prévoyait jusqu'en 92. Ce

¹¹ A. Stasiak: *Wieś polska się wyludnia* (La campagne polonaise se dépeuple). "Wieś Współczesna" 1987, 6.

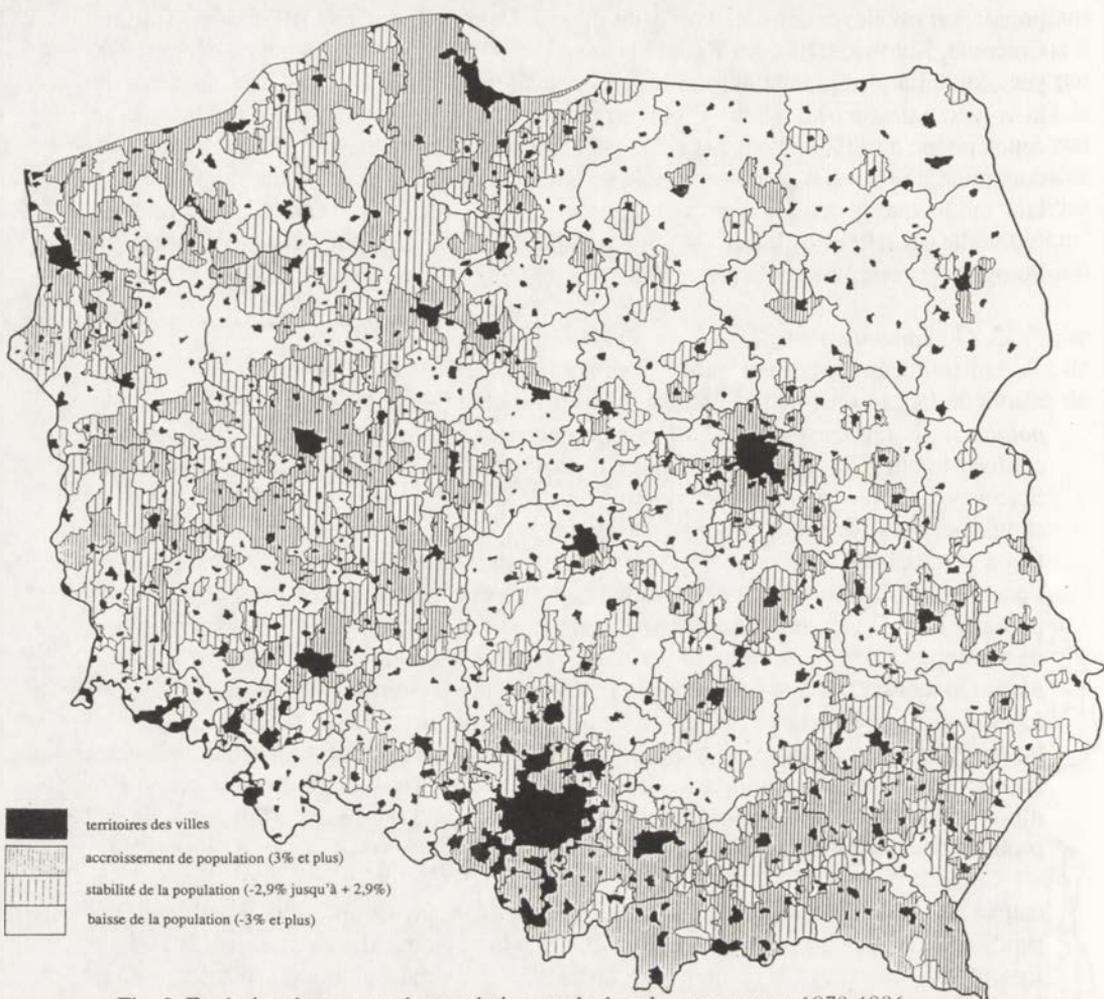


Fig. 2. Evolution du nombre de population rurale dans les communes, 1978-1986

phénomène a aussi trouvé son expression dans les différences des migrations "campagne — ville" qui étaient respectivement en 1985 — 116,6 mille personnes, en 1986 — 129,6 mille, en 1987 — 132,6 mille, en 1988 — 143,6 mille. Ces tendances nécessitent d'être analysées en détail à l'échelle régionale.

Il a donc été procédé à l'appréciation du changement du nombre de population des communes dans les années 1970-1986 d'après une répartition en trois groupes. *Les communes actives* dans lesquelles la population augmentait au dessus de (+)3%, *les communes stables* où l'augmentation et la baisse du nombre de la population se maintenait dans les limites de (+)2,9% (-)2,9%, et *les communes dépressives* où la baisse du nombre de la population était de (-)3% et plus.

Sur 2122 communes, il y avait 548 communes actives (25,8%), 459 communes

stables (21,6%) et 1115 communes dépressives (52,6%). Ces données ont confirmé les résultats de l'expertise de l'Académie Polonaise des Sciences également dans la répartition régionale. Sur le plan de l'aménagement du territoire, ce phénomène est illustré par la carte (Fig. 2). On y voit qu'à l'exception du sud de la Pologne jusqu'à Opole et de la Pologne occidentale et de la bande du littoral ainsi que des communes à proximité des agglomérations urbaines, ces processus se sont étendus à presque toute la Pologne du Nord-Est et de l'Est jusqu'à la rivière San, la Pologne Centrale à l'Ouest de Varsovie et les Sudètes ainsi qu'une partie de la région d'Opole et enfin la Poméranie Orientale en dehors de la bande du littoral. L'étendue de ce phénomène est tellement grande qu'il nécessite une attention particulière de la part des autorités centrales. Je voudrais encore faire remarquer que les régions qui se dépeuplent sont, en règle générale, faiblement urbanisées, faiblement et moyennement peuplées où l'emploi prépondérant est l'emploi dans l'agriculture.

Le Sud de la Pologne fortement peuplé, à l'Est d'Opole et Cracovie, où le degré de morcellement des exploitations agricoles individuelles est important, continue à enregistrer des accroissements du nombre de population. Cela est lié aux processus de "semi-urbanisation", c'est-à-dire à la participation importante de la population possédant deux métiers, qui se rend au travail dans les villes et dans les centres industriels. Je voudrais attirer aussi l'attention sur le fait que ce sont en principe les petits villages de 200 à 300 habitants qui se dépeuplent, c'est-à-dire les villages qui sont en majorité localisés dans la Pologne du Nord-Est et dans la Pologne Centrale.

VILLAGES-CENTRES DES COMMUNES

1. L'importance des villages-centres des communes et évolutions dans leur peuplement

Comme nous l'avons déjà dit, environ 2/3 de l'ensemble des communes possèdent leurs sièges dans les villages et c'est à ces villages-centres que je consacre maintenant mon attention. K. Makowska en parle largement dans son étude qui avait déjà été cité précédemment.

Ces villages-centres de communes présentent une grande différenciation du point de vue de leur taille, ce qui est lié au réseau existant d'habitat rural et à sa différenciation à l'échelle nationale et régionale. A l'échelle du pays, l'illustration est donnée dans le tableau ci-dessous.

Villages-centres de communes selon le nombre d'habitants en 1988

Total	jusqu'à 500 hab.	500-1000	1000-1500	1500-2000	2000 et plus
1432	206	457	328	201	240
100%	14,4	31,9	22,9	14,0	16,8

En 1988 nous avons encore 28 villages-centres de communes comptant moins de 300 hab. et au total, le nombre de centres ruraux de moins de 500 hab. étaient au nombre de 206, ce qui représentait environ 15% du sous-ensemble. Une quantité rapprochée - 240 c'est-à-dire 17% du sous-ensemble étaient les centres de communes les plus importants réunissant plus de 2000 hab. Au total, les villages chefs-lieux de communes de moins de 1000 hab. représentaient environ 45% du sous-ensemble, et les villages de plus de 1000 hab., c'est-à-dire les villages qui, d'après moi, peuvent assez bien remplir cette fonction, représentaient environ 55%.

TABLEAU 2. Orientations des changements du nombre de population dans les villages-centres de communes dans les années 1950-1978 en fonction de la taille de ces centres

Catégorie de la taille du chef-lieu de commune	Nombre total dans la catégorie		Changements dans les périodes											
			1978-1988 (1978=100)						1950-1988 (1950=100)					
	Nombre	% de toute la classe	Au-dessous du niveau de 1978		100-110 du niveau de 1978		111 et plus du niveau de 1978		Au-dessous du niveau de 1950		100-139 du niveau de 1950		140 et plus du niveau de 1950	
Nbre			%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Nombre total de chefs-lieux de communes	1432	100.0	440	31	491	34	501	35	240	17	625	44	567	39
moins de 300 hab.	28	2.0	12	42	5	17	11	41	8	29	13	46	7	25
300-500 hab.	178	12.4	64	36	54	30	60	34	41	23	88	50	49	27
500-750 hab.	243	17.0	82	34	77	32	84	34	52	22	110	45	81	33
750-1000 hab.	214	14.9	76	35	71	33	67	32	49	23	102	48	63	29
1000-1500 hab.	328	22.9	106	32	99	30	123	38	52	16	129	49	147	45
1500-2000 hab.	201	14.0	54	27	73	36	74	37	23	11	81	40	97	49
2000 et plus	240	16.8	46	19	112	47	82	34	15	15	102	43	123	51

Tableau basé sur les documents de K. Makowska de l'Institut d'Aménagement du Territoire et des Communes, Varsovie 1988, texte dactylographié

La différenciation régionale d'après l'importance des villages chefs-lieux de communes est la suivante. Les plus petits, comptant moins de 300 hab. sont situés dans les voïvodies de Łomża, Skierniewice et Radom et d'une façon générale, les petits villages de moins de 500 hab. sont localisés dans la partie Nord-Est et Centre-Est de la Pologne. Les plus grands villages chefs-lieux de communes - de plus de 3000 hab. - sont typiques pour le Sud et le Sud-Est du pays.

L'importance des villages chefs-lieux de communes dépendait des facteurs qui ont formé le réseau d'habitats ruraux. Les villages chefs-lieux de communes les plus petits -

comptant moins de 500 hab. - ne correspondent pourtant pas aux besoins pour ce qui est du niveau des services et ne peuvent pas bien remplir le rôle de chef-lieu de commune aussi bien en raison de carences dans l'équipement que pour manque de cadres. Plus de la moitié de ces localités plus petites faisait partie, en 1978, du groupe de localités chefs-lieux de communes ayant la plus faible part de population non agricole (moins de 50%).

Dans la période 1978-1983, environ 1/3 des villages chefs-lieux de communes ont réduit leur nombre de population, ce qui témoigne de la régression de ces communes; environ 1/3 avait une population stabilisée ou bien une augmentation minimale du nombre de population (dans les limites de 100-110, l'état de 1978 = 100) et un peu plus du tiers — 501 villages chefs-lieux de communes avaient accusé une augmentation sérieuse - plus de 111 de l'état de 1978 (voir détails dans Tabl. 2). Sur une période plus longue (1950-1988), environ 17% des villages chefs-lieux de communes ont accusé une baisse du nombre de population (240 centres). Le développement des villages-centres de communes dépend pour une grande part des investissements en matière de logements, de la situation démographique actuelle ainsi que de la situation sociale. En augmentation sont les villages chefs-lieux de communes: a) qui sont en même temps les sièges des combinats des exploitations agricoles d'Etat (PGR) qui y ont construit leurs logements, b) les villages chefs-lieux de communes ayant une démographie à caractère urbain élevée, surtout dans les communes d'agglomération.

Cette problématique très importante nécessite d'autres études détaillées et de telles études sont réalisées au Département d'Aménagement du Territoire de l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences et le seront également dans l'avenir.

L'URBANISATION DE LA VOÏVODIE DE NOWY SĄCZ

La voïvodie de Nowy Sącz est faiblement urbanisée; le taux de la population urbaine se chiffre à 36%, par rapport à la moyenne nationale, de 60%. De 14 villes seulement, la plus grande est celle de Nowy Sącz, chef-lieu de la voïvodie, concentrante 73 000 habitants (Tab. 1). Les trois villes suivantes, celles de Nowy Targ, de Zakopane et de Gorlice, ont 30 000 hab. chacune, et les plus petites villes, celles de Jordanów et Muszyna, ne dépassent pas 5 000 hab. (Fig. 1).

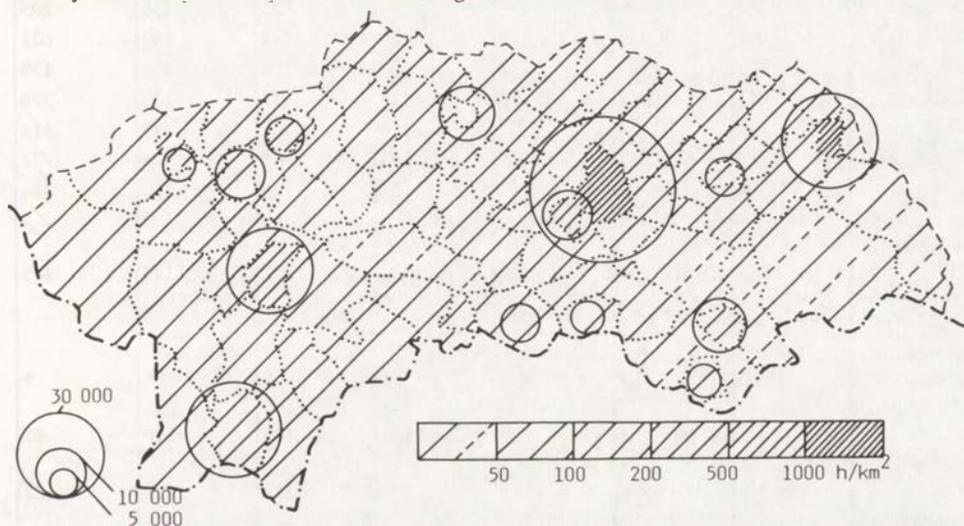


Fig. 1. Densité de population selon les communes et nombre de population dans les villes de la voïvodie de Nowy Sącz en 1987

Le développement du réseau urbain de la voïvodie de Nowy Sącz est fortement déterminé par le relief. Les principales villes sont situées dans les bassins de Stary Sącz et de Nowy Sącz, de Gorlice et de Nowy Targ, ou dans les vallées, le long des routes importantes (p. ex. Piwniczna et Muszyna sur le Poprad). Le thermalisme constitue une activité importante pour les villes de Krynica, de Muszyna, de Piwniczna et Szczawnica. L'industrialisation a surtout favorisé de développement de la ville de Gorlice, et des autres villes principales, qui sont également des centres industriels (excepté Zakopane). Quelques petites localités, les villes anciennes, qui ont perdu leur caractère urbain, ont

TABLEAU 1. Population des villes de la voïvodie de Nowy Sącz

Villes	Nombre de population			Evolution du nombre de population			Densité de population par km ²
				1970-1978	1978-1987	1970-1987	
	1970	1978	1987	1970=100	1978=100	1970=100	1987
Voïvodie de Nowy Sącz							
Villes:							
Nowy Sącz	43 114	61 126	73 179	142	120	170	1 237
Gorlice	15 318	21 981	29 066	144	132	190	1 233
Grybów	4 883	5 434	5 966	111	110	123	353
Jordanów	3 494	3 848	4 415	110	115	126	211
Krynica	10 356	11 313	13 125	109	116	127	326
Limanowa	6 715	10 616	12 663	158	119	189	679
Mszana Dolna	4 966	5 509	5 896	111	107	119	218
Muszyna	3 780	3 936	4 916	104	125	130	205
Nowy Targ	22 096	26 449	31 286	120	118	142	621
Piwniczna	4 873	4 869	5 272	100	108	108	139
Rabka	10 817	12 469	13 873	115	111	128	378
Stary Sącz	6 136	7 118	8 507	116	120	139	514
Szczawnica	8 714	8 981	6 304 ^a	103	*	*	71
Zakopane	27 276	28 405	30 091	104	106	110	354
Total des villes	172 538	212 054	244 589	123	115	142	449
Taux de la population urbaine	30,5	34,5	36,0	*	*	*	*
Communes rurales	392 378	403 452	434 818	103	108	110	87
Voïvodie total	564 916	615 506	679 407	102	110	120	122
Pologne (en millier)							
Villes	17 064	20 150	22 879	118	114	134	1 156
Campagne	15 578	14 911	14 785	96	99	95	109
Total	32 642	35 061	37 764	107	108	116	121
Taux de la population urbaine	52,3	57,5	60,9	*	*	*	*

D'après les données du Bureau de Statistiques de la voïvodie de Nowy Sącz et les Annuaire de statistique de Pologne. a - le territoire de la ville de Szczawnica a diminué de 1/4

néanmoins gardé leur aspect initial et une tradition urbaine. L'urbanisation de la voïvodie de Nowy Sącz a progressé considérablement pendant les années 1975-1987.

Le taux de la population urbaine a augmenté de 30,5% et le nombre total de cette population s'est accru de 42%, 4 fois plus rapidement que celui de la population totale de la voïvodie (Tab. 1). Le développement des villes particulières a été inégal. Hors de Nowy Sącz, le chef-lieu de la voïvodie nouvelle (créé en 1975), dont le nombre de population s'est élevé de 70% dans les années 1970-1987, les deux villes industrielles se sont également étendues — celle de Gorlice (de 90%) et celle de Limanowa (de 89%). L'essor démographique des villes a été plus fort avant 1978, et s'est ensuite réduit. La réforme administrative de 1975 a diminué l'importance de quelques villes qui n'étaient plus considérées comme des centres d'administration locale — de canton par exemple, les villes de Limanowa et Nowy Targ (Fig. 2).

Le nombre de villes n'a pas été changé et leur superficie totale a seulement augmenté de 525 km² en 1973 à 545 km² en 1987. La ville de Nowy Sącz comprend de

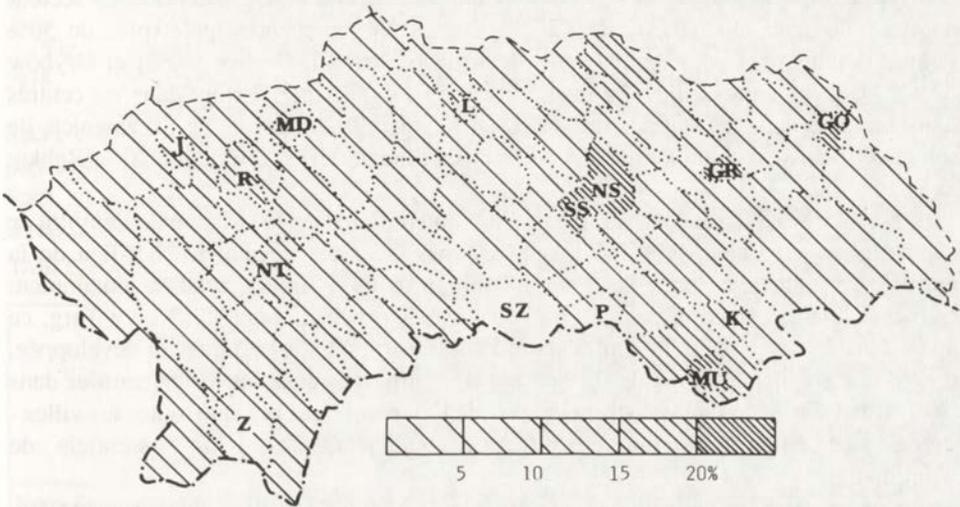


Fig.2. Evolution du nombre de population dans les communes de la voïvodie de Nowy Sącz 1978-1987

Villes: GO — Gorlice, GR — Grybów, J — Jordanów, K — Krynica, L — Limanowa, MD — Mszana Dolna, MU — Muszyna, NS — Nowy Sącz, NT — Nowy Targ, P — Piwniczna, R — Rabka, SS — Stary Sącz, SZ — Szczawnica, Z — Zakopane.

très grands terrains, ceux de Biegonice, de sa nouvelle zone industrielle. Les superficies des autres villes sont différentes — elles ne sont pas proportionnelles au nombre d'habitants, aussi la densité de sa population est inégale. Elle dépasse 1230 hab./km² à Nowy Sącz et Gorlice, elle est assez élevée à Nowy Targ, Limanowa et Stary Sącz, mais dans les autres villes, dont les parties centrales sont constituées de maisons basses, la densité de la population est la même qu'à la campagne (p. ex. la ville de Szczawnica).

Le Tableau 2 exprime par secteurs, le pourcentage d'utilisation du sol des villes. Les usages techniques (les bâtiments, les terrains industriels et ceux du transport, etc.) ont le

taux le plus haut à Gorlice (19%) et Nowy Sącz (18%), aussi à Limanowa (11%) et Nowy Targ (12%). Mais aussi dans ces villes, les plus importantes de la voïvodie, où l'urbanisation s'exprime par la construction d'ensembles modernes de bâtiments assez élevés toutefois — l'utilisation agricole domine, couvrant de 40 à 60% de la superficie totale. Le reste de la superficie est occupé par les forêts. Dans les petites villes, le taux d'utilisation technique est beaucoup plus bas, moins de 5% et ceux des terres agricoles et des forêts sont plus élevés. Dans les grandes villes on peut distinguer quelques zones urbaines — la zone centrale, les zones industrielles, les habitats collectifs et individuels, espaces verts urbains. L'aspect des petites villes est semblable à celui des villages, avec des maisons typiques de campagne et de la concentration de l'administration locale dans le centre, autour de la place de marché.

Le caractère urbain des villes de la voïvodie de Nowy Sącz est très variable, selon l'histoire des villes et leur rapport avec le système d'économie de montagnes - surtout avec le tourisme, le thermalisme et aussi avec l'agriculture (Rajman 1983). Les sources de revenus pour la plupart (60- 80%) des citoyens de la voïvodie proviennent du secteur non-agricole (Tab. 3, Fig. 3). Mais l'industrie est la source principale (plus de 50% d'emploi) seulement pour les trois villes: Jordanów (61%), Gorlice (60%) et Grybów (51%). Dans les autres villes, l'industrie est moins importante, surtout dans les centres de tourisme et dans les stations thermales de Krynica, de Muszyna, de Szczawnica, de Rabka et de Zakopane, où l'emploi dans le secteur industriel est inférieur à 20% (Rabka: 6%).

Il est intéressant d'analyser le rôle de l'administration dans le système de l'emploi de la population urbaine. Après 1975, quand Nowy Sącz est devenu le chef-lieu de la nouvelle voïvodie, la part de l'administration dans l'emploi total a notamment augmenté. Dans les centres des cantons, ceux de Gorlice, Limanowa, Nowy Targ, ce taux a baissé - mais après la courte crise, l'administration s'est à nouveau développée, malgré une stagnation générale du nombre des employés dans les villes, surtout dans l'industrie. Le rôle de l'administration a pris de l'ampleur dans presque toutes les villes - centres des communes, qui constituent actuellement les relais essentiels de l'administration d'Etat.

Enfin, le caractère des villes de la voïvodie de Nowy Sącz offre divers aspects. Il y en a la ville industrielle de Gorlice, deux villes avec domination de l'industrie et du secteur tertiaire (Nowy Targ) ou de l'agriculture (Jordanów). Les emplois tertiaires sont nombreux dans les stations thermales (Unz dans le Tab. 3). A Piwniczna l'agriculture est le principal secteur de revenus, à Stary Sącz et Szczawnica l'agriculture est co-dominant avec le secteur tertiaire. En général, les villes industrielles et tertiaires sont plus étendues comparativement aux autres villes, les centres locaux typiques, ceux de cantons avant 1975, et des communes actuelles.

Les villes principales sont aussi les centres de migrations quotidiennes (Tab. 3). Le nombre d'employés arrivant dans ces villes se chiffre à 16,6 mille dans le cas de Nowy Sącz, 10,4 mille — pour Gorlice, et 8 mille — pour Nowy Targ. Ces migrations sont caractéristiques pour toute la région de la Pologne Méridionale, où l'urbanisation est moins développée que l'industrialisation. Par rapport au nombre d'employés, ces migrations sont plus importantes pour les villes de Grybów (68%), de Limanowa, de Jordanów et de Stary

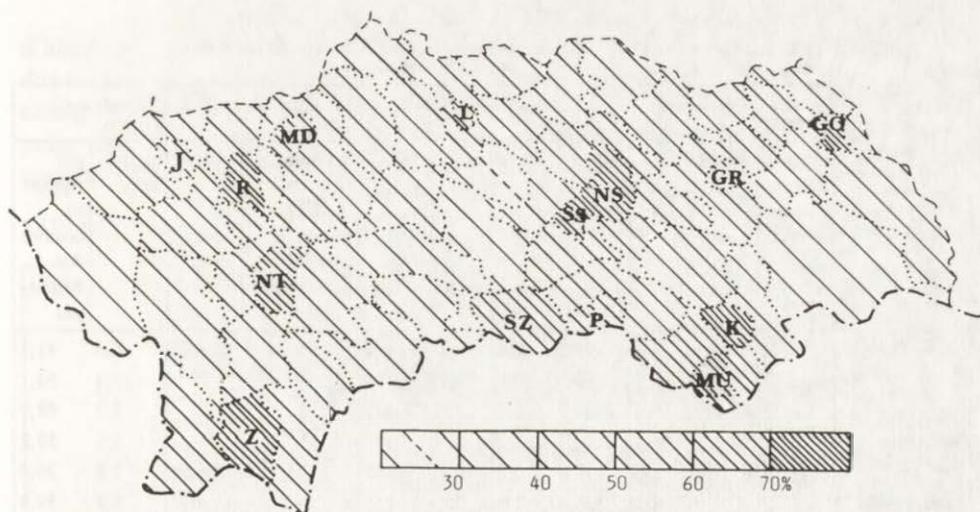


Fig.3. Taux de la population non-agricole dans les communes de la voïvodie de Nowy Sącz en 1978

Sącz, c.à d. pour les petites villes industrialisées, où travaillent surtout les paysans. La population qui cumule deux activités domine dans les communes rurales de la voïvodie de Nowy Sącz, surtout dans les zones suburbaines de Nowy Sącz, Gorlice, Nowy Targ et aussi près de Krynica, Muszyna et Zakopane (Fig. 3).

TABLEAU 2. Structure de l'utilisation du sol en 1984 des villes de la voïvodie de Nowy Sącz

Villes	Superficie en ha	Taux d'utilisation en pourcentage							
		total	Usages techniques				Espaces verts		
			terrains						
			bâties	du transport					
rues et chemins	voies ferrées		urbains	agricoles	fôres				
Nowy Sącz	5 916	18,3	10,0	1,9	4,4	0,9	60,7	13,0	
Gorlice	2 356	19,4	14,5	4,3	0,6	0,7	65,2	10,8	
Grybów	1 700	8,3	3,5	2,8	1,8	0,3	68,9	20,7	
Jordanów	2 092	7,6	2,0	4,1	0,7	0,0	56,9	34,5	
Krynica	4 017	6,9	2,1	2,8	0,4	0,1	27,2	64,0	
Limanowa	1 864	15,4	8,0	3,8	1,1	0,5	64,2	15,7	
Mszana Dolna	2 693	8,4	3,9	2,9	0,7	0,3	52,9	33,6	
Muszyna	2 396	6,4	1,8	3,4	1,2	0,0	45,5	46,3	
Nowy Targ	5 042	12,3	6,0	3,2	3,2	0,0	50,4	35,8	
Piwniczna	3 790	4,4	1,6	1,5	0,6	0,6	40,1	51,4	
Rabka	3 671	9,5	5,2	3,1	0,4	0,5	46,3	42,7	
Sary Sącz	1 656	7,2	4,0	2,1	0,8	0,0	59,2	15,7	
Szczawnica	8 789	2,4	0,7	1,6	—	0,0	31,7	53,8	
Zakopane	8 492	6,3	4,2	1,8	0,2	0,1	27,8	15,8	

Données du Bureau de Géodésie de la voïvodie de Nowy Sącz

TABLEAU 3. Emploi dans les villes de la voïvodie de Nowy Sącz et fonctions de ces villes

Villes	Sources d'entretien (1978)		Emploi dans l'économie socialisée				Fonctions des villes selon		Migrations (1983)	
	hors de l'agriculture	hors de l'agriculture et additionnellement dans l'agriculture	industrie (%)	administration (%)			le nombre de lieux du travail par rapport à celui de l'habitation	la structure de l'emploi	en milliers	par rapport au nombre des employés
				1978	1986	changes 1978-1986 1978=100				
Nowy Sącz	75,2	3,7	29,5	2,6	3,1	137	P-2	Umt-P	16,6	41,3
Gorlice	77,7	5,1	59,6	0,8	0,7	101	P-2	P	10,4	54,1
Grybów	66,6	15,8	50,5	2,2	2,3	129	M-P	Y	1,3	68,4
Jordanów	67,9	16,8	61,3	1,7	2,1	114	P-2	PR	1,6	59,2
Krynica	75,9	2,0	12,0	0,8	0,8	108	P-1	Unz	1,8	26,0
Limanowa	73,0	8,2	31,4	2,0	2,4	136	P-2	Umh-P	5,1	59,3
Mszana Dolna	66,0	15,2	48,7	1,6	2,2	137	P-1	PR	1,3	48,1
Muszyna	74,7	8,8	19,6	5,4	5,6	110	M-1	Umt-R	0,5	31,3
Nowy Targ	76,8	3,5	47,9	1,5	2,0	135	P-2	PUm	8,0	49,1
Piwniczna	62,2	15,7	28,4	2,8	2,5	97	M-P	R	0,5	35,7
Rabka	73,1	5,8	5,6	0,6	0,9	153	M-P	Unz	2,2	37,9
Stary Sącz	70,1	6,4	35,2	1,3	1,7	141	M-1	R-P	1,4	53,8
Szczawnica	67,2	15,0	13,1	.	.	.	M-P	R-Unz	0,5	20,8
Zakopane	70,0	3,8	14,3	1,5	1,9	130	M-P	Unz	4,2	29,6
Villes total	73,3	5,9	33,5	1,7	2,1	130	*	*	.	.
Communes rurales	44,9	20,7	19,3	.	.	.	*	*	.	.
Voïvodie total	54,7	15,6	30,3	.	.	.	*	*	.	.

Les emplois d'après Jerzyński, Dziewoński 1977. Villes — centres de travail importants (P-2) et faibles (P-1), villes — centres d'habitat (M-1), villes où ces deux fonctions sont équilibrées (M-P). U — services (m — matériels, n — non-matériels, h — commerce, z — santé, t — transport), P — industrie, R — agriculture, Y — toutes les 3 fonctions ensemble. Les autres données d'après "Rocznik Statystyczny Miast" et du Bureau de Statistiques de la voïvodie de Nowy Sącz.

Les conséquences de l'urbanisation se traduisent par l'augmentation du niveau de vie dans les villes et dans les campagnes avoisinantes. Mais cette situation est très inégale dans la voïvodie présentée. Le nombre d'habitants bénéficiants d'un système hydraulique et d'une canalisation diffère de 21-83% et 9-83%. La meilleure situation est celle de villes principales et les centres de tourisme (Zakopane, Krynica). Les autres villes sont dans une très mauvaise situation. Les mêmes différences sont observées dans le domaine du commerce et de la gastronomie (Tab. 4), et dans le domaine de la santé. Les indices très élevés des stations thermales sont liés avec la fonction principale de ces villes (Rabka, Krynica, Szczawnica). Ils sont également élevés dans les villes pourvues

d'hôpitaux régionaux (Limanowa, Gorlice, Nowy Targ). Presque toutes villes possèdent des écoles secondaires - mais rarement des lycées, surtout des écoles professionnelles. Il existe également des lycées dans les villages de Bobowa et de Krościenko, qui étaient jadis des villes. Les migrations quotidiennes des élèves vers les villes sont aussi caractéristiques pour la voïvodie de Nowy Sącz.

TABLEAU 4. Conditions de vie dans la voïvodie de Nowy Sącz en 1984

Villes	Apparte- ments cons- truits en 1984 par rapport au nombre total d'appar- tements	Taux d'habitants servi par		Nombre de la population par		Nombre par 10 000 d'habitants				Nombre des écoles secon- daires	
		la dis- tribu- tion des eaux	canali- sation	un ma- gasin	un res- taurant	méde- cins	dentis- tes	garde mala- des	lits aux hôpitaux généraux	lycées	écoles pro- fessio- nelles
Nowy Sącz	2,5	73,5	68,7	287	1367	29,4	8,2	76,0	79,7	3	41
Gorlice	4,0	82,5	83,1	182	1290	41,3	5,5	137,7	204,1	1	23
Grybów	3,2	21,9	17,9	187	933	14,3	7,1	32,1	—	1	3
Jordanów	4,5	73,0	26,1	201	670	17,4	5,0	64,7	74,7	1	4
Krynica	3,8	80,2	75,2	171	332	50,7	7,1	129,2	187,0	1	3
Limanowa	4,2	61,5	60,3	142	602	57,3	7,5	179,6	360,3	1	13
Mszana Dolna	0,8	34,0	10,8	153	1834	8,9	5,3	24,8	—	—	10
Muszyna	4,1	58,6	17,5	201	924	8,7	6,5	15,1	—	—	—
Nowy Targ	1,7	78,7	71,1	234	1158	26,9	5,3	53,4	75,3	2	22
Piwniczna	1,8	29,5	9,0	340	1020	7,8	3,9	17,6	—	—	—
Rabka	1,8	54,8	52,5	196	634	80,3	8,3	262,0	590,8	1	5
Stary Sącz	1,1	25,3	24,4	222	914	8,7	6,2	22,2	—	1	9
Szczawnica	1,3	52,2	53,7	229	562	24,3	4,9	111,7	—	—	—
Zakopane	0,5	79,7	62,7	161	293	50,9	8,4	110,4	352,7	4	16
Villes total	2,3	69,0	61,4	209	725	35,9	7,0	98,5	165,6	16	149
Communes rurales	1,3	.	.	478	2516	4	48
Voïvodie total	1,7	.	.	328	1340	15,0	3,9	40,8	60,1	20	197
Pologne:											
Villes	2,2	88,6	79,5	299	526	27,0	6,2	66,6	91,5	*	8
Campagne	1,3	.	.	319	3331	*	*
Total	1,9	.	.	307	1996	17,4	4,4	43,4	56,3	*	*

Source: "Rocznik Statystyczny Miast"

L'activité de la construction des appartements est aussi inégale dans les villes. En 1984 le nombre d'appartements construits se chiffrait à plus de 4% à Jordanów, Gorlice,

Limanowa et Muszyna, et ce taux était plus faible dans les autres villes, surtout à Mszana Dolna et à Zakopane.

L'urbanisation est aussi visible à la campagne. C'est une "suburbanisation" des villages situés près des villes de Nowy Sącz, Nowy Targ, Gorlice et Zakopane — ou simplement une "modernisation" des autres villages, grâce au tourisme, au travail dans les villes, aux revenus d'étranger en provenance des Etats-Unis et surtout de la Tchécoslovaquie. Les communes rurales étaient diversifiées, parce que les habitants avaient plusieurs sources de revenus. La densité de population et le taux de population non-agricole sont élevés. Les communes situées à l'intérieur des montagnes, plus élevées, et celles de l'ancien pays de Łemkos, dépeuplé après 1947 (au sud-est de la voïvodie) présentent des indices d'urbanisation beaucoup plus bas.

En matière d'urbanisation, on peut définir les structures de l'habitat de la voïvodie de Nowy Sącz.

Le premier élément est la ville de Nowy Sącz, chef-lieu de la voïvodie, centre de services, de l'industrie et noeud des transports routiers et ferroviaires. Ensuite, viennent les villes industrielles moyennes, celles de Gorlice et de Nowy Targ. Les villes de Limanowa, Grybów, Jordanów et Mszana Dolna sont les centres locaux de l'administration et des services. On compte de nombreuses industries. Cinq stations thermales, celles de Krynica, de Szczawnica, de Rabka et de Piwniczna ont également d'autres activités. Zakopane, centre national de ski et de tourisme, et Stryków, plus ancienne que la ville de Nowy Sącz, ont des positions uniques.

Bibliographie

- Dziewoński K., Jerczyński M., 1977, Współczesne procesy urbanizacyjne w Polsce (Les processus contemporains d'urbanisation en Pologne), (in:) Statystyczna charakterystyka miast - funkcje dominujące, Warszawa.
- Rajman J., 1983, Funkcje miast karpackich (Fonctions des villes des Carpates), Folia Geographica, Series Geographica-Oeconomica, vol. XV.
- Rocznik statystyczny miast 1985 (Annuaire statistique de villes), 1986, Warszawa.
- Rocznik statystyczny województwa nowosądeckiego 1981 (Annuaire statistique de la voïvodie de Nowy Sącz), 1982, Nowy Sącz.

TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LA REGION URBAINE DE VARSOVIE

INTRODUCTION

Les changements actuels en Pologne, politiques et économiques liés à la transition au système de l'économie libre se déroulent sur la base des transformations de la structure de propriété de l'économie et de la privatisation des entreprises. En rapport à cela s'opèrent des transformations de la structure de l'emploi consistant principalement dans des déplacements de la main d'oeuvre du secteur socialisé au privé. Ces changements sont les plus rapides dans la région urbaine de Varsovie. La voïvodie de Varsovie mérite une attention particulière dans l'analyse des transformations de l'emploi dans l'économie privée non seulement en raison du rang politique et administrative de Varsovie en tant que capitale, mais à cause du développement de son potentiel économique.

L'emploi (c'est à dire surtout le nombre, la structure et le niveau de formation) sont tenus pour élément moteur incontestable du développement de tout pays; simultanément, il est un indice notable des tendances de changements dans l'économie. Toutes les transformations s'opérant dans la structure de l'emploi influent directement et indirectement sur l'infrastructure spatiale. Cela concerne particulièrement les régions urbanisées et industrialisées où, pour la plupart, le rôle décisif est joué par les domaines suivants de l'économie nationale: l'industrie, la construction, les transports, les télécommunications, etc. C'est pourquoi, toutes les transformations s'opérant dans la structure de ces domaines ainsi que d'autres domaines de l'économie nationale, sont indispensables pour comprendre la structure socio-économique de la région urbaine de Varsovie.

ANALYSE DES TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ECONOMIE NATIONALE, DANS LA REGION URBAINE DE VARSOVIE

Les transformations importantes, de la structure des domaines et branches ainsi que de la répartition régionale de l'emploi peuvent être considérées comme des éléments d'analyse de la structure spatiale de l'emploi dans la région urbaine de Varsovie, dans les années 1975-1987¹. Comme point de départ de cette analyse, on a adopté l'étude des

transformations de la structure de la population, active tant dans l'agriculture qu'au delà de ce domaine, compte tenu de l'évolution du nombre de population d'âge productif.

Le nombre de population en âge actif a augmenté de 34 000 personnes dans les années 1978-1984, pour baisser de 7800 personnes dans les années 1985-1987. L'évolution du nombre total des actifs se chiffrait à -24 600 personnes (en dehors de l'agriculture -30 300 personnes, et +5700 personnes dans l'agriculture). Dans les années 1978-1984, on observe une forte baisse des coefficients d'activité professionnelle. Les causes de ces phénomènes sont connues et sont liées à l'instauration de congés pour garde d'enfants et de retraites anticipées au début des années 80. Ces décisions ont réduit l'emploi, principalement en dehors de l'agriculture, d'environ 10 000 personnes. Cette valeur correspond à la différence entre l'accroissement du nombre de la population en âge productif et du nombre des actifs qui se chiffre à 9400 personnes. La baisse du nombre des actifs (-24 600 personnes) s'explique par l'évolution du nombre de population en âge productif et par la reconversion des domaines non agricoles vers l'agriculture. L'augmentation du nombre des actifs dans l'agriculture (5700 personnes) traduit les transferts de main d'oeuvre active des domaines non agricoles, vers l'agriculture, dans l'agglomération de Varsovie. Dans les conditions de l'effondrement économique, l'accroissement du nombre des actifs dans l'agriculture de l'agglomération de Varsovie résulte du fait que l'agriculture suburbaine, orientée sur le marché de la métropole est attrayante (Gorzela 1989). Durant les années 1985-1987, ces conditions ont perdu leur importance.

L'évolution de la part de l'emploi, dans l'économie nationale en dehors de l'agriculture dans la voïvodie de Varsovie, au cours des périodes de 1976-1980, de 1981-1985 et de 1986-1987, a connu des variations importantes. Les deux premières périodes de cinq ans présentent des situations totalement différentes. Dans les années 1976-1980, on a observé un accroissement du nombre de personnes travaillant dans l'économie nationale (6400 personnes) et une baisse de l'emploi dans l'économie socialisée (-12 100 personnes); cette baisse était plus forte dans l'industrie (-11 500 personnes).

Dans les années 1981-1985, on constate par contre, aussi bien une baisse du nombre des actifs dans l'économie nationale en dehors de l'agriculture qu'une baisse considérable du nombre des actifs dans l'économie socialisée. Dans les années 1986-1987, on observe une hausse insignifiante de l'emploi dans l'économie nationale et la poursuite de la baisse du nombre des actifs dans l'économie socialisée de plus de 8000 personnes ainsi qu'une hausse du nombre des actifs dans le secteur privé de 8817 personnes.

TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ECONOMIE SOCIALISEE DE LA REGION DE VARSOVIE

En raison des problèmes de l'emploi, la région de Varsovie constitue un territoire d'études extrêmement intéressant. La concentration sur ce territoire de 7,4% (1987) de l'emploi total national dans l'économie socialisée est la cause de plusieurs phénomènes

¹ Les limites de la région urbaine de Varsovie sont identifiées à celles de la voïvodie de Varsovie

tels que les migrations au travail, la mobilité des actifs, la mobilité sociale ainsi que d'autres formes de déplacements de la population (Tabl. 1).

TABLEAU 1. Evolution de l'emploi dans l'économie socialisée. La Région urbaine de Varsovie, 1975-1987

Zones	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
	(en milliers)												
Région	1003.8	1004.4	1004.1	1003.2	995.1	988.1	958.9	917.2	910.8	906.4	901.5	901.1	893.0
dont:													
villes	966.6	962.4	964.5	964.8	957.2	957.2	922.4	882.1	874.5	869.4	864.5	866.3	857.6
Varsovie	814.0	809.1	829.9	829.8	821.7	815.0	788.5	751.9	746.0	742,2	738.3	738.8	730.6
villages	37.2	38.0	39.6	38.4	37.9	37.7	36.5	35.1	36.3	27.0	37.0	34.8	35.4

Source: Annuaires Statistiques de la voïvodie de Varsovie, 1976-1988

En 1987, la plus grande concentration des actifs dans la région de Varsovie était observée dans la construction (8,9% de l'ensemble des actifs dans la construction nationale socialisée), dans le commerce (7,2% de l'emploi national dans le commerce socialisé), dans l'industrie (5,8%) et dans le transport (5,4%).

Le déroulement des transformations s'opérant dans la structure de l'emploi dans l'économie socialisée de la voïvodie de Varsovie pendant les années 1975-1976 et 1986-1987, a été analysé à l'aide de la méthode d'analyse régionale - celle des modèles de déplacements de S. Dunn². Cette partie de l'étude est basée sur les résultats de

² Parmi les modèles fondamentaux de S. Dunn, il y a lieu de citer:

— les déplacements différentiels par secteur — pour comparer le développement des différents sous-éléments de la structure socio-économique dans les unités spatiales de rang inférieur au développement de ces sous-éléments de rang supérieur,

— les déplacements différentiels généraux — ils sont la somme des déplacements différentiels de branche pour une unité spatiale donnée,

— les déplacements globaux — pour comparer la vitesse de développement des éléments de la structure socio-économique en tant que totalité dans les unités de rang inférieur avec la vitesse de développement dans une unité hiérarchiquement supérieure.

Pour ce qui est de l'analyse de l'emploi, les déplacements en question ont la forme suivante:

Déplacements différentiels par secteur

$$P_d = Z_{ij}^{(t)} - Z_{ij}^{(o)} \frac{Z_j^{(t)}}{Z_j^{(o)}};$$

Déplacements différentiels généraux (totaux)

$$P_{do} = \sum_{j=1}^p Z_{ij}^{(t)} - Z_{ij}^{(o)} \frac{Z_j^{(t)}}{Z_j^{(o)}};$$

Déplacements globaux

$$P_g = Z_i^{(t)} - Z_i^{(o)} \frac{Z_j^{(t)}}{Z_j^{(o)}};$$

où:

Z_{ij} — valeur de la variable j dans l'unité spatiale i ,

Z_i — valeur de la somme des variables de l'unité spatiale i ,

Z_j — valeur de la variable j dans une unité hiérarchiquement supérieure qui sert de base de référence,

Z — valeur de la somme des variables dans une unité hiérarchiquement supérieure,

$Z^{(o)}$ — valeur de la variable dans la période initiale de l'étape examinée,

$Z^{(t)}$ — valeur de la variable dans la période finale de l'étape examinée,

j — domaines (branches) de l'économie nationale.

l'élaboration de J. Runge (1983) et sur ceux de notre propre analyse. En conséquence de l'application des modèles de S. Dunn, on a calculé les déplacements différentiels et généraux par secteur ainsi que les déplacements globaux. Les déplacements différentiels généraux (totaux) qui sont la somme des déplacements dans les différentes branches de l'économie nationale, dans la région de Varsovie, pendant les périodes de 1970-1975, de 1976-1979 et de 1985-1987, possèdent des valeurs négatives extrêmes de la vitesse de l'accroissement de l'emploi par rapport à la moyenne nationale. Les valeurs négatives des déplacements différentiels et généraux par secteur étaient dus principalement à la baisse de la vitesse de l'accroissement de l'emploi dans les domaines suivants: industrie, transport, télécommunications, commerce, services communaux, culture et art. Les valeurs également négatives des déplacements globaux coïncident avec les valeurs des déplacements différentiels, dans toute la période analysée. C'est là une remarque curieuse. Si la baisse de l'emploi dans l'industrie, dans la région urbaine de Varsovie est un phénomène connu et attendu, par contre la baisse de l'emploi dans les domaines des services est défavorable.

Dans la suite de l'analyse, les valeurs des déplacements différentiels et généraux par secteur dans l'économie socialisée, calculées pour les deux dernières années de la période examinée de 1985-1987, ont été comparées aux déplacements similaires dans la structure de l'emploi dans le secteur privé. La baisse de la vitesse de l'accroissement de l'emploi dans les 9 domaines de l'économie socialisée (industrie, construction, transport, télécommunications, commerce, services communaux, administration, tourisme et loisirs, forêts) correspondait à des valeurs positives des déplacements de l'emploi dans les domaines du secteur privé. Ce fait traduit la hausse de l'emploi dans le secteur privé et la baisse simultanée de cet emploi dans le secteur socialisé (Tabl. 2). Il faut signaler que la part du secteur privé dans l'économie nationale ne cesse d'augmenter au cours des dernières années et laisse à prévoir qu'il accusera une tendance de croissance dans les années à venir. Cette tendance signifie le fait de rattraper et de combler les disproportions causées par une politique prolongée qui a freiné le développement du secteur en question. Nous consacrerons la suite de cette analyse aux transformations de l'emploi dans le secteur privé.

TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PRIVE

Pour ce qui est des transformations de la part du secteur privé non agricole dans l'ensemble de l'économie nationale, les années de 1976 à 1986 étaient une période exceptionnelle. La part du secteur privé dans la création du produit global a augmenté durant cette période de 1,6% en 1976 à 3% en 1981 et 4,4% en 1986 (Kirejczyk 1988).

La région de Varsovie mérite une attention particulière dans l'analyse du secteur privé non agricole, non seulement en raison de l'importance politique et administrative de Varsovie mais avant tout à cause de la dimension du potentiel économique du secteur privé de cette région. Bien que ni les taille et population de cette région, ni son potentiel économique ne soient pas les plus grands en Pologne (ils viennent en deuxième position

TABLEAU 2. Evolution de la structure de l'emploi dans l'économie socialisée et privée. La région de Varsovie, 1976-1987

Secteurs	Déplacements	
	Différentiel total (général)	Global
Secteur socialisé:		
1975-1976	-15 914	-13 441
1976-1977	-7 905	-6 362
1977-1978	-9 436	-10 851
1978-1979	-7 509	-8 213
1985-1986	-549	-395
1986-1987	-9 964	-8 039
Secteur privé:		
1985-1986	9 084	8 520
1986-1987	9 793	8 887

Source: Runge 1983, *Annuaire Statistique 1976-1988*

après la voïvodie de Katowice), au cours de toute la période examinée, la voïvodie de Varsovie a occupé la première position pour ce qui est des dimensions du secteur privé non agricole. En 1976, la valeur des échanges économiques du secteur privé non agricole s'élevait à 69 milliards de zlotys dont 10 milliards revenaient à la voïvodie de Varsovie ce qui représentait 14,5% de l'ensemble des échanges polonais. En 1981, le niveau de ces échanges atteint 164 milliards de zlotys, et celui de la voïvodie de Varsovie 26,4 milliards de zlotys, ce qui représentait 16% des échanges nationaux. Au cours des années qui ont suivi, la part du secteur privé a cru pour atteindre 17,1% en 1986. Pour comparer, la part de la voïvodie suivante, celle de Katowice, se chiffrait à 7,2% (Kirejczyk 1988).

Ces transformations étaient accompagnées du phénomène d'accroissement rapide de la taille des unités organisationnelles existantes. En 1976, l'emploi dans ces unités, dans la région de Varsovie s'élevait en moyenne à 2 personnes. Cet indice ne dépassait que de peu la moyenne nationale (1,8 personne par établissement). En 1986, le chiffre moyen du personnel des établissements du secteur privé dans la région de Varsovie s'élevait à 2,7 personnes. Il était sensiblement supérieur à la moyenne nationale (2,1 personnes); cette voïvodie occupait à cet égard la première place en Pologne. En 1986, l'emploi dans le secteur privé dans la région de Varsovie, s'élevait à 133 630 personnes, ce qui constituait 13% des travailleurs à l'échelle nationale. Le rendement du travail dans le secteur privé de la région de Varsovie durant toute la période examinée, était des plus élevés et croissait plus vite que la moyenne nationale. En 1976, dans la région de Varsovie, le rendement était de 201 000 zlotys par an pour un travailleur, pour 150 500 zlotys de moyenne nationale; cette voïvodie occupait à cet égard la deuxième place en Pologne. En 1986, dans la région de Varsovie, le rendement était de 1 531 900 zlotys, pour 1 152 900 zlotys de moyenne nationale; cette voïvodie occupait à cet égard la troisième place en Pologne.

Pour ce qui est du secteur privé non agricole, pendant toute la période examinée, la voïvodie de Varsovie était le "leader" de l'artisanat, des entreprises à participation étrangère et du transport. Des échanges moins importants ont été observés dans le commerce privé et

dans la restauration ainsi que dans l'activité artisanale des grands magasins (Kirejczyk 1988). Le tableau 3 représente le dynamisme du développement et la structure de l'emploi dans les domaines mentionnés du secteur privé, dans la région urbaine de Varsovie. Pour ce qui est du nombre des personnes employées, on voit prédominer l'artisanat (100 427 personnes, ce qui constitue environ 80% des travailleurs dans le secteur privé de cette région) et les sociétés étrangères, employant 11 848 personnes en 1986 (11,8% des travailleurs du secteur privé de cette région). Quoique le nombre du personnel des sociétés étrangères croissait jusqu'en 1986, celui des entreprises étrangères fonctionnant dans la région de Varsovie depuis 1985 a diminué (de 194 en 1984 à 192 en 1985 et 181 en 1986, la fermeture des sociétés à Varsovie concernant principalement de petits établissements) (Tabl. 4). Les problèmes du développement et de la répartition des entreprises étrangères dans la région de Varsovie, seront traités plus en détail.

TABLEAU 3. Employés dans le secteur privé de l'économie. La région urbaine de Varsovie, 1976-1986

Branches d'activité	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Secteur privé au total	50 117	79 005	88 747	102 669	112 751	122 540	133 636
Commerce et restauration	3 916	5 594	7 754	8 187	8 613	9 053	9 829
Entreprises étrangères	—	818	2734	7477	9827	11551	11848
Artisanat	41 584	63 320	68 144	75 807	62 545	90 109	100 427
Commerce d'artisanat	—	280	261	164	164	209	—

Source: Kirejczyk 1988.

TABLEAU 4. Evolution des entreprises étrangères en Pologne et dans la région de Varsovie, 1981-1986

	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Pologne	117	258	502	648	682	677
Région	31	88	171	194	192	181

Source: Kirejczyk 1988

DEVELOPPEMENT ET REPARTITION DES ENTREPRISES ETRANGÈRES DANS LA REGION DE VARSOVIE

Les possibilités de créer en Pologne des entreprises par des étrangers (personnes physiques et morales étrangères) sont autorisés par la loi depuis 1976. En 1983, 491 entreprises étrangères déployaient en Pologne leur activité économique, en employant au total environ 30 mille personnes ce qui représentait 0,2% de l'ensemble des actifs dans l'économie nationale et 0,6% de l'ensemble des actifs dans l'économie socialisée. La part la plus importante dans l'activité économique, suivant la valeur des marchandises et

des services était celle de la voïvodie de Varsovie (27,4% de la valeur totale des terrains et des services prêtés par les sociétés étrangères). Le nombre de travailleurs (25% de l'ensemble du personnel des sociétés étrangères; Manikowska, Matykowski, Stryjakiewicz 1985) prédominait dans la voïvodie de Varsovie.

La taille des entreprises du type "joint ventures" est caractérisée par une prédominance prononcée de petites sociétés, employant moins de 200 personnes (elles représentent 95% de l'ensemble des entreprises). Les entreprises qui emploient entre 200 et 300 personnes, représentent 4,1%, et 6 entreprises les plus grandes dont l'emploi est supérieur à 300 personnes - seulement 0,9%. La structure de l'activité de production et des services des entreprises étrangères est diversifiée: 32% des entreprises sont spécialisées dans l'industrie de la confection et dans les services, 19% — relèvent de l'industrie chimique, les positions suivantes étant occupées par l'industrie du bois (11,1%), du cuir (11%), du textile (8%), des métaux (8%), de précision (7%), et alimentaire (6%). 10% des entreprises étrangères ont leur activité orientée dans la construction et dans les services de réparation et de construction.

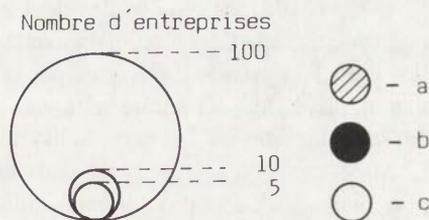
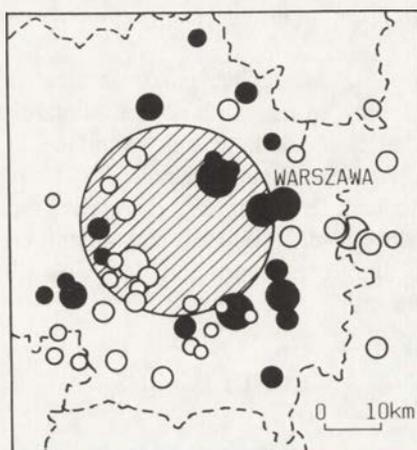


Fig.1. Répartition des entreprises étrangères dans la région de Varsovie

a — Varsovie, b — autres villes, c — villages

D'après: Manikowska, Matykowski, Stryjakiewicz 1985.

Suivant l'approche régionale, la plus grande concentration d'entreprises étrangères caractérise la voïvodie de Varsovie qui regroupe 33,8% de l'ensemble des sociétés. La

structure spatiale des entreprises étrangères enregistrée jusqu'au 15 mars 1984 dans la région de Varsovie, est représentée à la Fig.1 (Manikowska, Matykowski, Stryjakiewicz 1985). C'est Varsovie qui est le centre le plus important de sociétés étrangères dans cette région, qui regroupe 116 entreprises (20,5% à l'échelle nationale et 60% des sociétés localisées dans cette région). Les sociétés restantes sont situées dans 22 villes et 17 centres ruraux de la région de Varsovie. Les centres ruraux les plus importants, regroupant chacun 5 entreprises, sont les communes de Łomianki et de Michałowice. En dehors du territoire de la voïvodie de Varsovie, les sociétés étrangères étaient situées sur le territoire des communes rurales de la voïvodie de Siedlce (2,1%), de Skierniewice (3,2%) et de Ciechanów (2,5%). Il faut ajouter que les préférences d'implantation manifestées par les sociétés étrangères de ces voïvodies, se sont intensifiées au cours des dernières années. Depuis 1985, on observe une baisse d'implantation des entreprises étrangères dans la région de Varsovie et un développement très dynamique de ces sociétés dans les voïvodies avoisinantes, celles de Siedlce, Radom, Skierniewice et Ciechanów (Matykowski, Stryjakiewicz 1989). Outre des locaux libres et des coûts de production réduits, la diffusion spatiale des entreprises étrangères en dehors de la région de Varsovie avait pour motif important l'accès plus facile à la réserve de main d'oeuvre de ces territoires.

La région de Varsovie est caractérisée par un secteur privé le plus développé à l'échelle nationale, et important en raison du nombre d'établissements et du rendement élevé du travail. Durant l'ensemble de la période examinée, la part de cette région dans les échanges du secteur privé augmentait rapidement et il semble qu'elle continuera de croître. Quoique, dernièrement, le nombre des entreprises étrangères dans la région de Varsovie ait baissé en faveur des sociétés récemment créées dans les voïvodies avoisinantes, la voïvodie de Varsovie demeure le centre d'une activité intensive de sociétés à responsabilité limitée.

CONCLUSIONS

Les transformations de la structure de l'emploi dans la région de Varsovie qui ont eu lieu durant la période de 1976 à 1987, traduisent des déplacements importants de la main d'oeuvre du secteur socialisé de l'économie nationale (qui accuse une baisse constante de l'emploi) vers le secteur privé. Le rôle joué par la région de Varsovie dans le développement du secteur privé de l'économie nationale est très important, et il semble qu'il augmentera dans les années à venir. Selon les transformations de la structure de l'emploi, l'accroissement du secteur privé dans la région de Varsovie, est d'une grande importance, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle des liaisons internationales et des transferts de capitaux de l'étranger. Ceci est confirmé par le rôle notable de la capitale et de la région de Varsovie dans le processus de diffusion spatiale des sociétés étrangères (p.ex. près de la moitié des entreprises françaises sont concentrées à Varsovie et dans sa région) et dans le développement des sociétés à responsabilité limitée.

Bibliographie

- Gorzelał G., 1989, Rozwój regionalny Polski w warunkach kryzysu i reformy. (W:) Rozwój regionalny, rozwój lokalny, samorząd terytorialny (Développement régional de la Pologne dans les conditions de crise et de réforme; in: Développement régional, développement local, autonomie territoriale) IGP, UW, 14, pp. 200.
- Kirejczyk E., 1988, Pozarolnicza gospodarka nie uspołeczniona. (W:) Rozwój regionalny, rozwój lokalny, samorząd terytorialny (L'économie privée non agricole; in: Développement régional, développement local, autonomie territoriale) IGP, UW, 9, pp. 254.
- Manikowska B., Matykowski R., Stryjakiewicz T., 1985, Tendencje lokalizacyjne i struktura przestrzenna przedsiębiorstw polonijno-zagranicznych w Polsce (Tendances de localisation et structure spatiale des entreprises polono-étrangères en Pologne). *Czasopismo Geograficzne*, LVI, 3-4, p.365-377.
- Matykowski R., Stryjakiewicz T., 1991, Aspects spatiaux et économiques de l'activité des entreprises étrangères en Pologne, VIII Colloque Franco-Polonais de Géographie "Impact des mutations structurelles sur le développement territorial en Europe"(dans ce volume).
- Perloff H. S., Dunn E. S., Lampard E. F., Muth R. F., 1960, *Régions, resources and economic growth*, Baltimore.
- Runge J., 1983, Analiza zmian struktury zatrudnienia w Polsce w latach 1975-1979 na podstawie modeli przesunięć S. Dunna (Analyse des transformations de la structure de l'emploi en Pologne, 1975-1979, sur la base des modèles des déplacements de E.S. Dunn). *Prace Naukowe Uniwersytetu Śląskiego*, 631, *Geographia*, 7, p.132-155.

SECTEUR TERTIAIRE — SES PROBLEMES ET SON EVOLUTION

Monique DACHARRY

Université des Sciences et Techniques de Lille I

LES NOUVELLES STRUCTURES DU TRANSPORT AERIEN DANS L'EUROPE DES ANNEES 90 ET L'EVOLUTION DU TOURISME

Depuis 150 ans, tourisme et transport ont partie liée. Les mouvements massifs et périodiques des populations libres de sujétions professionnelles sont nés et ont grandi dès que leurs instruments ont été créés à leur mesure. Le rôle des chemins de fer a été déterminant à partir du milieu du XIXème siècle. En même temps, apparaissaient les agents de voyage, coordinateurs de déplacements touristiques: Thomas Cook, en 1841, organisait le premier voyage d'agrément pour un prix forfaitaire global. Puis l'automobile est devenue, entre les deux guerres mondiales, le moyen de transport le plus souple, le plus populaire, le mieux adapté aux déplacements personnels et familiaux. A son tour l'avion, après la seconde guerre mondiale, s'est prêté excellentement aux voyages rapides et lointains. Successivement, sans se remplacer, tous les moyens de transport ont contribué au développement du tourisme, manifestant en même temps qu'une diffusion spatiale des migrations touristiques une diversification sans cesse croissante de leurs formes. Les touristes devenant de plus en plus mobiles, la part du voyage par rapport au séjour s'est faite aussi de plus en plus grande, en temps et en valeur. Le tourisme est devenue une référence essentielle de tous les moyens de transport.

C'est par leurs influences réciproques que le transport aérien et le tourisme montrent dans le présent et laissent prévoir pour l'avenir les évolutions les plus neuves et les plus rapides dans le domaine des transports,

LA SITUATION ACTUELLE

Au terme d'une évolution de soixante dix ans, puisque la naissance de l'aviation commerciale remonte à 1919, les touristes sont devenus les principaux clients du transport aérien. Ils comptent pour les deux tiers dans le trafic des lignes régulières et ils

constituent la quasi-totalité du trafic non régulier, lui-même égal au quart du trafic mondial. Et même, pour certains transporteurs et sur certaines lignes, à peu près tous les voyageurs sont des touristes. L'aéroport de Palma de Majorque, le huitième d'Europe, donne l'image, avec les lignes qui y aboutissent, d'un trafic quasi exclusivement touristique dont les progrès — de 500 000 passagers en 1958 à plus de 11 millions en 1988 — sont un signe éclatant du rôle de l'avion dans l'explosion touristique de l'après-guerre.

Les liens unissant l'avion et le tourisme se discernent d'un double point de vue.

A — ASPECT GEOGRAPHIQUE

1) Le premier caractère que le transport aérien a donné au tourisme est sa mondialisation. Aucune région du monde n'est plus à l'écart des courants touristiques. Le tourisme a exercé soit sur les pays émetteurs de touristes soit sur les pays qui les accueillent une séduction générale: tous les pays veulent tirer parti d'une activité qui apparaît (peut-être à tort?) comme une source abondante et facile de devises. Il est exact que, pour l'Italie, l'Espagne, la France, l'Autriche et d'autres, les revenus du tourisme pèsent depuis longtemps parmi les plus fortes recettes de la balance des paiements. Et, au sein même des économies nationales, cette activité prend rang parmi les principales; par exemple en France, son chiffre d'affaires est du même ordre que celui du bâtiment et des travaux publics et dépasse celui du secteur agricole. Il n'est guère d'Etat qui n'ait fait une place au tourisme dans ses plans de développement et d'aménagement de l'espace.

2) Presque partout présent, le tourisme ne l'est pas également. Il y a des régions favorisées du tourisme depuis plus ou moins longtemps. Parmi les plus anciennes, on peut citer les côtes de la Manche et de la Mer du Nord, de la Méditerranée occidentale, de la Floride ainsi que les massifs montagneux d'Europe et du Moyen-Orient. L'avion, grâce à son rayon d'action, à sa vitesse, à sa capacité, grâce aussi à l'abaissement des tarifs, a sans cesse depuis la dernière guerre repoussé les frontières du tourisme et ouvert des espaces nouveaux à ses entreprises. Ainsi les populations des pays urbanisés d'Europe et d'Amérique du Nord, jouissant de revenus croissants, ont pu, pour les vacances, donner une vie nouvelle à toutes sortes d'au-delà divers des continents et des mers. Dignes certainement d'une mention spéciale parmi tant de lieux tirés de leur éloignement, ceux du sud-est asiatique sont comme un nouveau monde du tourisme; ils sont remarquables par la rapidité de leur essor à partir des années 1970, par la multiplication de lieux de séjour modestes à côté des stations prestigieuses, et par la fréquentation d'une clientèle régionale analysée dans le tableau suivant.

De nouveaux champs n'ont pas été ouverts au tourisme par le hasard des événements ou le caprice des hommes. L'envers du succès des grandes stations est la saturation qui pousse les flots grossissant de villégiateurs vers de nouveaux horizons. Pendant les périodes de pointe, la congestion, voire la paralysie, gagne les routes aériennes, les aéroports, les voies d'accès terrestres, toutes les infrastructures d'accueil atteignant le trop-plein de leur capacité.

COMPOSITION DE LA CLIENTELE DE STATIONS ASIATIQUES
EN 1985 (%)

Provenance	Bali (Indonésie)	Penang (Malaisie)	Pattaya (Thaïlande)	Phuket (Thaïlande)
Japon	24	15	5	2
Pays du S.E. asiatique	2	31	9	13
Thaïlande			29	55
Inde		9		
Australie-Nelle Z.	41	11	3	3
Moyen-Orient			16	
Royaume-Uni	10	9	6	3
Autres pays d'Europe	12	11	17	15
Etats-unis	6	9	4	3
Autres pays	5	5	11	6

B — ASPECT STRUCTUREL

L'immense expansion conjointe du tourisme et du transport aérien depuis l'après-guerre serait inexplicable sans les structures qui ont favorisé sa force et orienté ses élans.

1) Le caractère véritablement dominant dans l'animation et le renouvellement du tourisme c'est la constitution d'entreprises de voyage et d'accueil aux ramifications internationales, et de grande puissance financière.

Parmi celles-ci, la première place revient à ce qui est désigné par un terme international, lui aussi, celui de "tour-opérateur". Ce tour-opérateur a pris à tâche de concevoir des déplacements de loisir et d'en assurer la réalisation par une coordination de tous les services, notamment du transport et du séjour, le tout pour un prix global forfaitaire.

Dans les sociétés occidentales qui se relevaient rapidement des conséquences de la dernière guerre, l'organisateur de voyage a cherché sans cesse à grossir sa clientèle et ce faisant, par des économies d'échelle, à réduire le coût de ses prestations, attirant ainsi des couches de clients moins fortunés et plus nombreux. Il a donc été conduit à chercher des moindres coûts de transport et de logement, à mettre en valeur des lieux de séjour inexploités, devenus accessibles par air. Il y a été aidé par les guerres de tarifs que se livraient les transporteurs aériens réguliers et non réguliers.

Les entreprises de tour-opérateurs sont de plusieurs types. Certaines conçoivent et vendent des plans de voyage, ce qui implique d'assurer le voyage et l'hébergement dont elles paient le prix longtemps à l'avance. Les premières entreprises mondiales sont britanniques: Thompson Travel qui vend plus de 5 millions de voyages par an après l'absorption, en août 1988, de son concurrent Horizon Holidays, et International Leisure Group (2,5 millions de voyages); allemandes: Touristik Union International avec 2,8 millions de clients, et le groupe NUR né de la fusion, en 1985, de Neckermann Reisen et des International Tourist Services (ITS) avec 1,3 million de voyages; scandinaves: Tjareborg (1,5 million de voyages en 1987), racheté en 1989 par le danois Spies

Reijsers (638.000 voyages); françaises, comme le Club Méditerranée (1 300 000 voyages); japonaises, Jetour...

Certains autres tour-opérateurs sont plus spécialisés dans la vente au détail de plans de voyages qu'ils ont ou non élaborés. Tels sont American Express ou la Compagnie Internationale des Wagons-lits et du Tourisme (CIWLT) qui, après avoir absorbé l'agence Cook, s'est liée, en avril 1989, par un accord de coopération à Havas-Tourisme.

Les entreprises des deux catégories précédentes se caractérisent par de fortes liaisons juridiques et financières et par des concentrations horizontales ou verticales. L'origine et la maîtrise de ces organisations sont tantôt le tour-opérateur qui veut posséder ses propres moyens de transport et d'hébergement, tantôt le transporteur qui veut avoir ses propres agences de voyage et ses hôtels (Air France, par exemple), tantôt la chaîne hôtelière qui, elle aussi, veut avoir ses compléments intégrés pour capter sa part du marché touristique.

Le tour-opérateur qui vend des voyages et des séjours dans le monde entier conserve toutefois, par son public, une très forte marque nationale.

2) Cette marque nationale le transporteur aérien la porte aussi - mais pas du tout pour les mêmes raisons. Paradoxalement, le moyen de transport dont, à cause de sa vitesse et de son rayon d'action, la vocation internationale est la plus manifeste reste soumis à une stricte réglementation nationale, celle de l'Etat où il a son siège. Quand les liaisons internationales sont reconnues par une pluralité d'Etats, c'est, pour l'essentiel, après avoir été réglées par des accords bilatéraux qui tendent le plus souvent à un rigoureux partage de marché et à l'exclusion de la concurrence. Les compagnies aériennes doivent se plier à la place et aux fins qui leur sont assignées par la politique particulière de chaque Etat en matière de transport, certains Etats comme les Etats-Unis et l'Angleterre laissant aux seules lois du marché l'équilibre de leur système de transport, d'autres, tels que la France, imposant autoritairement leur conception d'une coordination des transports. C'est ainsi, par exemple, que les compagnies françaises privées régulières (UTA) ou non régulières (Minerve) sont soumises à des contraintes résultant du soutien par l'Etat de ses compagnies nationales.

QUELQUES JALONS POUR L'AVENIR

La situation actuelle est transitoire. Dans les douze pays du Marché Commun, l'année 1993 doit être celle de l'apparition d'une libre concurrence entre tous les agents économiques et de leur liberté d'établissement soit pour leur siège social soit pour leurs filiales en n'importe quel pays de la communauté. A coup sûr de grands changements en résulteront et un nouvel équilibre s'établira, notamment dans les domaines considérés ici, moins d'ailleurs directement le domaine du tourisme où la liberté d'établissement existe déjà depuis 1986 pour les agences de voyage que dans le domaine des transports.

De ce genre de passage à un régime de libéralisme économique, il existe des précédents-aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, en Australie. Ce qui a été instauré depuis 1978 aux Etats-Unis, le premier pays revenu à la liberté dans le domaine des transports jusqu'alors fortement réglementés, et les conséquences de cette conversion politique et économique sont particulièrement riches d'un enseignement qui ne peut pas être négligé.

1) L'effet immédiat de la dérèglementation américaine dans le transport aérien a été un très grand trouble consécutif à un déchaînement de la concurrence entre transporteurs. Ses manifestations ont été des disparitions de compagnies par faillite, par absorption ou par fusion, et l'apparition de compagnies extrêmement puissantes dominant le paysage du transport aérien américain. Ces "mégacompanies" se sont imposées par leur souplesse à épouser les évolutions du marché et par leur sévère recherche de productivité, notamment par réduction de leur personnel en vue de réduire les coûts d'exploitation et donc les tarifs pour le public.

2) De ces premières réactions au nouveau régime, il est résulté une chaîne de conséquences dont la plus visible, la plus stable aussi, a été l'augmentation considérable du trafic dans un marché qui a répondu massivement à la réduction des tarifs. De 1978 à 1988, le trafic a doublé tant en passagers qu'en passagers/kilomètres et, selon des enquêtes d'opinion, 54% des passagers, en 1986, auraient voyagé à des fins touristiques. Même s'il y a lieu de tenir compte de l'évolution économique favorable et de l'augmentation des revenus, la réduction des tarifs ne peut être contestée comme cause principale de l'augmentation du trafic. De considérables encombrements des infrastructures, aéroports et voies aériennes, ont accompagné cette rapide croissance du trafic et des vols.

3) Le souci de productivité a entraîné les compagnies à concevoir leur réseau suivant un nouveau principe, celui dont l'image est donnée par le moyen d'une roue ("hub") et ses rayons. Jusque là les lignes du réseau étaient en général dessinées pour, au prix même d'un allongement, desservir un grand nombre de villes, alors que la nouvelle conception est celle de grandes lignes desservant les carrefours, les "hubs" auxquels aboutissent des lignes secondaires d'apport. Le choix, par les compagnies "majors" de ces carrefours de grandes lignes a déterminé à son tour une concurrence entre aéroports: le choix en effet par un grand du transport aérien de desservir un aéroport où aboutiraient aussi les lignes d'apport signifiait la prospérité pour l'autorité aéroportuaire ou bien pouvait entraîner sa ruine dans le cas contraire. Pour de simples raisons de taxes ou de facilités aéroportuaires, la géographie des grands carrefours est devenue mouvante, avec des promotions d'aéroports régionaux (Charlotte, Saint-Louis, Salt-Lake City...) et la stagnation ou le déclin de grands centres aériens (Chicago, Atlanta, Los Angeles, Philadelphie...).

Le cas américain n'est sans doute pas transposable à l'Europe du Marché Commun. Avec une population de plus d'un tiers de celle des Etats-Unis vivant sur un territoire quatre fois plus petit, l'Europe des douze n'est pas un Etat unitaire mais une mosaïque d'Etats. Ces sensibles différences sont, pour la C.E.E., lourdes d'avantages et de désavantages.

1) Il ne fait guère de doute que la complète liberté laissée aux transporteurs aériens devrait entraîner entre eux une concurrence aussi dure qu'aux Etats-Unis avec de semblables conséquences. Aux difficultés de nature purement économique et commerciale s'ajouteront celles qui sont inhérentes aux statuts différents des compagnies dont les unes sont nationales, les autres privées: peut-on vraiment parler de concurrence entre une société privée exposée à toutes les sanctions du marché et une société nationale assurée du soutien financier de l'Etat? Les problèmes seront compliqués par les différences, d'un Etat à l'autre, des législations fiscales, sociales, juridiques et commerciales, par les disparités de formation et de qualification professionnelles qui, toutes, contribuent à fausser les conditions de la concurrence, sans parler de la lancinante question des changes monétaires...

De ces observations très succinctes, il est possible de conclure que la réalisation du Marché Commun pour le transport aérien n'ira pas sans l'apparition de très grosses compagnies aériennes après fusions, rachats, voire disparitions de compagnies. Ces nouvelles compagnies devraient être à la taille de leurs concurrentes américaines et même asiatiques sur le réseau international mais aussi européen dans la mesure où les accords bilatéraux ont autorisé les Américains à exploiter partie du réseau européen. C'est ainsi que les quatre "majors" américains desservent 40 destinations en Europe tandis que les compagnies européennes ont seulement obtenu 22 points d'accès aux Etats-Unis. L'effort à accomplir à cette fin peut se mesurer au fait que la première compagnie européenne, British Airways, a une flotte de 165 appareils alors que les grandes compagnies américaines, telles que American ou United, gèrent des flottes qui dépassent ou approchent 400 appareils. La flotte des quatre plus grandes compagnies américaines est de 2 100 appareils, celle des 21 compagnies européennes en compte à peine la moitié.

2) Dans un environnement purement concurrentiel, les tarifs devraient diminuer et le trafic augmenter mais l'ordre de grandeur de cette augmentation est difficile à prévoir parce que le transport aérien n'est plus seul en cause. Deux grandes conditions sont à considérer en ce domaine. L'une relève bien du transport aérien, c'est l'étroitesse de l'espace, l'autre tient à la concurrence des autres moyens de transport. Avant toute déréglementation, le ciel européen et ses grands aéroports sont déjà encombrés au point qu'en période de pointe, les retards peuvent sur le réseau international, atteindre couramment plusieurs heures, et que la paralysie frappe les accès routiers. Dans ces conditions, une augmentation de la demande peut logiquement conduire au développement d'aéroports régionaux, actuellement sous exploités. D'ores et déjà, les présentes difficultés ont stimulé par exemple le développement en Allemagne de l'aéroport de Hambourg. C'est dire que le réseau de lignes européennes pourrait se

modifier comme la hiérarchie des aéroports. La saturation de la voie aérienne mais aussi d'autres raisons peuvent inciter les voyageurs et les organisateurs de voyage à préférer les transports terrestres excellentement ramifiés et perfectionnés. La petite Europe est, en effet, bien couverte par un bon réseau d'autoroutes, et les trains à grande vitesse qui prennent et déposent les voyageurs au centre des villes, par tous les temps, y concurrencent déjà l'avion sur les moyennes distances.

3) Il reste que les évolutions à prévoir du transport aérien ne peuvent rester sans action sur les formes et les destinations touristiques.

La baisse des tarifs est de nature à renforcer l'effet dissuasif qu'à la saturation de plus en plus fréquente en Europe de stations ou régions touristiques et de leurs accès terrestres autant qu'aériens. Le moindre prix du transport par air équivaut à rapprocher ce qui était jusqu'alors considéré comme des bouts du monde. Leur mise en valeur touristique impliquerait que l'équipement d'accueil fut à la mesure du nombre et des attentes des visiteurs. Ceux qui peuvent faire cet ajustement, de même qu'ils s'appliquent déjà à coordonner au meilleur coût les transports sont les tours-opérateurs. L'abaissement des tarifs aériens pourrait aussi les inciter à développer le recours à l'avion pour les courtes vacances qui se multiplient dans les sociétés occidentales. Il est prévisible que les plus puissants organisateurs de voyage, avec leurs structures multinationales et leurs équipements informatiques, seront plus prompts à profiter des situations propices que les autres qui risquent de se faire absorber sauf union. Comme dans le transport aérien, la solution risque d'être la concentration ou l'absorption.

Sur les brusqueries de la mutation et sur l'aventure de changements si amples, si profonds, si complexes, beaucoup d'incertitudes demeurent. Incertitudes qui ne tiennent pas seulement à la libéralisation dans la Communauté Européenne mais aussi aux nouvelles destinées des pays n'appartenant pas à l'Europe des douze, en Europe et dans le reste du monde.

L'EXPERIENCE FRANÇAISE EN URBANISME COMMERCIAL: PERSPECTIVES D'EVOLUTION ET DE RECHERCHES GEOGRAPHIQUES

Le commerce a depuis longtemps attiré l'attention des géographes puisqu'il est à la fois un témoin et un facteur d'organisation de l'espace. Les réseaux urbains et la hiérarchie des villes, les rapports villes-campagnes, l'organisation intra-urbaine entre centre-ville, quartiers et périphéries ont été éclairés par les observations qui, de Christaller à Berry, ont été menées sur la répartition spatiale des équipements commerciaux.

En France, l'étude géographique du commerce a commencé dans les années 1960 sous l'impulsion de Madame J.Beaujeu-Garnier et de Monsieur P.George; aujourd'hui, plus de cinquante chercheurs, appartenant à toutes les Universités françaises, sont regroupés dans la Commission de Géographie des Activités commerciales créée par le Comité National de Géographie. Cette Commission française a même joué un rôle important dans la création en 1984 d'un Groupe, puis d'une Commission internationale du Commerce au sein de l'Union Géographique Internationale.

Le commerce est donc aujourd'hui bien étudié par les géographes français dont les travaux sont fort appréciés par les responsables publics et privés de la distribution. Il faut dire que la France représente un cas intéressant de commerce très dynamique, en bouleversement perpétuel et où interfèrent d'une façon originale l'initiative privée et le contrôle des pouvoirs publics. L'expression "urbanisme commercial", apparue dans le courant des années 1960, représente un effort de concertation entre les entreprises et les pouvoirs publics pour un aménagement dont les objectifs sont à la fois le développement commercial et l'aménagement du tissu urbain.

C'est à la mise en place et au fonctionnement de cet urbanisme commercial français que sera consacré la première partie de l'exposé, avant d'envisager le bilan actuel de l'organisation spatiale du commerce français à la veille des années 1990 où l'intégration européenne mais aussi divers facteurs technologiques et sociaux nouveaux, risquent d'infléchir l'évolution du commerce français.

L'EXPERIENCE FRANÇAISE D'URBANISME COMMERCIAL

La mise en place de la politique française en urbanisme commercial s'est progressivement et par nécessité mise en place au cours des années 1960-1970 et n'a plus guère été modifiée depuis lors.

1) LE COMMERCE FRANÇAIS AVANT 1968

Cette césure de l'année 1968 n'est qu'approximative; elle paraît cependant avec le recul, correspondre à une date symbole dans l'histoire de la société française et de ses comportements. Avant 1968, le grand commerce n'existait pas en France, à l'exception des célèbres grands magasins parisiens pour la plupart créés un siècle plus tôt sous le second Empire et qui n'avaient pas connu depuis lors, de développements considérables. En simplifiant, le commerce français était resté celui d'une société où la distribution finale aux consommateurs n'avait techniquement pas suivi la révolution industrielle. Le commerce français était exercé dans de petits magasins dans le cadre d'entreprises familiales sans moyens ni techniques, ni financiers, pour des clients qui se déplaçaient à pied ou par les transports en commun. Il en résultait une profusion des commerces de proximité destinés à satisfaire sans déplacement, les besoins de la clientèle les plus courants en biens et services: cafés, épiceries et magasins de vêtements courants constituant plus de la moitié du nombre des établissements commerciaux et fonctionnant suivant une rentabilité de type artisanal. Le commerce non courant se concentrait pour sa part au centre des villes suivant le schéma qu'on peut appeler traditionnel d'organisation spatiale du commerce.

Cependant, l'amélioration du niveau de vie moyen des Français pouvant davantage consommer, le gonflement des villes et l'éloignement croissant des banlieus rendaient progressivement insupportables ce décalage technique entre commerce et société, au moment où se répandait l'usage de l'automobile et où le développement du travail féminin réduisait la part du temps disponible pour les achats.

2) LA REVOLUTION COMMERCIALE DE 1968 À 1974

C'est ainsi par nécessité que les pouvoirs publics français furent amenés à se pencher sur les problèmes d'équipement commercial en considérant - et c'est là le premier fait nouveau - que l'aménagement urbain qui fait partie de leurs prérogatives devait intégrer l'équipement commercial qui relevait du domaine de la libre-entreprise. On en vient assez vite à considérer que l'Etat doit inciter à la création ex nihilo de grands organismes commerciaux comme il en existait dans les banlieues américaines, pour éviter l'engorgement des centres-villes.

Enfin, on en arrive en 1965 à concevoir que le centre commercial de grande taille n'est pas seulement un équipement urbain indispensable mais peut devenir un outil d'aménagement urbain, la création d'un pôle commercial équivalent à la création d'un

pôle de restructuration du tissu urbain. L'urbanisme commercial est ainsi né, plaçant la création de pôles de desserte commerciale au coeur de la politique d'aménagement urbain. En 1965, le premier Schéma directeur de la Région parisienne envisage la création avec l'appui des pouvoirs publics d'une ceinture de centres commerciaux périphériques autour des grandes villes et surtout de Paris.

Parallèlement, à cette réflexion des pouvoirs publics en matière d'aménagement urbain, l'initiative commerciale privée, longtemps défailante, se réveille soudainement. Les formules de centres commerciaux périphériques à l'américaine, auxquelles on ne croyait guère auparavant en raison d'une prétendue spécificité de la consommation française, furent l'objet d'un fructueux engouement. En quelques années de 1968 à 1974, les banlieues des villes deviennent des chantiers commerciaux où tout est permis et où tout réussit. Les Français font l'apprentissage accéléré du libre-service, du groupement des achats, du déplacement motorisé, des moyens de conservation des aliments, guidés par le souci d'acheter moins cher et d'acheter plus vite, d'avoir en éventail de choix plus large ou de se servir plus librement. Dès 1974, le paysage commercial français est bouleversé: à côté du commerce familial traditionnel réduit à la défensive, un commerce moderne et dynamique aux mains de grandes entreprises nouvelles et nationales s'est créé.

Mais devant cette brutale réussite du grand commerce périphérique, on s'inquiète pour l'avenir de la vie quotidienne dans les quartiers dont les commerces traditionnels disparaissent. On craint également pour l'avenir des centres-villes déjà menacés par la dégradation du patrimoine immobilier, l'abandon des habitants pour des banlieues qui offrent un cadre de vie amélioré et moins cher.

3) L'EXPERIENCE D'UNE LEGISLATION EN URBANISME COMMERCIAL

A nouveau poussé par la nécessité d'intervenir pour rassurer les petits commerçants inquiets qui manifestent, les pouvoirs publics à l'initiative du Ministre du Commerce et de l'Artisanat: M.Royer, adoptent en 1974 une loi visant à promouvoir un meilleur équilibre du petit et du grand commerce. A l'époque, cela correspondait aussi à un équilibre spatial entre commerce de centre-ville et de périphérie. Cette loi soumet à autorisation toute création de surface commerciale de plus de 1500 m². L'autorisation est donnée au niveau de chaque département par des Commissions d'Urbanisme commercial (le nom d'urbanisme commercial devient ainsi officiel) qui comprennent des représentants du petit et du grand commerce ainsi que des représentants de l'administration le plus souvent placés en position d'arbitrage. Bien que déchaînant régulièrement les attaques les plus vives, cette loi a traversé quinze années sans grandes modifications et le commerce français lui doit aujourd'hui la majeure partie de son évolution et de ses caractéristiques actuelles.

LES GRANDS EQUILIBRES SPATIAUX

Dans le cadre de cette analyse géographique, nous présenterons le bilan actuel du commerce français en fonction des différents milieux que sont les centres-villes, les périphéries et les espaces intermédiaires et ruraux.

1) L'EXPANSION COMMERCIALE PERIPHERIQUE

La loi Royer n'a pas arrêté mais seulement freiné l'expansion commerciale périphérique qui s'est poursuivie à un rythme assez régulier au cours des quinze dernières années.

Cette expansion périphérique revêt plusieurs caractéristiques.

D'une part, elle s'est d'abord effectuée autour des grandes villes qui représentaient le plus large potentiel de clientèle. Les grands établissements se sont répartis suivant les points cardinaux de l'agglomération en se situant de préférence aux lisières du bâti, là où existaient de vastes espaces disponibles et là où s'affectue aujourd'hui la nouvelle croissance dite péri-urbaine. Ensuite au cours des années 80, ce sont les villes moyennes qui ont connu la plus grande extension commerciale et aujourd'hui, ce sont les petites villes qui enregistrent le maximum de créations. Progressivement, l'ensemble du réseau urbain est desservi de façon uniforme, les différences d'équipement suivant la taille des villes devenant secondaires et remettant d'ailleurs en cause, aux moins sur le plan commercial, la hiérarchie urbaine: les très grands centres commerciaux étant maintenant tellement éloignés du coeur des grandes villes qu'il est souvent aussi commode de les atteindre à partir des villes petites et moyennes.

D'autre part, cette expansion commerciale s'est diversifiée. Alors qu'en 1974, les périphéries comportaient surtout des hypermarchés et des magasins de mobilier complémentaires du commerce de centre-ville, l'expansion résulte davantage aujourd'hui d'établissements non-alimentaires, surtout d'équipement de la maison mais aussi pour l'automobile, le bricolage et de plus en plus l'habillement et les loisirs qui représentent une nouvelle génération commerciale concurrente du centre-ville et mettant une nouvelle fois en cause l'équilibre centre-ville-périphérie.

Enfin, les modalités même de la répartition des équipements ont évolué: alors que dans un premier temps, on a eu surtout affaire à des établissements géants, une deuxième phase sous la pression des Commissions d'urbanisme commercial a abouti à une dispersion d'équipements de taille plus modeste mais d'éventail plus complet associant une grande surface et divers petits établissements. Enfin, aujourd'hui, on assiste à une nouvelle phase de concentration spatiale d'établissements surtout non-alimentaires aboutissant à de gigantesques parcs d'activité commerciale s'allongeant aux sorties des agglomérations.

Au total, le commerce périphérique connaît depuis quinze ans une expansion remarquable sans toutefois que les préoccupations d'urbanisme soient aussi évidentes qu'au départ. On assiste à un foisonnement des initiatives attisées par les avantages financiers qu'apportent aux communes l'installation sur leur territoire des équipements commerciaux, souvent au détriment de l'équilibre centre-ville-périphérie et favorisant l'anarchie de la croissance péri-urbaine actuelle.

2) LA PROSPERITE DES CENTRES-VILLES

Contrairement aux inquiétudes maintes fois exprimées, les centres-villes connaissent aujourd'hui une prospérité certaine, favorisée par la croissance des consommations dans

le domaine de l'agrément et des loisirs, favorisée également par toute une politique de rénovation ou de réhabilitation valorisant le patrimoine immobilier du centre-ville. Cette prospérité commerçante se marque de diverses façons:

— d'une part, par la bonne tenue des magasins. Progressivement, une partie du commerce non rentable a disparu et les commerçants se sont groupés au sein de réseaux tels que la franchise pour se moderniser et s'adapter à une clientèle de plus en plus exigeante et de plus en plus soucieuse d'une politique d'enseigne;

— d'autre part, par la réussite assez générale des zones piétonnières qui se sont développées très rapidement depuis 1972 et attirent en centre-ville une clientèle nouvelle de jeunes sensibles à de nouveaux types de magasins adaptés à leurs besoins;

— enfin, par la prospérité de centres commerciaux nouveaux créés de toute pièce dans la majorité des villes depuis les années 1975 et orientés vers le commerce de la culture, de l'agrément et des loisirs. Les prototypes en sont les centres commerciaux du Chatelet à Paris ou de La Part-Dieu à Lyon avec près de 100 000 m² de magasins.

Cependant, cette prospérité de commerce central témoigne, comme pour le commerce périphérique, d'une logique parfois confuse où les initiatives s'entremêlent. La notion de centre-ville n'est plus très claire: on assiste souvent avec les nouveaux centres commerciaux à un dédoublement du pôle commerçant principal. Avec les zones piétonnières, se dessine une nouvelle image populaire de centre-ville, fréquenté par une clientèle différente à des heures différentes. Quant aux commerces des axes principaux, ils sont souvent remplacés par des agences bancaires tandis que les magasins courants disparaissent ou sont repris par des commerçants étrangers vendant des produits exotiques. Les centres-villes commerçants se diluent progressivement en des agrégats de pôles spécialisés pour des clientèles différentes. La dynamique commerciale l'a emporté sur l'organisation urbaine.

3) LA REDECOUVERTE DU COMMERCE DE PROXIMITE

L'expansion du commerce central aussi bien que périphérique a certes accompagné la croissance des dépenses commercialisables mais elle s'est faite aussi aux dépens du commerce jadis omniprésent dans les quartiers urbains et dans les villages des campagnes. Partout, la régression des commerces courants mal adaptés aux nouveaux comportements de consommation a été sévère.

Le commerce rural, jadis florissant, a en grande partie disparu à l'exception de quelques cafés et boulangeries. La population rurale est devenue cliente obligée des centres commerciaux périphériques et jamais ainsi la dépendance des campagnes vis à vis des villes n'a été aussi prononcée. Cette situation est mal acceptée d'autant plus qu'une fraction âgée des ruraux se déplace malaisément. De plus, on assiste en France à un très rapide mouvement de rurbanisation dispersant dans les campagnes souvent lointaines la population travaillant dans les villes. Aujourd'hui, tant au niveau des pouvoirs publics que des entreprises, des formules sont à l'étude pour une meilleure desserte commerciale des campagnes, éventuellement sous forme de tournées.

De même dans les villes, la profusion du petit commerce de quartier qui

accompagnait jadis presque chaque "coin de rue" a fait place à un quasi-vide commercial. Nombre de marchés de quartier ont également disparu ou ne subsistent que sous une forme dominicale. L'attention des entreprises de distribution est de nouveau attirée par ce potentiel de clientèle captive que représente le commerce de proximité et des formules de "commerce de dépannage" au moins courant sont à l'étude. Souvent également, le commerce courant de quartier a été remplacé par de nouveaux types de commerce d'équipement de la maison et de loisirs qui représentent en fait une nouvelle forme de besoin de proximité sans entraîner toutefois la même animation et la même richesse de la vie quotidienne que jadis.

Quoi qu'il en soit, on sent bien aujourd'hui qu'après le grand mouvement de concentration du commerce tant en centre-ville que dans les centres commerciaux périphériques, un nouveau champ d'expansion commerciale s'amorce dans la reconquête des clientèles de proximité.

LE COMMERCE FACE AUX ANNEES 90 ET LA RECHERCHE GEOGRAPHIQUE

Après la période de révolution commerciale des années 1970, de consolidation du commerce moderne des années 1980, la décennie 1990 s'annonce également porteuse de nouveautés et les recherches menées par les géographes dans le cadre de la Commission française et de la Commission Internationale du Commerce sont attentives à ces tendances nouvelles de l'activité commerciale.

1) VERS DE NOUVEAUX EQUILIBRES SPATIAUX

Au seuil des années 90, on a l'impression que le commerce français, poussé par un dynamisme vigoureux a prospecté de nouvelles voies d'expansion tous azimuts, sans lignes directrices clairement affirmées, sinon celle de maintenir un équilibre précaire entre le petit et grand commerce.

La recherche géographique en cours s'efforce de resituer cette expansion commerciale dans une perspective d'analyse spatiale attentive aux grands équilibres et en premier lieu au fonctionnement centre-périphérie. Cette recherche passe par l'étude du bilan sur le terrain de l'application de la loi Royer au cours des 15 dernières années. Un an de travail collectif des géographes a abouti à montrer que la confusion actuelle des rapports centre-périphérie provenait en partie des modalités d'application de la loi et des propositions ont été formulées dans l'ouvrage collectif: "L'application de la loi Royer" pour corriger l'emballement commercial périphérique en répartissant plus équitablement entre les Municipalités les fruits de l'expansion commerciale.

Un autre facteur d'équilibre commercial réside dans le développement d'un commerce dispersé revivifiant quartiers urbains et villages et contribuant à la fixation de la population. C'est le thème actuel de nos études menées sur le commerce de proximité et un premier congrès de géographie a eu lieu à Tours en mars 1989. Il s'agit en effet

de trouver une nouvelle définition de la proximité commerciale, celle-ci ne pouvant plus être définie seulement en distance mais en distance-temps et même intégrer les technologies nouvelles de vente à domicile et de télé-achat sans doute promis à un bel avenir. Elle doit également tenir compte d'une nouvelle définition des besoins des consommateurs et des modifications apportées à la répartition spatiale de la population avec les phénomènes de périurbanisation et de rurbanisation.

2) LE COMMERCE FRANÇAIS ET L'EUROPE COMMUNAUTAIRE DE 1993

Le commerce français se place en Europe dans une situation intermédiaire entre le commerce allemand, belge et anglais d'une part, le commerce espagnol, portugais et italien d'autre part. L'avènement du marché commun de 1993 va sans doute apporter des bouleversements considérables au niveau du choc des législations juridiques et fiscales particulières à chaque pays, du choc des formules de vente des entreprises plus ou moins combatives, de la comparaison internationale des produits dans un grand marché européen qui réunira 320 Millions de personnes. On ne dispose pour le moment que de très peu d'éléments comparatifs de pays à pays. Dans cette optique, les géographes français en accord avec leurs collègues européens sont en train de développer diverses actions de concertation.

En premier lieu, définir plus clairement les notions par un Vocabulaire international de géographie commerciale, les termes ayant des significations différentes d'un pays à un autre.

En second lieu, définir un champ de recherche comparative incluant, aux côtés des données purement commerciales, les éléments économiques, sociaux, politiques et urbains modelant l'environnement. Une première opération est en cours de lancement pour la comparaison détaillée de l'évolution commerciale de 12 centres-villes commerçants européens.

Diverses autres opérations sont en cours parmi lesquelles je signalerai l'étude de faisabilité d'une mobilité européenne du commerce forain, une comparaison du fonctionnement du commerce étranger.

3) VERS DE NOUVELLES DEFINITIONS DU COMMERCE

L'évolution technologique mais aussi sociale, remet en cause la plupart des notions de base du commerce qui se trouvent aujourd'hui en porte-à-faux et c'est peut-être l'une des raisons de cette confusion de l'organisation commerciale précédemment évoquée. Je ne citerai que quelques exemples: la notion de proximité déjà évoquée à l'ère de l'automobile et à la veille du télé-achat, mais aussi la notion de centre commercial à une époque où il est de plus en plus difficile de définir une hiérarchie des pôles commerciaux. Toute une série de colloques où les réflexions des géographes seront confrontées à celles des professionnels et des pouvoirs publics auront lieu prochainement à Paris sur ce thème.

D'une façon encore plus générale, le commerce était auparavant une étape du circuit économique visant à la distribution des produits, mais cette notion économique s'accompagne de plus en plus de connotations socio-culturelles. Dans une société de consommation, l'acquisition d'un produit ou d'un service est de moins en moins en rapport avec le besoin mais avec le plaisir escompté, lui même souvent fortement influencé par la mode agissant sur différents "socio-styles" de clientèle.

Les notions de commerce, de services, d'artisanat ne sont plus très claires aujourd'hui et il convient de les réenvisager en fonction des nouveaux comportements de consommation. Il est pour le moins d'ailleurs curieux que dans cette recherche fondamentale sur la notion de commerce dans une société post-industrielle, on se retrouve alors très proche des préoccupations des chercheurs qui, au sein de la Commission Internationale de Commerce, s'interrogent sur la notion de Commerce informel des pays du Tiers-Monde essayant de la comprendre en fonction des caractéristiques de l'environnement économique et social.

CONCLUSION

Ainsi l'évolution du commerce français fournit-elle à l'analyse géographique un cas de mutation rapide du système de distribution entraînant des conséquences intéressantes en matière d'analyse de l'espace. Elle fournit aussi un exemple particulier de concertation entre pouvoirs publics et entreprises en vue du développement commercial national. Il est évident cependant que la recherche géographique avec l'avènement du grand marché de 1993 avec les transformations des comportements des consommateurs et des techniques de vente doit progressivement intégrer les données nouvelles issues de la comparaison des situations internationales. C'est dans cette optique que les géographes français essaient de développer leurs rapports dans le cadre de la Commission Internationale du Commerce, tant avec leurs collègues des pays du Grand Marché de 1993 qu'avec ceux de tous les autres pays car le commerce, c'est avant tout l'adaptation de l'offre à la demande même si les caractères de l'offre sont technologiquement de plus en plus différents de pays à pays tout comme les caractéristiques de la demande évoluent rapidement dans les sociétés de consommation.

Bibliographie sommaire

- Metton A.(ouvrage collectif), 1984, Le commerce urbain français, coll. Commerce et société, édit. Metton, Paris, 280 pp.
- Metton A.(ouvrage collectif), 1987, Recherches géographiques et activités commerciales, coll. Commerce et société, édit. Metton, Paris, 336 pp.
- Metton A. et Gagnet Ph.,1988, Répertoire bibliographique international des recherches commerciales, coll. Commerce et société, édit. Metton, Paris, 273 pp.
- Metton A. (ouvrage collectif), 1989, L'application de la loi Royer (1974-1988), coll. Commerce et société, édit. Metton, Paris, 280 pp.

ALLOCUTION DE CLÔTURE DU COLLOQUE

Une conclusion générale concernant le résumé des rapports présentés pendant notre colloque serait difficile sinon impossible. Je me permets donc de formuler quelques réflexions générales.

C'est à mon avis une chose encourageante qu'à travers les problèmes différents qui ont été soulevés dans les rapports on ait pu observer d'un côté une similitude, une certaine ressemblance de beaucoup des facteurs qui façonnent l'espace européen, mais en même temps, d'un autre côté, des différences profondes et souvent fondamentales dans des conditions du développement économique, social et politique qui ont formé certaines parties de cet espace et qui l'ont divisé. Dans la recherche géographique c'est donc plutôt cette différenciation qui doit attirer notre attention pour qu'on puisse apprécier les réalités dans la perspective de la construction future de l'Europe unie.

A travers les rapports présentés on a eu aussi l'occasion d'observer la mise en marche de ces "mutations structurelles": quoique leur fonctionnement et leurs résultats diffèrent suivant les deux systèmes qui existent encore en Europe et la divisent - le système de l'économie du marché et de l'économie centralement dirigée. Le premier ainsi que le deuxième sont soumis aux exigences et aux impacts du développement contemporain, entre autres aux processus objectifs de la globalisation. Pour les pays touchés par le système centralement dirigé l'adaptation à ces processus est spécialement difficile. On doit prendre en considération la nécessité - et la volonté - d'éliminer les multiples blocages imposés par l'idéologie totalitaire qui se reflètent également à travers l'organisation de l'espace. L'avenir de cette opération n'est pas claire car elle n'a pas eu encore de précédents. Tout de même cette opération, historiquement inévitable et nécessaire pour réintroduire les pays de l'Europe Centrale dans la famille des nations, va inévitablement occasionner des transformations profondes dans beaucoup des éléments et structures de l'organisation de l'espace des pays en question. Les rapports présentés ont plusieurs fois signalé ces problèmes.

Notre colloque a démontré l'intérêt réciproque d'échange des points de vue entre les géographes de nos deux pays. Nous espérons qu'aussi dans l'avenir on va continuer nos rencontres. Au nom du Comité national polonais de l'UGI je voudrais encore une fois vous remercier de bien vouloir venir chez nous, de partager nos problèmes et souvent peut être nos inquiétudes. J'espère que la question de ces "mutations structurelles" en Pologne et dans les autres pays de cette partie de l'Europe va tout de même se résoudre d'une façon positive.

Marcin Rościszewski

RESOLUTION

La délégation polonaise dirigé par M. Le Professeur M. ROŚCISZEWSKI, vice-directeur de l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences et formée des professeurs J. KOSTROWICKI, président du Comité national polonais de Géographie, A. WRÓBEL, J. GROCHOLSKA, W. STOLA, A. KLASIK, F. KUŹNIK, M. SOJA, Z. GÓRKA, B. JAŁOWIECKI, M. SKOTNICKI, A. MALINOWSKI, et M. le Directeur A. PIOTROWSKI, et la délégation française dirigée par M. le Professeur P. BRUNET, président de la Commission de Géographie rurale du Comité national français de Géographie et formée des professeurs B. BARBIER, M. DACHARRY, E. DALMASSO, vice-président de l'Union Géographique Internationale, J.-M. HOLZ, J.-P. HOUSSEL et A. METTON, se sont réunies à la Station de Recherche de l'Institut de Géographie et d'Aménagement du Territoire de l'Académie Polonaise des Sciences à Szymbark du 4 au 9 Septembre 1989.

A ce VIIIe colloque franco-polonais consacré à *"l'impact des mutations structurelles sur le développement territorial en Europe"* 21 communications ont été présentées sur le thème des politiques économiques, de l'agriculture, de l'industrie, de l'urbanisation, des moyens de communications et de commerce. Elles ont analysé les conséquences de l'évolution de ces facteurs sur l'organisation régionale. Les discussions approfondies qui ont suivi ces conférences ont permis aux participants de mieux comprendre les différences entre la Pologne, la France et l'Europe occidentale, et de comparer leurs méthodes de recherche scientifique. Une excursion dans les Beskides occidentales et à Cracovie a fait découvrir aux participants français les aspects et l'évolution de cette région polonaise densément peuplée.

La délégation française tient à exprimer sa très vive gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour la parfaite organisation de ce colloque. Les deux délégations désirent que se poursuivent ces rencontres scientifiques établies depuis 1963 et si fructueuses entre les écoles géographiques polonaises et françaises et insistent avec la plus grande force pour que les institutions de leurs deux pays continuent à fournir les contributions matérielles nécessaires à leur organisation. En un moment où les coupures politiques de l'Europe s'atténuent il est de la plus haute importance que les géographes y contribuent et s'enrichissent de leurs expériences respectives.

Les deux délégations proposent que le prochain colloque franco-polonais de géographie ait lieu en 1993 en France sur le thème: *"Les régions européennes et les tendances de leur transformation à la fin du XXe siècle"* et souhaitent que le actes du Colloque de Szymbark puissent être publiés rapidement en Pologne.

Institute of Geography and Spatial Organization, Polish Academy of Sciences, Conference Papers:

- 1 — Restructuring of economies and regional development, Warszawa 1988, s. 156,
- 2 — Natural environment of suburban areas as development factor of big cities, Warszawa 1988, s. 184,-
- 3 — The state, modes of production and world political map, Warszawa 1989, s. 186,-
- 4 — Problemy współczesnej topoklimatologii /Problems of contemporary topoclimatology, Warszawa 1990, s. 226, zł 1500,-
- 5 — Agricultural classifications. A review of methodology. Warszawa 1990, s. 69, zł 1000,-
- 6 — Global change regional research centres, Warszawa 1990, s. 181, zł 2000,-
- 7 — The impact of urbanization upon rural areas, Warszawa 1990, s. 272, zł 3000,-
- 8 — The processes of depopulation of rural areas in Central and Eastern Europe, Warszawa 1990, s. 322, zł 4000,-
- 9 — Przestrzenne problemy zdrowotności /Spatial problems of health, Warszawa 1990, s. 322, zł 4000,-
- 10 — Evolution of population and economic activities in urban regions, s. 168, zł 4000,-
- 11 — Geograficzne badania nad płodnością /Geographical research on fertility, Warszawa 1991, s.123, zł 5000,-
- 12 — Restructuring and spatial strategy, Warszawa 1991, s. 203, zł 5000,-